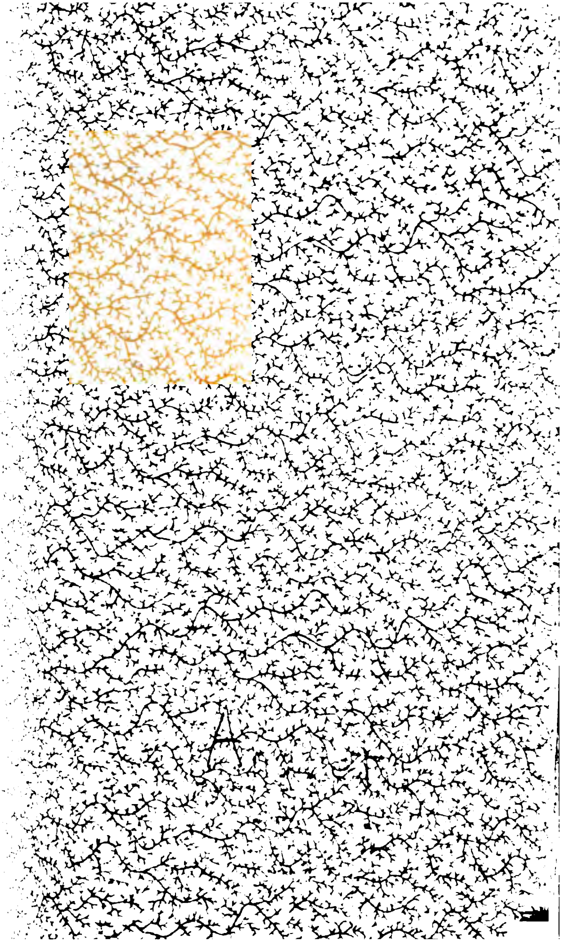


Matthew Daly

1886



DAF

HISTOIRE
DE FRANCE.

IMPRIMERIE DE COSSON, RUE GARENCIÈRE, N° 5.

HISTOIRE

DE FRANCE,

DEPUIS LES GAULOIS JUSQU'À LA MORT DE LOUIS XVI;

PAR ANQUETIL,

DE L'INSTITUT ET DE LA LÉGION D'HONNEUR.

NOUVELLE ÉDITION,

Revue et corrigée.

TOME ONZIÈME.

PARIS,

LECOINTE ET DUREY, LIBRAIRES,

QUAI DES AUGUSTINS, N° 49.

M DCCC XX.

HISTOIRE DE FRANCE.

SUITE

DE LA BRANCHE DES BOURBONS.

LOUIS XIV,

AGÉ D'ENVIRON 5 ANS.

[1643]* UN mois s'étoit écoulé entre les dernières dispositions de Louis XIII et sa mort; pendant ce temps les alternatives de sa maladie varioient sans cesse le visage et la contenance des courtisans : quand le mal du roi augmentoit, les disgraciés nouvellement rappelés ne pouvoient s'empêcher de montrer de la satis faction, à travers le sérieux que la bienséance leur imposoit; quand il diminuoit, les favoris du règne expirant reprenoient les apparences

* Brienne, t. II; La Rochef., p. 14.

de la sécurité qu'ils n'avoient pas, mais qu'ils affectoient, pour tâcher de faire croire qu'ils ne craignoient point leurs ennemis. Cependant ces derniers s'attendoient à quelques revers, et les premiers à des faveurs qui les dédommageroient des humiliations passées. Cette persuasion inspira de la docilité et de la souplesse à ceux qui avoient été les maîtres, de la roideur au contraire à ceux qui avoient plié; dispositions qui firent prendre aux affaires un cours tout différent de celui qu'on avoit prévu.

Il étoit naturel qu'Anne d'Autriche comptât par préférence sur les anciens confidens de ses peines, confidens dont quelques-uns pouvoient être regardés comme martyrs de leur attachement pour elle : le principal d'entre eux étoit le duc de Beaufort, second fils du duc de Vendôme. On prétend qu'il avoit su l'intérêt que la reine prenoit, dans le commencement, au succès des desseins de Cinq-Mars contre le cardinal; que le prélat voulut acheter l'aveu du duc par toutes les grâces et les faveurs qu'il pouvoit désirer; mais que Beaufort resta toujours inaccessible aux offres du ministre, et qu'il aima mieux quitter le royaume que d'y rester exposé à parler. Quand il revint, la reine le reçut avec la plus grande distinction, et dit publiquement : « Voilà le plus honnête homme de France. » Elle lui

donna, la veille de la mort du roi, une marque non équivoque de son estime. Le duc d'Orléans et le prince de Condé eurent alors quelque différend; et, précisément le même jour, le maréchal de La Meilleraie, grand-maître de l'artillerie, reçut un faux avis qu'au moment de la mort du roi on devoit l'arrêter avec tous les parens et les amis de Richelieu. Il manda, pour se défendre, les gens dépendans de sa charge. Anne d'Autriche, avertie de leur arrivée, s'imagina que c'étoient des troupes appelées par le duc d'Orléans ou par le prince de Condé, dans le dessein d'enlever le dauphin et le duc d'Anjou. Elle fit venir le duc de Beaufort, lui remit ses fils entre les mains en présence de toute la cour, et ordonna aux troupes de la garde de lui obéir comme à elle-même. Cette confiance en un homme si étroitement lié avec les anciens disgraciés marquoit assez de quel côté alloient désormais pencher la faveur et le crédit.

* Anne d'Autriche, en effet, parut d'abord ne penser et n'agir que par l'inspiration de ceux des ennemis de l'ancien ministère qui se trouvèrent auprès d'elle à la mort de son mari. Saint-Ibal et Montrésor, ces deux hommes sombres, qui avoient autrefois tenu le poignard levé sur Richelieu, étoient comme les représentans du parti qui se forma alors.

* Monglat, t. II, p. 84; Artagnan, t. I, p. 246.

On l'appela *la cabale des importans*, parce que, fiers de la confiance de la reine, ils se donnoient des airs de suffisance et de protection. De ce nombre étoient des officiers, des gens de robe et des femmes. Ils avoient pour eux les maisons de Vendôme, de Guise et d'Épernon, les maréchaux de Vitri et de Bassompierre, et une foule de gens nouvellement échappés aux fers ou à la proscription; tous fidèles à leur haine pour Richelieu, mais se connoissant peu les uns les autres, ou s'étant oubliés dans les exils et les prisons; par conséquent sans liens d'amitié et d'estime, sans idée de la situation des affaires, et portant dans toute leur conduite la circonspection et la timidité que donnent nécessairement le souvenir récent de la captivité.

* La cabale compta d'abord beaucoup sur Augustin Potier, évêque de Beauvais, dont la reine voulut faire un ministre, mais il n'avoit ni principes de gouvernement, ni aptitude pour les acquérir. C'étoit un homme avantageux et borné, qui croyoit tout facile, qui décidoit, tranchoit, et ne se doutoit seulement pas qu'il y eût une marche à suivre, et des expédiens à employer pour assurer les succès. Aussitôt que le roi fut mort, Potier et toute sa troupe s'écrièrent que la régence appartenoit de droit à la reine; que les

* Talon, t. II, p. 12; Merc., t. XXIV.

restrictions mises à son autorité par la création d'un conseil étoient injurieuses à sa majesté; et qu'il n'y avoit pas d'autre moyen d'en effacer la honte que de les détruire. Anne applaudit à ce transport de zèle, et résolut de faire casser la déclaration qu'elle avoit juré à son mari d'observer; mais, quand elle voulut mettre la main à l'œuvre, il se présenta des difficultés très-embarrassantes. D'abord il n'étoit pas certain que le parlement se prêtât à abroger un règlement prudent en lui-même, et qu'il venoit d'enregistrer. Il y avoit à craindre que son refus ne fût d'autant plus ferme, qu'il seroit appuyé par le prince de Condé, chef du conseil qu'on vouloit supprimer; par le chancelier Séguier, le cardinal Mazarin, Chavigni, et les autres membres de ce conseil, qui avoient tous des partisans très-dévoués. De plus, on avoit lieu d'appréhender qu'en donnant atteinte à la déclaration, qui étoit le titre de la puissance de la reine, le duc d'Orléans, quand cette déclaration seroit cassée, ne revendiquât la régence pour lui-même. Il n'étoit donc pas question de brusquer l'affaire, comme le prétendoient l'évêque de Beauvais et ses échos; il fallut négocier, flatter le prince de Condé, gagner le chancelier, et s'assurer par des promesses du consentement de Mazarin, de Chavigni et des autres membres du conseil.

Le prince de Condé céda aux instances de sa femme, intime amie de la reine, qui s'engagea de lui assurer en biens et en dignités des dédommagemens supérieurs aux avantages qu'il pouvoit espérer de sa place. Pour engager Séguier et les autres à abandonner le rang et l'autorité que leur donnoit la déclaration, on leur promit la même puissance sous un autre titre. Il fallut aussi calmer les alarmes des amis du cardinal de Richelieu, pour lesquels la déclaration étoit un rempart contre la vengeance de la reine. Ils avoient encore un parti très-puissant, qu'ils pouvoient faire agir dans le parlement. Anne vit les chefs en particulier, entre autres la duchesse d'Aiguillon; elle les assura de sa bienveillance, et leur docilité commença à la disposer plus favorablement pour eux. Quand au duc d'Orléans, il ne fut pas difficile à la princesse, avec l'ascendant qu'elle avoit sur lui, de l'amener à ses désirs. On gagna l'abbé de La Rivière, qui le gouvernoit, et le prince se soumit à tout : de sorte que les choses se passèrent au gré de la reine, dans le lit de justice que le jeune roi tint le 18 mai. Anne d'Autriche fut déclarée régente, tutrice sans restriction, et maîtresse de former son conseil à sa volonté. Ainsi fut respectée la très-expresse et dernière volonté de Louis XIII. Omer Talon, avocat-général, donna pour

motif de cette disposition le danger de partager la puissance : « parce que de cette division, dit-il, naissent les factions et les partis; » premier exemple, souvent renouvelé pendant cette minorité, de décisions parlementaires, dont le corps qui le prononçoit se croyoit l'auteur, pendant qu'il n'en étoit que l'organe.

* La reine avoit été contente de la conduite du cardinal Mazarin dans cette conjoncture. Il ne s'étoit pas fait beaucoup prier pour se relâcher des droits que lui donnoit la déclaration. Il avoit même contribué à déterminer Chavigni, et il s'étoit montré disposé à tenir aussi volontiers quelque autorité de la bonté d'Anne d'Autriche que du choix de Louis XIII. Ce procédé obligeant diminua le ressentiment qu'elle nourrissoit contre lui, parce qu'elle savoit qu'il avoit, avec Chavigni, rédigé la fatale déclaration, et qu'elle le soupçonnoit même de l'avoir inspirée à Louis XIII. Les amis de Mazarin firent entendre à la régente que ce qu'elle regardoit comme un mauvais office de sa part étoit au fond un véritable service, parce que, dans la disposition où étoit son époux, de ne laisser à sa femme que ce qu'il ne pouvoit lui ôter, il auroit certainement pris contre elle des me-

* Brienne, t. II, p. 169, 179 et 212; Motteville, t. II, p. 153.

sures plus difficiles à rompre. D'une part, les dévôts de la cour, le père Vincent de Paule, instituteur des missionnaires, le lord Montaigu, très-zélé catholique, le duc et la duchesse de Liancourt, des dames pieuses, endoctrinées par des carmélites et d'autres religieuses, prêchèrent à la reine le pardon des injures et l'amour des ennemis; d'une autre, les politiques, qui craignoient que la cabale des importans ne prît trop d'empire sur elle, lui représentèrent que le cardinal Mazarin avoit seul la clef des affaires étrangères; qu'il étoit laborieux, expéditif, de tout temps dévoué à la France, malgré quelque inclination pour l'Espagne, où il avoit été employé dans sa jeunesse; inclination d'ailleurs qui n'étoit pas un motif de réprobation auprès d'Anne d'Autriche : tout cela ébranla la reine. Le ton poli de Mazarin, ses manières insinuantes, ses déférences aux volontés et aux penchans de la régente, firent le reste.

* Madame de Motteville rapporte, d'après la maréchale d'Estrées, qui avoit connu Mazarin à Rome avant qu'il eût intérêt à se déguiser, « que c'étoit l'homme du monde le plus agréable; qu'il avoit l'art d'enchanter les hommes, et de se faire aimer par ceux à qui

* Motteville, t. I, p. 150 et 182; et t. II, p. 82; Gourville, t. II, p. 301; Nemours, pag. 85; Duplessis, p. 19.

le fortune le soumettoit. » Sa conversation étoit enjouée et abondante, il paroissoit sans prétentions, « et il faisoit semblant fort habilement de n'être point habile. » Le premier acte qui le fit connoître en France, cette paix qu'au péril évident de sa personne il avoit procurée sous Casal, entre deux armées prêtes à se charger, dut lui donner du relief dans l'esprit des François, et ses manières nobles durent entretenir cette heureuse prévention. Il conserva toujours de son ancien état l'air aisé et galant; et le lord Montaigu semble l'avoir bien peint, lorsqu'aux différentes questions de la reine sur le caractère de l'Italien, il lui répondit : « C'est tout l'opposé du cardinal de Richelieu. »

On a soupçonné Anne d'Autriche de n'avoir pas été insensible aux qualités aimables de Mazarin. Cette princesse étoit coquette, à prendre ce terme dans l'acception la plus favorable, c'est-à-dire qu'elle aimoit à être louée et à s'apercevoir qu'on ne la regardoit pas sans intérêt, disposition qui, malgré la majesté du trône, l'exposa aux traits malins des courtisans. Pour Mazarin, il se conduisit avec la plus grande circonspection. Loin de s'enorgueillir des bonnes grâces de sa souveraine, il flattoit et caressoit tout le monde; et, afin de détourner les coups de l'envie, qui a coutume d'attaquer les nouveaux favoris, il

disoit qu'il ne restoit dans le ministère que jusqu'à ce qu'il eût fait la paix, et qu'après cela il se retireroit à Rome. Cette espèce d'engagement trompa les jaloux. Ils ne prirent pas garde aux progrès que le cardinal faisoit auprès de la reine; et l'évêque de Beauvais, amusé par la confidence que lui faisoit la régente, qu'elle ne gardoit le prélat italien que pour s'instruire des affaires, et qu'elle le renverroit ensuite, vécut avec lui comme avec un homme dont le crédit passager ne méritoit pas de l'inquiéter.

* Ce qui devoit décider aux yeux du public de la prépondérance des partis, c'étoit l'accueil que feroit la reine à la duchesse de Chevreuse et au marquis de Châteauneuf, personnages tout autrement considérables que ceux qui avoient jusqu'alors figuré à la tête des importans. L'un renfermé dans le château d'Angoulême, l'autre errante dans les Pays-Bas et en Espagne, avoient fait une longue pénitence de s'être attaqués à Richelieu, et de s'être proposé de le rendre le jouet de leurs artifices et de leurs intrigues. Soit que Louis XIII fût entré dans la passion de son ministre, soit qu'il eût reconnu par lui-même, dans ces deux personnes, des qualités dangereuses dont il craignoit les influences

* Brienne, t. II, pag. 229; Mém. de La Châtre, p. 340; Mém. de La Rochef., p. 14.

sur son épouse, il recommanda expressément, dans sa déclaration sur la régence, de ne les jamais rappeler à la cour. Cette dernière volonté du défunt fut respectée comme les autres. A peine avoit-il les yeux fermés que les deux exilés demandèrent leur rappel. La reine, qui croyoit qu'ils avoient été persécutés pour elle, l'accorda ; mais, pendant leur voyage, il s'opéra une révolution imprévue dans l'esprit et dans le cœur d'Anne d'Autriche.

Les hommes, qui craignoient la capacité du marquis, les femmes, qui redoutoient les charmes de la duchesse, se réunirent pour les décrier. Châteauneuf trouva dans la princesse de Condé, que la reine aimoit et estimoit, une ennemie puissante, qui agit directement contre lui. Elle ne pouvoit lui pardonner d'avoir présidé à la condamnation du duc de Montmorency son frère, lui qui auroit pu s'en excuser, puisqu'il étoit dans les ordres sacrés, et qui le devoit, parce qu'il avoit été page dans sa maison. On remontra à la régente que ces personnes se flattoient de conduire le royaume ; qu'elles promettoient des grâces, assuroient de leur protection, se vantoient de distribuer seules les emplois et les dignités, et de la gouverner elle-même ; que d'ailleurs Anne se trompoit sur la cause de leur ancienne disgrâce ; que Châteauneuf

et la duchesse de Chevreuse n'avoient pas été punis de leur attachement pour elle, mais d'une intrigue galante entre eux. Ces observations parurent plausibles à la régente, et son amour propre piqué fit taire l'inclination. Sous prétexte de ne vouloir pas contredire ouvertement les dernières volontés de son mari, elle écrivit à Châteauneuf, qui s'en revenoit d'un air triomphant à la cour, de rester jusqu'à nouvel ordre dans sa maison de Mont-Rouge, près de Paris; et quant à la duchesse de Chevreuse, Anne d'Autriche, après l'avoir reçue publiquement comme une amie, lui dit en particulier que, pour les mêmes raisons qui l'empêchoient de voir pendant quelque temps Châteauneuf, elle lui conseilloit de se retirer aussi à la campagne. La duchesse très-étonnée combattit ces raisons, pria, se rabattit à des conditions, et obtint enfin la permission, sinon de rester toujours à la cour, du moins d'y paroître quelquefois. La régente, en même temps, pour ne pas mécontenter tout-à-fait le parti, donna à l'évêque de Beauvais la nomination de France au cardinalat.

* On ne sait si ce fut afin de gagner la duchesse de Chevreuse, ou afin de la mettre dans son tort, que Mazarin fit auprès d'elle une démarche sans doute concertée avec la reine. Il alla la voir le lendemain de son arrivée, et

* La Rochef., p. 20.

après les complimens qui peuvent flatter une femme pleine de prétentions à la gloire de l'esprit et à celle de la beauté, il lui offrit son crédit et sa bourse : sa bourse, sous le prétexte honnête qu'arrivant d'un long voyage, elle devoit être dénuée d'argent, et que le paiement des assignations sur le trésor royal étant quelquefois lent, elle se trouveroit peut-être embarrassée. La duchesse le remercia absolument pour l'argent. Quant aux offres de service, elle les reçut d'un air badin, comme une personne extrêmement piquée de ce qu'on lui faisoit entrevoir qu'elle pouvoit avoir besoin d'être protégée auprès de la reine. Cependant elle promit de mettre la bonne volonté et le pouvoir du cardinal à l'épreuve ; et cette épreuve, elle ne l'imagina pas médiocre.

Pleine de dépit contre la maison de Richelieu, ses alliés et ses amis, elle auroit voulu les ruiner, les anéantir. Elle demanda successivement, mais coup sur coup, qu'on reprît au maréchal de La Meilleraie le gouvernement de Bretagne, dont il avoit été pourvu quand Louis XIII, après l'affaire de Chalais, l'ôta au duc de Vendôme. Elle vouloit qu'on le restituât à celui-ci, qu'on retirât l'amirauté à la maison de Brézé, qui la possédoit, et qu'on en gratifiât le duc de Beaufort ; enfin, qu'on dépouillât le jeune duc de Richelieu du

gouvernement du Hâvre, pour le donner au prince de Marsillac, depuis duc de la Rochefoucauld, nouvelle conquête qu'elle commençoit à attacher à son char. Ces prétentions, et beaucoup d'autres moins éclatantes, soulevèrent une partie de la cour contre les importans, dont la duchesse n'étoit que l'organe. Cependant la reine ne jugea pas à propos de rompre en visière à la cabale, par un refus direct; elle chercha des tempéramens, et comme, de ces demandes, celle sur laquelle on insistoit davantage étoit la restitution du gouvernement de Bretagne à la maison de Vendôme, qu'on représentoit comme une justice, la régente en prit le titre pour elle-même, et en laissa l'essentiel au maréchal de La Meilleraie, qu'elle nomma lieutenant-général de la province. Les autres demandes de moindre conséquence furent en partie accordées et en partie éludées. Il n'y eut que l'amirauté et le gouvernement du Havre, pour lesquels Mazarin satisfit en promesses que les événemens qui suivirent le dispensèrent d'exécuter.

Richelieu, prévoyant qu'après sa mort sa famille et ses amis seroient probablement inquiétés, leur prépara un appui dans la protection de la maison de Condé : c'est pour cela qu'il maria sa nièce au duc d'Enghien, et qu'il versa sur cette maison les biens, les

honneurs, l'autorité, enfin tout ce qui pouvoit la mettre en état de défendre ses alliés. La princesse de Condé, joignant à ces avantages la faveur de la reine, détourna de dessus la tête de la duchesse d'Aiguillon, qui étoit la plus menacée, les premiers éclats de la disgrâce. Elle vint aussi efficacement au secours des jeunes Richelieu et Brézé, qu'on vouloit priver, l'un du Havre, l'autre de l'amirauté; et elle employa d'autant plus volontiers ses soins dans cette affaire, que l'amirauté, selon les vues de la cabale, devoit passer entre les mains du duc de Beaufort, qu'elle haïssoit, parce qu'après avoir recherché en mariage mademoiselle de Bourbon sa fille, il négligea cette princesse qui épousa depuis le duc de Longueville. Le prince de Condé ne montroit pas le même zèle à servir ses alliés. Il paroissoit regarder tout avec indifférence, toujours intérieurement piqué de ce que la reine lui avoit comme extorqué la place de chef du conseil de régence, que la déclaration de Louis XIII lui donnoit. Mais le duc d'Enghien ne s'en tint pas à la neutralité de son père, et il y eut un moment où on le crut absolument livré à la cabale des importans.

Ce guerrier, plus fait pour la franchise des camps que pour le manége des cours, et à qui ses fautes et ses malheurs n'ont pu ôter

le nom de Grand, venoit, à vingt-deux ans, de gagner la bataille de Rocroi, et de remporter une victoire qui auroit illustré un vieux général. Don Francisco de Mélos, vainqueur du maréchal de Gramont à Honnecourt, s'étoit promis cette année de plus grands succès. Ne projetant pas moins que l'envahissement de la Champagne, il leva ses quartiers de bonne heure et investit Rocroi. Cette ville, située au milieu d'une vaste plaine, étoit entourée de bois et de marais, et on ne pouvoit y pénétrer que par un défilé. Si don Francisco eût défendu ce passage, peut-être eût-il arrêté le prince et forcé la place après quelques assauts. Mais la confiance d'avoir bon marché des François, sous un général de vingt ans, lui fit laisser à dessein une issue libre jusqu'à lui; seulement, pour ne pas négliger les moyens d'assurer la victoire, il avoit mandé au général Beck de le venir joindre.

Le duc d'Enghien avoit été nommé en même temps au commandement de l'armée de Flandre et au gouvernement de Champagne. A ce double titre, il tenoit à déshonneur de se laisser enlever Rocroi, et il se hâtoit avec l'intention de pousser vigoureusement les Espagnols, lorsqu'il reçut la nouvelle de la mort du roi et l'ordre de ne rien hasarder. Les mêmes avis avoient été adressés à l'Hôpital, maréchal de Vitri, qu'on lui avoit donné pour modé-

rateur ; mais autant celui-ci, d'après ses instructions, mettoit d'obstacles aux mesures qui pouvoient amener une bataille, autant le jeune prince, qui ne partageoit pas la circonspection du vieux maréchal, usoit d'adresse pour le faire tomber lui-même dans la nécessité de la livrer. Il ne témoigna d'abord que le dessein de jeter du secours dans Rocroi. Vitri, persuadé que le défilé seroit gardé, et qu'il ne résulteroit de cette tentative qu'une simple affaire de poste, n'y apporta pas d'opposition ; mais sa prudence fut mise en défaut par les combinaisons présomptueuses de l'ennemi. La tête de l'armée ayant passé sans trouver de résistance, ce fut pour le reste une nécessité de la soutenir ; et quand toute l'armée fut dans la plaine, ce fut encore une autre nécessité d'y demeurer, car la retraite eût été plus périlleuse que le combat. Il fallut même se hâter d'attaquer pour prévenir la jonction du général Beck, qui étoit attendu à chaque moment par les Espagnols, et qui eût ajouté à la supériorité du nombre, qu'ils avoient déjà. Le jeune duc faisoit ses dispositions en conséquence, lorsque l'imprudence du marquis de La Ferté, qui, sans ordre, essaya de faire pénétrer un secours dans Rocroi, découvrit son aile gauche et pensa le mettre dans l'impossibilité de prévenir sa défaite. Le prince, à la place du général

espagnol, n'eût pas manqué une pareille occasion de battre son adversaire, et c'est même à ce coup d'œil si vif, qui lui faisoit saisir sur-le-champ les fautes de l'ennemi pour en profiter, qu'il dut par la suite la majeure partie de ses succès ; mais don Francisco crut que les siens seroient plus assurés, s'il attendoit Beck pour agir, et cette prudence intempestive fut le salut de l'armée françoise. Cependant le temps nécessaire pour y rétablir l'ordre força le duc d'Enghien à différer la bataille et à la remettre au lendemain 19 mai, cinquième jour depuis la mort de Louis XIII. Soit lassitude, soit sécurité, il dormit profondément en attendant le combat, et il fallut l'éveiller à la pointe du jour, comme autrefois Alexandre à Arbelles.

L'armée espagnole comptoit dix-huit mille fantassins et huit mille cavaliers. L'armée françoise, moins forte de trois mille hommes de pied et de mille chevaux, s'ébranla néanmoins la première. Le duc commandoit la droite, Vitri la gauche, et Sirot, baron de Viteaux, dont la bravoure étoit renommée pour avoir fait le coup de pistolet avec trois rois et avoir percé d'une balle le chapeau de Gustave Adolphe, conduisoit la réserve. Le prince, après avoir parcouru les rangs, harangué le soldat et l'avoir encouragé à étren-

ner la couronne du jeune roi, donna le signal du combat en assaillant de front la cavalerie qui lui étoit opposée, tandis que Gassion, son bras droit, et qui avoit eu son secret, prenoit cette même cavalerie en flanc, après avoir dispersé un parti de mousquetaires qui la couvroit. Cette double attaque la mit promptement en déroute. Le prince laissant à son lieutenant le soin de la poursuivre et de l'empêcher de se rallier, rabat sur l'infanterie allemande, italienne et wallonne; ces corps, malgré le désavantage du lieu, soutiennent avec courage les charges de la cavalerie, mais ils finissent par céder.

Le maréchal de Vitri n'étoit pas aussi heureux à la gauche. Sa cavalerie partie au grand galop, et tout essoufflée quand elle atteignit l'ennemi, fut repoussée avec une perte considérable. Blessé lui-même au milieu de ses efforts pour rétablir le combat, il crut la bataille perdue, et fit dire à Sirot d'aviser à la retraite. « Non, non, répondit celui-ci, la bataille n'est pas perdue, car Sirot n'a pas donné, et le duc d'Enghien vit encore. » Il se hâte en même temps de donner avis à ce dernier de la détresse de son aile gauche, et avec les forces inégales de la réserve, il maintient le combat jusqu'à l'arrivée du prince, qui, aussitôt qu'il est instruit, tournant par derrière les bataillons espagnols, fond à l'im-

nais
hef,
dé-
, de-
mées
ılors,
fran-
'aider

ı rein-
; il en
ıi s'at-
ne déjà
ınir sur
·rcepter
x Pays-
er. Mais
.a simple
de siége.
;urer, et
inquiète
craindre
ıs a port
npe subi
ant qu'a
Beck, ce
e l'un d
deux mi
défens
rise.

proviste sur leur cavalerie victorieuse, mais débandée, et la dissipe en un instant.

Il ne restoit de l'armée que les fameuses bandes espagnoles, corps d'infanterie formidable, entièrement composé de soldats nationaux. Le comte de Fuentes les commendoit; quoique âgé et infirme, il avoit conservé toute la vigueur du commandement, et il se faisoit porter de rang en rang dans une chaise, pour raffermir au besoin le courage de ses braves vétérans. Ceux-ci, pour ne rien perdre de l'effet de leur feu meurtrier, avoient ordre de ne tirer que lorsque les François seroient à cinquante pas. Une barrière impénétrable de piques les couvroit d'ailleurs, et ne s'ouvroit que pour laisser agir dix-huit pièces de canon qu'ils cachoient dans leurs rangs. Cernés de toutes parts, ils repoussèrent, par cette manœuvre, jusqu'à trois attaques consécutives. Mais ils succomboient à la fatigue, quand, menacés d'une quatrième charge, leurs officiers, mettant un genou en terre, demandèrent quartier. Le duc d'Enghien s'avançoit pour l'accorder lorsque son geste mal interprété fit siffler une grêle de balles autour de sa tête. Indignés de ce qu'ils croient une trahison, les soldats françois se jettent avec furie sur le bataillon espagnol, et ils y font une horrible boucherie. Le jeune vainqueur dérobe à leur rage un petit nombre de

guerriers qui se réfugient près de lui ; mais il fait de vains efforts pour sauver leur chef, et ne peut qu'envier sa mort. Ainsi fut détruite cette infanterie si redoutée, qui, depuis Charles-Quint, faisoit la force des armées espagnoles, et dont la gloire s'évanouit alors, sans retour, pour passer aux armées françoises. Beck, arrivé trop tard, ne put qu'aider à la retraite, et recueillir les fuyards.

Depuis long-temps la France n'avoit remporté un avantage aussi décisif ; mais il en falloit recueillir les fruits. C'est à quoi s'attacha le jeune prince, qui, en capitaine déjà expérimenté, ne se laissa point endormir sur ses lauriers. Thionville pouvoit intercepter les secours envoyés d'Allemagne aux Pays-Bas ; il forma le dessein de s'en emparer. Mais à la tête d'une armée organisée pour la simple défensive, il n'avoit aucune provision de siége. Il donne des ordres pour se les procurer, et en attendant qu'on les rassemble, il inquiète l'ennemi, menace le Brabant, fait craindre pour Bruxelles ; et, lorsque Mélos a porté toutes ses forces de ce côté, il décampe subitement, et Thionville est investi, avant qu'aucun secours ait pu y être porté. Beck, cependant, trompant la vigilance de l'un des officiers du prince, y fit pénétrer deux mille hommes qui en prolongèrent la défense, mais ne purent en empêcher la prise.

La possession de cette place lui permit de donner la main au maréchal de Guébriant, dont les talens étoient continuellement enchaînés par l'indiscipline d'une armée mercenaire. Il se trouvoit alors pressé sur la rive gauche du Rhin par le Lorrain Merci, attaché au service de Bavière, et par le duc de Lorraine, à qui son inconstance habituelle avoit encore fait oublier ses derniers sermens. Un secours de cinq mille hommes, commandés par le comte de Rantzau, que le duc d'Enghien lui fit passer, lui donna les moyens de reprendre l'offensive. Il abandonna dès lors un pays ruiné par la guerre, repassa le Rhin dans l'intention d'hiverner en Souabe, et afin de s'y établir avec plus de sûreté, assiégea Rothweil dont il s'empara, mais où il fut blessé à mort. Rantzau, qui prit le commandement après lui, se laissa presque aussitôt surprendre à Dutlingen, par le duc de Lorraine, Merci et Jean de Werth. Il fut complètement battu et fait prisonnier, et cinq à six mille hommes seulement de cette armée qui avoit si long-temps fait trembler l'Allemagne, parvinrent à repasser le Rhin sans chef. La cour se hâta de leur envoyer le vicomte de Turenne, qui leur étoit connu pour avoir servi autrefois avec eux sous le duc de Weimar. On le rappela d'Italie, où, pendant l'absence du prince Thomas, que sa

santé avoit forcé de se retirer, il commandoit en chef, et où quelques succès venoient de lui mériter, à trente-deux ans, le bâton de maréchal de France.

* Quand le duc d'Enghien, à la fin d'une campagne si brillante, reparut à Paris, tout resplendissant de gloire, et environné d'une foule de jeunes seigneurs compagnons de ses exploits, les partis qui divisoient la cour se le disputèrent pour ainsi dire, et firent tous leurs efforts pour s'attacher cette troupe brillante et son chef. Le choix du jeune prince fut bientôt fait : vain et frivole comme on est à son âge, il tourna du côté où l'appeloient la flatterie et les plaisirs. La cour d'Anne d'Autriche n'étoit ni sombre ni triste, et la reine elle-même laissoit souvent percer la gaieté à travers les crêpes lugubres du veuvage. Mais les dames admises à sa familiarité, privées des grâces de la première jeunesse, ne possédoient que celles de l'âge mûr, la variété des connoissances, la justesse du raisonnement, et le sel de la conversation. Cette société, bonne pour des hommes réfléchis, étoit trop grave, trop imposante pour le vainqueur de Rocroi et son cortége pétulant. Ils se trouvoient moins gênés dans le cercle des duchesses de Chevreuse et de Montbazon : celle-ci avoit épousé le père de la

* Mémoires de Motteville, t. I, p. 220.

première, et étoit plus jeune que la fille de son mari *. C'étoient deux femmes d'expérience, de ces femmes qui remplacent les grâces naïves de la jeunesse par des complaisances et de agaceries, et qui, par là, usurpent souvent sur des cœurs neufs un empire que la vertu et la décence s'efforcent en vain d'obtenir. Elles attiroient auprès d'elles les agréables de deux sexes; et la liberté qui régnoit dans ces assemblées gagnoit aisément les jeunes militaires. Le duc d'Enghien s'attacha à madame de Montbazon, et se trouva lié au parti des importans; mais une malice imprudente de la duchesse le refroidit, et le jeta dans le parti opposé.

** Entre les personnes qu'on distinguoit dans cette société, et qui par conséquent excitoient la jalousie, brilloit la jeune duchesse de Longueville, sœur du duc d'Enghien. Des lettres galantes trouvées un jour sous ses pas, et reconnues par madame de Montbazon pour devoir être de son écriture, furent lues et commentées en plein cercle d'une manière

* Marie de Rohan Montbazon, duchesse de Chevreuse, naquit en 1600, et Marie de Bretagne, duchesse de Montbazon, en 1612. Cette dernière mourut en 1657, et fut enterrée aux Bénédictines de Montargis.

** Mém. de Motteville, t. I, p. 184; La Châtre, p. 370.

très-désagréable pour l'absente. La princesse de Condé, indignée de l'imputation et encore plus de la publicité qu'on leur avoit donnée, en demanda justice à la reine, comme d'un affront fait à la famille royale. Cette tracasserie, qu'on auroit dû mépriser, devint une affaire sérieuse. Le duc de Beaufort se déclara le champion de madame de Montbazon, pour laquelle il faisoit le passionné; le duc d'Enghien défia dédaigneusement les détracteurs de sa sœur. Les courtisans, selon leurs inclinations ou leurs intérêts, vinrent offrir leurs épées aux rivaux, et on se vit à la veille d'un combat sanglant. La régente, après avoir employé inutilement la persuasion, prit le ton de l'autorité, et condamna la duchesse de Montbazon à faire une réparation. Mazarin en régla la forme, le lieu, le cérémonial : il y rencontra autant de difficultés que s'il avoit été question d'un traité qui auroit décidé du sort de deux empires. Pour l'exécution. la princesse de Condé convoqua chez elle une grande assemblée : la duchesse de Montbazon y parut. Elle lut, d'un air moqueur, quelques lignes d'excuses et de complimens, qui avoient été concertés; la princesse y répondit par quelques mots doux, prononcés d'un ton aigre, et elles se séparèrent aussi brouillées qu'auparavant. Telle fut ce que M. de La Châtre ap-

pelle *l'amende honorable* de madame de Montbazon. La reine, dans la crainte que les rencontres n'occasionnassent de nouvelles scènes, défendit à la duchesse, jusqu'à nouvel ordre, de rester dans les endroits où seroit la princesse de Condé. Cette injonction, qui mettoit la victoire tout entière du côté des Condés, qu'on savoit être soutenus par le cardinal Mazarin, avertit les importans de l'ascendant qu'il prenoit. Mais, au lieu de travailler à regagner auprès de la reine le terrain qu'ils avoient perdu, et à remettre leur crédit au niveau de celui du ministre, ils firent tout ce qui pouvoit accélérer son élévation et leur chute.

* Anne d'Autriche étoit bonne, familière dans son domestique, disposée à obliger; mais elle ne vouloit pas que ses amis prétendissent la dominer : elle se roidissoit contre la contradiction. Madame de Chevreuse, madame de Hautefort, et les autres personnes attachées à la reine pendant la vie de son mari, n'avoient pu saisir ce caractère, parce qu'elles ne l'avoient connue alors que dans l'oppression : devenue maîtresse de suivre ses goûts, elle leur insinua, et leur déclara même fermement, selon les circonstances, qu'elle prétendoit n'être pas gênée dans sa confiance,

* Motteville, pag. 166 et 208; Brienne, tom. II, p. 229; La Porte, p. 200.

ni être exposée aux remontrances et aux critiques. Malgré ces avertissemens, ces personnes s'imaginèrent qu'en ne laissant point ignorer à la reine les bruits qui se répandoient sur son compte, elles l'engageroient à congédier le ministre, qui la rendoit l'objet des observations malignes de ses domestiques et du public. Mais il en arriva tout autrement : loin de savoir gré à ceux qui affectoient de prendre un intérêt si vif à sa réputation, elle les regarda eux-mêmes comme les auteurs des censures mortifiantes dont sa couronne ne le garantissoit pas, et se promit de saisir la première occasion favorable de se débarrasser de tous les donneurs d'avis. La morgue des importans fournit à la reine ce qu'elle désiroit.

* Comme ce n'étoit qu'à contre-cœur et au grand regret du parti que la duchesse de Montbazon s'étoit soumise à céder partout la place à la princesse de Condé, elle s'imagina que des rencontres supposées fortuites pourroient faire exception à la règle, et la réintégrer insensiblement dans la compagnie de la reine, que la princesse ne quittoit guère. En conséquence, la duchesse de Chevreuse ayant obtenu la permission de donner à la régente une fête champêtre, madame de Montbazon s'y rendit, pour aider, disoit-elle, sa belle-fille à en faire les honneurs. La prin-

* Motteville, p. 201.

cesse de Condé, qui en fut avertie, offrit à la reine de s'absenter, afin de ne pas troubler ses plaisirs : mais la reine ne le voulut pas souffrir, et envoya dire à madame de Montbazon de prendre quelque prétexte pour se retirer. Celle-ci s'excusa d'obéir, et Anne d'Autriche, piquée de ce refus, ne parut point à la fête. Dès le lendemain elle exila la belle-mère, et fit dire à la belle-fille, qui lui avoit attiré ce désagrément, d'aller à la campagne. Cependant, quelques jours après, elle rappela madame de Chevreuse. Sensible au souvenir de la liaison qu'elle avoit eue autrefois avec cette femme, elle lui parla en amie, et lui conseilla, pour leur commune tranquillité, de ne songer qu'à vivre agréablement en France, sans se mêler d'aucune intrigue. « Je vous promets, lui dit-elle, mon amitié à cette condition; mais si vous voulez troubler la cour, je vous forcerai de vous en éloigner, et je ne peux vous promettre de grâce plus grande que celle d'être au moins chassée la dernière. »

* Le duc de Beaufort prit l'exil de madame de Montbazon en héros de roman. Comme s'il eût cherché à rompre la lance contre tous ceux qui ne se déclaroient pas pour la dame de ses pensées, il ne se montroit plus qu'avec

* La Châtre, p. 378; Motteville, t. I, p. 204; Brienne, t. II, p. 229.

un air de dépit et d'humeur. Il brusquoit les uns, bravoit les autres, et en vouloit surtout au cardinal, qu'il accusoit d'avoir excité la reine à éloigner la duchesse. Ce prince, aussi dépourvu de jugement que de politesse, en agit très-peu respectueusement avec la régente elle-même. Il affectoit de tourner le dos quand elle l'appeloit : si elle lui parloit, il ne lui répondoit pas, ou il le faisoit en termes ironiques et mordans. La reine souffrit quelque temps ses folies ; mais à la fin elle appréhenda que la trop grande indulgence ne le portât à des violences, d'autant plus qu'on parloit d'assemblées secrètes, de complots, et de gens armés qui guettoient le cardinal pour l'enlever ou l'assassiner. Ce projet n'a jamais été vérifié ; mais Mazarin eut peur, ou en fit semblant. La régente entra dans ses craintes, elle en fit part au duc d'Orléans et au prince de Condé, s'autorisa de leur consentement ; et au moment que le duc de Beaufort se croyoit au-dessus de toute attaque, le brave de la cour, le gardien du trône, le protecteur de la régente, à qui elle avoit confié le soin de ses enfans, cinq mois après cette distinction glorieuse, fut arrêté, le 2 septembre, et renfermé dans le château de Vincennes. Sa disgrâce s'étendit sur la duchesse de Chevreuse, Châteauneuf, Saint-Ibal, Montrésor et beaucoup d'autres, qui eurent ordre

de s'éloigner de la cour. L'évêque de Beauvais fut aussi renvoyé dans son diocèse, privé même de l'espérance du cardinalat. Ainsi expira, sans presque aucune convulsion, la cabale des importans.

[1644] Après la bourasque causée par les importans, commencèrent les beaux jours de la régente, jours célébrés par les poètes comme l'âge d'or de la France. Il sembloit que, délivrée d'un ministère soupçonneux sous un roi taciturne et mélancolique, elle commençoit à jouir d'une existence nouvelle. Le cœur des courtisans, auparavant serré par la crainte, s'épanouissoit, et s'ouvroit à la gaieté, compagne ordinaire de la confiance. Le peuple se réjouissoit : il couroit en foule aux fêtes qu'on lui donnoit fréquemment, à l'occasion des victoires qu'on remportoit sur les ennemis. Il n'y alloit pas admirer en silence des magnificences dont les yeux seuls étoient satisfaits; mais il y faisoit éclater une joie naïve, marquée par ses acclamations. Le magistrat se livroit avec zèle à ses fonctions, sûr de ne plus éprouver ces coups d'autorité qui jetoient le trouble dans les tribunaux. Le guerrier s'exposoit volontiers aux dangers, ne craignant pas qu'une politique ombrageuse le rendît responsable de l'événement. Enfin tous les ordres de l'état, guéris de leur langueur, revivoient. Les impôts étoient cependant con-

sidérables, mais on les payoit sans murmure, parce qu'on gagnoit des batailles, et qu'à chaque succès on espéroit la paix.

Turenne, après avoir pris ses quartiers d'hiver dans la Lorraine, province moins désolée que l'Alsace, et avancé même les fonds pour habiller et remonter sa petite armée, avoit repassé le Rhin à Brisach pour observer Merci, qui assiégeoit Fribourg. Trop foible pour le combattre, il demanda des secours ; et, en les attendant, il s'efforça d'inquiéter au moins l'ennemi. Mais quelque talent qu'il mît en œuvre, il ne put que retarder ses succès, et Fribourg étoit pris lorsque le duc d'Enghien, envoyé pour se réunir à lui, arriva. Quoique Merci, malgré la jonction des deux généraux françois, leur fût encore supérieur par le nombre, il ne jugea pas à propos de commettre le sort d'une conquête assurée aux hasards d'un combat, et il prit toutes les mesures pour n'y être pas forcé. Entouré dans la plaine de Fribourg de marais, de lacs, de ravins et de montagnes impraticables qui ne laisseient entre elles que des défilés étroits, il mit tout son art à fortifier encore ces défenses naturelles. Elles parurent inexpugnables à Turenne, qui proposoit d'affamer le Bavarois, mais non pas au jeune prince, qui, moins avare du sang du soldat, résolut d'attaquer de vive force. Turenne eut

la commission d'occuper un défilé pendant que le duc d'Enghien à l'opposite devoit escalader une montagne.

Malgré les difficultés nombreuses qu'offroit le passage de la gorge, coupée de tranchées, et hérissée d'abattis qui arrêtoient les assaillans à chaque pas, Turenne déboucha le premier dans la plaine, mais non sans de nouveaux dangers, par le défaut absolu de cavalerie où il se trouvoit pour protéger sa division. Le prince qui, peu de momens après, gagna la crête de la montagne, ne pouvoit lui être encore d'aucun secours. Heureusement la nuit survint. Mais si elle sauva Turenne, elle couvrit en même temps l'habile retraite de Merci, qui n'étoit plus couvert, et qui alla se retrancher de la même manière, à une lieue de là.

Le lendemain il y fut attaqué avec le même courage que la veille, mais avec moins de succès, et la perte des François fut énorme : le prince ne put, suivant son désir, renouveler le combat le jour suivant : les troupes excédées exigèrent du repos, et l'on en revint au plan de Turenne, au projet de couper la retraite à l'ennemi et de l'affamer dans son camp: L'armée se mit dès lors en marche pour s'emparer des postes qui assuroient les communications et les vivres du général bavarois; mais Merci, éclairé par ses appréhensions, ne tarda pas à pénétrer le motif de ce mouve-

ment, et il décampa lui-même pour en prévenir l'effet. Rose, détaché contre lui pour le retarder, bravoit son armée avec huit cents hommes ; il alloit être écrasé, lorsque le duc, qui du haut d'une montagne reconnut le danger qu'il couroit, se détourna de la première direction pour voler à son secours. Merci, profitant habilement du retard qu'éprouvoit l'armée françoise de cet incident, abandonne dans les bois de la forêt Noire son bagage et son canon, et échappe, comme par enchantement, aux savantes combinaisons sous lesquelles il devoit succomber. Ainsi se terminèrent ces combats fameux connus sous le nom des *journées de Fribourg*, et où le vaincu fit chèrement acheter la victoire au vainqueur. Il conserva même Fribourg, mais il ne put empêcher les deux rives du Rhin, depuis Bâle jusqu'à Cologne, de tomber au pouvoir des François. Ce fut dans la première de ces journées que le duc d'Enghien, mettant pied à terre, et lançant avec force son bâton de général dans les retranchemens ennemis, s'y jeta lui-même à la tête de deux mille soldats rebutés, qui en chassèrent trois mille victorieux et couverts.

Gravelines au même temps tomboit au pouvoir du duc d'Orléans. Les corps des deux maréchaux de La Meilleraie et de Gassion, qui servoient sous lui, pensèrent se

charges après la prise de la ville, pour le vain honneur d'y entrer les premiers. Lambert, maréchal de camp, se jette au milieu d'eux, défend aux troupes avec autorité d'obéir aux maréchaux; et, par cet acte de présence d'esprit et de fermeté, sauve des milliers de braves, en donnant le temps à Gaston de statuer à l'amiable sur le pas. La campagne d'Italie fut à peu près nulle, et en Catalogne, le maréchal de La Mothe ne put empêcher le roi d'Espagne de reprendre Lérida. Il fut traduit pour ce sujet devant un conseil de guerre, et ne fut absous qu'au bout de quatre ans.

[1645] Le soin de conserver les conquêtes sur le Rhin avoit été confié à Turenne. C'étoit une tâche difficile avec la petite armée qu'on lui avoit laissée. Il eut le talent de la doubler pendant l'hiver par des enrôlemens, et se trouva en état au printemps d'aller chercher Merci, qui avoit aussi réparé la sienne, mais auquel on venoit d'enlever quatre mille hommes pour la défense des pays héréditaires de la maison d'Autriche. C'étoit la suite d'une victoire nouvelle, remportée à Jenkowitz, près de Tabor en Bohème, par Torstenson, victoire après laquelle il marcha sur Vienne, mais avec une lenteur qui permit de lui opposer d'autres troupes, ce qui l'obligea de regagner la Bohème. Turenne, mettant à

profit l'affoiblissement de son adversaire, le força d'évacuer la Souabe, et le poussa même en Franconie jusqu'au-delà de Wurtzbourg et de Nuremberg, où il le perdit de vue. Ses troupes alors lui demandèrent des quartiers pour se refaire. L'éloignement de Merci, et l'exemple de ce général, qui, au rapport de Rose, envoyé à la découverte, se cantonnoit lui-même, sembloient déjà autoriser cette condescendance; la fatigue des troupes, l'appréhension de leur mutinerie habituelle, mais surtout la commisération du chef pour des soldats excédés des travaux d'une campagne laborieuse, achevèrent de lui arracher son aveu. Le vigilant Merci épioit cette faute, la seule qu'on ait jamais reprochée à Turenne, faute qu'il se reprocha lui-même aussitôt, et qu'il songeoit même à réparer. Mais Merci ne lui en laissa pas le loisir : à peine fut-elle commise, que tout à coup il tombe à Mariendal sur ces quartiers séparés. Turenne fait passer en vain des ordres pour les rapprocher : dans la confusion de la surprise, ils sont mal exécutés, et le général françois, n'ayant pu réunir encore qu'une partie de ses forces lorsque l'ennemi parut avec toutes les siennes, se vit dans la nécessité de courir la chance d'un combat inégal, auquel il ne put se refuser. Son foible corps bientôt envèloppé n'eut de ressource que la fuite, et lui-même

pensa être fait prisonnier. Dès qu'il se vit en sûreté, il recueillit ses débris : et, au lieu de chercher à regagner le Rhin, ainsi que sa foiblesse sembloit le lui conseiller, il fit sa retraite sur la Hesse. Il avoit formé le dessein d'y attirer Merci et de forcer par là les Hessois et les Suédois, ménagers de leurs troupes, à lever enfin leurs quartiers d'hiver, et à sortir d'une inaction nuisible à la cause commune. Cette adresse eut le succès qu'il en avoit espéré, et lui rendit une armée avec laquelle il fit reculer Merci à son tour.

Mais déjà, sur le bruit de sa défaite, la cour lui avoit envoyé un supérieur en la personne du duc d'Enghien, qui amenoit des renforts. Le duc, ayant adopté le plan d'opérations de Turenne, mettoit à la poursuite de Merci l'ardeur qui lui étoit naturelle, lorsqu'il se vit arrêté tout à coup dans sa marche par le refus positif d'aller plus loin que les généraux alliés, choqués de la hauteur de son commandement, lui signifièrent. Déjà le prince ne parloit que de les charger, lorsque le prudent Turenne lui conseilla de la condescendance, et s'entremit pour rapprocher les esprits. Il y réussit, du moins à l'égard des Hessois ; mais il échoua auprès de l'inflexible Konigsmark, qui, faisant monter ses fantassins en croupe, disparut avec tous ses Suédois.

Merci continua à être harcelé avec le reste ;

mais, ayant reçu un renfort, il fit halte à Nordlingue et s'y fortifia de manière à n'être pas facilement délogé. Le duc d'Enghien, contre l'avis de Turenne, se détermina, quoique inférieur en nombre, à le combattre; et Merci, se promettant la victoire d'une résolution qu'il taxoit d'imprudence, se félicita de se voir attaqué. Le commencement de l'action répondit assez au jugement qu'il avoit porté. Le maréchal de Gramont, qui commandoit l'aile droite de l'armée françoise, fut mis dans une déroute complète par Jean de Werth, et les espérances de Merci commençoient à se réaliser, lorsque cet habile général reçut le coup mortel. Quelque désespoir qu'en conçussent ses troupes, et quelques efforts qu'elles fissent pour le venger, leur furie ne put suppléer au conseil: et les succès de Turenne à la gauche, ainsi qu'une charge du duc d'Enghien à la tête des Hessois achevèrent de donner la victoire aux François, et d'enlever aux champs de Nordlingue la renommée sinistre que onze ans auparavant ils avoient acquise. Mais il s'en fallut de tout d'ailleurs que cette victoire eût les mêmes suites. Une maladie dont fut attaqué presque aussitôt le duc d'Enghien, et un secours considérable amené par l'archiduc Léopold aux Impériaux et qui doubla leurs forces, obligea les François

victorieux à faire retraite, et à se borner à la défensive sur le Rhin. Cependant l'hiver ayant éloigné le prince allemand, qui alla prendre ses quartiers en Bohème, Turenne investit Trèves, et y rétablit l'électeur, dont la régente avoit déjà procuré l'élargissement. C'étoit la condition expresse qu'elle avoit mise à se prêter aux ouvertures de la paix qui se négocioit alors.

Le duc d'Orléans prit encore quelques villes en Flandre; et, au midi, le comte d'Harcourt, après avoir établi une entière communication entre le Roussillon et la Catalogne, en favorisant la prise de Roses par Duplessis-Praslin, à qui elle valut le bâton de maréchal de France, passa la Segré, et remporta encore, à Liorens, une victoire qui termina la campagne.

[1646] Celle de l'année suivante n'eut rien de très-brillant pour les armes françoises. La jonction de Turenne avec Wrangel, qui avoit succédé à Torstenson, et les manœuvres habiles de ces deux généraux, qui devoient opérer la ruine de l'électeur de Bavière, devinrent inutiles par le bonheur qu'eut celui-ci, à la fin de l'année, de faire agréer sa neutralité à la régente. Cet incident fit rappeler Turenne dans le Luxembourg: et il y étoit à peine rendu, que déjà l'électeur avoit repris ses anciennes liaisons. Gas-

ton, toujours en Flandre, et ayant sous lui les maréchaux de Gassion et de Rantzau, s'empara de Mardik à la vue du duc de Lorraine, qui n'osa hasarder le combat que le prince lui offrit. Il se retira après cet exploit, et remit le commandement au duc d'Enghien. Celui-ci, secondé par l'amiral hollandois Martin Tromp, enleva Dunkerque en dix-huit jours, et lorsqu'on croyoit la campagne finie.

Ces avantages furent compensés par un échec qu'essuya le comte d'Harcourt, toujours heureux jusqu'alors : il fut battu par le marquis de Léganez, qu'il avoit autrefois contraint de lever le siége de Casal, et qui le contraignit à son tour de lever celui de Lérida. Il en fut de même à peu près en Italie, où le prince Thomas se vit forcé de renoncer au siége d'Orbitello, ville située à une journée de Rome, et dans l'état du *présides*, où, pour inquiéter Innocent X, et satisfaire une vengeance particulière de Mazarin, ce ministre avoit fait porter la guerre. Le duc de Brézé, beau-frère du duc d'Enghien, devoit coopérer par mer à ce siége : il battit en effet la flotte espagnole qui vint au secours, mais il fut tué dans le combat.

[1747] L'année 1647 fut encore moins heureuse. Une suspension d'armes entre l'Espagne et les Provinces-Unies, toujours in-

quiètes des succès et du voisinage des François, permit à l'archiduc Léopold de tourner toute son attention et toutes ses forces du côté de la Flandre, où Rantzau et Gassion ne purent l'empêcher de faire des progrès. Le dernier fut tué comme il s'emparoit de Lens ; et, dit Monglat à cette occasion, « la France gagna une bicoque, et perdit un grand capitaine. »

Turenne fut enchaîné pendant toute la campagne par la révolte et la retraite des Weimariens, qu'on n'avoit pu satisfaire entièrement de leur solde. Il les suivit dans leur marche ; et, négociant toujours avec leurs officiers, il en fit arrêter quelques-uns, en passant près de Philisbourg, et entre autres Rose, qu'ils avoient élu pour chef. Quelques-uns furent ramenés par la persuasion : avec ceux-ci, il poursuivit les plus mutins jusqu'en Franconie, les chargea, leur fit quelques prisonniers ; mais il ne put empêcher qu'ils ne lui échappassent en majeure partie, et qu'ils n'allassent grossir l'armée suédoise. On touchoit à l'automne, lorsque Turenne put revenir dans le Luxembourg, où sa présence, obligeant l'archiduc à diviser ses forces, arrêta aussi ses progrès.

Le duc d'Enghein, devenu prince de Condé par la mort de son père à la fin de l'année précédente, et qui avoit été envoyé

en Catalogne pour réparer l'échec du comte d'Harcourt, ne fut pas plus heureux que lui. Soit usage des lieux, soit fanfaronnade, il fit ouvrir la tranchée devant Lérida au son des violons. Le gouverneur Grégorio Brit, gortugais, y répondit d'abord par des honnêtetés, et ensuite par un feu si terrible et des sorties si bien conduites, que le prince, dont l'armée diminuoit sensiblement par les combats, les maladies et la désertion, et qui étoit menacé encore de l'approche d'une armée supérieure, prit sagement, mais non sans regret, le parti de la retraite.

Il n'y eut point d'événement marquant en Italie, où le duc de Modène avoit succédé au prince Thomas dans le commandement des troupes combinées, et où les Espagnols restèrent sur la défensive par l'inquiétude que leur causoit le soulèvement des Napolitains, révoltés des extorsions de leur vice-roi. Ils s'étoient mis sous la protection de la France, et avoient appelé le duc de Guise pour les commander. Mais celui-ci, mal secondé par la cour, fut fait prisonnier l'année suivante par don Juan d'Autriche, fils naturel de Philippe IV, et Naples rentra dans le devoir.

[1648] La bonne situation des affaires, et dans le cabinet et chez l'étranger, au commencement de la régence, donnoit à la nation un air de sérénité; aussi la vit-on tout à

coup reprendre ce caractère vif, léger et enjoué qui la distingue ; les troubles mêmes de la fronde, qui suivirent ensuite, ne l'altérèrent pas. On la verra s'amuser des affaires politiques sans trop s'en occuper; se passionner pour les partis sans s'acharner à se détruire; lire avidement les libelles et n'en retenir que les plaisanteries; se faire la guerre sans se haïr; se battre avec bravoure, et ne mêler aux hostilités ni atrocités ni noirceurs ; passer sans presque aucun intervalle, de la tranquillité au tumulte, de la révolte à la soumission. On peut dire que l'état de la nation, pendant tout ce temps, fut un état de délire, et c'est sous ce point de vue qu'il faut envisager les événemens qui vont suivre. Le cardinal de Retz, le duc de La Rochefoucauld, et plusieurs autres personnes d'un rang distingué, ont laissé d'amples mémoires sur ce sujet. Comme ils voyoient les événemens de plus près, et qu'ils y jouoient les principaux rôles, ils les jugeoient très-importans, et se les grandissoient pour ainsi dire à eux-mêmes. Mais l'œil de l'histoire les voit dans leur juste proportion ; et c'est ainsi que nous les représenterons, sans nous appesantir sur les détails et sans rien retrancher de ce qui peut les rendre instructifs.

* Ces beaux jours de la régence durèrent

* Brienne, t. II, p. 182; Motteville, t. I, p. 182;

à peu près trois années, pendant lesquelles le cardinal s'affermit dans le ministère contre les secousses qui alloient ébranler sa fortune. Mazarin fut haï, parce qu'il ne sut s'attirer ni l'estime ni la confiance, qui sont les pivots du gouvernement. Il n'avoit pas de grands vices, mais presque toutes ses vertus étoient plus ou moins infectées des défauts contraires. S'il donnoit, c'étoit avec parcimonie et contrainte; s'il promettoit, c'étoit dans l'intention de ne tenir qu'autant qu'il y seroit forcé. Il parloit beaucoup et avec agrément; mais il abusoit de cette facilité pour s'envelopper dans de grands raisonnemens qui lui fournissoient ensuite une foule d'échappatoires. Un autre expédient qu'il employoit volontiers étoit la lenteur. « Le temps et moi, disoit-il quelquefois. » Cette marche tardive et tortueuse désoloit les François, amis de la promptitude dans le conseil comme dans l'exécution. Leur précipitation leur rendoit le ministre ridicule; lui, de son côté, les regardoit comme une nation purement frivole. Il résulta de là un mépris réciproque, très-mal fondé de part et d'autre, mais qui influa beaucoup

Joly, t. I, p. 5; Bussé, t. I, p. 119; La Rochef., p. 40; Nemours, p. 8; Mascurat, p. 191, 445 et 448; Lenet, liv. 2, pag. 416; Talon, t. VII, p. [illegible]; Artagnan, t. II, p. 130; Monglat, t. II, p. 298.

sur les événemens suivans. Il semble que le cardinal Mazarin auroit préféré la vie d'un homme riche sans affaires, à celle d'un ministre; car il aimoit les plaisirs, la table et le jeu. Il haïssoit le travail, et laissoit en arrière une multitude de réponses et de dépêches. Cependant, quand il vouloit s'appliquer, il avançoit beaucoup en peu de temps. Les audiences, la représentation lui déplaisoient; il seroit resté volontiers enfermé dans l'intérieur de son domestique, occupé de bagatelles, d'oiseaux, de singes, d'ameublemens, de bijoux; et jamais on ne l'en tiroit qu'il ne montrât de l'humeur. Enfin, un défaut très-essentiel dans un ministre, c'est qu'on savoit qu'il ne falloit que lui faire peur pour obtenir de lui tout ce qu'on vouloit. « Faites du bruit, disoit le cardinal de Sainte-Cécile son propre frère, et il accordera tout. » Dans une cour où les plaisirs faisoient qu'on se communiquoit beaucoup, ces défauts du ministre ne tardèrent pas à être remarqués, et bien des personnes se proposèrent de les tourner à leur profit. Le cardinal sentit les inconvéniens de cette familiarité; et les efforts qu'il fit pour la diminuer occasionnèrent le premier soulèvement contre lui.

* Anne d'Autriche, pendant la vie de son mari, n'avoit pas eu de plus grande consola-

* Talon, t. IV, p. 322.

tion dans ses peines, que la liberté de s'en plaindre avec ses domestiques, ses femmes et les autres personnes qui l'environnoient. Lorsqu'elle eut pris en main les rênes du gouvernement, elle continua de parler de ce qui l'affectoit ; de sorte qu'à son exemple tout le monde s'entretenoit des affaires d'état. Mazarin fit sentir à la régente les inconvéniens de cette habitude, et elle s'en corrigea, mais les familiers de la reine, privés de ces confidences qui satisfaisoient leur curiosité, et qui leur donnoient un air d'importance, conçurent un extrême ressentiment contre le ministre. Il s'embarrassa peu de la haine des subalternes, persuadé que, pourvu qu'il eût pour lui les princes du sang, les grands officiers de la cour et les chefs les plus éminens des corps, tous les autres seroient trop heureux de se ranger sous sa protection. Il s'attacha donc à contenter les premiers, à prévenir leurs désirs, et surtout à les flatter et à les endormir par de belles paroles. Mazarin ne fit pas réflexion que presque toujours les grands sont conduits par les petits. Ceux-ci, gens d'affaires, fournisseurs, domestiques, en rapport continuel avec les courtisans, n'eurent pas de peine à leur inspirer des préventions contre le ministre, qui les négligeoit. S'il accordoit des grâces, il ne falloit pas, disoient-ils, lui en avoir obligation, parce

que c'étoit, de sa part, crainte plutôt qu'inclination ; il falloit, au contraire, profiter de sa foiblesse, et exiger encore davantage. Si, excédé des demandes, il hasardoit un refus, l'essaim des mécontens se répandoit dans les cercles, dans les sociétés bourgeoises ; dans les cours souveraines, où ils avoient leurs amis, leurs parens et leurs alliés. Là, on faisoit sans miséricorde le procès au ministre. C'étoit, disoit-on, un avare, un ambitieux, un homme qui ne pensoit qu'à lui, qui se revêtoit de toutes les dignités, se chargeoit de bénéfices ; pilloit le trésor royal, dont il s'étoit rendu maître en y préposant ses affidés ; qui prolongeoit la guerre pour avoir un prétexte de pressurer les peuples ; enfin une sangsue publique, un fourbe qui déshonoroit le gouvernement chez les étrangers, et dont il falloit nécessairement se défaire.

* Les murmures contre la régente n'étoient pas moindres. *Effusa est contemptio super principes*, disoit Talon, avocat-général, « le mépris universel s'est répandu sur les princes. La personne du roi a été honorée à cause de l'innocence de son âge ; mais celle de la reine a reçu toute sorte d'opprobres et d'indignités ; le peuple s'est donné la liberté d'en parler avec insolence et sans retenue. »

* Talon, t. II, p. 376; t. V, p. 296; Psaume 106, v. 40.

On noircissoit, en effet, la régente par des soupçons injurieux à son honneur. On ne l'épargnoit pas non plus sur sa conduite politique : on la blâmoit ouvertement de donner toute sa confiance à un étranger qui savoit à peine la langue, qui ne connoissoit ni le génie, ni les lois, ni les usages de la nation ; et d'avoir composé le conseil, moins selon les besoins de l'état que selon les désirs de son ministre. A la vérité, elle avoit conservé à la tête le chancelier Seguier, homme habile, ami des savans et des lettres, exercé dans le travail, employé avec succès sous Richelieu, et capable de donner de bons avis ; mais il passoit pour l'homme de la cour contre le parlement, et il étoit « si souple, dit Talon, si déférant, si abaissé dans sa conduite à l'égard de la reine et des ministres, qu'il en étoit ridicule et sans estime dans le cabinet. » D'ailleurs, il lui étoit échappé de dire en pleins états qu'il y avoit deux sortes de conscience, l'une d'état, qu'il falloit accommoder à la nécessité des affaires ; l'autre, à nos actions particulières. » Cette proposition scandalisa à juste titre, et ôta au chancelier la confiance du public, qui est le plus bel apanage d'un homme en place.

* Par une conduite contraire, Chavigni se fit un puissant parti dans le parlement.

* Talon, t. V, 311 ; Motteville ; t. I, p. 360.

« Il faisoit profession de dévotion, dit Talon, et même de jansénisme; et il se trouvoit que tous ceux qui étoient de cette opinion n'aimoient pas le gouvernement présent de l'état. » C'étoit un homme *de haut sens*, très-propre aux affaires. Mazarin lui devoit son élévation : mais bientôt il le trouva de trop dans le conseil, et l'en éloigna. « Il est difficile et audacieux, disoit le cardinal; il seroit heureux, s'il vouloit se contenter d'avoir part à ma fortune; mais il demande toujours et me contraint infiniment. » On cria à l'ingratitude. Chavigni se cantonna, pour ainsi dire, dans le parlement, où il avoit pour partisans déclarés les présidens Longueil et Viole, auxquels se joignirent les présidens de Novion et de Blanc-Ménil, piqués contre le ministre, à cause de la disgrâce de Potier, évêque de Beauvais, leur parent. Châteauneuf, qu'on avoit toujours laissé à Mont-Rouge, se mêla de cette cabale, qui devint très-dangereuse par la jonction de plusieurs conseillers disposés à brouiller. Mazarin ne trouva pas de meilleur moyen pour l'affoiblir que de disperser les chefs. Châteauneuf eut ordre de se retirer en Berri. Chavigni fut réduit au gouvernemement de Vincennes, qui lui avoit été donné par Richelieu; d'autres furent relégués dans leurs maisons de campagne, d'où le ministre, peu enclin à la ri-

gueur, les rappela bientôt. Cependant, comme tout cela s'étoit fait sans forme de procès, et par des coups d'autorité, le parlement, dont les exiles étoient presque tous membres, en marqua beaucoup de mécontentement.

* La guerre d'Espagne, très-dispendieuse, quoique accompagnée de succès brillans, duroit toujours. Il falloit de l'argent pour la soutenir; il en falloit pour fournir à la magnificence et aux plaisirs d'une cour fastueuse, pour acquitter les pensions des grands, créées dans l'intention de payer leur fidélité, enfin pour remplir les vides du trésor, causés par une administration peu économe. Les provinces épuisées n'offroient plus de ressources, malgré l'habileté du surintendant des finances à trouver des prétextes et des moyens d'imposition. C'étoit l'Italien Jean Particelli, sieur d'Emeri, exacteur impitoyable, qui se faisoit même honneur de sa dureté. On raconte qu'un poëte venant un jour lui offrir l'encens dont les auteurs indigens ne parfument que trop souvent les distributeurs des richesses, d'Emery lui dit naïvement : « Au lieu de me louer, faites en sorte qu'on m'oublie : les surintendans ne sont faits que pour être maudits. » De la part d'un

* Talon, t. II, p. 41; Histoire du temps, p. 10 et suivantes.

homme qui se dévouoit si gaiement à l'exécration publique, il étoit permis de tout appréhender : aussi la crainte fut-elle vive dans la capitale ; et les esprits commencèrent à s'agiter fortement, lorsque les bourgeois virent leurs possessions menacées, et la violence jointe aux prétentions de la cour.

Il parut odieux que, pour faire de l'argent, on tirât des archives de la finance un règlement qui avoit cent ans de date. C'étoit un édit de 1548, qui faisoit défense de prolonger les faubourgs de Paris, et de bâtir au-delà des bornes posées à cet effet, sous peine de démolition, de confiscation des matériaux et d'amende arbitraire. Plus il s'étoit écoulé de temps depuis ce règlement, plus les contraventions s'étoient multipliées, et plus le surintendant espéroit d'argent. Il fit donner un arrêt du conseil qui rappela celui de 1548, et les peines prononcées contre les délinquans. En conséquence, on commença à toiser le terrain occupé par les nouvelles constructions, afin d'imposer des amendes proportionnées à l'étendue, et de forcer les propriétaires à racheter, par une contribution, la démolition de leurs maisons, et la confiscation des matériaux. Cette opération du *toisé* jeta l'alarme dans beaucoup de familles, qui se voyoient menacées d'une multitude de procès entre les cohéritiers ou les acquéreurs. Le peuple s'é-

mut, insulta les préposés au *toisé*, et troubla les ouvriers. Ils demandèrent main-forte, on leur donna deux compagnies de soldats, qui empêchèrent les violences, mais non les murmures ; les propriétaires réclamèrent l'autorité du parlement, qui intervint dans cette affaire, et qui fit des remontrances. La cour mollit insensiblement, et crut avoir obtenu la victoire, parce qu'elle avoit soutiré quelques deniers ; mais elle accoutuma le peuple à s'attrouper, et le parlement à s'assembler.

La fermentation devint plus générale par la publication d'un *tarif* qui augmentoit considérablement les droits d'entrée dans la capitale. Le *toisé* n'avoit inquiété que quelques familles : le *tarif* mécontenta tout Paris. La cour, effrayée des murmures qui dégénéroient en clameurs, le retira, et y substitua d'autres édits bursaux, qui parurent si onéreux, que le parlement préféra encore le *tarif*, que l'on modifia : mais ces arrangemens ne se firent pas sans des pourparlers avec le ministre, des assemblées de chambres, des députations à la régente, des réponses aigres, des coups d'autorité de sa part, des discours et des écrits, dans lesquels les grandes questions du droit des rois et des peuples, du pouvoir arbitraire et du pouvoir limité, étoient discutées et livrées aux réflexions du public. Les maîtres des requêtes, cette jeunesse, l'espé-

rance de la haute magistrature, ordinairement attachée à la cour, de laquelle dépend son avancement, s'élevèrent aussi contre le ministre, parce qu'on créa douze nouvelles charges, dont l'addition diminuoit le prix des anciennes, et les rendoit moins honorables. Enfin, les trésoriers de France et d'autres possesseurs de charges et d'offices firent entre eux des associations, pour borner les projets de la maltôte, et écrivirent en province des lettres circulaires, pour engager ceux qui possédoient des charges à se joindre à eux. On mit en prison quelques-uns des plus ardens, et ils furent relâchés aussi promptement et aussi imprudemment qu'ils avoient été resserrés. L'enthousiasme devint si violent, qu'un des plus emportés, qu'on avoit laissé libre par des égards particuliers, alla se plaindre au ministre de ce ménagement, comme d'un affront, ne méritant pas, disoit-il, d'être plus épargné, puisqu'il n'étoit pas plus innocent que les autres; et cette bravade resta impunie.

Mais ce qui rendit ces petites attaques plus dangereuses, c'est le soulèvement de toute la magistrature au sujet de la paulette. Ce droit, ainsi appelé de Charles Paulet son inventeur, étoit un expédient imaginé pour rendre la vénalité des charges profitable au trésor royal. Chaque pourvu d'office étoit

obligé de payer tous les ans le soixantième du prix de l'achat. A cette condition, quand il mouroit, sa famille héritoit de sa charge; mais, s'il y manquoit et mouroit dans l'année, la charge étoit dévolue au roi, et perdue pour la famille. Ce droit de vénalité, acquis par la paulette, n'étoit pas perpétuel; les rois le renouveloient tous les neuf ans, comme une grâce. Cette espèce de bail finissant dans l'année, le ministre, en accordant la continuation, imagina d'exiger de toutes les cours souveraines, le parlement excepté, quatre années de leurs gages, par forme de prêt.

* Le grand conseil, la cour des aides, la chambre des comptes se récrièrent contre une pareille exaction; elles remontrèrent au parlement que l'exception n'étoit faite que pour les désunir, et que s'il abandonnoit les autres corps dans cette occasion, on reviendroit contre lui après les avoir abattus. Cette crainte prévalut contre toutes les mesures que prit la cour pour empêcher ces compagnies de faire cause commune; et le 13 mai fut donné le fameux arrêt d'union, qu'on peut regarder comme l'étendard sous lequel se rangèrent par la suite tous ceux qui voulurent molester le ministère. Il portoit qu'on « choisiroit dans chaque chambre du parlement deux conseillers qui seroient chargés de conférer avec les députés

* Journ. du parlem.

des autres compagnies, et qui feroient leur rapport aux chambres assemblées, lesquelles ensuite ordonneroient ce qui conviendroit. »
La régente sentit que cette démarche des cours souveraines, bornée d'abord à leurs intérêts particuliers, ne tarderoit pas à s'éteindre plus loin. Elle fit l'impossible pour empêcher ces assemblées. L'arrêt d'union fut cassé par un arrêt du conseil. Le parlement fut mandé au pied du trône. La reine lui fit essuyer des réprimandes générales, et menaça les particuliers; elle flatta ensuite le corps, et caressa les membres qu'elle craignoit ou dont elle espéroit quelque complaisance. Le duc d'Orléans, depuis la régence, vivoit tranquille, sans se mêler des affaires publiques. Anne d'Autriche le pria d'en prendre connoissance, et de traiter avec le parlement. Il se fit une grande députation à son palais : on entra en conférence. Gaston parloit bien, et mettoit dans ses discours et ses manières autant de dignité que de douceur; il gagna ceux qui le virent et l'entendirent. Mais ses propositions rapportées aux chambres assemblées, dénuées du charme qu'il leur prêtoit, n'eurent pas le même succès.

* Mazarin voulut aussi entrer en conférence : mais, comme il prononçoit mal le

* Talon, t. V, p. 295; Motteville, t. II, p. 144; Journ. du parlem., p. 9; Histoire du temps, p. 158.

françois, son idiome étranger donna lieu à des plaisanteries de la part de la jeunesse admise à ces pourparlers, et il devint ridicule; vice qui éclipse en France toutes les bonnes qualités. On crut d'ailleurs s'apercevoir, dans l'intimité de la conversation, qu'il étoit double, artificieux, plus rusé qu'adroit, hardi jusqu'à l'insolence quand il ne craignoit pas, et bas flatteur près des gens dont il avoit besoin. Dans ces conférences, il combloit de caresses les conseillers jeunes et vieux; il les appeloit « les restaurateurs de la France et les pères de lá patrie: » adulation fade dont personne n'étoit dupe, et qui ne lui attira que du mépris. Les expédiens qu'il proposa pour ramener les esprits à la soumission, expédiens qu'il vouloit faire valoir comme un grand relâchement de l'autorité royale, furent rejetés avec dédain. Les magistrats s'opiniâtrèrent à soutenir l'arrêt d'union; et le peuple commençant à s'émouvoir, la cour fut obligée de souffrir les assemblées de la chambre de Saint-Louis, où se réunirent les conseillers députés par le parlement et par les autres compagnies souveraines.

La reine, en tolérant cette espèce de comité, lui fit dire « que son intention étoit que les affaires s'y expédiassent en peu de temps, pour le bien de l'état; mais surtout qu'il y fût avisé aux moyens d'avoir de l'argent promp-

tement. » De ces deux objets, le second, qui affectoit si vivement la cour, fut précisément celui qu'on négligea Les députés des compagnies aimèrent mieux s'attacher à la discussion des affaires publiques, comme plus propre, par l'importance des questions, à leur faire obtenir de la considération. Les matières étoient présentées à la chambre par un des membres : on les examinoit attentivement; on portoit même une décision, mais qui n'avoit de force que par la sanction des chambres assemblées. Il résulta de là deux inconvéniens qui jetèrent la cour dans de grands embarras : le premier, qui s'est longtemps perpétué, c'est qu'une séance des chambres assemblées ne suffisant pas quelquefois aux affaires d'état, on continuoit la délibération dans les séances suivantes, sans donner aucun temps aux affaires des particuliers. Ainsi, le peuple se trouvoit sans justice, et les suppôts du palais sans occupation. Ceux-ci, ou par désœuvrement, ou par curiosité, se portoient en foule dans les salles, et y passoient les journées entières à recueillir les murmures, les réflexions, les bons mots, dont ils amusoient les cercles de Paris et des provinces. Les projets de réforme, et les moyens même violens d'y parvenir, devenoient le sujet des conversations. On s'en entretenoit dans les boutiques des

marchans, dans les ateliers des artisans, et jusque dans les marchés et les places publiques. Cette manie de s'occuper des affaires d'état s'empara de toutes les têtes, et la France entière se trouva disposée à prendre part aux troubles de la capitale.

* L'autre inconvénient de la chambre de Saint-Louis, c'est la facilité qu'elle donna aux malintentionnés de commettre le parlement avec la cour. Car le seul frein qui puisse arrêter les caractères fougueux dans les grandes assemblées, c'est la crainte de s'attirer, par des propositions hardies, le ressentiment des ministres. Or, en permettant ce comité préparatoire, la régente ôta ce frein de la crainte, parce que les conseillers qui vouloient mettre sur le tapis des questions désagréables au ministère, en chargeoient secrètement les députés à la chambre de Saint-Louis, qui s'en occupoient, et portoient ensuite les propositions aux chambres assemblées, sans que l'inventeur, qui restoit caché, eût rien à appréhender.

On est étonné de la multiplicité des objets que la chambre de Saint-Louis fit passer sous ses yeux en dix séances, qui durèrent dix jours, depuis le 30 juin jusqu'au 9 juillet. Justice, finance, police, commerce, solde des troupes, grâces, domaine du roi, état de

* Talon, t. V, p. 300.

sa maison, en un mot tout ce qui concerne le gouvernement, fut porté à la connoissance de ce comité, et devint, par une suite nécessaire, du ressort du parlement.

*Les difficultés, sur ces objets, présentées à l'assemblée des chambres, auroient été décidées aussitôt que proposées, s'il n'avoit dépendu que de la jeunesse du parlement, qui étoit très-contraire au ministre. Plusieurs causes contribuoient à échauffer les esprits, tant de cette jeunesse tumultueuse, que de personnages plus graves et plus mûrs, qui ne se montroient pas moins animés. D'abord ces jeunes gens, la plupart dégoûtés de l'étude sombre des lois, et fatigués par les sollicitations importunes des plaideurs, trouvoient fort agréable d'avoir un prétexte plausible de quitter ces occupations obscures pour se livrer à la recherche amusante des faits, se donner en spectacle dans les assemblées des chambres, et y faire briller leur éloquence. Il est possible aussi que plusieurs d'entre eux se soient regardés comme les protecteurs nés du peuple, titre que leur donnoient leurs flatteurs, et qu'ils se soient crus très-nécessaires à la patrie; persuasion capable toute seule d'inspirer l'enthousiasme républicain, toujours dangereux dans une monarchie. En-

* Retz, t. I, p. 110 et 387; Nemours, p. 8; La Rochef, p. 56; Monglat, t. II, p. 308.

fin, il devint à la mode de censurer le gouvernement et de décrier les ministres, surtout le cardinal. On se donna des noms de faction : les partisans de la cour s'appeloient *mazarins*; les autres furent nommés *frondeurs*.

Cette dénomination dut son origine à des jeux d'enfans qui, partagés en plusieurs bandes dans les fossés de Paris, se lançoient des pierres avec la fronde. Comme il résultoit quelquefois des accidens de ces amusemens, la police les défendit, et envoya des archers pour séparer les frondeurs. A leur vue, les enfans se dispersoient, mais après le départ de cette patrouille, ils revenoient sur le champ de bataille. Quelquefois, lorsqu'ils se sentoient plus forts, ils faisoient face à la garde, et la poursuivoient à coups de fronde. Le flux et reflux de ces troupes d'enfans, qui tantôt cédoient à l'autorité, et tantôt y résistoient, parut à un plaisant du parlement dépeindre assez naturellement les alternatives de sa compagnie. Il compara les adversaires de la cour à ces frondeurs. Le mot prit, et dès ce moment, habits, repas, équipages, ajustemens, bijoux, tout fut *à la fronde*. Sitôt qu'elle devint une affaire de mode, les femmes s'en mêlèrent de droit; et, pour être bien reçu dans les cercles, il fallut tenir à la fronde, au moins par quelques marques extérieures. Cette nécessité fit

déclarer contre la cour les jeunes conseillers que d'autres raisons n'avoient pas encore déterminés.

* Quant aux magistrats plus âgés et plus sérieux, qu'on nomma par dérision les *barbons*, on sait à peu près les motifs des principaux, qui, dans l'assemblée des chambres, tonnoient ordinairement contre les abus vrais ou faux du gouvernement. On a déjà fait observer que le président René Potier de Blanc-Ménil, et toute la maison de Gêvrès, en vouloient au cardinal, à cause de la disgrâce de l'évêque de Beauvais, que le cardinal avoit supplanté. René Longueil de Maisons étoit piqué de ce qu'il ne pouvoit obtenir une place de président pour son frère, et pour lui-même la charge de chancelier de la reine. Le président Viole épousoit la querelle de son ami Chavigni, ex-ministre, qui accusoit Mazarin, non-seulement de ne l'avoir pas soutenu, mais encore d'avoir contribué à sa chute. Le président Charton, qu'on appeloit aussi le président *Je dis ça*, parce que telle étoit sa manière de conclure en opinant, étoit un esprit turbulent et séditieux, qui détestoit les ministres, par la seule raison qu'ils jouissoient de l'autorité. Enfin Broussel, simple conseiller, devenu depuis si fameux, tenoit du caractère de ces mécontens de profession,

* Retz, t. I, p. 145.

dont la bile est exaltée par la pauvreté et l'obscurité où on les laisse, pendant que d'autres, qu'ils prétendent bien inférieurs à eux en mérite, sont élevés aux honneurs. La cour auroit pu le gagner, en donnant à son fils une compagnie aux gardes, qu'il désiroit; elle le négligea. Soit que cette indifférence ait aigri le vieux conseiller, ou qu'il ait été excité par le zèle du bien public, il est certain qu'il ne s'ouvrit jamais un avis mortifiant pour la cour, que Broussel n'en fût l'auteur ou l'appui; et quelque biais que l'on proposât, il étoit impossible de lui faire agréer aucun tempérament, surtout en matière d'impôts. Aussi le peuple, témoin de cette fermeté, le bénissoit tout haut, et l'appeloit son père. Ses opinions, toujours extrêmes, et suivies par le plus grand nombre, auroient entraîné rapidement le parlement dans des résolutions violentes, sans les barrières que la sage circonspection de Matthieu Molé, premier président, opposa à la manie du moment.

* Ce magistrat, fait pour les circonstances où il se trouva, fut alors jugé défavorablement par les deux partis. Les ministres, voyant la vigueur qu'il mettoit dans les démarches que sa compagnie lui prescrivoit contre eux, le taxoient de partialité pour les frondeurs.

* Motteville, *passim*.

Ceux-ci, fâchés d'être toujours contenus par le premier président dans les bornes qu'ils vouloient franchir, l'accusoient d'être secrètement vendu à la cour; mais, incapable de craindre ni de flatter, Molé n'avoit que la paix en vue; et s'il ne réussit pas à la procurer, on lui doit d'avoir empêché que les troubles n'ébranlassent les fondemens de la monarchie. Il avoit une sagacité singulière pour démêler dans les entretiens particuliers les intérêts secrets, et pour prévoir les entreprises qu'ils pouvoient occasionner; et il étoit doué surtout de l'esprit d'à-propos, qui fait qu'on dit toujours à chacun ce qu'exigent le caractère, le lieu et les circonstances. Dans ses discours, au travers de quelque rudesse d'expression, on remarque des pensées fortes, un style mâle et nerveux, beaucoup de netteté et de justesse, sans aucune de ces métaphores et de ces digressions scientifiques, familières à l'éloquence de ce temps.

Matthieu Molé passe pour avoir été un des hommes les plus intrépides de son siècle. Tel qui affronte hardiment la mort dans les batailles trembleroit peut-être en entendant les cris et les hurlemens d'une populace mutinée, et en voyant mille instrumens meurtriers levés sur sa tête. Aussi tranquille dans ces occasions, que s'il eût été sur son tribunal, Molé, d'un regard, glaçoit d'effroi les sédi-

tieux, et, par une seule menace prononcée d'un ton ferme, il les mettoit en fuite. Le courage chez lui n'étoit pas borné à quelques occasions, il le portoit dans toutes ses actions. Sa conduite fut toujours également ferme et soutenue, quoique exposée aux malignes interprétations de ses ennemis, aux railleries des plaisans, à la critique d'un public prévenu, et souvent au blâme de ses parens, de ses confrères et de ses amis. Sa constance fut perpétuellement soumise à ces épreuves, à la cour, à la ville, dans le parlement, et jamais elle ne se démentit.

Il connoissoit les boute-feux qui excitoient la fermentation dans sa compagnie, et il n'ignoroit pas leurs motifs secrets*. Les principaux étoient Châteauneuf, Laigues, Fontrailles, Montrésor, Saint-Ibal, reste de la cabale des importans; Chavigni, qui s'étoit joint à eux; et, le plus dangereux de tous, Jean-François-Paul de Gondi, coadjudeur de l'archevêque de Paris son oncle, décoré lui-même du titre d'archevêque de Corinthe, et connu depuis sous le nom du cardinal de Retz. Le but de ces intrigans étoit de susciter à la régente des embarras de toute espèce, afin de la forcer de changer ses ministres, dont ils se flattoient d'occuper la place; mais ils

* Retz, t. I, t. II; Histoire du temps, p. 195.

se gardoient bien de laisser pénétrer leurs intentions aux magistrats, qu'ils séduisoient; au contraire, ils n'étaloient devant eux que des principes de désintéressement, de modération, de bienfaisance pour le peuple, et paroissoient n'avoir en vue que la réforme du gouvernement et la gloire de la nation, qui seroit l'ouvrage du parlement, s'il vouloit l'entreprendre. Pour soutenir la bonne opinion qu'ils tâchoient de donner d'eux, ils avoient soin que les projets contre la cour, portés de la chambre de Saint-Louis aux chambres assemblées, ne parussent enfantés que par le pur zèle du bien public. Telle étoit la suppression des intendans de province, qui fut prononcée d'une voix unanime; l'érection d'une chambre de justice, destinée à pressurer les traitans, chose toujours agréable au peuple; enfin, beaucoup de règlemens de finance, bons en eux-mêmes, mais mauvais pour le moment présent, parce qu'ils jetoient l'alarme parmi les prêtres, qu'ils ôtoient la confiance, et qu'ils faisoient fermer les bourses. Il s'ensuivit que, dans quelques provinces, le peuple, voyant le discrédit dans lequel les opérations du parlement faisoient tomber les collecteurs des impôts, refusa de payer. Des paysans attroupés pillèrent les recettes; et le moins qui en arriva, c'est que chacun s'abstint de verser sa part de contribution, et tout resta

en souffrance, en attendant la fin des débats de la magistrature avec le ministère.

Le duc d'Orléans, prié par la reine, vint aux assemblées des Chambres, et il s'y rendit assidu, pour tâcher de mettre des bornes à l'étendue et à la multiplicité des prétentions. Il représenta que les intendans étoient nécessaires pour la marche, la distribution, la subsistance des troupes dans les provinces; qu'ils seroient difficilement suppléés à cet égard; qu'au lieu de les révoquer, il n'y avoit qu'à restreindre leurs fonctions et leurs pouvoirs, et que la cour se prêteroit volontiers à des arrangemens. Quant à la chambre de justice, on éleva une difficulté, savoir, si les membres seroient tirés de toutes les compagnies souveraines, ou bien uniquement du parlement. Il y eut à ce sujet des débats qui empêchèrent la formation de la chambre, et c'est ce que le ministère demandoit. Sur d'autres matières, comme la confection d'un nouveau tarif des entrées de Paris, le paiement des rentes de l'hôtel-de-ville, et d'autres objets de finance, on suscitoit des incidens pour faire perdre de vue l'objet principal, et refroidir le zèle des frondeurs; mais ces stratagèmes n'aboutissoient qu'à retarder la décision et non à changer les opinions.

* Cependant, comme le premier président

* Hist. du temps, p. 225.

espéroit beaucoup du bénéfice du temps, il secondoit l'expédient des délais, en profitant des moindres ouvertures pour rompre les assemblées, ou pour les rendre inutiles. A cet effet furent employées les longues délibérations, les harangues étudiées, les digressions, les conférences chez le duc d'Orléans, et d'autres moyens par lesquels on amuse les corps plus aisément que les particuliers; mais, à la fin, la diligence vint d'où venoient auparavant les retards. Les coffres du roi se vidoient sans se remplir; tout languissoit. Les armées n'étoient pas payées, et il y avoit à craindre « la sédition du ventre, la pire de toutes, » disoit Gaston, qui ajoutoit que les ennemis triomphoient de ces désordres, et devenoient moins traitables sur l'article de la paix, qu'ils comptoient faire ou différer, selon leur volonté, à l'aide de nos mésintelligences. La regente prit donc le parti de finir toutes les tracasseries, en accordant de bonne grâce au parlement une partie de ce qu'il paroissoit disposé à se faire donner de force. Le roi tint pour cela un lit de justice, le 31 juillet.

La déclaration qui y fut lue portoit remise du quart des tailles pour l'année suivante, révocation de l'édit du toisé, et de plusieurs droits pécuniaires établis successivement sur les denrées et marchandises; suppression de douze charges des maîtres des

requêtes, dont la création avoit occasionné les premiers murmures de la magistrature : il fut fait de plus, sur le maniement des finances, de règlemens qui sembloient devoir mettre un frein à la cupidité des traitans. Le chancelier ajouta que le roi établiroit incessamment une chambre de justice pour rechercher les anciennes déprédations ; et il finit par une défense de continuer les assemblées de la chambre de Saint-Louis, et une injonction de rendre la justice aux sujets du roi.

* Il falloit bien peu connoître les hommes, pour imaginer qu'avec ces concessions, la plupart équivoques, on satisferoit la jeunesse frondeuse du parlement, et qu'après avoir pris part aux affaires d'état, elle reviendroit sans peine aux affaires ennuyeuses du barreau. Dès le lendemain du lit de justice, les assemblées des chambres recommencèrent. En vain le premier président représenta que tout étoit fini par la déclaration de la veille, et qu'il ne falloit plus songer qu'à rendre justice aux parties qui la demandoient à grands cris. Inutilement aussi le duc d'Orléans vint prendre séance, et déclarer que l'intention du roi étoit qu'on cessât les assemblées. On répondit que la déclaration ne remédioit pas aux maux dont on s'étoit plaint ; qu'il y avoit

* Retz, t. I, p. 116.

bien d'autres griefs à redresser; qu'à la vérité le chancelier avoit défendu les assemblées de la chambre de Saint-Louis, mais non celles de toutes les chambres, et qu'il étoit du devoir des magistrats de rendre plutôt justice à la nation entière, qui l'attendoit d'eux, qu'à quelques particuliers. On soumit donc la déclaration à l'examen; et il fut décidé qu'on feroit des remontrances. Pendant que des commissaires nommés y travailloient, on remit sur le bureau, dans l'assemblée des chambres, d'autres articles oubliés ou différés.

* La régente se doutoit bien que ce feu, qui couvoit toujours, étoit entretenu par des personnes intéressées à ne pas le laisser éteindre. Sur quelques soupçons, elle fit arrêter, le 2 août, l'intendant du duc de Vendôme, et fit saisir ses papiers qui pouvoient éclairer la conduite du duc et celle de son fils, le duc de Beaufort. Elle répandit aussi des espions autour des gens suspects, pour éclairer leurs démarches, entre autres celles du coadjuteur. Ce prélat, qui, dans ses mémoires, s'est pour ainsi dire confessé au public, dit que depuis le 28 mars jusqu'au 25 août il dépensa, pour se faire des partisans, trente-six mille écus, qui, selon le cours actuel de

* Retz, t. I, p. 117; t. II, p. 17; t. III, p. 93, et *passim*; Nemours, p. 25; Joly, t. I, p. 7

nos espèces, passent deux cent mille livres. Il ajoute que, dans l'intention de s'attirer l'estime et la confiance du public, il voyoit souvent les curés de Paris; qu'il les appeloit à sa table, et les consultoit sur le gouvernement de son diocèse. Il se montroit très-zélé pour la décence du culte, pour la pompe des cérémonies, les messes d'éclat, les saluts, les processions : il assistoit à tout, officioit souvent lui-même, et prêchoit dans la cathédrale, les couvens et les paroisses; ce qui lui donnoit un merveilleux crédit parmi le peuple. Gondi raconte, avec un air de complaisance, que ces occupations graves ne l'empêchoient pas de fréquenter les cercles, où il faisoit sa cour aux dames avec succès. Il peint au naturel sa conduite dans les conventicules où il se trouvoit avec les jeunes conseillers ; conduite artificieuse et séduisante. Le coadjuteur les attaquoit par les sentimens d'honneur et de patriotisme. Ils se devoient, disoit-il, au salut des peuples, dont ils étoient l'unique ressource. Le prélat plaignoit ce peuple gémissant sous le poids des impôts, les armées mal payées et souffrantes, le clergé opprimé, la noblesse vexée, le commerce languissant, la gloire de la nation exposée par l'aveugle prévention de la régente en faveur de son ministre.

Gondi reconnoît qu'il avoit de grandes

obligations à la reine. Elle l'avoit nommé coadjuteur; mais elle lui refusa le bâton de gouverneur de Paris, qu'il vouloit joindre à la crosse. Souvent elle lui avoit fait sentir qu'elle désapprouvoit ses prétentions, sa vanité, et que sa régularité extérieure ne lui en imposoit pas comme au peuple. Enfin, elle donnoit ouvertement la préférence, dans sa faveur, au cardinal Mazarin. Ces griefs altérèrent considérablement la reconnoissance du jeune prélat, s'ils ne la détruisirent pas entièrement. Cependant il insinue qu'il auroit pu rester sujet soumis, sans les conseils de Laigues, Saint-Ibal, Montrésor, ses parens, qui l'irritèrent et soufflèrent le feu; mais il convient qu'ils trouvèrent les matières préparées : de sorte que, de son aveu, et pour appeler les choses par leur nom, Jean-François-Paul de Gondi, archevêque de Corinthe et coadjuteur de Paris, étoit un ingrat, un factieux, un brouillon, un homme déréglé, un ambitieux, un hypocrite, à qui il n'a manqué que de pouvoir jeter dans les affaires une étincelle de fanatisme, pour embraser tout le royaume.

* Tel qu'on vient de le dépeindre d'après lui-même, le coadjuteur souffroit impatiemment les délais qui suspendoient les opé-

* Joly, p. 93; Talon, t. V, p. 253; Retz, t. I, p. 129; Motteville, t. II, p. 259.

rations du parlement, et qui empêchoient de porter les choses à l'extrême. Il crut se voir bien éloigné de son but, lorsqu'il apprit la nouvelle d'une victoire remportée à Lens sur les Espagnols, par le prince de Condé. Il étoit naturel de penser que cet avantage enfleroit le courage du cardinal, et lui inspireroit quelque projet hardi contre les frondeurs. Le coadjuteur en fut persuadé, et il courut sur-le-champ au Louvre, pour juger, par la contenance de la régente et de son ministre, de ce que les frondeurs avoient à appréhender. Il vit un air de satisfaction, mais rien dans les propos ni dans les manières qui dût faire craindre la moindre violence. Gondi s'en retourna, bien persuadé que Mazarin laisseroit échapper cette occasion d'imprimer, par un coup d'éclat, de la terreur à ses ennemis. La sécurité passa de l'archevêque à ceux en qui les remords de la conscience pouvoient exciter quelques frayeurs; et jamais on ne remarqua plus de joie dans le peuple, que le 26 août, lorsque le jeune roi, accompagné de sa mère et d'un brillant cortége, alla à la cathédrale, où les cours souveraines avoient été mandées pour rendre grâce à Dieu de la victoire remportée à Lens.

La cérémonie se termina par une catastrophe à laquelle on ne s'attendoit pas. A peine le roi étoit sorti de l'église, qu'il s'y répandit

un bruit que les gardes qui restoient avoient ordre d'arrêter plusieurs conseillers. Ceux-ci, troublés, se précipitent de leurs places, sortent en foule de l'église, se dispersent dans les rues voisines, et se cachent partout où ils peuvent. Déjà les menaces du peuple se faisoient entendre; on crioit aux armes de tous côtés; et Paris, si calme avant le *Te Deum*, offroit, une heure après, le spectacle d'une ville prête à être bouleversée. Ce changement avoit une cause, mais qui n'auroit pas dû produire des effets si effrayans.

La régente, choquée des obstacles que le parlement mettoit perpétuellement à sa volonté, s'étoit déterminée à faire, sur les membres les plus opiniâtres, un exemple capable de contenir les autres. Elle crut donner à la puissance royale plus d'éclat, et l'exercer avec moins de risque, en profitant d'un jour de réjouissance publique; parce qu'alors les gardes françoises et suisses, et le reste de la maison militaire du roi, étant sur pied, pouvoient réprimer le peuple en cas de soulèvement. D'après ces considérations, elle donna ordre d'arrêter Charton et Blanc-Ménil, présidens, et Broussel, conseiller. Le premier fit prendre adroitement le change aux gardes, et se sauva. Le second fut saisi sans peine, et conduit à Vincennes. Le troisième demeuroit dans la Cité, près du port Saint-

Landry, quartier habité par des mariniers et d'autres gens *mécaniques*, dont il étoit l'idole. La vue d'un carrosse à sa porte, d'un capitaine des gardes qui entra chez lui, excita leur attention. Pendant qu'ils regardoient, la fenêtre s'ouvre, la fille de Broussel et une vieille servante, son unique domestique, s'y montrent, crient, pleurent, demandent du secours; en même temps paroît à la porte le vieillard lui-même, malade pour lors, pâle et défait. Les gardes lui aidoient à marcher; ils le soulèvent, le placent dans le carrosse, et partent. Une foule de peuple suit la voiture. Ses clâmeurs avertissent ceux des rues voisines. On sort des maisons, on court : la foule s'épaissit, on embarrasse le passage avec des meubles; les chevaux franchissent cet obstacle; mais le carrosse se rompt : un second, qui lui est substitué, se brise encore; enfin Comminges, capitaine des gardes, se jette avec son prisonnier dans une troisième, et le mène au château de Madrid.

Pendant ce temps le peuple débouche de toutes les rues sur les gardes françoises et suisses, qui, n'ayant pas d'ordre, se replient vers le Palais-Royal. Le maréchal de La Meilleraie fait sortir les gardes à cheval, travaille à dégager les fantassins, et y réussit, non sans peine. Dans ce moment, il est joint par le coadjuteur, qui traînoit après

lui une foule de femmes et d'enfans, et toutes les harengères du Marché-Neuf, criant: « Broussel et liberté! » Cette troupe s'étoit attachée sur ses pas malgré lui, lorsqu'au premier bruit de l'émeute il alloit se ranger auprès de la reine. Le grand-maître et le prélat réunis s'acheminent au Palais-Royal, et entrent ensemble chez la régente, qu'ils trouvent environnée de toute la cour. Les femmes trembloient, les hommes, voyant Anne d'Autriche peu intimidée, faisoient assez bonne contenance et y joignoient la plaisanterie. « Il faut que votre majesté soit bien malade, lui disoit Bautru à demi-voix, puisque le coadjuteur vous apporte l'extrême-onction. » D'autres tournoient en ridicule les transes de Broussel, les pleurs de sa fille, les plaintes de sa servante, qu'ils métamorphosoient en nourrice de ce vieillard de quatre-vingts ans, et qu'ils représentoient comme demandant à grands cris qu'on lui rendît son nourrisson. Ces bouffonneries étoient accompagnées de mots à l'oreille et d'éclats de rire, de gestes moqueurs. La Meilleraie se mit en devoir de persuader que la révolte étoit sérieuse. « Il y a de la révolte, répondit sérieusement la reine, en regardant Gondi, il y a de la révolte à croire qu'on puisse se révolter. »

Cependant le bruit continuoit, le peuple menaçoit de forcer les gardes. Il entra suc-

cessivement plusieurs personnes, qui dirent que, la sédition alloit en augmentant. On commença pour lors à quitter le ton plaisant, et à délibérer sur ce qu'il conviendroit de faire. Chacun se donnoit la liberté de parler. « Pour moi, dit Guitaut, mon avis est de rendre le vieux coquin de Broussel mort ou vif. — Je pris la parole, dit le coadjuteur, et répondis : Le premier parti ne seroit ni de la piété ni de la justice de la reine ; le second pourroit faire cesser le trouble. » La régente rougit, et s'écria : « Je vous entends, monsieur le coadjuteur, vous voudriez que je donnasse la liberté à Broussel ; je l'étranglerois plutôt de mes deux mains, et ceux qui..., ajouta-t-elle, en me les portant presque au visage. » Mazarin s'approcha, lui parla à l'oreille, et la fit revenir à elle-même. Pour lui, sans trop donner dans les plaisanteries, sans pencher non plus vers l'assurance, il avoit une physionomie équivoque, que l'arrivée du lieutenant-criminel et du chancelier décida bientôt.

Ces deux magistrats venoient de parcourir la ville : quoiqu'ils n'adressassent au peuple que des paroles de paix, ils avoient été reçus à coups de pierres. La frayeur qu'ils rapportèrent étoit si naïve, qu'elle pénétra tous les cœurs, et celui du cardinal surtout. Il balbutie d'un air déconcerté quelques phrases sans suite, et conclut qu'il faut promettre la liberté

de Broussel, à condition que chacun rentrera dans sa maison. Tout le monde trouve l'expédient admirable. On se regarde, comme pour se demander qui portera la parole : Mazarin nomme le coadjuteur. Il se défend ; on le presse ; il demande du moins un billet de la reine, qui s'engage de rendre la liberté aux prisonniers : elle dit que sa parole suffit. Les courtisans environnent Gondi ; ils le conjurent de rendre ce service à la France. Gaston le sollicite avec amitié ; les gardes du roi l'entraînent, le portent pour ainsi dire sur leurs bras. En un clin d'œil il se trouve à la porte du palais ; les chevau-légers l'escortent, et le pétulant La Meilleraie se met à son côté.

« Cet homme, tout pétri de bile et de contretemps, dit le coadjuteur, au lieu de prendre une contenance pacifique, met l'épée à la main, et crie : *Vive le roi ! liberté à Broussel !* Comme son action étoit beaucoup mieux vue que ses paroles n'étoient entendues, la populace, loin de se calmer, s'échauffe : on attaque le maréchal à coups de pierres et de bâtons : il est obligé de se mettre en défense. Après avoir quelque temps patienté, il tire ses pistolets et blesse mortellement, vers la Croix du Trahoir, un crocheteur chargé, qui passoit, et qui tombe à ses pieds. Le coadjuteur, qui répandoit à grands flots ses bénédictions, arrive et confesse ce malheureux

sur la place où il étoit étendu. Cet acte de charité suspend pour un moment la fougue de la populace ; mais pendant qu'elle paroît hésiter entre l'attaque et la retraite, trente ou quarante hommes armés de mousquetons, de hallebardes, débouchent de la rue des Prouvaires dans la rue Saint-Honoré, et font une brusque décharge sur la troupe de La Meilleraie ; plusieurs sont blessés autour de lui. L'archevêque est jeté à terre d'un coup de pierre : comme il se relevoit, un forcené lui porte le bout du mousqueton sur la tête, prêt à tirer : « Ah ! malheureux ! s'écrie Gondi, si ton père te voyoit ! » Ces paroles, prononcées au hasard, sauvent le prélat ; on reconnoît son habit, et tout le peuple crie : *Vive le coadjuteur !* Il profite de ce retour de tendresse, tourne vers les halles, et entraîne avec lui une grande multitude : ainsi La Meilleraie se trouve dégagé sans efforts, et regagne librement le palais.

L'archevêque trouve dans ce quartier beaucoup de gens sous les armes ; il les engage à les quitter, et dit que ce n'est qu'à cette condition qu'il ira avec eux demander à la reine la liberté des prisonniers. Ils y consentent ; et Gondi revient au palais à la tête de trente ou quarante mille hommes, non, comme auparavant, furieux et menaçans, mais tranquilles et désarmés. « Venez, lui dit La Meilleraie

en l'embrassant, parlons à la reine en vrais François, en bons citoyens, et prenons des dates pour faire pendre sur notre témoignage, à la majorité du roi, ces pestes d'état, ces flatteurs infâmes qui font croire à la reine que cette affaire n'est rien. » Le maréchal parle à la régente avec effusion de zèle pour l'état, et de reconnoissance pour l'archevêque: elle l'écoute froidement. La Meilleraie s'échauffe, et lui dit que, dans l'extrémité où sont les choses, il n'y aura pas le lendemain dans Paris pierre sur pierre, si elle ne met Broussel en liberté. Le prélat veut appuyer le maréchal; Anne d'Autriche l'interrompt, et lui dit d'un ton ironique : « Allez vous reposer, monsieur, vous avez bien travaillé. » Il se retire très-confus, et ne trouve plus dans les appartemens cette foule caressante, qui, deux heures auparavant, l'exaltoit comme la ressource de l'état et le sauveur du royaume. Il eut la prudence de cacher son ressentiment, et composa son visage, pour rendre compte au peuple, qui attendoit réponse. Comme on avoit peine à l'entendre parler, quelques hommes robustes l'enlevèrent, et le placèrent sur l'impériale de son carrosse. Du haut de cette tribune singulière, le prélat les assura que leur docilité avoit fait impression sur la reine; que la soumission étoit le seul moyen de l'adoucir, et d'obtenir ce qu'ils deman-

doient. Après ce peu de paroles, il les exhorta à se retirer; « et je n'eus pas, dit-il, beaucoup de peine à les y engager, parce que l'heure de souper approchoit; et j'ai observé à Paris, dans les émotions populaires, que les plus échauffés ne veulent pas ce qu'ils appellent se désheurer. » Ainsi se dissipa cette tumultueuse assemblée; et Retz se retira à l'archevêché, où il demeuroit, d'autant plus outré de dépit, qu'il s'étoit plus retenu.

* Pour expliquer la conduite de la reine à l'égard du coadjuteur, il faut supposer cette princesse parfaitement instruite des menées secrètes du prélat, et convaincue que, s'il n'étoit pas directement auteur de cette dernière émotion, il étoit coupable d'avoir, de longue main, échauffé les esprits, et de les avoir disposés à l'éclat qui venoit de se faire. D'ailleurs, Anne d'Autriche croyoit très-fermement que cette émeute n'étoit qu'un feu de paille, qui s'éteindroit de lui-même; et elle se trouvoit moins disposée à témoigner de la reconnoissance au prélat, pour les peines qu'il s'étoit données, qu'à abaisser, par un dédain marqué, les fumées d'orgueil que ce service pouvoit élever dans son esprit, et les prétentions qu'il pouvoit faire naître. C'est ainsi qu'on traita cette matière au souper de la reine : les démarches du coadjuteur, ses

* Retz, t. I, p. 151.

mouvemens, ses conseils, ses frayeurs y furent bafoués, et toute sa personne tournée en ridicule. On se permit même des mots, qui faisoient entendre qu'on avoit à son égard des desseins qui s'exécuteroient quand on se seroit mis en sûreté contre le parlement et le peuple. Ces desseins ne furent que conjectures; mais moins Gondi les sut au juste, plus il se crut autorisé à les amplifier. Forcé de s'avouer à lui-même, « que les vertus d'un chef de parti sont des vices dans un archevêque, » il adopta cependant ces vices et les purifia à ses yeux, par l'idée qu'ils étoient nécessaires à sa conservation et à celle de son troupeau. Ces réflexions firent prendre au coadjuteur la résolution de se faire craindre à la cour, puisqu'il ne pouvoit s'y faire aimer, et il ne trouva pas de meilleur expédient pour réussir, que de renouveler les barricades de la ligue.

* La même distinction que nous avons faite à l'égard des membres du parlement doit avoir lieu à l'égard des habitans de Paris. Il y avoit parmi eux des hommes à prévention, de ces personnes qui se pénètrent des sentimens d'autrui, et qui aiment, comme par instinct, le changement et le bruit. On ne comptoit dans cette classe que quelques bons bourgeois, mais beaucoup d'artisans, une grande partie

* Retz, t. I, p. 136; Joly, t. I, p. 17; Motteville, t. II, p. 254; Talon, t. V, p. 253.

de la populace, et presque toutes les femmes. C'etoient là les gens du coadjuteur. Les autres voyoient les défauts du gouvernement. Ils auroient bien désiré une réforme; en cela ils pensoient comme les plus raisonnables du parlement, et même de la cour; mais quoiqu'ils ne goûtassent pas les sentimens du ministère, ils s'attachoient cependant à l'autorité, dans la crainte que l'anarchie ne causât de plus grands maux. Ce furent ces hommes modérés qui sauvèrent la ville de la fureur des boute-feux que Gondi ameutoit. Il fit courir, pendant la nuit, des émissaires, porteurs de nouvelles appropriées à l'esprit des personnes qu'il vouloit séduire. Aux unes ils disoient que la cour devoit emprisonner tout le parlement, décimer les conseillers et les bourgeois, pour les faire pendre avec Broussel et les autres prisonniers. Ils assuroient aux autres que la régente étoit déterminée à tirer le roi de Paris, et à faire ensuite mettre le feu aux quatre coins de la ville, qui seroit pillée et saccagée sans miséricorde; et le refrain de ces discours étoit toujours qu'à la première alarme il falloit se mettre sur la défensive et faire des barricades.

Comme si elle eût voulu seconder les mauvais desseins du coadjuteur, la régente, au lieu de laisser apaiser la fureur du peuple, l'irrita par de nouvelles entreprises. On n'a

jamais su précisément ce qu'elle avoit résolu : les uns disent qu'elle vouloit casser tout ce qu'avoit fait le parlement depuis l'établissement de la chambre de Saint-Louis ; les autres, qu'elle prétendoit casser le parlement lui-même, ou l'interdire et l'exiler. Mais quels que fussent ses desseins, il est certain qu'ils étoient violens ; et, de toutes les mesures à prendre pour en assurer l'exécution, Anne choisit les pires : car, sachant que les mutins ne désarmoient pas, elle fit dire aux bons bourgeois, dont elle connoissoit la fidélité, de s'armer aussi. La vue de cette milice autorisée engagea ceux que le coadjuteur faisoit agir à établir des corps-de-garde, et à se fortifier pendant la nuit. Ils remarquèrent qu'il y avoit de fréquens messages entre les ministres et le chancelier Seguier : nouveaux sujets d'alarmes pour les factieux, et motifs pressans de se tenir sur leurs gardes. Partout où la cour paroissoit vouloir se mettre en force, les frondeurs opposèrent une troupe prête à lui disputer le terrain. Mais on se contenta de s'observer, et tout resta tranquille jusqu'au moment où le chancelier se mit en marche, le 27 août, pour aller au palais.

Il n'étoit que six heures du matin, et le parlement étoit déjà assemblé. Presque en sortant de chez lui, le chancelier trouva une barricade qui le força de quitter son carrosse,

et de se mettre dans sa chaise, qu'il avoit fait suivre. Quelques pas plus loin, une autre barricade arrêta sa chaise : comme il étoit résolu de continuer son chemin à pied, trois ou quatre gens apostés l'approchent, le reconnoissent et le chargent d'injures. Un plaideur, qui lui en vouloit pour la perte récente d'un procès, se joint à eux. En un moment ce magistrat se voit environné de furieux, criant, hurlant, prêts à le frapper. Il fend la foule comme il peut, accompagné de l'évêque de Meaux son frère, et de la jeune duchesse de Sulli sa fille, qui, sentant le danger de sa mission, n'avoient pas voulu l'abandonner. Arrivés sur le quai des Augustins, et trouvant ouvert l'hôtel d'O, occupé par le duc de Luynes, ils s'y jettent et ferment la porte sur eux. Avant que les mutins l'aient enfoncée, une vieille femme les cache tous trois dans un petit cabinet, au bout d'une grande salle. De cet asile, défendu par une simple cloison, Seguier entend cette populace irritée qui menace de le mettre en pièces. Les plus modérés se promettent de le garder en otage, pour l'échanger avec leur chef Broussel. Ils frappent contre les ais de ce cabinet, ils écoutent s'ils n'entendent personne ; enfin ils jugent que c'est un galetas abandonné, et portent leur rage

dans les autres appartemens, dont ils pillent la plus grande partie.

Le bruit du péril où se trouve le chancelier est porté jusqu'au Palais-Royal. Le duc de La Meilleraie en part à la tête d'une compagnie des gardes, et vient à son secours. Il le tire de l'hôtel d'O. Le lieutenant civil lui amène un carrosse pour hâter sa retraite : il y monte avec sa famille. Les séditieux irrités de se voir enlever leur proie les poursuivent avec des huées. La Meilleraie, toujours aussi imprudent que zélé, fait volte-face avec ses gardes, tire, et tue une vieille femme qui passoit. Aussitôt une grêle de pierres et de mousquetades fond sur les gardes et le carrosse; plusieurs sont tués; la duchesse de Sulli est blessée légèrement, et ce n'est qu'à grande peine que cette troupe effrayée parvient au Palais-Royal, où elle se réfugie.

Il étoit temps; car, pendant que l'escorte de La Meilleraie étoit retardée par les frondeurs qu'il avoit en tête, il leur venoit des renforts qui auroient rendu sa fuite impossible. Les premiers arrivèrent de la porte de Nêle. La cour y avoit placé des Suisses pour tenir cette sortie libre en cas de besoin. Un officier, déguisé en maçon, émissaire de Gondi, leur chercha querelle avec des soldats déguisés comme lui, les chargea, en tua trente

ou quarante, leur prit un drapeau et les dispersa. Le bruit des mousquetades tira de leur travail les jardiniers du faubourg Saint-Germain. Ils se ramassèrent par pelotons, et remontèrent en foule le long de la rivière, vers le Pont-Neuf, pendant que les vainqueurs de la porte de Nêle prenoient le même chemin. A la même heure, du haut du faubourg Saint-Jacques se précipitoit une troupe formée par la femme de Martineau, conseiller des requêtes et colonel de ce quartier, fort attachée au coadjuteur. Ce fut elle qui fit donner le premier coup de tambour. A ce bruit, l'alarme se répandit avec la rapidité d'un incendie dans le pays Latin, les faubourgs Saint-Marceau, Saint-Victor et la place Maubert. Ces quartiers vomirent en un instant des flots d'ouvriers d'imprimerie, de suppôts de colléges, des tanneurs, des bouchers, des bateliers, qui passèrent le Petit-Pont et le pont Saint-Michel et se répandirent dans la cité et autour du Palais, où tout étoit déjà en armes, par les soins de Gondi. Ils se firent un drapeau d'un mouchoir blanc au bout d'une perche, et se mirent à courir les rues en criant : « Liberté, Broussel, vive le roi, vive le parlement! » Quelques-uns ajoutoient : « Vive le coadjuteur! » Ils voulurent pénétrer par les ponts au Change et Notre-Dame, dans les rues Saint-Denys et Saint-

Martin : mais les marchands, joints à la bonne bourgeoisie, arrêtèrent cette populace effrénée. Ils tendirent les chaînes, qu'ils soutenoient avec des barriques pleines de terre, derrière lesquelles ils se tenoient en sentinelles, armés de piques, de mousquetons, et de toutes les armes qui leur tomboient sous la main. Ainsi se formoient les barricades. A dix heures du matin on en comptoit, dit Talon, douze cent soixante dans la ville, dont quelques-unes furent plantées presqu'à la porte du Palais-Royal.

* Le parlement, pendant ce tumulte, qui ne déplaisoit pas à tous ses membres, prononçoit assez tranquillement des arrêts contre Comminges et les autres officiers qui avoient arrêté Blanc-Ménil et Broussel. Cependant, comme on ignoroit où cela pourroit aboutir, on se mit à délibérer sur ce qu'il conviendroit de faire dans ces circonstances. Toutes les voix se réunirent à aller supplier la reine de rendre sur-le-champ la liberté aux prisonniers. C'étoit peut-être légitimer, en quelque manière, les violences du peuple, que de demander juridiquement ce qu'il exigeoit par la force : mais il y a des momens où on n'a que le choix des fautes. Le corps entier du

* Motteville, t. II, p. 260; Retz, t. I, p. 141; Histoire du temps, pag. 309; Journ. du parlem., p. 66.

parlement se mit en marche au nombre de cent soixante personnes. « Il fut reçu et accompagné dans toutes les rues avec des acclamations et des applaudissemens incroyables, dit le coadjuteur ; toutes les barrières tombèrent devant lui. »

Il n'en fut pas de même à la cour. La régente les reçut d'un air sévère. Elle leur imputa la sédition, leur dit qu'ils en étoient originairement les auteurs, par l'esprit d'indépendance que leurs désobéissances multipliées depuis quelque temps avoient répandu. « La postérité, ajouta-t-elle, regardera avec horreur la cause de tant de désordres, et le roi mon fils vous en punira un jour. » Elle marqua son étonnement de ce que, n'ayant témoigné aucun ressentiment lorsque la reine sa belle-mère avoit fait mettre le prince de Condé à la Bastille, ils faisoient tant de bruit pour un de leurs membres. Après ce reproche, Anne d'Autriche les quitta brusquement. Étourdis de cette réception, les conseillers se regardoient en silence, et quelques-uns gagnoient déjà la porte : le premier président les arrêta, et proposa de faire un nouvel effort. Il demanda une seconde audience, et employa pour l'obtenir la prière des princes et des grands, qui avoient les entrées libres. A force de persévérance, il pénétra jusqu'à la reine : mais toujours obstinée à ne pas relâcher

les prisonniers, elle ne répondoit pas, et fuyoit du cabinet dans sa chambre, de sa chambre dans la galerie. Molé la poursuivoit; le cardinal Mazarin vint à son secours. On s'aboucha enfin, et elle consentit de rendre les prisonniers, à condition que le parlement ne se mêleroit plus des affaires d'état. Le premier président ne pouvoit prendre seul un pareil engagement: il en parla à sa compagnie, qui répondit qu'il falloit mettre la matière en délibération. Le cardinal désiroit qu'elle se fît sur-le-champ, mais les gens du roi représentèrent que cette précipitation auroit un air de violence. La compagnie promit de s'assembler l'après-midi, et d'apporter le lendemain la réponse. C'étoit beaucoup pour la cour que de gagner ce temps; beaucoup aussi pour le parlement de n'être pas refusé tout-à-fait: par conséquent cet expédient accommodoit tout le monde, et on se retira assez satisfait les uns des autres.

* Le peuple s'imaginoit que Broussel et Blanc-Ménil étoient détenus dans le Palais-Royal; il les chercha des yeux, quand il vit sortir le parlement. Ne les voyant pas, il les demanda: on répondit que la liberté n'étoit pas encore accordée, mais qu'il y avoit de bonnes espérances. Les bourgeois de la pre-

* Retz, t. I, p. 145.

mière barricade se contentèrent de cette raison, et laissèrent passer; ceux de la deuxième murmurèrent; mais à la troisième, qui étoit vis-à-vis la Croix du Trahoir, il s'éleva un cri de sédition universelle. Un marchand de fer, nommé Raguenet, capitaine de ce quartier, saisit le premier président par le bras, et, appuyant le pistolet sur son visage, lui dit: « Tourne, traître, si tu ne veux être massacré, toi et les tiens; ramène-nous Broussel, ou le Mazarin et le chancelier en otage. »

Effrayés de cette violence inattendue, cinq présidens à mortier et une vingtaine de conseillers quittent leur rang, et se confondent dans la foule; les autres hésitent s'ils s'échapperont ou s'ils resteront auprès de leur chef, que les mutins harcèlent et menacent. Pour lui, « conservant toujours la dignité de la magistrature dans ses paroles et dans ses démarches, il rallie ce qu'il peut de sa compagnie, et revient au Palais-Royal au petit pas, dans le feu des injures, des exécrations et des blasphèmes.

En voyant rentrer le parlement, la patience pensa échapper à la reine, qui s'étoit crue quitte de cette aventure. Dans son dépit, elle sembloit ne méditer que des desseins violens; tantôt d'envoyer couper la tête à Broussel, et de la jeter au peuple; tantôt de faire pendre, pour l'exemple, quelques conseillers

aux fenêtres du Palais, ou du moins de retenir les plus modérés, et de livrer les autres à la rage de la populace, projets aussi dangereux qu'odieux, qu'appuyoient néanmoins quelques courtisans encore imbus des principes sanguinaires de Richelieu. On eut beaucoup de peine à calmer la régente, à lui faire sentir les redoutables conséquences de la moindre violence. Le premier président, « qui ne parloit jamais si bien que dans le péril, » y employa toute son éloquence. Le duc d'Orléans la supplia de céder aux circonstances ; les princes se jetèrent à ses pieds, et enfin on lui arracha ces paroles : « Eh bien ! messieurs du parlement, voyez donc ce qu'il est à propos de faire. » Ce fut de délibérer sur-le-champ et sans se déplacer.

On dressa à la hâte des bancs dans la grande galerie. Le parlement y prit séance, et arrêta que la reine seroit remerciée de la liberté qu'elle accordoit aux prisonniers, et que, jusqu'aux vacances, la compagnie ne s'occuperoit plus des affaires publiques, excepté du paiement des rentes de l'hôtel-de-ville et du tarif. La reine signa les ordres pour le retour de Broussel et de Blanc-Ménil. On fit sortir publiquement du palais deux carrosses du roi, dans lesquels étoient des parens et des amis des prisonniers, porteurs de ces ordres. Le parlement suivit d'un air satisfait. La po-

pulace applaudit, par des acclamations, à son succès, et les présidens et conseillers allèrent chacun chez eux, laissant à la vérité les barricades subsistantes, mais la bourgeoisie qui les gardoit fort adoucie, et la populace disposée à se retirer.

Le lendemain matin, 28 août, le parlement se rassembla. Le premier président auroit voulu que les conseillers fussent restés chacun dans leurs chambres, pour vaquer aux affaires ordinaires: mais les enquêtes et les requêtes se prétendirent en droit d'examiner l'arrêté de la veille, comme fait sans liberté et dans un lieu incompétent. Pendant que la compagnie s'en occupoit, elle entendit des mousquetades, dont le bruit, qui s'approchoit, causa de l'alarme: mais elle fut bientôt rassurée, parce qu'on sut que c'étoit la bourgeoisie qui célébroit, par des salves, le retour de Broussel. Du moment qu'il entra dans la ville, les principaux citoyens l'accompagnèrent jusqu'au Palais, suivi d'une populace nombreuse, qui crioit: *Vive Broussel! vive notre libérateur! vive notre père!* Quand il fut entré dans la grande chambre, le premier président, qui ne s'étoit prêté que malgré lui aux démarches faites pour sa liberté, le harangua. Broussel le remercia. Le retour de Blanc-Ménil fit recommencer le même cérémonial: enfin, la séance finit par un arrêt qui enjoi-

gnoit à tous les bourgeois de mettre bas les armes et d'ôter les barricades ; et à midi toutes les rues de Paris étoient nettoyées et libres. Néanmoins il se conserva encore pendant quelques jours une fermentation assez forte, qui donna beaucoup d'inquiétude à la reine et au cardinal. Celui-ci resta déguisé, botté, prêt à partir, parce qu'on disoit que le peuple vouloit le prendre pour otage, et le faire servir de représailles, si la cour usoit de violence. En effet, sur les bruits qui se répandoient qu'il y avoit des troupes autour de Paris, il s'élevoit tout à coup, tantôt dans un quartier, tantôt dans l'autre, des cris, des hurlemens ; on entendoit un cliquetis d'armes, des salves de mousqueterie qui faisoient trembler. La régente ne vint à bout d'apaiser entièrement le peuple, qu'en lui marquant la plus grande confiance, en renvoyant les troupes qui lui portoient ombrage, et en se réduisant à une très-petite garde : condescendance qui coûta beaucoup à la fierté d'Anne d'Autriche.

* Telles sont les barricades que la proximité des temps et l'élégance des écrivains, presque tous acteurs dans cette affaire, ont rendues fameuses. Il faut cependant avouer que le coadjuteur en fait, dans ses mémoires, plutôt un objet de risée que d'épouvante. « Il vit, dit-il, un enfant de huit ans traînant une

* Retz, t. I, p. 139.

lance pesante, du temps de la guerre des Anglois; il vit des mères armer elles-mêmes leurs enfans de poignards, et leur attacher au côté de grandes épées rouillées. » Si les barricades étoient bordées des étendards conservés dans les familles depuis la ligue, en récompense les bourgeois qui les gardoient étoient plus occupés, derrière leurs retranchemens, du jeu et de la bonne chère, que des factions militaires. On fit remarquer à Gondi un hausse-col de vermeil, sur lequel étoit gravée la figure de l'assassin de Henri III, avec cette inscription : *Saint Jacques Clément*. Il n'oublie pas de se vanter d'avoir réprimandé vivement l'officier qui portoit cet ornement, et de l'avoir fait rompre publiquement sur l'enclume d'un maréchal. On doit remarquer que ce peuple, dans le feu de la révolte, voyant une action qui marquoit du respect pour son souverain, y applaudit en criant : *Vive le roi!* « Mais, dit le coadjuteur, l'écho répondoit : *Point de Mazarin.* »

Ce vœu étoit celui du prélat, qui avoit su l'inspirer au peuple. Gondi n'étoit ennemi de l'autorité royale que parce qu'elle passoit par les mains de Mazarin. Il vouloit punir la reine de la préférence qu'elle continuoit de donner à son ministre. Pendant le tumulte, elle l'envoya prier plusieurs fois d'arrêter la sédition : il répondit, avec une feinte modestie, qu'il

ne se croyoit pas assez d'empire sur l'esprit du peuple. Mais il n'étoit pas si dissimulé avec ses amis ; et il savouroit volontiers dans la société des frondeurs, les louanges qu'on lui donnoit pour avoir si bien concerté sa vengeance.

Cependant, après avoir rassasié son amour propre du plaisir de s'être fait craindre, Gondi, réfléchissant sur ce qui venoit de se passer, commença à redouter pour lui-même les suites de son audace. La régente l'envoya chercher le lendemain des barricades : elle lui fit la réception la plus distinguée, le remercia des bons avis qu'il lui avoit donnés dans cette occasion, et lui dit que, si elle l'avoit cru, elle ne se seroit pas trouvée dans cet embarras. Le cardinal renchérit encore : il dit à Gondi, en face, « qu'il n'y avoit que lui d'homme de bien en France ; que tous les autres étoient des flatteurs infâmes, et qu'il vouloit désormais ne se conduire que par ses conseils. » C'étoit, en style de cour, l'avertir qu'on connoissoit ses menées, qu'on prendroit son temps pour l'en faire repentir, et qu'en attendant on cherchoit à l'endormir : mais il n'étoit pas homme à se laisser surprendre, et il n'avoit d'embarras que le choix d'un plan de conduite. Il sentoit qu'il ne pouvoit guère se soutenir que par le concours du parlement. Or, de son aveu, cette compagnie

étoit un appui fort incertain dans une intrigue : car il pouvoit arriver que, mené trop loin, le parlement, revenant sur ses pas, fît le procès à ceux mêmes qui l'auroient excité à des écarts. Ouvrir l'oreille aux insinuations des ennemis de l'état, des Espagnols qui offroient leurs secours à Paris, si on vouloit le faire révolter, c'étoit un parti extrême dont Gondi croyoit n'avoir pas encore besoin. Il en prit un moyen, qui fut de se mettre, pour ainsi dire, sous l'étendard d'un prince du sang, dont le nom donneroit du poids et du crédit à son parti, et aucun ne lui parut plus propre à opérer cet effet, que le vainqueur de Lens et de Rocroi. Condé étoit jeune; le commandement des armées l'avoit accoutumé à la domination; deux motifs d'espérer qu'il seroit aisé à séduire, quand on lui présenteroit les moyens d'attirer à lui l'autorité. Ce prince devoit venir, à la fin de la campagne, se délasser à Paris de ses travaux guerriers. En attendant, le coadjuteur s'appliqua à ménager le feu qu'il avoit allumé dans le parlement, de manière qu'il continuât à brûler, sans trop éclater; mais il ne fut pas le maître d'en modérer l'activité.

On doit se rappeler que, le lendemain des barricades, la jeunesse du parlement fit passer par l'examen l'arrêté prononcé la veille au Palais-Royal. A la vérité, la pluralité le con-

firma : mais plusieurs d'entre eux résolurent intérieurement de ne pas se renfermer dans les bornes qu'il prescrivoit aux délibérations. Cependant il ne fut question, les premiers jours, que des matières permises, savoir, le paiement des rentes de l'hôtel-de-ville, et le règlement du tarif. Mais on ne tarda pas à glisser dans les opinions, comme sans dessein, quelques mots sur des objets plus immédiatement relatifs au gouvernement. Le coadjuteur s'étoit introduit dans les assemblées secrètes que tenoient quelques membres du parlement. Il y faisoit statuer les matières qui seroient présentées aux chambres assemblées, et de quelle manière on les proposeroit, afin de tenir toujours la compagnie en haleine. Pour agiter le peuple, il avoit d'autres inventions. Ses émissaires répandoient des nouvelles alarmantes, savoir, que la reine avoit toujours dessein d'assiéger Paris; que les troupes destinées à cette expédition étoient déjà dans les environs : l'un avoit vu des cavaliers à figures effrayantes; un autre, des Flamands et des Suisses, gens sans pitié, dont la régente devoit se servir pour renouveler les horreurs de la Saint-Barthélemi. Il n'étoit pas permis de révoquer ces projets en doute, puisqu'ils étoient annoncés par des prophéties qu'on se communiquoit à la dérobée, et qui marquoient clairement le jour et le moment

du désastre. Elles menaçoient aussi de cherté, de maladies, d'inondations, d'incendies, de fléaux de toute espèce, dont on ne pouvoit manquer d'être affligé sous un gouvernement si dépravé. Outre cela, des colporteurs clandestins distribuoient des libelles, des vers, des chansons, qui frappoient malignement sur la prévention d'Anne d'Autriche en faveur de son ministre; de sorte qu'il y avoit comme une crainte inquiète répandue dans tous les esprits, et les têtes s'échauffèrent même beaucoup plus tôt que Gondi n'auroit voulu.

* La reine comptoit sur les vacances, qui approchoient : mais le parlement demanda une prolongation de service, sous prétexte d'affaires urgentes et qui ne permettoient pas de délais. La régente refusa; le parlement insista ; et enfin, comme il laissa apercevoir qu'il se continueroit de lui-même, la reine accorda quinze jours. L'assurance de conserver ses protecteurs enhardit le peuple, toujours prêt à s'échapper. Il osa manquer de respect à la régente, dans les promenades : elle eut la mortification d'entendre dans les rues des chansons faites contre elle, et de se voir poursuivie avec des huées. La persévérance du parlement dans ses entreprises, et l'insolence de la populace déterminèrent Anne d'Autriche à quitter Paris. Elle en sortit le 13

* Journ. du parlem., p. 83.

septembre, et emmena le roi à Ruel. Il fut suivi du duc d'Orléans, des autres princes du sang, des ministres, du chancelier, et de toute la cour. En partant, la reine fit savoir au prévôt des marchands qu'elle ne quittoit le Palais-Royal que pour le faire nettoyer, et qu'elle ramèneroit le roi dans huit jours.

Peut-être n'avoit-elle dessein que d'éprouver ce que produiroit ce coup d'éclat, et de voir si la crainte des suites ne ramèneroit pas les frondeurs à la modération. En effet, les choses auroient pu tourner de cette manière si le coadjuteur avoit réussi à faire prévaloir son sentiment, qui étoit de ne pas forcer la cour à des résolutions extrêmes, pendant qu'il n'avoit pas encore pris ses dernières mesures. Mazarin et lui se faisoient une espèce de guerre d'observation; mais le ministre y avoit un grand avantage, parce que, quand la ruse ne suffisoit pas, il étoit maître d'employer la force. Il s'en servit à l'égard de trois personnes qu'il ne se flattoit pas de vaincre par finesse, Chavigni et Châteauneuf, trop liés avec les frondeurs du parlement, et Goulas, secrétaire de Gaston, soupçonné de travailler avec le coadjuteur à aigrir son maître contre le ministre. Le premier fut constitué prisonnier dans Vincennes, dont il étoit gouverneur; les deux autres furent exilés.

* Cet acte d'autorité porta tout d'un coup les affaires à une rupture. L'intérêt particulier des principaux frondeurs, qui se virent menacés d'un traitement pareil, les détermina à brusquer le ministre, et à travailler sur-le-champ à sa perte. De peur qu'il ne les prévînt, ils allèrent exciter, dans l'assemblée des chambres du 22 septembre, la chaleur dont ils étoient animés, en représantant ce qui venoit de se passer à l'égard de Chavigni et des autres, comme une action de tyran de la part du ministre, et un attentat à la sûreté publique. Pour la première fois, Mazarin fut désigné par son nom dans les opinions, et traité d'homme ignorant, mal intentionné; et on proposa de renouveler à son occasion l'arrêt porté en 1617 contre le maréchal d'Ancre, arrêt par lequel le ministère étoit interdit aux étrangers, sous peine de la vie. La pluralité n'adopta pas cette mesure, mais il fut statué que les princes et pairs seroient convoqués, et il y eut arrêt en conséquence. La reine le cassa par un arrêt du conseil, et se fit amener furtivement le duc d'Anjou son fils, qu'elle avoit été obligée de laisser à Paris parce qu'il étoit malade.

** Cette espèce d'enlèvement fut comme un

* Journal du parlement, p. 84; Histoire du temps, pag. 346.

** Histoire du temps, p. 375.

tocsin qui sonna l'alarme dans la capitale; on y prit des précautions usitées à l'égard d'une ville qui va être assiégée. Le parlement ordonna au prévôt des marchands et aux échevins de pourvoir à l'approvisionnement et à la sûreté de la ville. Les bourgeois préparèrent leurs armes. Il paroît même qu'ils n'étoient pas effrayés ni de la fatigue, ni de la dépense, ni des dangers, et qu'ils se seroient volontiers exposés au hasard d'une guerre civile : mais le coadjuteur avoit encore intérêt de la suspendre; et, par ce principe, moins que par amour de paix, il adopta des moyens de conciliation, qui se présentèrent au moment qu'il croyoit la rupture inévitable.

* Il étoit prêt à faire partir pour Bruxelles un négociateur, chargé d'engager le comte de Fuensaldagne d'amener une armée espagnole au secours de Paris, lorsque le duc de Châtillon, confident de Condé, vint lui annoncer l'arrivée du prince, à laquelle le prélat ne s'attendoit pas sitôt. Il renonça sur-le-champ à son projet du côté de l'Espagne, et dressa son plan pour séduire le prince, et procurer sa protection au parti. Il arriva pour lors à Condé ce qui lui étoit arrivé du temps des importans : la cour et la fronde se le disputèrent. Le coadjuteur eut avec lui

* Retz, t. I, p. 154; Joly, p. 33.

plusieurs conférences, dans lesquelles il s'efforça de lui prouver que la reine avoit eu tort dans tout ce qui s'étoit passé; que c'étoit son mauvais gouvernement qui avoit provoqué la résistance du parlement, et les éclats qui s'en étoient suivis; que tout le mal prenoit sa source dans l'entêtement de la régente pour son ministre, et qu'il falloit la forcer de l'abandonner. Le prince convenoit assez avec Gondi sur le dernier point, parce qu'il avoit à se plaindre lui-même du cardinal, mais il ne pouvoit accorder au coadjuteur que les prétentions du parlement n'eussent été quelquefois outrées, et qu'il n'eût pas souvent excédé dans la manière de les signifier. « Appuyer ces prétentions, disoit-il, c'est donner au parlement une puissance dont il sera bientôt tenté d'abuser au détriment de celle du roi : or, je m'appelle Louis de Bourbon, et je ne veux pas ébranler la couronne. La reine me presse de seconder sa vengeance; je sens que si je lui prête mon bras, je vais exposer ma réputation et ma vie pour soutenir un étranger que je méprise. Encore, si le parlement pouvoit se modérer pour quelque temps. Mais, ajouta-t-il dans un transport d'impatience, ces chiens de bonnets carrés sont-ils enragés de m'engager à faire demain la guerre civile, et à les étrangler eux-mêmes? »

Enfin, après avoir bien considéré l'affaire sous toutes ses faces, Condé décida qu'il falloit prendre un parti mitoyen, savoir, assoupir la querelle actuelle, et travailler ensuite à dessiller les yeux de la reine, de manière qu'elle se dégoûtât insensiblement de Mazarin; et, si elle ne vouloit pas le précipiter du rang où elle l'avoit élevé, qu'elle le laissât du moins *glisser*, afin qu'on pût après cela l'éloigner tout-à-fait. Le coadjuteur goûta ce plan, non, comme le prince, par zèle pour le bien public, mais pour le double avantage de n'être pas forcé à une guerre défensive, lorsqu'il n'étoit pas encore prêt, et cependant de n'en conserver pas moins l'espérance de supplanter le ministre, ou de renouveler les troubles.

* Pendant que le parlement, en conséquence de son arrêt, ordonnoit une députation aux princes et pairs, pour les engager à venir prendre séance, il reçut des lettres de Gaston et de Condé, qui l'exhortoient de consentir à une conférence où on pût régler les différends à l'amiable. Elle fut acceptée, et commença à Saint-Germain le 25 septembre, et dura, à plusieurs reprises, jusqu'au 22 octobre. Le cardinal Mazarin eut la mortification de n'y être pas admis, et

* Journ. du parlem., p. 87 et suiv.; Histoire du temps, p. 381: Talon, t. V, p. 398.

de n'en pouvoir exclure ses plus mortels ennemis, comme il le désiroit; mais il prit la chose en homme de cour, et il se trouva sur le passage des députés, qu'il salua profondément. Cette affectation prêta à rire aux membres du parlement, peu accoutumés aux manières des courtisans.

* L'article qui éprouva les plus grandes difficultés fut celui qu'on appeloit *de la sûreté*, parce qu'il y étoit question de borner l'exercice du pouvoir absolu sur la liberté des citoyens. Cette question fut agitée à l'occasion de l'emprisonnement de Chavigni et d'autres, détenus par des ordres particuliers, sans forme de procès. Le parlement demandoit qu'il ne fût pas permis de garder personne en prison plus de vingt-quatre heures sans l'interroger. Les princes s'opposoient à ce règlemens, prétendant qu'en matière d'affaires d'état, un interrogatoire trop prompt pourroit faire évanouir ou énerver des preuves qui se seroient fortifiées dans le silence. La régente offrit de s'engager à ne retenir que six mois sans interrogatoire ceux dont on seroit forcé de s'assurer : elle se réduisit ensuite à trois. Le parlement étoit tenté d'accepter cette espèce de composition ; mais le président de Blanc-Ménil s'y opposa, pour des raisons qu'un homme récemment échappé

* Histoire du temps, p. 273.

des fers devoit trouver et faire valoir mieux qu'un autre. Il posa pour principe, que les rois, par privilége de leur couronne, ni par aucune loi de l'état, n'ont point de titres pour retenir leurs sujets prisonniers sans leur faire faire leur procès. « Accorder trois mois de délai, ajouta-t-il, ce seroit leur accorder ce titre au préjudice de l'ordonnance et de la sûreté publique; ce seroit hasarder le repos et la vie des princes et des officiers, de consentir à une si étrange loi : car les ministres ayant trois mois pour exercer la violence sur les prisonniers qui seroient entre leurs mains, ils trouveroient beaucoup de moyens de les faire mourir, plutôt que de les rendre dans cet intervalle; et cela auroit été exécuté en la personne de M. de Bassompierre et de plusieurs autres pendant le gouvernement du cardinal de Richelieu : mais comme il avoit, par son injustice ordinaire, le pouvoir de les retenir prisonniers tant que bon lui sembloit, rien n'a pu l'obliger à se défaire de tant de personnes de condition et de naissance, qui avoient voulu s'opposer à la violence de son ministère. Tellement qu'il faut laisser la liberté de retenir les prisonniers, sans connoissance de cause, tant que l'on voudra, ou bien garder ponctuellement l'ordonnance des vingt-quatre heures; parce que, dans si peu de temps, les ministres,

qui veulent toujours couvrir leurs crimes le plus qu'ils peuvent, ne pourront pas trouver l'invention de faire mourir les prisonniers; outre que leur mort étant ainsi précipitée, ce seroit un soupçon, ou plutôt une conviction tout entière de leur tyrannie. » Ces réflexions ramenèrent tout le monde à la loi des vingt-quatre heures. La reine demanda qu'elle fût de trois jours; et, après bien des difficultés, on les accorda: mais elle ne voulut pas que cette restriction mise au pouvoir absolu fût insérée dans la déclaration qui devoit régler les autres objets contestés: elle dit qu'on devoit se contenter de la parole qu'elle donnoit de ne faire arrêter personne pendant sa régence sans les faire interroger dans les trois premiers jours de la détention. Le prince de Condé, qui ne prévoyoit pas qu'il se repentiroit un jour de n'avoir pas pris contre la reine d'autres précautions qu'une promesse verbale, engagea le parlement à n'en pas exiger davantage.

* Comme on n'insista pas dans les conférences sur la nécessité de remettre en vigueur l'arrêt de 1617 contre le ministère des étrangers, la reine, qui voyoit son ministre sauvé, accorda volontiers tout le reste, c'est-à-dire presque tous les objets présentés par la chambre de Saint-Louis; elle s'en rapporta

* Histoire du temps, p. 386.

même au parlement pour la confection de la déclaration et des édits et arrêts qui furent publiés le 24 octobre. Ils portoient une diminution des tailles, la suppression d'une partie des droits de tarif, des réglemens de finance, et enfin une assurance pour les officiers des cours souveraines de n'être point troublés dans leurs fonctions par lettres de cachet ou autrement.

Ce même jour fut signée à Munster la paix dite de Westphalie, qui termina la guerre de trente ans. Elle avoit été amenée par les négociations qui duroient depuis l'avénement du roi, et par le succès de la campagne de cette année, qui fut aussi vive que si la paix n'eût point été prête à se faire. Le prince de Condé, envoyé en Flandre, avoit atteint l'archiduc auprès de Lens, dont celui-ci venoit de s'emparer. L'armée françoise étoit alors dans le plus mauvais état, mal payée, mal vêtue, minée par les maladies et la désertion; et, pour comble de malheur, Rantzau, subordonné au prince, recevoit de la cour des ordres immédiats, qui contrarioient souvent ses opérations. L'archiduc, profitant du peu de concert des chefs, du délabrement de leurs armées et de la supériorité du nombre, gagnoit toujours du terrain, et s'étoit flatté, à la faveur des troubles de l'intérieur, de reporter enfin le théâtre de la guerre sur le ter-

ritoire de la France. Néanmoins, à l'approche du prince, dont le caractère entreprenant étoit connu, il se fortifia dans sa position, et si bien que Condé, qui d'ordinaire ne voyoit rien d'impossible à son courage, prit le parti de décamper. Il avoit espéré d'ailleurs, par cette démarche, amener l'archiduc à un changement de position, et il ne se trompa point: sa retraite fut inquiétée et son arrière-garde attaquée, et même maltraitée. Mais le grand nombre d'ennemis que sa résistance mit en mouvement décida celui de leur armée; et leur premier succès leur faisant augurer une victoire facile, ils sacrifièrent leur position à cet espoir. L'armée françoise revint dès-lors sur ses pas; et, déjà en bataille dans le nouveau poste que lui avoit assigné son général, elle eut dès l'abord l'avantage de l'ordre sur l'armée espagnole, qui ne pouvoit se former qu'à mesure que ses bataillons arrivoient. Le reste de la journée répondit à la sagesse de ces premières dispositions, et le sang froid du prince ne se fit pas moins remarquer que sa valeur. La déroute de l'ennemi fut complète, et ne coûta aux François que cinq cents hommes.

La branche impériale d'Autriche n'avoit pas été plus heureuse en Allemagne. Turenne et Wrangel s'étoient portés sur le Danube pour punir la défection de l'électeur de Bavière, qui, après avoir reconquis tout ce qu'il

avoit abandonné l'année précédente pour obtenir sa neutralité, avoit encore repoussé les Suédois jusque dans le pays de Brunswick. Ils attaquèrent Mélander, général de l'armée impériale, à Summerhausen, au-delà du Danube, dans le moment qu'il se retiroit pour les éviter. Peu s'en fallut que son arrière-garde, à la tête de laquelle étoit le comte de Montécuculli, ne fût taillée en pièces par Turenne, qui se trouvoit à l'avant-garde de l'armée françoise. Mélander, qui survint, la sauva, mais il succomba dans l'action. Les Impériaux, se retirant sur Augsbourg, mirent d'abord le Lech entre eux et les alliés, et bientôt après l'Ammer, l'Iser et l'Inn, en se retirant dans les pays héréditaires, et abandonnant la Bavière à la discrétion des vainqueurs. L'électeur, âgé de soixante et dix-huit ans, quitta Munich à la hâte et s'enfuit à Saltzbourg, d'où il pressa l'empereur de se prêter à la conclusion de la paix, seule ressource qui pût sauver ses états. Les pertes que de son côté faisoit celui-ci en Bohême, où le général suédois Kœnigsmark, et le prince Charles-Gustave, comte palatin de Deux-Ponts et depuis roi de Suède, venoient de lui enlever Prague, et de faire un butin immense, le déterminèrent aussi lui-même à mettre enfin un terme à cette longue et désastreuse guerre.

Dès le temps de Richelieu, des dispositions pacifiques s'étoient manifestées entre les puissances belligérantes, et par la médiation du Danemarck des préliminaires avoient été arrêtés à Hambourg à la fin de 1641, mais ils n'avoient eu aucunes suites. Une des premières opérations de la régente fut de reprendre ces négociations. On en assigna le siége à Munster et à Osnabruck, villes de Westphalie, peu distantes l'une de l'autre. Les catholiques se réunissoient dans la première, et les protestans dans la seconde. L'empereur avoit des envoyés dans toutes les deux.

Malgré les vœux de l'Europe pour l'ouverture de ce congrès, les conférences ne furent entamées que dans les premiers jours de mai de l'année 1644. Les catholiques avoient pour médiateur Fabio Chigi, nonce du pape, et depuis pape lui-même sous le nom d'Alexandre VII, et le noble vénitien Louis Contarini, qui devint doge de sa république. Les protestans ne reconnurent point de médiateurs. Les plénipotentiaires de la France furent le duc de Longueville, Claude de Mesmes, comte d'Avaux, et Abel Servien. Ceux de la Suède, Jean Oxenstiern, fils du grand chancelier Axel, et Adler Salvius, chancelier de la cour. L'empereur nomma, pour traiter avec les premiers, les comtes de Trautmansdorff et de Nassau-Hadamar, et le conseiller Wolmar;

et avec les seconds le même comte de Trautmansdorff, celui de Lemberg et le conseiller Crane. Les princes catholiques avoient à leur tête Philippe de Schœnborn, évêque de Wurtzbourg, et les protestans le duc de Saxe-Altembourg, cousin germain du fameux Bernard de Saxe-Weimar.

Mabli nous trace en peu de mots l'objet et le but de ce congrès célèbre : « Il s'agissoit, dit-il, de débrouiller un chaos immense d'intérêts opposés, d'enlever à la maison d'Autriche des provinces entières, de rétablir les lois et la liberté de l'Empire opprimé, et de porter en quelque sorte des mains profanes à l'encensoir, en enrichissant les protestans aux dépens des catholiques, pour établir entre eux une espèce d'équilibre. » Telle étoit en général la matière des négociations qui alloient s'entamer au congrès. La France y portoit des prétentions, qui sont très-habilement exposées dans les instructions données à ses négociateurs ; instructions où sont tracées avec beaucoup d'intelligence, et la manière de les produire sous un jour flatteur, pour les faire agréer, et la marche lente et circonspecte à suivre pour ne pas effrayer par des demandes trop étendues. Fidèles à leurs instructions, et afin de se gagner d'abord le suffrage de tous les petits princes allemands, les plénipotentiaires françois refusèrent d'ouvrir les confé-

rences avant l'arrivée de ceux-ci, et s'en expliquèrent dans une circulaire répandue avec profusion, et où le despotisme impérial étoit inculpé de leur avoir enlevé jusqu'alors un droit inhérent à leurs intérêts. L'empereur se plaignit en vain qu'on faisoit naître des prétentions insolites, et qu'on calomnioit le légitime exercice de l'autorité impériale : il ne put obtenir à cet égard que des satisfactions sur la forme.

De part et d'autre on produisit enfin ses demandes. Les impériaux offroient de prendre pour base du traité celui de Ratisbonne, en 1630 ; c'est-à-dire à une époque où la France, n'ayant point encore pris part à la guerre, n'avoit point fait de conquêtes en Allemagne, ce qui l'eût mis, en acceptant cette base, dans la nécessité de restituer tout ce qu'elle y avoit conquis. Cette communication se faisoit dans le temps même où le duc d'Enghien étoit vainqueur à Fribourg, et où Gaston, maître de Gravelines, menaçoit toute la Flandre. Aussi les négociateurs françois firent-ils des réponses évasives. Ce ne fut que l'année suivante qu'on parla plus sérieusement. Les plénipotentiaires françois proposèrent dix-huit articles où il étoit fort peu question de la France, mais beaucoup de l'Empire, « le seul objet, disoient-ils emphatiquement, qui leur tenoit à cœur. » Les Impériaux, d'autre

part, ne parurent pas choqués des demandes excessives des Suédois : il sembloit qu'il ne tenoit à rien qu'on ne fût d'accord; mais ce grand désintéressement d'une part, et cette excessive condescendance de l'autre, n'en imposoit qu'aux malhabiles, et le vieux Oxenstiern répondoit à ceux qui le félicitoient de la perspective prochaine de la paix, « qu'il y avoit encore bien des nœuds qui ne seroient tranchés qu'avec l'épée. »

Les événemens de la guerre en effet changeoient à chaque instant les dispositions de toutes les parties, et la jalousie même des alliés entre eux apportoit des obstacles à l'unité et à la persévérance de leurs efforts communs. Les Suédois, par exemple, qui travailloient à obtenir un territoire en Allemagne et des voix à la diète, traversoient la France dans une prétention pareille; et ceux-ci, qui consentoient bien à ce qu'on fît aux protestans des concessions importantes, s'opposoient de leur côté à ce qu'on dépouillât entièrement le clergé catholique, contre lequel les Suédois élevoient des prétentions sans bornes. Trautmansdorff profita souvent de ces dissentions pour obtenir des conditions meilleures; et enfin, après mille intrigues, la force des circonstances fit convenir d'un accord dont toutes les parties furent satisfaites, parce que tous les avantages faits aux protes-

tans ne coûtèrent rien aux catholiques, et qu'ils furent pris sur le clergé. Aussi n'y eut-il que le pape qui fit des protestations contre les décisions qui furent prises; et ni l'empereur, ni aucun état catholique, ne fut d'humeur à se rengager dans une guerre de religion pour les soutenir.

Les articles de ce traité célèbre sont de deux sortes. Les uns sont relatifs aux satisfactions accordées aux puissances intéressées; les autres concernent l'état public de la religion et du gouvernement de l'Allemagne.

Par les premiers, la France fut reconnue tenir en toute souveraineté les trois évêchés de Metz, Toul et Verdun, et la ville de Pignerol, qu'elle possédoit avant la guerre; et il lui fut de plus abandonné l'Alsace et le droit de garnison dans Philisbourg, en conservant d'ailleurs aux états de la province cédée tous les droits et priviléges compatibles avec la souveraineté du monarque.

La Suède obtint la Poméranie citérieure ou occidentale, Stettin, Wismar, l'île de Rugen, l'archevêché de Bremen et l'évêché de Verden, qui furent sécularisés; trois voix à la diète, et cinq millions d'écus impériaux, payables par les cercles de l'Empire, à l'exception de la Bavière et de l'Autriche.

L'électeur de Brandebourg reçut l'évêché de Magdebourg et les évêchés d'Halberstadt,

Minden et Camin ; le duc de Meckelbourg les évêchés de Schwerin et de Ratzebourg, et les deux commanderies de Mirow et de Nimirow ; les ducs de Brunswick-Lunebourg l'alternative dans l'évêché d'Osnabruck, possédé tour à tour par un catholique élu par le chapitre, et par un prince de la maison de Brunswick ; le landgrave de Hesse-Cassel obtint des abbayes, et il en fut de même de divers autres princes moins marquans.

L'électeur palatin rentra dans ses possessions, sauf dans le Haut-Palatinat, qui demeura à la Bavière ; et un huitième électorat fut créé en sa faveur, pour subsister jusqu'à l'extinction de la lignée masculine de l'une ou de l'autre des maisons palatine ou de Bavière.

En compensation de Haut-Palatinat, qui fut ainsi confirmé à l'électeur de Bavière, celui-ci renonça à un prêt de treize millions qu'il avoit fait à l'empereur, et ce dernier reçut encore trois millions de la France en indemnité de l'Alsace, dont il avoit donné l'investiture à l'archiduc Ferdinand-Charles son cousin.

Quant aux dispositions relatives à la religion et au gouvernement de l'Allemagne, les calvinistes furent admis à participer à tous les droits acquis aux luthériens : tous les biens ecclésiastiques possédés par les princes

protestans en 1624, et par l'électeur palatin en 1619, leur durent rester, en tout bénéficier catholique ou protestant, changeant de religion, dut perdre son bénéfice. La chambre impériale, investie du droit de connoître des différends entre les états, fut composée de vingt-six conseillers catholiques et de vingt-quatre protestans; et le conseil aulique, dont le jugement des causes féodales étoit la principale attribution, reçut six conseillers protestans.

On pourvut aussi à la manière de résoudre la guerre et de faire la paix, de porter des lois générales, d'imposer des contributions, de convoquer les diètes à des termes fixes *, et on régla la qualité de ceux qui y auroient entrée et suffrage. On renvoya enfin à la prochaine diète à statuer sur l'élection d'un roi des Romains, du vivant de l'empereur, et sur la faculté de le choisir dans la famille régnante : deux points sur lesquels la maison d'Autriche eut à combattre les intrigues de la France et vint à bout de les déjouer. Déjà elle l'avoit fait échouer dans ses prétentions à obtenir à la diète, en vertu de sa possession de l'Alsace, des voix qui l'auroient autorisée à s'immiscer dans les affaires de l'Em-

* Ce n'est qu'en 1663 que la diète de l'Empire fut déclarée permanente à Ratisbonne.

pire; mais, déchue à cet égard, la France arriva au même but, en se faisant reconnoître garante, ainsi que la Suède, du traité qui venoit d'être conclu.

L'Espagne, qui dès le commencement de l'année avoit fait sa paix avec les Provinces-Unies, en leur abandonnant leur territoire en Europe, et au dehors tous les établissemens commerciaux qu'ils avoient enlevés au Portugal pendant qu'il faisoit partie de la monarchie espagnole, refusa d'accéder au traité de Westphalie, tant à cause du sacrifice qu'on exigeoit des Pays-Bas et de la Franche-Comté ou du Roussillon et de la Cerdagne, que parce qu'elle se flattoit de trouver dans les troubles de la France un équivalent à la diversion qu'elle perdoit du côté de l'Allemagne. Enfin le duc de Lorraine, à qui la France consentoit bien de rendre ses états, mais en y conservant des forteresses et des chemins militaires, refusa d'y rentrer à ces conditions; et il préféra de continuer de vivre en aventurier, et à la tête d'un petit corps d'armée, au service des princes qui le payoient le mieux.

Cependant la cour, reconciliée avec le parlement, rentra dans la capitale à la fin d'octobre, aux acclamations de tout le peuple enivré. « Il ne reste plus après cela, divine compagnie, s'écrie l'auteur de l'histoire du

temps, qu'à vous consacrer nos vies et ces beaux jours, que vous avez tirés de tant d'obscurités et de ténèbres où nous étions ensevelis. Il ne reste plus qu'à vous faire des sacrifices, et à vous élever des autels pour tant d'actions glorieuses et de victoires signalées. Vous avez, seigneurs, abattu tous ces monstres qui faisoient tant de maux et de ravages sur la terre, et qui avoient mis la France dans un si déplorable état. Partant, généreuse bande, glorieux héros, nous n'avons plus de voix que pour publier vos éloges et célébrer votre gloire. Vous êtes à présent les maîtres du champ de bataille; vous saurez bien ménager le gain de la victoire et l'honneur du triomphe. »

* Les frondeurs du parlement n'avoient pas besoin de cet encouragement pour rentrer dans la carrière où ils avoient si heureusement combattu. Quand le parlement fut réuni, le 13 novembre, les assemblées des chambres recommencèrent sur l'inexécution de quelques articles de la déclaration. Le premier président représenta que ces infractions ne méritoient pas d'occuper la compagnie entière, et que des commissaires suffiroient; mais les jeunes conseillers étoient trop flattés de jouer un rôle dans les affaires d'état, pour écouter la voix du chef. Les as-

* Journ. du parlem., p. 105; Retz, t. 1, p. 169.

semblées continuèrent ; et non-seulement on y traitoit les points clairement énoncés dans la déclaration, mais encore toutes les matières relatives à l'administration, pour peu qu'on trouvât jour à les faire entrer dans les délibérations. Les ennemis du cardinal Mazarin, qui étoient en grand nombre, le représentoient ouvertement, en opinant, comme l'auteur des atteintes portées aux articles de la déclaration faite en faveur du peuple, et ils le rendoient, par leurs déclamations, l'objet de la haine publique.

* Mais, outre que les frondeurs avoient l'avantage de plaider dans le parlement la cause du peuple au sujet des impôts, ce qui leur donnoit beaucoup de hardiesse, ils se trouvoient encore encouragés à tenir tête à la cour, parce qu'il s'y fomentoit des brouilleries, dont ils espéroient tirer parti. Pendant les débats parlementaires que produisoit la déclaration d'octobre, le ministre, pour gagner le duc d'Orléans, qui ne voyoit jamais que par les yeux d'autrui, avoit été obligé d'intéresser Louis Barbier, abbé de La Rivière, son favori. Cet homme s'éleva, des derniers emplois de la maison de Gaston, jusqu'à être son confident et son conseil. Peu d'intrigans

* Mém. de La Rochef., p. 51 ; Mémoires de Retz, de Motteville, de Montpensier, et autres, *passim* ; Ménagiana, t. I, p. 320.

ont été peints avec des couleurs plus noires. Ce n'est pas qu'on l'ait accusé d'actions cruelles et atroces; mais on lui a reproché tous les défauts méprisables : l'adulation, le mensonge, la sordide avarice, l'abus de confiance, la trahison, la bassesse de vendre les intérêts de son maître et de trafiquer de son honneur. Il faut vivre à la cour pour n'être pas surpris qu'il existe des hommes si vils, et que les princes en soient toujours dupes. Dans la crise des affaires, Mazarin avoit promis à La Rivière le chapeau de cardinal, s'il lui rendoit le duc d'Orléans favorable : mais, le danger passé, le ministre ne songea plus qu'à éluder l'accomplissement de sa promesse, et il imagina de faire demander ce chapeau par le prince de Conti. Condé, voyant de l'avantage à faire entrer son frère dans l'état ecclésiastique, appuya la prétention de Conti. Alors La Rivière, incapable de soutenir la concurrence, n'eut d'autre parti à prendre que de se retirer; mais, aussi rusé que l'Italien, il échauffa l'esprit de son maître, et lui persuada que le déshonneur de l'affront fait à un homme qu'il considéroit retomboit sur lui-même. Gaston éclata en plaintes; il menaça de reprendre son titre de lieutenant-général du royaume, et d'en faire valoir les droits : mais en même temps qu'il parloit si haut, sur quelques

mouvemens qu'il vit faire à la régente, il craignit d'être arrêté. La peur le disposa à écouter des propositions ; et La Rivière, voyant que son maître mollissoit, se contenta, en échange du chapeau, d'obtenir l'entrée au conseil.

* La hauteur et la fermeté de Condé en cette occasion piquèrent au vif le duc d'Orléans, déjà travaillé d'une forte jalousie contre le vainqueur de Lens et de Rocroi. Cependant, malgré les efforts de ceux qui vouloient les brouiller, ils agirent avec assez de concert dans les affaires publiques. Quand les assemblées du parlement recommencèrent, la régente pria l'un et l'autre de s'y trouver pour modérer la chaleur des esprits. Gaston y porta des manières complaisantes, un air d'estime et de confiance, et surtout une éloquence insinuante qui le rendoit très-propre à représenter sur cette espèce de théâtre. Condé, jeune et bouillant, n'avoit pas la patience nécessaire dans ces assemblées, où tous ceux qui les composent, sages et fous, savans et ignorans, expérimentés et sans expérience, se croient, pour ainsi dire, en droit de penser tout haut. La longueur des délibérations l'ennuyoit; il écoutoit avec dédain, et ne pouvoit souffrir d'être contredit. Il lui arriva

* Retz, t. I, p. 172; La Rochef., p. 59; Artagnan, t. I, p. 547.

même, dans une séance un peu tumultueuse, de laisser échapper un geste menaçant. Il fut relevé, et le duc d'Orléans se chargea de faire en son nom une espèce de réparation qui humilia le prince sans satisfaire les personnes offensées. Dès ce moment, Condé perdit beaucoup de son crédit dans le parlement, et lui-même se dégoûta d'un parti dans lequel il falloit perpétuellement jouer un rôle si peu analogue à son caractère. La cour, qui s'en aperçut, lui prodigua les caresses, et, à force de flatteries, le ministre le disposa à entrer dans ses intérêts.

Le coadjuteur tâcha de le retenir. Il lui répétoit ce qu'il lui avoit déjà dit : que ce n'étoit pas à l'autorité royale que le parlement en vouloit, mais à Mazarin seul, dont les défauts et l'incapacité lui étoient connus ; qu'il savoit lui-même combien le gouvernement de cet homme étoit pernicieux à l'état, et qu'il ne tenoit qu'à lui d'en débarrasser le royaume, par le moyen du parlement. « Si vous n'avez pas un crédit sans bornes dans la compagnie, lui disoit-il, c'est que vous ne voul z pas vous plier à quelques égards. Ayez plus de popularité, plus de condescendance ; marquez de la considération aux vieux conseillers, de l'amitié aux jeunes, et vous verrez que vous les menerez comme vous voudrez. — Non, répondit Condé, il

n'y a aucunes mesures sûres à prendre avec des gens qui ne peuvent jamais répondre d'eux-mêmes d'un quart d'heure à l'autre, puisqu'ils ne peuvent jamais se répondre un instant de leurs compagnies; je ne peux me résoudre à devenir le général d'une armée de fous, et il n'y a pas un homme sage qui voulût s'engager dans une cohue de cette nature. Je suis prince du sang, et je ne veux pas ébranler l'état. » Après cette ferme réponse, Condé offrit au coadjuteur de le réconcilier avec la cour, et lui conseilla amicalement d'abandonner le parlement, qui se perdoit.

En effet, ce corps, dont la partie saine n'avoit en vue que le bien public, donnoit tête baissée dans tout ce qu'on lui présentoit sous un jour avantageux au peuple. Il demandoit de grosses diminutions sur les impôts, publioit des règlemens sévères pour arrêter la cupidité des traitans, et les empêcher de faire au trésor royal des avances qui chargeoient les finances d'intérêts ruineux. Emporté par son zèle, le gros de la compagnie ne prenoit pas garde que cette gêne, avantageuse dans un sens, ôtoit au roi tout crédit, et l'empêchoit de trouver de l'argent dans la crise urgente de la guerre où le royaume étoit toujours engagé avec l'Espagne; que cette conduite réduisoit la cour au

désespoir, et la rendoit capable de tout tenter contre les auteurs de sa détresse. Aussi les Parisiens auroient-ils été bientôt affamés et forcés, comme disoit le prince de Condé, de venir, la corde au cou, se jeter aux pieds de la régente, si le coadjuteur n'eût pourvu à leur défense sans qu'ils le sussent.

* Quand il vit qu'il ne devoit plus compter sur Condé, il chercha quelqu'un propre à le remplacer, et il le trouva, du moins quant au titre, dans le frère même de celui-ci, dans le prince de Conti, mécontent de n'avoir point entrée au conseil, et blessé de la supériorité et des mépris de son aîné. Conti, âgé de dix-huit ans, d'une complexion délicate, doux, poli, aimant les sciences et les arts, montroit presque toutes les qualités qui font un excellent prince, peu de celles qui font un grand homme. Né pour la vie tranquille, il n'avoit ni la vivacité d'esprit, ni la force de santé nécessaires à un chef de parti; et jamais il ne seroit entré dans la faction, si la duchesse de Longueville sa sœur, qui exerçoit le plus grand empire sur lui, ne l'y eût entraîné. On prétend que cette princesse elle-même n'étoit pas portée non plus au mouve-

* Retz, t. I, p. 182; La Rochef., pag. 58; Nemours, p. 19; Talon, t. VI, p. 1 et suiv.; Brienne, t. III, p. 53.

ment et à l'intrigue, et qu'elle ne s'y livroit que par complaisance pour ceux qui avoient acquis quelque pouvoir sur son cœur. Naturellement nonchalante, elle adoptoit, dit-on, leurs goûts, plutôt qu'elle ne leur inspiroit les siens. Mais la langueur, qui faisoit un de ses principaux charmes, n'est pas toujours incompatible avec la vivacité; et il est difficile de se persuader que des hommes qui ne cherchoient qu'à lui plaire eussent hasardé de demander à leur divinité des actions répugnantes à son caractère. Elle étoit alors fort irritée contre le prince de Condé, qu'elle avoit traversé dans une intrigue de cœur qui ne tendoit pas à moins que la rupture de son mariage, et qui, dans son ressentiment, s'étoit cru autorisé à révéler au duc de Longueville les foiblesses vraies ou fausses de la duchesse, et à lui conseiller même de la faire renfermer. C'est sur la connoissance des dispositions intérieures de cette famille que le coadjuteur forma son plan.

Eu gagnant la duchesse, il étoit sûr d'avoir le prince : il la tenta par l'appât de faire dépit au prince de Condé son frère; moyen qui lui réussit. Il présenta d'autres amorces aux grands seigneurs dont il connoissoit les mécontentemens ou les désirs. Vues d'intérêt, ambition, jalousie d'honneurs, liaisons ou picoteries de famille, grands et petits ressorts, il

employa tout pour susciter des partisans à la fronde : de sorte qu'au moment où la cour se prépara à attaquer, la cabale se trouva prête à une résistance beaucoup plus vigoureuse que la régente ne l'avoit imaginé.

Anne d'Autriche et son ministre, bien convaincus que le parlement ne cesseroit jamais de lui-même ses assemblées, résolurent de l'y contraindre. A force de prières, ils firent consentir le duc d'Orléans à permettre que Paris fût investi, et ils déterminèrent le prince de Condé à se charger du blocus : ils se figuroient qu'en plaçant des soldats sur toutes les avenues, et en occupant les postes qui commandoient les rivières et les grands chemins de la capitale, les provisions de toute espèce cesseroient bientôt d'y arriver; que la famine et d'autres besoins ne tardant pas à s'y faire sentir, le peuple ne manqueroit pas de s'en prendre au parlement; qu'il le chasseroit de la ville, ou le mettroit dans une situation à désirer de s'accommoder avec la cour, et qu'alors elle feroit la loi. Les courtisans n'imaginoient pas que les choses pussent aller autrement, parce que, pour déboucher les chemins, il auroit fallu aux Parisiens des troupes et des généraux, et on ne leur voyoit ni l'un ni l'autre : mais il y avoit beaucoup d'argent, et une grande animosité contre le cardinal. Avec ces deux

moyens, bien ménagés, que ne fait-on pas faire à un peuple nombreux ?

[1649] * Le parlement continuoit de molester la régente, par les obstacles qu'il ne cessoit de mettre à ses projets de finance. Le coadjuteur, de son côté, harceloit le ministre par des libelles qui le rendoient l'objet du mépris public. A l'aide d'une assemblée de curés, de docteurs, de chanoines et de religieux, auxquels il donna à examiner les conditions d'un emprunt que le cardinal proposoit, « je mis, dit-il, l'abomination dans le ridicule, ce qui fait le plus dangereux et le plus irrémédiable de tous les composés ; et en huit jours je le fis passer pour le juif le plus convaincu de l'Europe : » de sorte que, l'impatience de la reine étant montée à son comble, elle prit la résolution d'éclater ; et, le 6 janvier, jour des rois, vers les trois heures du matin, elle enleva le roi et son frère, et sortit de Paris. Le duc d'Orléans, le prince de Condé et toute la famille royale, à l'exception de la duchesse de Longueville, l'accompagnèrent ; les ministres suivirent, et ceux qu'on n'avoit pu prévenir, dans la crainte d'ébruiter le secret, furent avertis par des billets de se rendre à Saint-Germain. Les plus diligens s'échappèrent à la suite des princes.

* Motteville, t. II, p. 445; Journ. du parlem., p. 110; Retz, t. I, p. 183.

Quoique l'obscurité de la nuit et le froid retinssent encore tout le monde dans les maisons, le bruit des gens à cheval envoyés dans tous les quartiers pour avertir ceux qu'on vouloit emmener, apprit aux bourgeois l'évasion de la cour. Ils prirent les armes, s'emparèrent des portes, y mirent des corps-de-garde ; et dès le point du jour il ne fut plus possible de sortir sans passe-ports.

* Le parlement s'assembla, malgré la solennité de la fête, et il continua tous les jours suivans, soir et matin. Il n'y eut que trouble et confusion dans les premières délibérations. On envoya chercher une lettre que la régente avoit fait porter à l'hôtel-de-ville, pour le prévôt des marchands et les échevins. Elle y disoit, au nom du roi, qu'il étoit sorti de Paris « pour ne pas demeurer exposé aux pernicieux desseins d'aucuns officiers de sa cour de parlement, lesquels, ayant intelligence avec les ennemis déclarés de l'état, après avoir attenté contre son autorité en diverses rencontres et abusé longuement de sa bonté, se sont portés jusqu'à conspirer de se saisir de sa personne. » Elle leur ordonnoit ensuite de veiller à la sûreté et à la tranquillité de la ville. Cette lettre, et deux autres du duc d'Orléans et du prince de Condé, qui assuroient qu'ils avoient conseillé eux-mêmes à la

* Journal du parlem., p. 111.

reine d'emmener le roi hors de Paris, occasionnèrent un arrêt assez bizarre, par lequel il étoit enjoint au lieutenant civil « de tenir la main à ce qu'il fût apporté des vivres en sûreté à Paris; et au prévôt des marchands et autres officiers de ville, d'aller à la conduite d'iceux, et de faire retirer les gens de guerre qui étoient dans les villes et villages à vingt lieues de Paris : » comme si de pareilles choses pouvoient s'exécuter sur le vu d'un simple arrêt du parlement.

* Le lendemain nouvel embarras. La régente ordonna aux gens du roi de se retirer à Montargis. Elle vouloit aussi y transférer le parlement. Les lettres qui contenoient cet ordre furent présentées cachetées à l'assemblée des chambres : après bien des discussions on conclut de ne pas les ouvrir, mais de faire à la régente des remontrances et des prières de nommer les personnes qui avoient calomnié le parlement, afin de procéder contre elles selon la rigueur des lois. Quelques-uns, dès ce jour, 7 janvier, opinèrent à demander l'expulsion du ministre. Cette opinion fut peu accueillie, parce qu'on vouloit attendre l'effet des remontrances : mais quand on vit que la reine avoit même refusé de voir les gens du roi, toutes les chambres assemblées, le ma-

* Journ. du parlem., p. 113; Talon, t. VI, page 12.

tin du 8 janvier, portèrent unanimement contre le cardinal Mazarin le fameux arrêt qui prononce : « Qu'attendu que le cardinal Mazarin est notoirement auteur des désordres de l'état, la cour le déclare perturbateur du repos public, ennemi du roi et de son état, lui enjoint de se retirer de la cour dans le jour, et du royaume dans huitaine, et ledit terme expiré, enjoint à tous les sujets du roi de lui courir sus, et défend à toutes personnes de le recevoir.

* Cet arrêt perça, pour ainsi dire, la digue qui arrêtoit le débordement de la haine générale contre Mazarin. On parla, on dit des bons mots, on écrivit en vers et en prose, on fit des chansons; les esprits s'échauffèrent, et passèrent de l'abattement à l'audace. Le parlement tint la grande police, et fit des règlemens pour la subsistance et la défense de la ville. Il ordonna au prévôt des marchands, aux échevins et au duc de Montbazon, gouverneur, de lever des troupes. Au contraire, la régente, par de nouvelles lettres, commanda à ceux-ci de signifier au parlement de se rendre à Montargis, et de le contraindre d'obéir. Loin de pouvoir donner cette satisfaction à la reine, le président Le Féron, prévôt des marchands, pensa être massacré par le peuple, sur le simple soup-

* Retz, t. I, p. 171.

çon de n'être pas sincèrement attaché au parlement. A cette compagnie se joignirent la chambre des comptes et la cour des aides, qui eurent aussi ordre de quitter Paris. Elles bornèrent leur obéissance à des remontrances très-fortes en faveur du parlement. Le seul grand conseil voulut se rendre à Mantes, où il étoit transféré ; mais il ne put obtenir de passe-port. Ses efforts pour obéir furent plus sincères que ceux du coadjuteur. Il avoit été mandé à Saint-Germain, et il sortit de l'archevêché comme pour s'y rendre ; mais il avoit aposté des gens qui arrêtèrent ses chevaux et brisèrent son carrosse. La populace l'entoura, le serra, le reporta dans son palais ; il crioit et conjuroit, les larmes aux yeux, qu'on lui laissât exécuter les ordres du roi. Enfin, il parut céder à la force, et écrivit une lettre d'excuse : mais la cour n'y fut pas trompée.

* Pendant qu'il triomphoit de voir l'incendie se répandre, il n'étoit pas sans inquiétudes sur les suites. A la vérité, le clergé, la robe, la bourgeoisie, jusqu'aux artisans et au plus bas peuple, tous paroissoient brûler du même zèle pour la cause commune. Mais il étoit à craindre qu'au premier embarras, au moindre revers, ce feu ne se ralentît, faute d'un chef accrédité, qui

* Retz, t. I, p. 197.

l'alimentât et l'entretînt : événement d'autant plus probable, que le concert, entre tant de personnes, n'étoit pas si parfait qu'il paroissoit. On savoit que le prévôt des marchands, plusieurs officiers du corps de ville, les plus riches bourgeois penchoient pour la cour. Les curés de Paris, qui ont ordinairement un si grand ascendant sur l'esprit de leur peuple, n'étoient pas bien persuadés de la rectitude des intentions du coadjuteur, ni livrés exclusivement à ses volontés. Enfin, bien des gens croyoient que le premier président ne restoit à la tête de son corps, et ne résistoit en apparence à la cour, que pour la mieux servir. A la vérité, il disoit d'une manière très-ferme les choses dont il étoit chargé par sa compagnie : mais on s'apercevoit qu'il ne manquoit aucune occasion de gagner du temps, et de faire valoir les opinions modérées. Gondi se défioit donc du présent, et craignoit pour l'avenir, d'autant plus que trois jours s'étoient déjà écoulés depuis la sortie de la cour, sans que, de tous ceux qui avoient promis de seconder le parlement, aucun eût encore paru.

*Enfin, le 9 janvier, arriva avec ses enfans le duc d'Elbeuf, de la maison de Lorraine, frère aîné du comte d'Harcourt. « Il n'a pas trouvé à dîner à Saint-Germain, disoit le duc

* Retz, t, I, p. 198; Journ. du parlem., p. 122.

de Brissac, et il vient voir s'il trouvera à souper à Paris. » C'étoit assez désigner le motif qui l'amenoit ; c'est-à-dire, l'envie de faire fortune. Sa présence, loin de tranquilliser le coadjuteur, ne fit que le troubler. D'abord, il craignoit tout de la part d'un homme avec lequel il avoit eu des querelles mal assoupies, et qui, aisé à gagner, à cause de sa pauvreté, pouvoit être un émissaire de la cour. En second lieu, il attendoit d'heure à autre le prince de Conti, dont le nom et la qualité de prince du sang étoient bien plus propres à figurer à la tête d'un parti. On ignoroit cette ressource du coadjuteur; aussi, quand le duc d'Elbeuf se présenta, les Parisiens, dans la disette où ils se trouvoient de gens de distinction, le reçurent comme leur sauveur, et le désignèrent leur général. La nuit même du 9 au 10, arriva le prince de Conti, qui, soupçonné par la cour, étoit gardé à vue à Saint-Germain, et n'avoit échappé qu'avec peine à la vigilance du prince de Condé son frère. Il vint accompagné du duc de Longueville, du duc de Bouillon, du maréchal de La Mothe, et de beaucoup d'autres gens de qualité. Cette troupe donna l'alarme à la bourgeoisie, qui gardoit la porte : elle refusa de l'ouvrir. Il fallut aller chercher le coadjuteur. Gondi courut à la porte avec une nombreuse escorte et des flambeaux, qui donnè-

rent à l'entrée du prince un air de triomphe. Mais, dès le matin de ce même jour, la gloire du triomphateur reçut un échec. Elbeuf fut nommé, par le parlement, général des troupes qu'on alloit lever, et il obtint cet avantage, en insinuant que Conti étoit d'intelligence avec la cour. Le même soupçon de trahison fut rétorqué le lendemain avec succès contre le duc d'Elbeuf par le coadjuteur. Ces deux rivaux se choquèrent le 11, dans l'assemblée des chambres. Le premier président et quelques magistrats, espérant que cette querelle pourroit éloigner la guerre civile, fomentoient la désunion : mais, lorsque les prétendans étoient le plus animés, des amis communs les accommodèrent. Il fut convenu que le prince de Conti seroit généralissime, à condition qu'il ne sortiroit pas de Paris, et qu'il viendroit prendre sa place en toute occasion au parlement ; que le duc de Longueville l'aideroit de ses conseils ; que les ducs d'Elbeuf, de Bouillon et le maréchal de La Mothe seroient tous les trois ses lieutenans-généraux, chacun leur jour ; que M. d'Elbeuf commenceroit ; qu'il auroit la première place au conseil de guerre, et que ses enfans auroient les premiers emplois. Après le prince, il arriva à la file beaucoup de seigneurs, qu'on chargea des levées, des fortifications, de l'exercice des soldats, et auxquels on donna différens

départemens dans les conseils qu'on créa. Cette troupe de mécontens fut renforcée par le duc de Beaufort, qui s'étoit depuis quelque temps sauvé de Vincennes. Il devint bientôt l'idole de la populace, et on l'appela le roi des Halles. Enfin, il y eut peu de familles considérables qui ne fournissent des défenseurs à Paris, pendant que leurs proches parens l'attaquoient.

* Comme les intérêts qui divisoient la cour et la ville n'étoient pas de la première importance, qu'il y avoit dans les chefs plus de pique que de véritable haine, dans le peuple plus de prévention que d'animosité, il arriva que les troubles n'enfantèrent que rarement les atrocités qui accompagnent ordinairement les guerres civiles. Au contraire, excepté quelques momens lugubres, après de petits combats, dans lesquels périrent des gens dignes de regrets, on ne vit régner le reste du temps que de la gaieté; les revues devenoient des spectacles, les expéditions militaires des espèces de fêtes publiques. Les femmes animoient par leur présence les bourgeois devenus soldats; l'artisan regardoit comme un jour de plaisir celui où il devoit paroître sous les armes. En revenant d'un combat malheureux, les fuyards se consoloient de leur dé-

* Retz, Monglat, La Rochef., Nemours, *passim*.

faite par des bons mots ou des chansons sur leurs généraux. On n'entendoit ni plaintes ni murmures, parce qu'il y avoit abondance de toute espèce de denrée; et cette abondance venoit de celle de l'argent, qui attire tout à lui, malgré les plus forts obstacles.

* A Saint-Germain-en-Laye, les choses étoient bien différentes. La cour avoit pris la fuite si précipitamment, qu'elle se trouvoit, au milieu de l'hiver, sans meubles, sans habits, sans provisions, exposée, dans des appartemens délabrés, à toutes les injures de l'air, privée des choses les plus nécessaires, et réduite à éprouver les besoins les plus pressans; de sorte que ceux qui n'étoient pas soutenus, comme la reine et son ministre, par le dépit et l'espoir de la vengeance, désiroient la paix, avant même que la guerre fût commencée. Condé, ayant sous lui les maréchaux de Gramont et de Duplessis-Praslin, l'entreprit avec six ou sept mille hommes, dont il plaça les principaux corps dans Lagni, Corbeil, Saint-Cloud, Saint-Denys, d'où l'on faisoit sortir des détachemens pour battre l'estrade sur les routes voisines, et pour intercepter la communication de la capitale avec les provinces. Les soldats et les officiers royaux, obligés à des factions pénibles sur les grandes routes et sur le bord des rivières, la nuit, sans

* Motteville, t. II, p. 481; La Rochef., p. 66.

feu, sans maisons, sans abris, envioient le sort des parlementaires, qui, étant plus nombreux, étoient moins chargés de gardes et les faisoient à leur aise, bien couverts, bien payés et bien nourris. Cette différence découragea les soldats de Condé ; et le peu d'intérêt qu'ils prenoient à cette guerre, qu'ils ne faisoient qu'à contre-cœur, les rendoit faciles à laisser passer les vivres, dont ils tiroient leur part et de l'argent.

* La régente avoit si mal pris ses mesures, qu'en quittant Paris elle ne songea pas seulement à s'assurer de la Bastille, qui auroit pu tenir la ville en bride : elle la laissa sans pain, sans munitions, avec vingt-deux soldats, sous le commandement du sieur du Tremblai, frère du fameux père Joseph ; garnison plus propre à garder des prisonniers qu'à défendre une place. Elle fut sommée le 11, et on tira deux coups de canon qui firent brèche, dit le journal du parlement ; c'est-à-dire, apparemment, que les boulets emportèrent quelques éclats de pierres. Le gouverneur promit de se rendre, s'il n'étoit pas secouru dans vingt-quatre heures, et il sortit en effet le 13 à midi : ainsi il abrégea les plaisirs des dames de Paris, qui, pendant le siége, eurent le courage de se promener dans le jardin de l'Arsenal. Plusieurs même poussèrent l'intrépidité jusqu'à

* Journ. du parlem., p. 124.

visiter la batterie dirigée contre cette forteresse. Le parlement fit entendre qu'il souhaitoit qu'un de ses membres fût pourvu du gouvernement ; et les généraux, par complaisance, y nommèrent le bonhomme Broussel, qui eut liberté de se faire suppléer par Lalouvière son fils.

* Pendant que les frondeurs mettoient à fin cette périlleuse entreprise, un de leurs partis, fort de cinq cents chevaux, poussoit fièrement quelques escarmoucheurs, qui venoient faire le coup de pistolet jusque dans les faubourgs. Les troupes parisiennes étoient composées d'artisans et de gens de boutique, qui, au premier coup de tambour, sortoient mal armés des maisons, les uns à pied, les autres à cheval, et suivoient le drapeau ou le quittoient à volonté. A leur tête cependant marchoient des soldats mieux disciplinés, mais en petit nombre, que les généraux avoient fait venir des garnisons qui dépendoient d'eux. C'étoit à l'hôtel-de-ville que les jeunes officiers alloient prendre les marques de leurs dignités, des mains des duchesses de Longueville et de Bouillon, et c'étoit aux pieds de ces héroïnes qu'ils venoient déposer les trophées de leurs victoires. « Le mélange d'écharpes bleues, de dames, de cuirasses,

* Retz, t. I, p. 213; La Rochef., p. 71; Journ. du parlem., p. 128; Talon, t. VI, p. 18.

de violons dans les salles ; le bruit des tambours, et le son des trompettes dans la place, donnoieut, dit Gondi, un spectacle qui se voit plus dans les romans qu'ailleurs. » Le coadjuteur connoissoit mieux qu'un autre le pouvoir de ces représentations ; il s'en étoit déjà servi utilement pour concilier la faveur du peuple au prince de Conti, contre le duc d'Elbeuf, dans le temps que celui-ci jetoit sur le prince des soupçons de connivence avec la cour. Alors Gondi alla prendre la duchesse de Longueville, qu'il fit accompagner par la duchesse de Bouillon ; il mena ces deux dames en grande pompe à l'hôtel-de-ville, les y déposa comme les gages de la fidélité, l'une de son frère, l'autre de son mari. « Elles parurent, dit-il, sur le perron de l'hôtel-de-ville, plus belles, en ce qu'elles paroissoient négligées, quoiqu'elles ne le fussent pas. Elles tenoient chacune un de leurs enfans entre leurs bras, qui étoient beaux comme les mères. La Grève étoit pleine de peuple jusqu'au-dessus des toits; tous les hommes jetoient des cris de joie, toutes les femmes pleuroient de tendresse. »

Le coadjuteur, si fertile en comparaisons, auroit pu ajouter, dans son style familier, qu'il faisoit dans cette occasion le rôle de ces charlatans qui amusent le peuple pour attraper son argent. C'étoit en effet le but de ces

scènes populaires. Elles jetèrent un grand enthousiasme dans les esprits, et il en résulta une offre volontaire de près de deux millions, dont le parlement seul paya au moins cinq cent mille livres. Les autres cours souveraines se taxèrent selon leurs moyens. On saisit les recettes royales ; on arrêta chez les banquiers les deniers qu'on crut appartenir au cardinal Mazarin. On nomma des commissaires, qui alloient chez les particuliers soupçonnés de Mazarinisme, discuter leur fortune et les imposer à proportion. Avec ces secours, on leva des troupes régulières; les cavaliers se montèrent, partie avec les chevaux qu'on trouva dans les auberges, partie avec ceux que chacun détacha de ses équipages. Le coadjuteur, qui étoit archevêque titulaire de Corinthe, forma à ses dépens un régiment de cavalerie, dont le début ne fut pas heureux ; il essuya un échec considérable la première fois qu'il sortit, et cette déroute fut appelée « la première aux Corinthiens. »

* C'est avec ces forces et ces ressources que la capitale séduite se disposoit à soutenir tout le poids de la puissance royale. Peu de ses habitans auroient pu dire clairement pourquoi on se battoit. Les harangueurs eux-mêmes étoient souvent embarrassés à donner

* Mém. de Nemours, p. 14 et 16; Monglat, t. III, p. 17; Retz, t. II, p. 266.

un air spécieux aux motifs de la querelle. La régente se réduisoit à un point : « Chassez, disoit-elle au prévôt des marchands et aux échevins, chassez le parlement ; et en même temps qu'il sortira par une porte, je rentrerai par l'autre. » En effet, si le parlement avoit été forcé de fuir, ou de se raccommoder avec la cour, le coadjuteur, les généraux et leurs adhérens se seroient trouvés contraints de s'abandonner à la régente, qui leur auroit fait d'autant moins de grâce, que la plupart s'étoient mis en état de rébellion, ou sans motifs, ou pour des raisons très-foibles. On connoît celles du duc de La Rochefoucauld, par les vers écrits de sa main, derrière un portrait de la duchesse de Longueville :

> Pour captiver son cœur, pour plaire à ses beaux yeux,
> J'ai fait la guerre au roi ; je l'aurois faite aux dieux.

Le coadjuteur, qui ne l'aimoit pas, lui prête aussi un goût très-décidé pour l'intrigue, mais en même temps beaucoup d'irrésolution. « Tous les matins, disoit le comte de Matha, le plaisant de la cour, il fait une brouillerie, et tous les soirs il travaille à un rhabillément. » La Rochefoucauld étoit l'homme à projets du parti ; le duc de Bouillon en étoit le discoureur : il s'y livra, parce qu'il espéroit, ou se faire rendre par la guerre sa principauté de Sedan, ou obtenir un sort

équivalent, que la cour lui promettoit, sans effet, depuis long-temps. Sa femme, d'ailleurs, qui n'étoit pas françoise, et qui étoit très-attachée aux Espagnols, aimoit tout ce qui pouvoit la mettre en liaison avec eux. Plusieurs étoient contre la cour, parce que Condé étoit pour elle; d'autres vouloient se venger; d'autres s'avancer; quelques-uns se rangèrent d'un côté plutôt que de l'autre, uniquement parce qu'ils y voyoient des parens ou des amis. Enfin, il y en avoit dont les motifs étoient absolument disparates à leur objet. Tel est celui qu'on prête au duc de Luynes. Il étoit fort dévot; et l'austérité de la morale, qu'il remarquoit dans ceux qu'on appeloit jansénistes, l'attachoit à eux. Comme le coadjuteur les favorisoit, il se déclara pour le prélat, dont les vues n'étoient certainement pas si pures que celles du duc; car Gondi avoue lui-même qu'il n'avoit des complaisances pour les jansénistes, que parce qu'il les trouvoit disposés à parler et à écrire contre le luxe et les plaisirs de la cour, contre le faste du cardinal Mazarin, et ses systèmes de finances: de sorte que, sans être obligé de se reformer lui-même, il jouissoit de l'avantage de faire passer son ennemi pour débauché et usurier.

A la suite des personnes qualifiées, qui prirent le parti de la fronde, il entra dans

Paris beaucoup dofficiers d'expérience et de valeur, qui rendirent l'entreprise du blocus plus difficile que le prince de Condé ne l'avoit cru. Il étoit jour et nuit à cheval, sans cesse occupé à parcourir ses postes, ne donnant aucun relâche à ses troupes, et n'en prenant aucun lui-même; mais sa vigilance et son activité ne pouvoient empêcher qu'il n'entrât des convois dans la place. Il n'avoit que sept à huit mille hommes, tous bons soldats à la vérité; mais, quoique bien distribués, ils ne suffisoient pas pour garnir tous les endroits qui devoient être gardés. Pendant que quelques troupeaux et quelques charrettes, se montrant d'un côté, attiroient l'attention des garnisons, des convois plus considérables passoient de l'autre; et non-seulement Condé avoit à se garantir des surprises, mais aussi des coups de vigueur, que ces troupes, qu'il méprisoit, hasardoient quelquefois.

* L'action la plus considérable de cette guerre est l'attaque et la prise de Charenton, poste important qui commandoit les rivières de Seine et de Marne. Les Parisiens y avoient mis une forte garnison, sous les ordres du marquis de Chanleu. Le matin 8 février, les royalistes se présentèrent devant la place, ayant à leur tête le duc de Châtillon. Ils allè-

* Journ. du parlem, p. 180; Motteville, t. I, p. 521; La Rochef., p. 71.

rent droit à l'assaut, qui fut soutenu avec la plus grande intrépidité. Condé, placé sur les hauteurs de Saint-Mandé, couvroit les assaillans contre la diversion qu'il craignoit du côté de Paris. En effet, toute la nuit le tambour se fit entendre dans la ville, et au point du jour il se trouva trente mille hommes sous les armes. L'avant-garde de cette armée s'avança jusqu'à Vincennes, pendant que l'arrière-garde étoit encore dans la place Royale. Les généraux sortirent de la ville, en publiant qu'ils alloient livrer bataille. Le coadjuteur, monté sur un grand cheval, avec des pistolets à l'arçon de la selle, opinoit pour le combat. On tint conseil à Picpus. Ces guerriers entendoient de là le bruit du canon et des mousquetades de Charenton. Pendant qu'ils délibéroient, les royalistes forçèrent les barricades. Chanleu s'ensevelit sous la dernière, sans vouloir recevoir quartier, ce qu'on lui offroit; et le silence qui succéda avertit l'armée parisienne que Charenton étoit pris.

Il lui restoit la ressource d'attaquer le petit corps d'observation de Condé, et de reprendre la place. Les généraux délibérèrent de nouveau, admirèrent la bonne contenance de leurs troupes, et les firent rentrer dans la ville : prudence dont ils se surent très-bon gré, et qui est applaudie dans le journal du

parlement. « Car il y a beaucoup d'apparence, y dit-on, que le prince de Condé n'avoit fait cette attaque que pour attirer les Parisiens à une bataille, se promettant de les défaire, sans la prévoyance des généraux. » Il n'y a pas en effet de meilleur moyen de prévenir une défaite, que de se retirer. Le lendemain de ce trait de prudence, le prince de Conti en apprit aux chambres assemblées les motifs obligeans, en ces termes : « Ayant tenu conseil de guerre pour savoir si nons donnerions bataille ou non, il a été résolu, tout d'une voix, de ne le pas faire, et de ne pas hasarder la vie du grand nombre d'infanterie des bourgeois de Paris, qui étoient sous les armes, dont nous ne pouvons assez louer le cœur et le courage; de crainte, s'il arrivoit perte de quelques-uns d'entre eux, ce qui auroit été inévitable, de faire crier leurs femmes et leurs enfans. »

* Ces ménagemens n'empêchoient pas que les Parisiens ne trouvassent la guerre onéreuse. Ils se lassoient de payer les contributions, et il leur tardoit de voir leurs maisons de campagne délivrées des soldats, amis et ennemis, qui les ravageoient. Dans ces circonstances, il n'y a pas de moyens que le coadjuteur ne tentât pour ranimer l'ardeur

* Retz, p. 218; Saint-Evremont.

prête à s'éteindre. Il étoit parvenu à se procurer séance au parlement, comme substitut de l'archevêque de Paris son oncle, qui étoit absent. Ce ne fut pas sans difficulté qu'il obtint ce privilége. Le premier président s'y opposa ouvertement : il disputa ce droit au coadjuteur, incidenta ensuite sur le temps que dureroit ce privilége, sur la manière dont il seroit permis au prélat de l'exercer, sur le serment qu'on lui feroit prêter. Gondi, content d'emporter le fond de l'affaire, ne chicana pas sur les formes, et se soumit à tout. On conçoit les avantages qu'il tira de ce droit d'assister aux assemblées. Il s'y familiarisa avec les conseillers ; il les étudioit, approfondissoit leur caractère, pénétroit leurs dispositions secrètes, et en adaptant à cette connoissance ses discours, ses réparties, ses gestes, il étoit sûr de faire passer ce qu'il proposoit.

Voici la marche qu'il s'étoit tracée dans l'assemblée des chambres, et dont il s'écarta peu. Quand il s'agissoit de quelque nouveauté, soit projet, soit manière de l'exécuter, jamais il ne se chargeoit des premières ouvertures ; il en laissoit l'honneur à de jeunes conseillers, que cette déférence flattoit, et il se réservoit l'emploi de dire et d'appuyer les raisons qui pouvoient procurer la réussite. C'étoit aussi lui qui se chargeoit de commenter et de paraphraser les nouvelles annoncées

par d'autres, mais qu'il avoit souvent forgées lui-même. On ne manquoit pas alors d'événemens susceptibles d'embellissemens, parce que le feu de la rébellion éclatoit dans quelques provinces, et couvoit dans d'autres. Mais les avantages du parti n'étoient pas si grands dans tous ces lieux, que les frondeurs de Paris les faisoient pour leurrer le peuple.

C'est sous ce point de vue qu'il faut considérer ce qui se publioit du duc de Longueville. Il étoit sorti de Paris, en se vantant qu'il alloit faire soulever son gouvernement de Normandie; et, quelques jours après, il écrivit qu'il amenoit, au secours de la capitale, mille gentilshommes et trois mille soldats. Ce nombre lui-même étoit enflé, et on l'exagéra encore dans des écrits qu'on répandit, qui portoient que le duc de Longueville venoit, à la tête de dix mille hommes, au secours de la capitale; qu'en passant à Saint-Germain, il tenteroit d'enlever la cour, si elle ne se faisoit garder par les troupes qui investissoient Paris, et qu'ainsi le blocus alloit être levé. Le vrai de ce récit, c'est que le parlement de Rouen avoit répondu favorablement à la lettre du parlement de Paris, écrite tant à lui qu'aux autres parlemens du royaume, pour les engager de se joindre à celui de la capitale; qu'en conséquence le duc de Longueville pouvoit être censé puissant dans

Rouen, que cependant il n'y étoit pas le maître, qu'il ne s'y soutenoit que par adresse, et que personne ne remuoit dans le reste de la Normandie. Il en étoit de même en Provence : le parlement d'Aix s'étoit uni à celui de Paris, en haine de Louis d'Angoulême, comte d'Alais, commandant de la province, et fils du comte d'Auvergne. La populace voulant le chasser de la ville, ainsi qu'Armand-Jean Vignerod, duc de Richelieu, petit-neveu du cardinal, qui étoit venu à son secours, leur fit courir à tous les deux risque de la vie; mais la bourgeoisie les sauva des mains de ces furieux. Pareille chose arriva à Reims, où le marquis de La Vieuville, lieutenant du roi, courut le plus grand danger de la part du peuple, et fut de même garanti par les principaux habitans. Il y eut aussi des émeutes à Caen, à Rennes, à Bordeaux, et des courses dans la plat pays, sous les ordres des gentilshommes amis ou alliés des généraux de Paris. Les relations de ces différens exploits, qu'on répandoit dans Paris, étoient tellement circonstanciées et amplifiées, qu'elles faisoient croire aux Parisiens que la Normandie, la Champagne, la Provence, la Guienne, en un mot les trois quarts du royaume, combattoient pour eux. Enfin, ceux qui étoient capables de secret, on les flatta de l'espérance que le vicomte de Turenne, frère du duc de

Bouillon, qui commandoit une armée contre les Espagnols, alloit l'amener au secours de Paris : agréable illusion qui ne se réalisa pas.

Cependant, quoique les feux allumés de tous côtés par les frondeurs se dissipassent en fumée, il étoit à craindre qu'ils ne trouvassent à la fin des alimens plus solides, et que l'incendie ne devînt plus difficile à éteindre. C'étoit de même par des mécontentemens, des murmures, des plaintes, qu'avoit commencé l'embrasement affreux qui consumoit l'Angleterre. Charles Ier périssoit en ce moment * sur l'échafaud, victime d'un parti fanatique, qui subjugua la nation, et qui commit le plus étonnant des crimes. Sa veuve, réfugiée en France, fille de Henri IV, et belle-sœur de la régente, vivoit à Paris dans le palais de ses pères, et, par un fatal concours de circonstances, y étoit exposée aux plus grands besoins. La vue de cette reine désolée rappela aux plus raisonnables des Parisiens séduits l'enchaînement des moyens par lesquels un peuple est quelquefois excité à des atrocités qu'il détesteroit ensuite inutilement. Il ne se pouvoit aussi que la régente ne songeât à cette effrayante catastrophe et aux gradations qui l'avoient amenée, sans s'alarmer sur les effets à craindre des troubles ac-

* Le 30 janvier 1649, vieux style, ou 9 février, nouveau style.

tuels. Ces réflexions, jointes aux insinuations des personnes bien intentionnées, disposèrent les deux partis à la paix, sans qu'ils s'en aperçussent.

* Le ministère fit les premières démarches, mais de manière qu'on ne pût en inférer qu'il recherchoit l'accommodement. Il envoya un héraut, qui parut le matin de 12 février à la porte Saint-Honoré, revêtu de sa cotte d'armes. Il fit battre la chamade, et demanda à être introduit pour remettre des paquets de la régente au prince de Conti, au parlement, au prévôt des marchands et aux échevins. Le coadjuteur n'étoit prévenu, ni sur ces lettres, ni sur leur contenu. S'il avoit cru qu'elles renfermassent des ordres ou des menaces capables de révolter les esprits, il n'auroit pas hésité d'opiner à recevoir le héraut; mais, si ces lettres contenoient des choses obligeantes, il craignit que le parlement ne se laissât toucher, ne votât pour la paix, et n'abandonnât ses défenseurs. C'étoit donc un fâcheux contre-temps que l'arrivée inopinée de ce héraut, et Gondi fut long-temps à chercher quelque biais pour le renvoyer, sans paroître manquer de respect au roi. A force de rêver, il en trouva un qu'il fit proposer par Broussel. Ce conseiller représenta que l'envoi du héraut étoit un piége que Mazarin tendoit à la com-

* Retz, t. I, p. 233; Journ. du parlem., p. 184.

pagnie, parce que ces sortes de formalités ne s'observent qu'à l'égard d'ennemis. Si le parlement le reçoit, ce sera, disoit-il, se déclarer ennemi du roi : il n'y a donc d'autre parti à prendre que de le renvoyer; mais il faut le faire suivre par une députation chargée d'aller prendre les ordres de la régente, et de l'assurer de la fidélité de la compagnie. Cet avis passa avec acclamation. Gondi crut remporter une victoire en empêchant que le héraut ne fût reçu; mais tout l'avantage fut pour la cour, qui gagna un acte de soumission de la part du parlement, et eut l'espérance d'entamer une négociation, le seul but qu'elle se proposoit.

*Il fallut quelques jours pour convenir de la forme des passe-ports, et fixer les objets des remontrances. Pendant cet intervalle, le coadjuteur imagina de partager l'attention qu'avoit excitée la venue du héraut par une apparition aussi inattendue. Il savoit que toute la France souhaitoit la paix avec l'Espagne, que le parlement seroit certainement flatté d'en être l'instrument. D'ailleurs, les frondeurs de la compagnie, dans laquelle le désir d'un accommodement commençoit à dominer, avoient besoin d'être soutenus par l'espérance de quelque puissant secours. Gondi, certain

* Journ. du parlement, p. 200; Retz, t. I, p. 237 et 240; Joly, t. I, p. 49.

que, quand la passion s'est une fois emparée d'un corps, il n'y a pas de ruse, si grossière qu'elle soit, qu'on ne puisse hasarder pour le tromper, en employa une qui auroit à peine réussi auprès d'un homme médiocrement éclairé.

Le prélat avoit à Bruxelles, pour agens, la duchesse de Chevreuse, Noirmoutiers et Laigues; par leur moyen il entretenoit une négociation sourde, mais assez échauffée, du côté des Espagnols, qui ne demandoient pas mieux que de se mêler des affaires de la France; pourtant le coadjuteur alloit bride en main, et n'osoit pas s'engager trop ouvertement avec eux, « dans la crainte, disoit-il lui-même, d'être réduit à devenir, d'archevêque de Paris, aumônier de l'archiduc. » Cependant les choses commençoient à tourner de manière qu'il falloit ou céder la victoire à la cour et recevoir les conditions qu'elle voudroit imposer, ou appeler des secours étrangers. Pour enhardir la partie frondeuse du parlement, et l'aider à subjuguer l'autre, il fut proposé, dans le conseil secret de la cabale, de renouveler la scène de Bussi-Leclerc, qui traîna pendant la ligue le parlement à la Bastille; et il faut avouer que cette violence auroit pu réussir par le moyen de la populace, qui étoit toute dévouée à la fronde. Mais Gondi et Bouillon, qui dirigeoient les mouvemens du parti, ai-

mèrent mieux se couvrir du manteau du parlement que de le détruire. Ils écrivirent donc à l'archiduc qu'on étoit disposé à accepter son secours.

Aussitôt le comte de Fuensaldagne son ministre dépêche un homme chargé d'examiner le fond des affaires, et propre à tous les rôles qu'on voudroit lui faire jouer. C'étoit un moine bernardin, nommé Arnolfini. Gondi lui fait quitter robe et capuchon, le revêt d'un habit de cavalier, et lui donne le nom pompeux de don Joseph de Illescas. On lui fabrique des instructions, des harangues, des lettres pleines de projets et de promesses, appropriées à l'état des choses et au caractère des personnes. Muni de ces pièces, et d'une lettre de créance courte et vague, après trois jours de leçons données en secret par Gondi et Bouillon, le moine Arnolfini, devenu don Joseph de Illescas, arrive avec grand fracas, au milieu de la nuit, chez le duc d'Elbeuf, qu'on vouloit tromper le premier, afin qu'il aidât à tromper les autres.

Elbeuf, flatté de la confiance des Espagnols, ses anciens amis, chez lesquels il avoit demeuré douze ans sous le dernier règne, reçoit l'envoyé avec effusion de joie. Il questionne don Joseph, prend communication de ses ordres, y joint ses avis, et, après avoir long-temps rêvé et raisonné sur la ma-

nière d'entamer la négociation proposée, il invite à dîner le prince de Conti, les généraux et les frondeurs du parlement les plus zélés, sans oublier le duc de Bouillon et le coadjuteur. Pendant le repas, la conversation roula naturellement sur l'état des affaires. Quelques-uns firent observer le danger de la position critique où on alloit se trouver sans défense contre la cour; et cette remarque fournit au duc d'Elbeuf l'occasion d'insinuer qu'il avoit sous la main le moyen de les mettre tous en sûreté. Cette insinuation, Elbeuf la fit avec des circonlocutions, un air de mystère, qui réjouirent fort Gondi et Bouillon, et qui inspiroient beaucoup de curiosité aux autres : à la fin il nomma l'archiduc, et présenta la lettre de créance de son envoyé. Cette vue effaroucha la plupart des parlementaires, surtout le président de Nesmond, quoique déterminé frondeur; le président Le Coigneux n'en fut pas si effrayé; les autres, à la fin, s'apprivoisèrent, et, le premier moment de surprise passé, on se mit à examiner les avantages que le parti pouvoit tirer de l'intervention des Espagnols. On fit paroître le député; on convint des faits, et le prince de Conti fut chargé de le présenter le lendemain aux chambres assemblées.

C'étoit le 19 février, jour auquel les gens du roi devoient rendre compte de leur voyage

à la cour, entrepris pour faire goûter les raisons sur lesquelles le parlement s'étoit déterminé à ne pas recevoir le héraut. La régente, les princes, les ministres, leur avoient fait l'accueil le plus favorable. A peine en finissoient-ils le récit, qu'afin de croiser les idées pacifiques qu'il pouvoit produire, le prince de Conti annonce qu'il y avoit à la porte un envoyé de l'archiduc, et demande qu'il soit entendu. Le président De Mesme se lève tout ému, et dit au prince : « Est-il possible, monsieur, qu'un prince du sang de France propose de donner séance sur les fleurs de lis au plus cruel ennemi des fleurs de lis ! » L'apostrophe étoit violente, et elle auroit peut-être réussi, si le président, emporté par son zèle, n'eût ajouté : « Quoi ! monsieur, vous refusez l'entrée au héraut de votre roi, sous le prétexte le plus frivole ? et.... » C'étoit là que le coadjuteur l'attendoit ; il lui coupe la parole, et lui dit gravement : « Vous me permettrez, monsieur, de ne pas traiter de frivoles des motifs qui ont été consacrés par un arrêt. » A ces mots, *la cohue du parlement*, ainsi Gondi appelle-t-il les chambres des requêtes, la cohue jette un cri d'approbation. Le premier président et les anciens veulent soutenir le président De Mesme. La querelle s'anime, et on vient aux reproches personnels : l'un affirme, l'autre nie, le temps s'é-

coule : il faut conclure, et la crainte de pire force enfin les plus sages de céder. Jamais succès ne vérifia mieux cette maxime du coadjuteur : « Que le moyen le plus sûr et le plus propre pour faire passer une affaire extraordinaire dans les compagnies, c'est d'échauffer la jeunesse contre les vieux. » Le faux don Joseph entra donc, prit place au bout du bureau, et prononça un discours, dont la substance se réduisoit à ceci : « Que Mazarin avoit offert à l'Espagne une paix très-avantageuse ; mais que le roi son maître, sachant ce qui se passoit en France, n'avoit pas voulu traiter avec un homme détesté de la nation ; qu'il croyoit plus convenable à sa dignité de s'adresser au parlement, le regardant comme le conseil et le tuteur de ses rois, et qu'il avoit si grande confiance dans la sagesse de cette illustre compagnie, qu'il la laissoit maîtresse des conditions. » Le faux de cet exposé sautoit aux yeux : car comment se persuader que le roi d'Espagne auroit rejeté des offres avantageuses faites par un ministre qui pouvoit les réaliser sur-le-champ, pour recourir à un corps hors d'état de rien céder ni garantir ? Mais il y a des momens où tout passe. L'envoyé fut remercié, et on décida qu'il seroit fait registre de son discours, pour en être référé à la régente. C'est tout ce que gagna le coadjuteur. On

croiroit qu'il dut être honteux et fâché d'avoir pris tant de peine pour obtenir si peu : mais c'est tout ce qu'il demandoit, et plus même qu'il n'avoit osé espérer. L'espèce d'engagement que venoit de prendre le parlement, en écoutant les Espagnols actuellement en guerre ouverte avec la France, étoit comme une autorisation et une sauvegarde pour Gondi et tous ceux qui voudroient désormais prendre des liaisons avec l'ennemi. Le prélat sentit si bien l'importance de cette démarche, et les avantages que son parti pouvoit en tirer, qu'il fut étonné de son propre succès. Mais il n'étoit pas seul à connoître le danger qui accompagnoit cet avantage ; Molé, De Mesme, l'avocat-général Talon, et les plus éclairés du parlement s'effrayèrent de l'ascendant que les brouillons prenoient dans leur compagnie. Ils en craignoient les suites, et résolurent de tout sacrifier pour finir ces intrigues et ramener la paix.

* Malgré les efforts des frondeurs, ils soutinrent la négociation qu'ils avoient entamée à la cour. Les dégoûts qu'on leur donnoit quelquefois ne les rebutoient pas. Lorsqu'il arrivoit aux princes et aux ministres de ha-

* Retz, t. I, p. 271 et 289; t. IV, p. 93; La Rochef., p. 79; Motteville, t. III, p. 1; Joly, t. I, p. 51; Journ. du parlem., p. 203, 338, 380; et Procès-verb. des conférences, p. 3 et 92.

sarder des propositions, des expressions, des manières capables de choquer, ces prudens magistrats les passoient sous silence, ou les adoucissoient dans leur rapport. Enfin, ils dévoroient les désagrémens et ne s'attachoient qu'à l'essentiel. Par ces ménagemens dignes des éloges de tous les bons François, ils amenèrent les affaires à un point de conciliation qui effraya les frondeurs Ceux-ci leur suscitèrent toutes sortes d'obstacles. Ils firent arriver un nouvel envoyé de l'archiduc, et signèrent avec lui un traité qui devoit introduire les Espagnols en France, et mettre la capitale et le parlement dans la dépendance des ennemis. Ils ameutèrent la populace, et les députés ne revenoient jamais de Ruel, où se tenoit la conférence, sans être assaillis, à leur arrivée par une troupe de gens qui croyoient : *Point de paix! point de Mazarin!* Ces violences n'ébranloient pas Molé et ses collègues : ils marchoient d'un pas égal entre l'opiniâtreté qui refuse et la basse complaisance qui accorde tout; et quand la cour, instruite de leur embarras, vouloit en profiter pour mettre à la paix des conditions trop dures, elle les trouvoit armés de fermeté contre ses insinuations et ses menaces. Il leur arriva même un jour de vouloir rompre la conférence, parce que le prince de Condé prétendoit ne se relâcher en rien.

Déjà ils partoient; toute voie à la conciliation alloit être fermée, sans le duc d'Orléans, qui dit au prince : « Mon cousin, si ces gens-ci gagnent le printemps, ils se joindront à l'archiduc; ils feront un parti si dangereux à l'état, que ce sera à notre tour à nous humilier. Présentement que nous les tenons, profitons de l'occasion, faisons la paix : c'est ce que les gens de bien doivent souhaiter. » On rappela les députés, qui reprirent volontiers la négociation.

Mais il leur étoit difficile de faire goûter cette conduite modérée au plus grand nombre de leurs confrères : les uns disoient qu'ils étoient trop mous et trop timides; les autres décidoient nettement qu'ils étoient vendus à la cour. Les frondeurs, qui suggéroient et appuyoient cette calomnie, n'en croyoient rien, mais il leur importoit de rendre ces magistrats suspects, afin de retarder leur ouvrage. Dans cette intention, on les faisoit charger par le parlement de demandes outrées. Lorsqu'ils étoient prêts à user de leurs pouvoir pour signer la paix, on les suspendoit, ou on y mettoit des restrictions qui les arrêtoient tout court. Cependant, par patience, par adresse, ils surmontoient les difficultés et ils avançoient toujours. D'un autre côté, Conti, Bouillon, Elbeuf, le coadjuteur, et les autres principaux de la faction, qui craignoient de

laisser apercevoir au peuple qu'ils avoient des intérêts personnels, avoient déclaré qu'ils seroient contens, et poseroient les armes quand le parlement seroit satisfait; les députés ne parloient pas d'eux dans les conférences, et ce silence malin de la part de Molé et de ses collègues commença à inquiéter les généraux, qui n'étoient pas si désintéressés qu'ils vouloient le paroître. Ils résolurent de se faire considérer par eux-mêmes, si le parlement les abandonnoit. A force d'augmenter la solde, et en recevant tous les gens de service qui se présentoient, ils étoient venus à bout de former une armée d'à peu près dix mille hommes, composée d'assez bons soldats. Ils la tirèrent de Paris, et la placèrent sur la pointe que forme le confluent des rivières de Seine et de Marne, dans un camp que Condé lui-même jugeoit inexpugnable. S'étant bien retranchés, ils firent entendre qu'ils alloient y attendre les secours de l'archiduc et l'armée de Turenne. Cette contenance embarrassa Mazarin; il apprit en même temps que, pendant qu'il retenoit les députés pour conférer; les frondeurs, profitant de l'absence de ces magistrats, prenoient le dessus dans l'assemblée des chambres, et qu'ils étoient même à la veille de faire révoquer la députation. Le ministre appréhenda à son tour que les généraux ne le forçassent de

leur accorder des conditions préjudiciables à l'autorité royale, et il s'ouvrit de ses craintes au président De Mesme.

De Mesme lui fit alors cette réponse, digne d'être consignée tout entière dans l'histoire: « Puisque les choses sont en cet état il faut que nous payions de nos personnes pour sauver l'état, il faut que nous signions la paix. Car, après la restriction que le parlement a mise aujourd'hui à nos pouvoirs, il n'y a plus de mesures, et peut-être il nous révoquera demain : nous hasardons tout : si nous sommes désavoués, on nous fermera les portes de Paris, on nous fera notre procès, on nous traitera de prévaricateurs et de traîtres. C'est à vous de nous donner des conditions qui nous donnent lieu de justifier notre procédé. Il y va de votre intérêt, puisque, si elles sont raisonnables, nous les saurons bien faire valoir contre les factieux : mais faites-les telles qu'il vous plaira : je les signerai toutes, et je vais, de ce pas, dire au premier président que c'est mon sentiment, et l'unique expédient pour sauver le royaume. S'il nous réussit, nous avons la paix ; si nous sommes désavoués nous affoiblissons toujours la faction, et le mal n'en tombera que sur nous. » Ces généreux sentimens trouvèrent un accès facile dans l'âme courageuse de Molé. On se remit à conférer avec plus d'ardeur, et un désir égal de réussir.

* Enfin l'accommodement fut conclu à Ruel le 11 mars, et signé par les princes, les ministres et tous les députés. Le cardinal Mazarin lui-même y souscrivit, quoique les députés s'y opposassent, sur cette raison, qu'ils n'oseroient présenter au parlement un acte taché du nom d'un homme flétri par arrêt. Cet accommodement contient vingt-un articles, dont les principaux sont un engagement du parlement d'aller à Saint-Germain; où le roi tiendra son lit de justice, et de ne point faire d'assemblée de chambres pendant toute l'année 1649; une amnistie pour tous ceux qui ont pris les armes, tant dans la capitale que dans les provinces, et une espérance que donna la régente de ramener incessamment le roi à Paris. C'est à ces conditions, à quelques règlemens de finance, et une promesse assez vague de diminuer les tailles et de travailler à la paix générale, que se réduisit un traité qui, vu la chaleur des esprits et les matières agitées en public et en particulier, sembloit devoir embrasser toute l'administration et donner une nouvelle forme à la monarchie.

Les frondeurs en furent outrés. Ceux d'entre eux qui étoient de bonne foi furent fâchés, parce qu'ils croyoient qu'on avoit abandonné les intérêts du peuple; les autres, et surtout

* Procès-verb., p. 1.

les chefs, parce qu'ils se voyoient déchus des espérances qui leur avoient mis les armes à la main. Quand le premier président et ses collègues vinrent le 13 rendre compte de leur opération, il s'éleva un grand murmure dans l'assemblée des chambres. La séance fut très-tumultueuse, elle se passa en plaintes et en justifications. Celles qui suivirent cette première ne furent pas plus tranquilles. Aux reproches piquans des conseillers frondeurs se joignirent les fureurs du peuple. Répandu en foule dans les salles, il demandoit à grands cris qu'on lui abandonnât la signature de Mazarin pour la brûler, et qu'on lui livrât les traîtres qui avoient fait cet infâme traité. Molé soutint cet assaut avec son intrépidité ordinaire; il brava également, et le ressentiment de ses confrères, et l'emportement brutal de la populace. Les chefs des factieux eux-mêmes, qui, le haïssant, ne pouvoient s'empêcher de l'estimer, craignirent pour sa vie lorsqu'il sortiroit de l'assemblée, et voulurent le sauver par des détours. Il répondit gravement : « La cour ne se cache jamais. Si j'étois assuré de périr, je ne commettrois pas cette lâcheté, qui, de plus, ne serviroit qu'à donner de la hardiesse aux séditieux ; ils me trouveroient bien dans ma maison, s'ils croyoient que je les eusse appréhendés ici. » Au milieu des factieux déchaînés, sous le poi-

gnard, pour ainsi dire, des mutins, il railloit le coadjuteur, qu'il croyoit auteur de la révolte, et qui paroissoit se donner beaucoup de mouvement pour le mettre en sûreté. « Eh! mon bon seigneur, lui disoit-il ironiquement, dites le bon mot. » Un forcené lui appuya un pistolet sur le visage. Sans pencher la tête, Molé se contenta de lui dire : « Quand vous m'aurez tué, il ne me faudra que six pieds de terre; » et il n'en alla pas un pas plus vite. Enfin, dans le plus fort même du péril, il n'oublia pas ce qu'il devoit à son roi; jamais il ne manqua d'en faire souvenir les autres. Au moment de la plus grande puissance des frondeurs sur le parlement, un des chefs ayant dit qu'il seroit bien fâcheux d'être abandonné au moment que plusieurs d'entre eux venoient de faire un traité avec les Espagnols, sous la sauvegarde de la compagnie : « Nommez-les, dit impétueusement Molé, et nous leur ferons leur procès, comme à des criminels de lèse-majesté. » Ainsi se vérifioit l'observation qu'avoit faite le coadjuteur dans une autre occasion : « Qu'il ne faut pas badiner avec ces compagnies, qui vous approuveront aujourd'hui et qui vous feront demain votre procès. »

* C'étoit cette difficulté de pouvoir compter sur l'appui constant du parlement qui embar-

* Procès-verb., p. 93 et 170; et Journ. du parle-

rassoit le plus les frondeurs. Entre eux, ils n'hésitoient pas à se permettre des maximes d'indépendance : mais dans les assemblées il falloit bien peser toutes ses expressions; il falloit que les protestations de fidélité au roi, et de soumission à ses ordres, précédassent toujours les propositions de résistance; encore n'obtenoient-ils rien, qu'ils n'eussent persuadé d'abord qu'ils n'avoient en vue que le bien public. Cette espèce d'imposture devint, après la signature de l'accommodement de Ruel, plus nécessaire que jamais, et cependant plus difficile : nécessaire, parce qu'il ne leur restoit que ce moyen d'empêcher l'enregistrement de l'accommodement; et difficile, parce qu'on commençoit à n'être plus dupe de leur faux désintéressement. Néanmoins ils réussirent à soutenir encore quelques jours l'illusion, en paroissant s'oublier, et n'attaquant l'accommodement que par les articles qui pouvoient toucher le parlement : comme étoit la honte d'aller assister à un lit de justice à Saint-Germain; l'affront de recevoir un pardon, qui, n'étant pas accompagné de grâces, devenoit humiliant, et pouvoit, par la suite, ne pas mettre à l'abri de la punition; enfin le déshonneur de traiter d'égal à égal avec Mazarin, qu'ils avoient

ment, p. 420; Retz, t. I, p. 367; Talon, t. VI, p. 107; Monglat, t. III, p. 8.

flétri par arrêt. Les frondeurs surent si bien faire valoir leurs observations sur ces articles et d'autres moins importans, qu'ils firent résoudre que les députés seroient renvoyés à la cour pour réformer les uns et éclaircir les autres. Cet arrêté occasionna de nouvelles conférences, qui commencèrent à Saint-Germain-en-Laye le 16 mars, et dans lesquelles les généraux, levant enfin le masque, firent connoître toutes leurs prétentions. Elles étoient exorbitantes *, et ils les signifièrent avec hauteur, quoiqu'ils vinssent d'éprouver un cruel revers par la défection de l'armée de Turenne, composée de bandes weimariennes, troupes

* Voici celles du duc de La Trémouille, par lesquelles on pourra juger des autres : « Que conformément au contrat de mariage de sa trisaïeule, passé en 1581, le roi lui rendît la jouissance du comté de Bouillon, ou du moins vingt-cinq, tant villes, places, que châteaux, châtellenies, bailliages, terres et seigneuries comprises dans ce comté; plus, les seigneuries d'Amboise, Montrichard, Bleri, le comté de Guines, et la baronnie de l'île Bouchard. *Voyez* procès-verbal de la conférence tenue à Saint-Germain-en-Laye en 1649, page 112.

Ceux qui veulent connoître les ruses qui s'emploient dans les négociations, et apprendre comment on mène les compagnies et les particuliers, doivent lire attentivement ces procès-verbaux des conférences, le journal du parlement et les mémoires du cardinal de Retz, qui en sont la clef.

vaillantes, mais mercenaires. Turenne, qui les commandoit, avoit été sollicité par tous les partis. Mais l'esprit d'intrigue étoit si étranger à son caractère, qu'il paroissoit hors de doute que son choix seroit pour la cour. Cependant, au grand étonnement de tous, et par des motifs « que je suis encore à deviner, disoit Gondi, il s'avisa de se déclarer contre elle, étant général de l'armée du roi, et de faire une démarche sur laquelle je suis assuré, ajoute-t-il, que le Balafré et l'amiral de Coligni auroient balancé. » Il promit une forte récompense aux colonels, s'ils vouloient se laisser mener au secours de Paris, et ils se mirent en chemin. Mais Bouillon ne put obtenir d'argent du parlement, ni par conséquent en envoyer à son frère ; et, faute d'une somme assez modique, cette armée, la plus claire espèrance de la fronde, lui échappa. Elle fut regagnée au service du roi par les insinuations pécuniaires des négociateurs que Mazarin y dépêcha, et le général, délaissé, s'estima heureux de pouvoir se sauver lui sixième en Allemagne, chez la landgrave de Hesse, sa cousine germaine. Un autre malheur qu'essuya encore le parti fut la retraite de l'archiduc, qui, sur l'invitation des frondeurs, s'étoit avancé jusqu'au-delà de Reims avec une forte armée. Averti que le parlement avoit fait sa paix, et que les généraux

traitoient aussi, il les abandonna à eux-mêmes, et retira ses troupes.

Il se jeta dès lors sur Ypres et sur Saint-Venant, dont il s'empara, et fit lever le siége de Cambrai au comte d'Harcourt, sous le commandement duquel on avoit fait passer les troupes weimariennes. Le comte se dédommagea de cet échec sur le duc de Lorraine, qu'il battit près de Valenciennes, et prit ensuite Maubeuge. Mais en Catalogne et en Italie, on n'avoit pas même ces foibles compensations. Dans le dénûment d'argent et de munitions où les troubles de l'intérieur laissoient les armées, on estima à succès que le compte de Marsin, en ravitaillant Barcelonne, l'eût soustraite aux progrès des Espagnols dans la province; et en Italie, on permit au duc de Modène, qu'on ne pouvoit secourir, de faire sa paix particulière avec l'Espagne.

Les généraux de la Fronde, délaissés par l'archiduc, payèrent de hardiesse vis-à-vis du ministre, qu'ils connoissoient timide. D'ailleurs, comme il arrive toujours dans les guerres civiles, ils avoient à la cour beaucoup d'amis et de parens qui, les voyant abattus, n'auroient pas voulu souffrir qu'on les écrasât; et il auroit peut-être, en effet, été dangereux de les réduire au désespoir. Le duc de Bouillon avoit dit qu'il falloit purger le par-

lement : dans son style, c'étoit dire qu'il falloit au moins le décimer. Le coadjuteur s'étoit laissé emporter par sa passion jusqu'à délibérer en lui-même s'il se serviroit de la fureur du peuple contre les auteurs de la paix. Le duc de Beaufort, idole de la populace, dont il avoit le langage et les manières, ne parloit que de la soulever; et il y auroit réussi, si Gondi, poussé à bout, eût voulu le laisser agir. Des gens capables de ces extrémités étoient à ménager : aussi ne rejeta-t-on pas durement leurs prétentions, quelque outrées qu'elles fussent. Mazarin même ne leur montra point d'aigreur de ce qu'ils offrirent de se désister de toutes leurs demandes, si on vouloit l'expulser de France; offre qui n'étoit faite que pour retarder la conclusion, ou pour obtenir des dédommagemens considérables du refus. Le ministre négocia, promit, pria; et cet homme, dont il méprisoit hautement la capacité, fit si bien qu'il garda sa place et qu'il amena ses ennemis à se contenter d'une simple lettre de cachet adressée au parlement; lettre qui pouvoit passer plutôt pour une ironie perpétuelle que pour un acte sérieux.

* A la vérité, elle commençoit par une amnistie très-ample, et c'est tout ce qu'il y avoit d'important. Le roi reprenoit ensuite

* Procès-verbal de la conférence, p. 174; Motteville, t. III, p. 73.

les demandes de chacun des prétendans, et y répondoit en termes très-obligeans. Pour le duc de Beaufort : « Sa majesté ayant toujours affectionné la maison de Vendôme, désire la favoriser en toutes les occasions qui se présenteront, et emploiera son autorité pour faire que les états de Bretagne exécutent ce qui a été promis pour le dédommagement de la démolition de ses châteaux...... Sa majesté trouve très-juste la prière que fait le duc d'Elbeuf qu'on lui paye la somme due à sa femme *, et elle y fera pourvoir à son contentement..... Sa majesté fera, en faveur des comtes d'Harcourt, de Rieux et de Lilebonne, tout ce qui sera possible, et leur donnera les emplois que méritent leurs services. Le comte de Rieux, surtout, sera payé aussitôt que les affaires de sa majesté le pourront permettre.... On fera au duc de Bouillon un contrat de la valeur de la principauté de Sedan, qu'il cède au roi. Quand sa majesté mettra quelque armée en campagne, elle considérera le sieur maréchal de Turenne et le gratifiera, dans les occasions qui se trouveront, de ce qui lui conviendra selon sa qualité..... Le maréchal de la Mothe-Houdancourt, continuant à rendre ses services à sa majesté, elle y fera

* Catherine-Henriette, fille naturelle de Henri IV et de Gabrielle d'Estrées, duchesse de Beaufort.

toute la considération qui se doit, tant pour le passé que pour l'avenir, et lui répartira toutes les grâces qu'il pourra mériter..... »

Ainsi est conçue cette lettre pleine d'équivoques, dans laquelle tout est obscur, sujet à interprétations et à restrictions. Elle fut apportée le 1er avril aux chambres assemblées; on en fit lecture devant elles, et voilà toute l'authenticité qu'on donna à cette pièce singulière. La régente y joignit une déclaration, contenant les mêmes clauses et conditions que celle du 11 mars, excepté qu'on n'y parloit plus de tenir un lit de justice à Saint-Germain, ni d'empêcher les chambres de s'assembler pendant l'année 1649 : mais le premier président et les autres députés s'étoient engagés verbalement à ne le pas souffrir. Le parlement ajouta à son enregistrement que le roi et la reine régente seroient suppliés d'honorer Paris de leur présence. Et comme les frondeurs marquèrent leur mécontentement de ce que les députés du parlement avoient obtenu pour eux si peu de chose, la compagnie, afin de leur donner quelque consolation, arrêta qu'il seroit fait instance pour les intérêts particuliers de tous les généraux, et qu'au surplus il seroit donné ordre au licenciement des troupes. Le ministère acheta avec la même monnoie, c'est-à-dire par des promesses, la soumission de ceux qui avoient

pris les armes dans les provinces. Enfin, on donna des déclarations satisfaisantes aux parlemens de Normandie et de Provence, qui avoient porté leurs prétentions à la conférence de Saint-Germain, et ainsi finit la guerre.

* Le caractère communicatif des François ne permit pas qu'on gardât une longue rancune. Le duc d'Orléans et le prince de Condé vinrent à Paris avec tous ceux qui leur étoient attachés, et y furent très-bien reçus. Les ducs de Bouillon, d'Elbeuf et tous leurs adhérens allèrent à la cour; et si la majesté du trône les déconcerta à la première vue, ils reprirent bientôt l'air d'aisance naturel à la nation. Enfin, les gens de différens partis se virent, s'embrassèrent, parlèrent du passé, en raillèrent ensemble, se picotèrent, se raccommodèrent, et se brouillèrent de nouveau. Ces alternatives se remarquèrent surtout dans les parties de plaisir des jeunes gens de qualité. Il y eut des querelles qui ne se terminèrent pas sans combats. Malgré la paix, on continua de répandre des pasquinades, des satires grossières, des chansons sur l'attachement de la reine pour son ministre. Ces libelles entretenoient la prévention du public contre Mazarin, et leur effet réjouissoit fort le coadjuteur. « Nous avons encore pour long-temps,

* Retz, t. II, p. 12.

disoit-il, de la provision dans l'imagination des peuples. »

* Entre les personnes qui portèrent à la cour, sinon la réalité, du moins les apparences du repentir, on ne vit paroître ni le duc de Beaufort ni le coadjuteur. Le premier refusa d'acheter la permission de saluer la régente par une visite à son ministre; le second prit un milieu dont il ne convient pas, mais que Joly avoue : il fit sa harangue à la reine sans daigner jeter un coup d'œil sur le cardinal, qui étoit à côté d'elle; et ensuite il eut avec le ministre une entrevue secrète, dans laquelle il fut question du retour du roi à Paris, dont Gondi vouloit se donner l'honneur dans le public. Le ministre croyoit en effet ne pouvoir se montrer en sûreté dans la capitale, si le coadjuteur ne lui en ouvroit le chemin. La reine lui fit sentir qu'elle lui en auroit obligation; et Gondi, qui ne vouloit pas se fermer sans retour la porte de la faveur, adoucit les esprits pour ce retour, ou plutôt ne les aigrit pas; de sorte que, quand le roi fit son entrée, le 18 août, les Parisiens virent sans émotion le cardinal à la portière du carrosse, auprès de Condé, qui lui servoit de sauvegarde. Ce fut le dernier service que ce prince rendit au ministre; ce fut aussi le terme de la recon-

* Joly, t. I, p. 59; Motteville, t. II, p. 102; Retz, t. II, p. 7.

noissance de Mazarin. On dit même qu'il y avoit déjà quelque temps que le cardinal portoit avec peine le fardeau du bienfait, et que le prince s'en étoit aperçu.

* Il devoit ces lumières à la princesse de Longueville sa sœur, et à sa mère. « Dans les monarchies, dit Montesquieu, les brouilleries des femmes, leurs indiscrétions, leurs répugnances, leurs jalousies, leurs piques, cet art qu'ont les petites âmes d'intéresser les grandes, ne sauroient être sans grande conséquence. » Cet art, habilement employé par la mère et la sœur de Condé, triompha du prince, et fut la cause de ses disgrâces. La première, fière d'un tel fils, qui, joignant la bravoure des Bourbons à la capacité militaire des Montmorencys, la rendoit la mère la plus illustre de l'Europe, croyoit que toutes les prétentions étoient au-dessous des services de son héros. La sœur, nouvellement réconciliée avec un frère dont le dépit, pendant les brouilleries, marquoit encore l'excès de sa tendresse, vouloit trouver dans ce retour d'amitié le crédit qu'elle n'avoit pu se procurer par la révolte. Toutes deux l'engagèrent à demander au ministre, tantôt

* Retz, t. II, p. 12; Motteville, t. III, p. 122; Esprit des Lois, in-12, t. I, p. 281; Lenet, t. I, p. 24; La Rochef., p. 87 et 118; Nemours, p. 60.

des distinctions pour lui, tantôt des charges lucratives pour ses créatures. Le cardinal accordoit quelque chose, et s'excusoit d'en faire davantage par des raisons qui auroient pu contenter le prince s'il n'avoit pas été entouré de personnes qui crioient sans cesse à l'ingratitude. Elles lui suggérèrent d'exiger pour le duc de Longueville le gouvernement du Pont-de-l'Arche et d'autres places qui l'auroient rendu tout-puissant en Normandie. Condé, entraîné par les sollicitations de sa famille, signifia à Mazarin, avec hauteur, qu'il vouloit qu'on soutînt le comte d'Alais, fils d'une sœur de sa mère, et gouverneur de Provence, contre le parlement d'Aix, qui s'opposoit, les armes à la main, à sa tyrannie; et, au contraire, qu'on abandonnât le duc d'Épernon, gouverneur de Guienne, qu'il haïssoit, à la discrétion du parlement de Bordeaux, aussi mécontent du ton altier du fils, qu'il l'avoit été de la fierté du père. A ces demandes impérieuses, le ministre opposa les délais et les promesses. Il se servit aussi du bénéfice du temps pour amortir le dessein ambitieux qu'on inspira à Condé de se former une armée d'aventuriers que sa réputation attireroit en grand nombre sous ses étendards, et de conquérir, avec la protection de la France, la Franche-Comté, dont il se feroit une souveraineté. Au défaut de cette entreprise gigantesque, le

prince conçut le dessein d'acquérir la principauté de Montbéliard, qui étoit à vendre. Mazarin parut entrer dans ses vues, et envoya des acheteurs; mais ils avoient ordre de ne pas réussir. Enfin Condé se rabattit sur l'amirauté, enlevée à la maison de Vendôme pendant ses disgrâces.

Las de soutenir contre la puissance royale des combats qui leur avoient toujours été funestes, le duc et la duchesse de Vendôme tâchèrent alors de s'en faire un appui. Ils recherchèrent Mazarin, et concertèrent le mariage du duc de Mercœur, leur fils aîné, avec Laure Mancini, nièce du cardinal, qui devoit apporter en dot l'amirauté. Cette charge, depuis la mort de Brézé, beau-frère de Condé, étoit toujours comme en dépôt entre les mains de la régente, qui se l'étoit appropriée sous le titre de surintendante des mers. Elle avoit pris cet expédient, dans le temps, pour ne pas rendre cette charge aux Vendômes, qui la redemandoient; mais, quand elle voulut, dans cette circonstance, les en gratifier, le prince de Condé s'y opposa; il fallut même, pour ne le pas choquer, différer le mariage projeté, qu'il regardoit comme un rempart dont le ministre vouloit se fortifier contre lui.

La hauteur de Condé, ses railleries amères, ses manières dédaigneuses, des propos outra-

geans qui lui échappoient journellement au sujet de Mazarin, choquoient à la cour les personnes les plus disposées à excuser les écarts des princes : le cardinal s'abaissa, s'humilia, et ne remporta d'autre récompense de ses empressemens, que des marques éclatantes de mépris. La reine témoigna du chagrin des procédés du prince, et il fit semblant de ne pas s'en apercevoir. Il paroissoit aussi indifférent sur l'amitié du peuple, que les grands ne dédaignent pas toujours sans risque. Sa maison, son cortége étoient composés de jeunes gens badins, railleurs, suffisans, qui, fiers du crédit de leur maître, affectoient des airs de supériorité. On les appela petits-maîtres, nom qui est resté à la langue, comme celui d'importans et de frondeurs.

Après avoir refroidi la cour et la ville, Condé se mit à dos la noblesse. Il s'entêta du dessein de procurer les honneurs du Louvre à la princesse de Marsillac, dont le mari n'étoit pas encore duc de La Rochefoucauld. Plusieurs gentilshommes prétendirent avoir un droit égal à cette distinction, et demandèrent qu'on l'accordât à leurs femmes, ou qu'on ne la donnât pas à la princesse de Marsillac. Il fut fait à ce sujet des représentations au prince de Condé. Mais comme il n'en étoit pas ébranlé, la noblesse tint d'abord des assemblées particulières, pour discuter ses pri-

viléges, et en indiqua ensuite de générales, auxquelles elle appela le clergé, et des députés des cours souveraines, qui se disposèrent à s'y rendre. Ainsi, les états se seroient trouvés assemblés, sans qu'on en eût eu le dessein. La reine avoit laissé volontiers commencer cette affaire, qui commettoit Condé avec la noblesse; mais, quand elle vit les suites que ces assemblées pouvoient avoir, elle défendit au clergé de s'y trouver, et il obéit. On promit à la noblesse de ne rien innover, et elle se sépara; mais il resta à beaucoup de seigneurs du ressentiment contre le prince, qu'ils accusoient d'avoir signifié ses prétentions avec trop de fierté. Cependant, malgré ses fautes, qui aliénèrent bien des esprits, sitôt qu'on fut assuré qu'il avoit rompu avec le cardinal, l'estime qu'inspiroient ses belles qualités fit qu'une foule de gens, distingués par leurs emplois ou leur naissance, vinrent s'offrir à lui.

* Les frondeurs ne furent pas les derniers. Depuis le retour du roi à Paris, ils vivoient dans un état de perplexité fort alarmant, haïs de la régente, qui leur attribuoit les préventions outrageuses du peuple contre elle et son ministre. Si Anne d'Autriche avoit connu sa force, elle auroit pu se débarrasser d'eux par l'exil ou la prison, pendant que la majesté

* Retz, t. II, p. 16.

royale, reparoissant avec tout son éclat, e[t] imposoit également aux corps et aux particuliers. Le coadjuteur et ses adhérens, convaincus de leur foiblesse, étoient dans des craintes perpétuelles, et malgré la sécurité qu'ils affectoient, ils cherchoient de tous côtés de la protection contre la vengeance de la cour. Quand ils virent Condé en brouillerie ouverte avec le ministre, ils crurent que jamais le ressentiment du prince ne finiroit que par l'éloignement du prélat ; et, sans tergiverser, Gondi alla lui proposer d'unir leurs forces pour expulser Mazarin. On devoit, après cela, composer le ministère au gré de la faction ; ôter les sceaux à Seguier, pour les donner à Chateauneuf ; faire rentrer Chavigni dans le conseil ; y appeler aussi Molé, non pour le récompenser, mais pour l'enlever au parlement, et mettre à sa place Bellièvre, dont la fronde seroit plus sûre. Après avoir bien écouté le coadjuteur, Condé lui dit : « La reine est si attachée à son ministre, que tout cela ne peut réussir sans une guerre civile. » Gondi s'attendoit que le prince alloit s'y déterminer, lorsqu'il ajouta : « Il n'est ni de ma conscience ni de mon honneur de prendre ce parti. Je suis d'une naissance à laquelle la conduite du Balafré ne convient pas. » Après ce peu de mots, il renvoya le tentateur confus, et donna les mains à un accommodement

dont le duc d'Orléans se rendit médiateur. Ce fut l'abbé de La Rivière qui engagea Gaston à se mêler de cette affaire, dans l'espérance que cette réconciliation, si elle avoit lieu, lui rendroit le chapeau de cardinal. Condé mit à haut prix la promesse de laisser Mazarin dans le ministère. Il força la reine de s'engager, par un accord qui fut signé le 15 septemble, à ne disposer d'aucune charge, d'aucun bénéfice, de ne point lever d'armées, ni nommer de généraux sans son consentement. Ce traité contenoit encore d'autres clauses si impérieuses, que, pour ne pas rester dans la dépendance d'un prince qui lui donnoit des entraves si étroites, Mazarin aima mieux se jeter entre les bras des frondeurs ses ennemis; et d'abord il chercha à commettre le prince avec eux.

* Le surintendant d'Émeri, privé du maniement des finances pour complaire au public, venoit de rentrer dans sa charge, à la grande satisfaction de ce même public, qui, un an auparavant, avoit demandé sa destitution. Il fit précéder son retour par quelques largesses qui lui gagnèrent la populace; mais, moins jaloux de la faveur de la bourgeoisie, ou pressé par les dettes de l'état, il appliqua à des dépenses qu'il crut plus nécessaires le revenu des gabelles, que plusieurs arrêts du

* Joly, t. I, p. 63; Talon, t. VII, p. 87.

parlement avoient destiné au paiement des rentes sur l'hôtel-de-ville. Les rentiers, n'étant pas payés, se plaignirent; et comme le prévôt des marchands et les échevins, par égard pour la cour, ne prenoient pas assez chaudement leurs intérêts, ils élurent douze syndics, au nombre desquels se trouva le fameux Joly, conseiller au Châtelet. Le premier président s'opposa à l'élection, comme faite sans droit de la part des électeurs, qui, ne formant pas un corps reconnu dans l'état, ne pouvoient se donner des chefs. Il prétendit aussi que cette affaire n'exigeoit pas l'assemblée des chambres. On tint à ce sujet des conférences à son hôtel; et pendant qu'il temporisoit, la cour prenoit des mesures pour s'assurer des syndics les plus ardens, et en faire un exemple; et, au contraire, les frondeurs trouvèrent dans cet événement les moyens de procurer l'assemblée des chambres que la cour redoutoit.

* Ils y réussirent, en faisant soulever le parlement et le peuple par une imposture très-habilement ménagée. On fit d'abord circuler dans le public les mauvaises intentions de la cour, vraies ou supposées, contre les syndics; on ajoutoit, dans les cercles, que, ne pouvant se venger par la prison, l'Italien étoit bien capable d'un assassinat. Quand les

* Joly, t. I, p. 70; Retz, t. II, p. 24.

esprits furent ainsi disposés ; Joly, le plus hardi des syndics, le plus véhément dans ses discours contre le ministère, et par là le plus cher à la foule des rentiers, se proposa pour être la victime feinte du courroux du cardinal. On ajusta le pourpoint et le manteau de Joly sur un morceau de bois, dans une certaine attitude. Un bon tireur, nommé d'Estainville, perça la manche d'un coup de pistolet, et Joly se fit pendant la nuit, avec une pierre à fusil, une blessure au bras, correspondante au trou de la balle. Le lendemain 31 décembre Joly sort dès le matin dans son carrosse. Estainville paroît dans le lieu convenu, rue des Bernardins : Joly qui l'aperçoit se baisse. Estainville tire, et la balle perce le carrosse dans l'endroit où auroit dû être appuyée la manche trouée. Joly s'écrie ; le peuple s'assemble et le porte chez un chirurgien voisin, qui prend l'égratignure de la nuit pour une blessure véritable, et y met un appareil. Le bruit du coup retentit en un instant jusqu'au Palais, où se trouvoient beaucoup de rentiers. On crie de toutes parts qu'un des rentiers vient d'être assassiné. L'audience est interrompue. Les enquêtes se jettent dans la grand'chambre pêle-mêle avec les rentiers, et demandent qu'on informe. Le premier président soutient l'assaut ; il fait voir que cette affaire n'est pas de celles qui exigent

et veut aller lui-même juger de la vérité. Enfin on obtient à grande peine qu'il renverra son équipage avec un laquais dedans. Le carosse passe sur le pont Neuf. Deux hommes à cheval approchent : l'un, qu'on prétendit être La Boulaye, tire un coup de pistolet, et blesse le laquais. Quelques écrivains disent qu'il n'en eut que la peur : mais, quoi qu'il en soit, il résulta toujours de cet attentat que le prince de Condé crut réellement qu'on avoit voulu l'assassiner. Après les instances qu'Anne d'Autriche et Mazarin venoient de faire pour le retenir, il ne pouvoit leur imputer cette noirceur. Ses soupçons tombèrent donc naturellement sur les frondeurs : il résolut d'en avoir raison ; et la reine, épousant le ressentiment du prince, afin de le brouiller sans retour avec eux, envoya au parlement ordre d'informer contre le duc de Beaufort, le coadjuteur et Broussel, soupçonnés d'avoir commandé cet assassinat. Cette affaire absorba celle de Joly.

*Il seroit difficile d'exprimer l'étonnement du coadjuteur quand il se vit enveloppé du même filet qu'il préparoit aux autres. Il avoit voulu charger la cour de l'assassinat de Joly, et la cour le chargeoit de celui de Condé : car bientôt on ne put plus douter que l'imputation ne vînt du ministre. Ce fut lui qui

* Retz, t. II, p. 29.

fournit les témoins, qui concerta la procédure avec le premier président, et surtout qui répandit si bien dans Paris l'opinion du crime du coadjuteur et du duc de Beaufort, qu'ils se virent les premiers jours regardés de mauvais œil par presque tous ceux qu'ils rencontrèrent. Ce changement d'affection du public jeta l'alarme parmi les frondeurs. Les femmes s'effrayèrent. La duchesse de Montbazon résolut de s'enfuir à Péronne, et d'entraîner avec elle le duc de Beaufort et le coadjuteur.

Cette fuite étoit suggérée par des émissaires de la cour, qui auroient voulu que les frondeurs prissent l'épouvante, et pussent la débarrasser de leur présence : mais Gondi, sans être effrayé des suites d'un procès criminel intenté par une partie si puissante devant un juge prévenu, commença par aller chez le prince, pour le supplier de ne lui pas faire l'injure de le croire coupable. Voyant que cette déférence n'avoit rien produit; que Condé, au contraire, non content de demander justice, mettoit dans ses sollicitations une ostentation insultante, et ne paroissoit au Palais qu'avec un cortége de mille personnes, tant gentilshommes qu'officiers du roi, le coadjuteur résolut d'opposer bravade à bravade. Il fit venir des provinces d'autres gentilshommes et des militaires, qui, réunis aux frondeurs de Paris, lui formèrent une escorte bril-

lante : mais il ne se donna ces airs d'égalité que quand le public commença à revenir de ses préjugés ; ce qui arriva sitôt qu'on connut les témoins et leurs dépositions.

On ne pouvoit avoir plus mal choisi l'un et l'autre. Les témoins étoient des hommes également ridicules et infâmes ; Ganto, Pichon, Sociande, La Comète, Macassar, Gorgibus, « noms aussi saugrenus, dit Gondi, que ceux des Escobar et des Tambourin des Petites Lettres de Port-Royal. »

L'un d'entre eux avoit été condamné à la potence, l'autre à la roue, le troisième étoit décrété pour crime de faux, les deux autres avoient la réputation de filous fieffés. Ces hommes méprisables étoient porteurs de brevets signés par la régente, et contresignés par un secrétaire d'état, qui les autorisoient à assister aux assemblées des rentiers, à y parler, agir, délibérer, sans qu'ils pussent jamais être repris pour tout ce qu'ils y auroient dit ou fait. C'étoit dans ces assemblées, disoient-ils, qu'ils avoient entendu dire que le coadjuteur et le duc de Beaufort devoient faire assassiner M. le prince et le premier président ; ils ajoutoient que le conseiller Broussel étoit du complot.

Lorsqu'on eut lu ces dépositions devant l'assemblée des chambres, et qu'on vit que ce prétendu complot, dont on faisoit tant de bruit,

jusqu'à le comparer à la conjuration d'Amboise, se réduisoit à de simples ouï-dire avancés par des gens dignes du gibet contre un petit-fils de Henri IV, un archevêque et un magistrat respectable, les idées changèrent. On soupçonna bien un complot, mais formé contre les accusés et non par eux. Gondi, dans un discours précis, exposa ses moyens avec une force qui fit impression ; il peignit surtout avec des couleurs si vives l'infamie des accusateurs à brevet, et la bassesse du ministre qui employoit un pareil espionnage, qu'il s'éleva dans toute la chambre un murmure d'indignation. Cependant, comme l'accusation subsistoit, le premier président prononça que le duc de Beaufort, le coadjuteur et Broussel, étant parties, ne pouvoient rester juges, et qu'ils eussent à se retirer. « Et monsieur le prince ! s'écria le coadjuteur. — Moi ! Moi ! répondit Condé d'un ton vif et piqué. — Oui ! Oui, monsieur, reprit fièrement Gondi ; la justice égale tout le monde. » Le prince ! dans ce moment, ne dut pas savoir bon gré à ceux qui, par leurs conseils, l'avoient engagé à descendre dans une arène où il étoit forcé de se battre contre des champions qu'il auroit dédaignés partout ailleurs. Le coadjuteur ne remporta cependant que l'honneur d'avoir, pour ainsi dire, fait assaut avec un prince du sang. Comme accusés, lui,

Beaufort et Broussel, furent obligés de se retirer pour laisser délibérer : mais les applaudissemens d'un peuple nombreux, qui remplissoit les salles, donnèrent à leur retraite un air de triomphe.

Le 29 décembre, la scène changea. A leur tour, ils firent descendre le premier président de son siége, en demandant à le récuser. Ils disoient dans leur requête qu'il s'étoit toujours montré leur antagoniste ; que d'ailleurs ils étoient accusés d'avoir voulu l'assassiner, et que, quoique la calomnie fût notoire, elle pouvoit laisser dans son esprit des préventions qui devoient l'empêcher de rester juge. Molé répondit qu'il n'étoit choqué ni épouvanté de rien, et qu'il ne se sentoit pas le moindre préjugé contre les accusateurs ni contre les accusés. Néanmoins, soit qu'il se fût glissé quelque apparence de partialité dans sa conduite, soit que la jeunesse se fît un malin plaisir de mortifier son chef qui la gourmandoit quelquefois, on voulut délibérer sur la requête, et Molé fut obligé d'aller attendre au greffe la décision. Elle lui fut favorable : on jugea qu'il n'y avoit pas matière à récusation ; mais le premier président ne tint pas contre cette espèce d'affront ; et cet homme si ferme laissa échapper quelques larmes en quittant sa place.

[1650] Pendant le cours de cette affaire

le palais fût plein de gens armés*. Il y avoit peu de conseillers et de présidens qui n'eussent des poignards sous leurs robes. Gondi en portoit un lui-même ; et quelqu'un, en ayant vu passer la poignée par la poche, s'écria : « Voilà le bréviaire du coadjuteur. » La plupart des gentilshommes et des officiers que les deux partis appeloient à leur secours se connoissoient. Ils causoient ensemble familièrement dans les salles : mais, au moindre bruit qui se faisoit entendre dans la grand'chambre, ils se démêloient brusquement les uns des autres, et se rangeoient chacun de leur côté, prêts à se charger ; c'est-à-dire, les militaires appelés par le coadjuteur, de son côté, et tous ceux de la cour, du côté du prince ; « et, ce qui est rare, ajoute Gondi, c'est que ceux qui nous eussent égorgés eussent été ceux-là mêmes avec qui nous étions d'accord. » Cette énigme s'explique d'un mot : alors le coadjuteur étoit raccommodé avec le ministre.

Ce phénomène, encore ignoré de tout le monde, fut causé par les imprudences du prince. Madame de Nemours dit à cette occasion, dans ses mémoires : « Presque tous les grands princes, même ceux qui deviennent les plus modérés et les plus judicieux dans la suite de leur vie, sont, dans leur

* Retz, t. II, p. 57 ; Nemours, p. 60.

jeunesse, aussi persuadés qu'on les craint, que les belles femmes, ou celles qui se piquent de l'être, sont persuadées qu'on les aime. Il n'est pas plus aisé de dépersuader ceux-là de la terreur que cause leur nom, que de détromper celles-ci de l'effet de leurs charmes. » Cette confiance dans ses forces fit hasarder au prince bien des démarches qu'il auroit dû mesurer davantage. Il se brouilla ouvertement avec les frondeurs, sans être entièrement réconcilié avec Mazarin, dont il ne parloit jamais qu'en termes de mépris. Les lenteurs de son procès, qui exigeoit de lui l'assiduité aux audiences, dans lesquelles il entendoit souvent des choses peu agréables, lui causoient un dépit mortel; et il lui arriva souvent de faire entendre qu'il se vengeroit un jour du ministre qui l'avoit jeté dans cet embarras en lui disant que ce ne seroit que l'affaire de quelques jours. Les frondeurs lui proposèrent de l'abréger en se réconciliant avec eux, et il dédaigna leurs offres. Dans le particulier, il reconnoissoit leur innocence à son égard; mais il vouloit qu'ils fussent punis pour avoir osé lutter contre lui, et il exigeoit que le coadjuteur s'éloignât pour quelque temps; permis néanmoins de lui donner l'ambassade de Rome ou d'Allemagne pour cacher sa disgrâce. Condé taxoit la reine de ne pas l'aider comme

elle auroit dû dans la poursuite de son procès; il harceloit le ministre; il fatiguoit le duc d'Orléans, qu'il traînoit malgré lui à l'audience; aussi Gaston faisoit-il souvent le malade pour s'en dispenser. Comme si tout le monde devoit plier sous ses lois, il favorisa la passion du jeune duc de Richelieu pour mademoiselle de Pons, et il les fit marier malgré la duchesse d'Aiguillon, tante du duc. Le prince espéroit par là se rendre maître du Havre-de-Grâce, dont Richelieu étoit gouverneur, et en gratifier le duc de Longueville son beau-frère; mais la duchesse d'Aiguillon prit les devans, s'assura du commandant et de la garnison, et ferma les portes à son neveu. Condé fit deux fautes en cela : la première, d'indisposer une femme dont les conseils hardis pouvoient lui être funestes; la seconde, de redoubler le mécontentement des frondeurs en leur enlevant un riche héritier qu'ils comptoient faire épouser à mademoiselle de Chevreuse.

* Mais ce qui combla la mesure fut une insulte faite à la reine. Il y avoit à la cour un marquis de Jarsay, homme avantageux et frivole, qui s'avisa de vouloir mettre Anne d'Autriche au nombre de ses conquêtes. Cette folie étoit héréditaire dans sa famille. Le ma-

* Motteville, t. III, p. 350; Lenet, t. I, p. 27; Nemours, p. 60.

réchal de Lavardin, son grand-père, s'étoit donné pour amant public de Marie de Médicis, et en avoit été puni. Le petit-fils le fut aussi, mais assez foiblement, parce que la régente, après s'être quelque temps amusée de ses galanteries, qu'elle croyoit sans conséquence, craignit d'éveiller le scandale en se plaignant des impertinences auxquelles il se porta. Elle se contenta donc de lui défendre de paroître devant elle. Jarsay, qui étoit de la cour de Condé, alla se plaindre à lui de sa disgrâce. Le prince, qui avoit enhardi le marquis à parler et à écrire, se fit un point d'honneur de le faire rappeler. « Il vint trouver le cardinal, dit madame de Nemours, et lui dit qu'il vouloit que la reine vît Jarsay dès le même jour. Le cardinal eut beau lui représenter qu'après une pareille impudence il n'y avoit personne qui y pût obliger la moindre femme du monde. Il ne répondit autre chose, selon la coutume de ce temps-là, sinon : « Il le faut pourtant bien, parce que je le veux. » La reine se trouva donc forcée à le voir.

* Ce dernier acte de tyrannie détermina la régente et son ministre à tout sacrifier pour n'y être plus davantage exposés. Mazarin fit quelques avances à la duchesse de Chevreuse.

* Retz, t. II, p. 1; Joly, t. I, p. 82; Nemours, page 61.

Anne d'Autriche écrivit un billet flatteur au coadjuteur : il vola auprès d'elle dans un autre costume que le sien, pour n'être pas reconnu ; et, en trois ou quatre conférences nocturnes, tout ce qui pouvoit assurer la vengeance de la régente et des frondeurs fut réglé et arrêté. Quelque secret qu'on apportât à ces entrevues, le prince en eut vent, et en parla au cardinal, mais comme d'une chose plus plaisante que sérieuse. Mazarin le prit sur le même ton. « Sans doute, dit-il à Condé, ce seroit une chose fort plaisante de voir le coadjuteur avec de grands canons, un bouquet de plumes, un manteau rouge, et l'épée au côté. Je promets à votre altesse de la réjouir de cette vue, s'il prend envie à ce prélat de me visiter dans cet équipage. » Le cardinal donna tout cela au prince d'un air si libre et si dégagé que Condé y fut trompé.

* L'Italien employa auprès du prince une autre espèce d'ironie que l'événement rendit bien piquante. Il lui dit qu'un nommé Descoutures, témoin décisif dans son affaire contre les frondeurs, venoit d'être arrêté hors de Paris; mais qu'il y avoit à craindre lorsqu'on l'ameneroit, qu'il falloit donc en-

* Lenet, t. I, p. 80; Nemours, p. 62; Retz, t. II, p. 58; Joly, t. I, p. 88; Bussi, t. I, p. 239; La Rochef., p. 122; Talon, t. VII, p. 88; Artagnan, t. II, p. 2; Motteville, t. III, p. 365.

voyer des troupes à sa rencontre. Condé y consentit, et signa lui-même l'ordre aux gendarmes et aux chevau-légers de conduire au château de Vincennes le prisonnier qu'on leur remettroit. Il ne manquoit plus que le consentement du duc d'Orléans. Quoique Gaston répugnât à la violence, la reine l'obtint à force de prières, et en réveillant sa jalousie contre le vainqueur de Rocroi. Elle gagna même sur lui qu'il en feroit mystère à l'abbé de La Rivière son favori, dont les liaisons avec la maison de Condé faisoient craindre une indiscrétion. Quand toutes les mesures furent prises, on attira au Louvre, sous prétexte d'un conseil, les princes de Condé et de Conti, et le duc de Longueville, et ils furent arrêtés le 18 janvier. Ce coup imprévu terrassa Conti et Longueville; Condé ne marqua que de la surprise. Cependant, comme on les faisoit descendre par un escalier dérobé un peu obscur, et qui étoit bordé de gardes : « Voudroit-on, dit-il à Guitaut qui l'avoit arrêté, renouveler ici la scène des états de Blois? — Non, non, mon prince, répartit celui-ci, ne craignez rien : jamais un assassinat ne se commettra sous mes yeux, et encore moins par mes ordres. » Lorsque Condé se vit ainsi livré aux gendarmes et aux chevau-légers, auxquels il avoit donné lui-même l'ordre pour être conduit à

Vincennes, il leur cria : « Amis ce n'est point ici la bataille de Lens. »

* Il seroit difficile de peindre l'étonnement de la cour et de la ville. Comme la résolution prise contre la liberté des princes, quoique confiée à une douzaine de personnes, n'avoit pas transpiré, chacun les croyoit toujours en faveur, et continuoit auprès d'eux ses assiduités; de sorte que tous furent surpris dans les démonstrations d'attachement aux disgraciés, surprise très-désagréable pour des courtisans. Plusieurs craignirent de partager leur malheur; mais ils durent être rassurés par la conduite et les discours de la régente. Elle marqua une vrai douleur d'avoir été forcée d'en venir à cette extrémité contre un prince qu'elle estimoit, et de causer ce chagrin à la douairière de Condé, princesse qui avoit toujours été son amie, et sa consolation dans ses peines : mais les frondeurs ne continrent pas leur joie : ceux qui auparavant ne paroissoient presque pas à la cour se répandirent autour de la reine, qu'ils environnoient d'un air de triomphe. L'accusation criminelle intentée contre Beaufort et le coadjuteur tomba d'elle-même : à peine se permit-on de faire précéder l'arrêt en leur faveur par les formalités d'usage. On n'apporta plus de difficulté à l'enregistrement de la déclaration

* Retz, t. II, p. 62.

envoyée au parlement contre les prisonniers. Le peuple de Paris fit des feux de joie. Les deux princesses de Condé eurent ordre de se retirer à Chantilly. La duchesse de Longueville, qu'on vouloit arrêter, se sauva en Normandie. Turenne, La Rochefoucauld, Bouteville, et beaucoup de seigneurs et de gentilshommes attachés aux princes, allèrent se cacher dans les provinces où ils espéroient trouver de la protection. Enfin, l'abbé de La Rivière, jugeant bien qu'après les marques de défiance que lui avoit données Gaston il ne devoit plus compter sur ses bonnes grâces, quitta la cour, et perdit l'espérance du chapeau rouge, qui lui avoit fait imaginer tant d'intrigues.

A juger de l'avenir par les premiers événemens qui suivirent la prison des princes, on auroit cru qu'elle seroit de longue durée. La duchesse de Longueville ne trouva point d'aide dans la Normandie, qu'elle comptoit faire révolter. La régente ne fit qu'y montrer le roi à la tête de quelques troupes commandées par le comte d'Harcourt, et tous ceux qui auroient eu envie de remuer se cachèrent. La duchesse s'enfuit en Flandre, d'où, après plusieurs courses, elle se rendit à Stenai, ville cédée par le duc de Lorraine au roi, en 1641, donnée par lui cinq ans après au prince de Condé, et où Turenne s'étoit réfugié. Ses

instances et ses charmes eurent assez d'empire pour faire dévier encore une fois le sage Turenne de la route du devoir. Les pierreries de la duchesse l'aidèrent à lever une petite armée, dont il se déclara « lieutenant-général pour le roi, à l'effet d'obtenir la liberté des princes ; » elle l'amena même à négocier avec les Espagnols, et il conclut avec eux un traité par lequel ceux-ci ne devoient entendre à aucune proposition d'accommodement que les princes ne fussent mis en liberté ; et lui-même prenoit l'engagement de demeurer à leur service jusqu'à ce qu'on leur eût offert à eux-mêmes des conditions de paix raisonnables. Les partisans des princes n'eurent pas plus de succès en Bourgogne qu'en Normandie. Une petite armée, à la tête de laquelle étoit le duc de Vendôme, et la présence du roi, qui s'y rendit en quittant la Normandie, calmèrent tout d'un coup le peu d'émotion qu'une première chaleur en faveur de Condé, gouverneur de cette province, avoit excitée. Le feu de la rébellion se concentra en Guienne. Il s'y nourrit par la maladresse du ministre, qui, d'un souffle, auroit pu l'éteindre au commencement. « Mais, dit Gondi, le bonheur monta un peu trop à la tête du cardinal. »

* Le prince de Condé, soit haine contre le

* Retz, t. II, p. 69; La Rochef., p. 127; Joly, p. 90; Lenet, t. I, p. 172; Nemours, p. 70.

duc d'Épernon, soit persuasion que les plaintes des Gascons étoient fondées, avoit toujours soutenu ces peuples contre leur gouverneur; et le jour même qu'il fut arrêté il devoit plaider leur cause au conseil. Cette circonstance inspira aux Bordelois beaucoup de compassion pour le prince leur bienfaiteur quand ils apprirent sa prison; de sorte que ceux de ses partisans qui se réfugièrent dans cette province y trouvèrent beaucoup de gens disposés à les seconder. Le gouverneur avoit aussi des gens disposés à le défendre contre les assauts du parlement. La noblesse et les troupes étoient pour lui, la bourgeoisie et le peuple pour le parlement; mais il y avoit division dans ces corps mêmes, et schisme dans les familles. « La diversité des intérêts et des caractères faisoit, dit le coadjuteur, un galimatias inexplicable dans les affaires de la Guienne, et je ne pense pas que pour les débrouiller le bon sens des Jeannin et des Villeroi, infusé dans la cervelle du cardinal de Richelieu, eût même été assez bon. » Mais cette confusion, très-fâcheuse pour qui aime la paix, est excellente pour des chefs de parti qui cherchent à brouiller.

Au moment de la prison des princes, le duc de La Rochefoucauld, échappé aux recherches de la cour, se déclara ouvertement pour eux. Il prit les armes, et commença la

petite guerre du côté de l'Anjou. Il n'y fut pas heureux, parce qu'il étoit trop foible. Après une défaite, il se sauva à Turenne, auprès du duc de Bouillon, qui s'y étoit mis à l'abri des ordres donnés pour l'arrêter. Ces deux hommes, habiles en expédiens, formèrent le projet de lier la cause des Bordelois à celle des princes, et de conclure avec les Espagnols une alliance qui donneroit de la consistance au parti. Ils se flattèrent de faire de la ville de Bordeaux comme une espèce de place d'armes, d'où ils étendroient le feu de la guerre dans le midi de la France, pendant que le maréchal de Turenne, avec le petit corps de troupes qu'il avoit rassemblé à Stenai, inquiéteroit les frontières du nord, et feroit une diversion avantageuse : mais ils sentirent bien qu'eux seuls ne seroient pas capables de soutenir dans les esprits l'enthousiasme qui est nécessaire dans les guerres civiles. Il faut du spectacle au peuple. La Rochefoucauld et Bouillon le servirent selon son goût, en faisant marcher devant eux la jeune princesse de Condé, épouse du prisonnier, et le duc de Bourbon leur fils, encore enfant.

* Claire-Clémence de Maillé de Brézé n'avoit pas joui jusque-là d'une grande considération dans la famille de son mari, parce qu'elle étoit fille d'un simple gentilhomme,

* Lenet, t. I, p. 128, 172 et 335.

et que son mariage ne s'étoit fait que pour ne pas désobliger le cardinal de Richelieu, dont elle étoit nièce. Quand le prince fut arrêté, la cour, qui ne la regardoit pas comme fort dangereuse, s'étoit contentée de la reléguer à Chantilly avec son fils. Cependant on les y gardoit à vue. La vie qu'on mena quelque temps dans ce beau lieu étoit bien capable de rassurer le ministre. Lenet, conseiller au parlement de Dijon, un de ces hommes qui s'attachent aux grands, qui s'intriguent, qui sont de tout, affaires et plaisirs, raconte dans ses mémoires qu'une troupe folâtre de jeunes officiers, venant prendre congé des princesses et des dames qui formoient leur cour, s'occupoient en effet beaucoup plus d'élégies, de chansons et de madrigaux, que des intérêts du parti.

Ces agréables passe-temps furent interrompus par les exprès du duc de Bouillon, qui demandoit auprès de lui la princesse et son fils. On trompa l'espion de la cour, en supposant qu'elle étoit malade, et en lui substituant, dans une chambre obscure, une de ses filles, qui lui ressembloit beaucoup, avec le fils du jardinier, du même âge que le jeune duc; de sorte que, quand la régente fut instruite de cette supercherie, Clémence avoit déjà gagné Montrond, forteresse assez importante en Bourgogne. La princesse se vit bien-

tôt menacée d'y être investie; elle en sortit, y laissant une garnison capable de résistance, qu'elle paya de caresses : « Caresses des grands, dit Lenet, monnoie qui passe partout. Les sots s'en paient, et les honnêtes gens les souhaitent. »

* Clémence possédoit supérieurement l'art de donner cours à cette monnoie. Agréable sans être belle, d'un caractère doux, accessible, prévenante, elle parloit avec grâce et facilité; et se montroit avantageusement dans des occasions qui demandoient de la présence d'esprit et de la vigueur. De Montrond elle passa à Turenne; et de Turenne les ducs de Bouillon et de la Rochefoucauld la menèrent, avec une forte escorte, à Bordeaux. Ils croyoient y être reçus sans difficulté, parce qu'ils avoient pour eux le peuple : mais les bons bourgeois, et surtout le parlement, répugnoient à admettre dans leur ville un parti armé, capable de les maîtriser et de les mener plus loin qu'ils ne voudroient. Craignant donc que leur jonction avec les partisans des princes ne les plongeât dans une longue guerre, ils consentirent de recevoir dans leur ville la princesse et son fils; mais ils refusèrent d'ouvrir leurs portes à un gros corps de noblesse et de troupes réglées dont elle étoit accompagnée, ainsi qu'aux ducs de Bouillon et de la Rochefou-

* La Rochef., p. 129; Motteville, t. III, p. 525.

cauld, tant qu'ils seroient à la tête de cette espèce d'armée. Les deux ducs restèrent dans les faubourgs : mais tous les jours ils entroient dans la ville sous prétexte d'aller faire leur cour à la princesse; ils voyoient les conseillers et les bons bourgeois qu'ils croyoient les plus aisés à séduire ; ils caressoient le peuple, dont ils gagnèrent le plus grand nombre par quelque argent distribué à propos, et se conduisirent si habilement qu'ils firent recevoir leurs troupes dans la ville.

Il fut ensuite question de faire paroître le parlement d'accord avec le parti *. Comme les ducs surent que la compagnie ne se prêteroit pas volontairement à cette apparence, ils résolurent de la forcer, et de lui arracher des arrêts qui liassent publiquement le parlement à leur cause. Lenet proposa l'expédient de faire à Bordeaux ce qu'on avoit fait à Paris, d'ameuter la populace : mais comme les Gascons sont plus vifs que les Parisiens, peu s'en fallut que dès la première fois ils ne passassent les bornes auxquelles ceux-ci s'étoient arrêtés. Ils entourèrent le parlement, qui délibéroit sur le parti qu'il prendroit, de se joindre aux princes, ou de les abandonner; ils se mirent à crier, à menacer : quelques conseillers eurent peur, et voulurent se sauver, ces forcenés les repoussèrent dans la chambre,

* Lenet, t. I, p. 192.

et en blessèrent plusieurs. Le parlement fit avertir la princesse du danger où il se trouvoit, et en même temps appela à son secours les bourgeois, qui prirent les armes et vinrent au palais tambour battant. Lenet, qui n'avoit pas cru que les choses dussent être portées à cet excès, engage la princesse d'aller apaiser le tumulte. Elle prend deux femmes avec elle, elle paroît sur le perron du palais au moment que les deux troupes, celle des mutins et celle de la bourgeoisie, étoient prêtes à se charger. Déjà quelques coups avoient été portés; Clémence fait signe de la main, et s'écrie : « Qui m'aime me suive ! » En même temps, elle tourne vers son logis; toute la populace la suit, en criant : « Vive la princesse ! » et le parlement est délivré. Condé, apprenant cet événement dans sa prison, ne pût s'empêcher de rire du contraste de sa situation avec celle de son épouse. « Qui auroit cru, dit-il, que j'arroserois des fleurs pendant que ma femme fait la guerre? »

* Le plus grand embarras des partisans des princes, à Bordeaux, étoit d'empêcher le parlement de conclure la paix sans stipuler la liberté des princes. S'il avoit voulu la faire à cette condition, les émissaires de la cour lui promettoient les plus grands avantages; mais, outre que la compagnie, maîtrisée par la po-

* Retz, t. II, p. 72.

pulace, n'étoit pas sûre de faire exécuter ce qu'elle décideroit, plusieurs de ses membres penchoient à attendre les événemens. On savoit que les frondeurs, toujours très-puissans à Paris, désiroient que la paix de Bordeaux ne se fît pas sitôt, de peur que Mazarin, libre de ce côté, ne tournât ses forces contre eux.

* La bonne intelligence entre les frondeurs et le cardinal commençoit en effet à s'affoiblir. Celui-ci se repentit d'avoir éloigné du duc d'Orléans La Rivière, qui lui servoit à inspirer au prince les résolutions dont il avoit besoin. Il craignoit avec raison que Gondi, qui avoit pris la place de l'abbé dans la confiance de Gaston, n'eût pas la même complaisance pour les volontés du ministre, ou ne la fit acheter trop cher. Il crut même voir des tergiversations politiques, suggérées par le coadjuteur, dans la conduite molle que le duc d'Orléans tint au parlement, dont les assemblées recommencèrent à être aussi tumultueuses qu'auparavant. Mazarin résolut de ne pas laisser apercevoir son mécontentement : au contraire, il combla le prélat de caresses, l'assura qu'il alloit mettre tout en œuvre pour lui procurer le chapeau de cardinal, donna des ordres positifs à cet effet ; lui demanda son amitié, et lui offrit séance au conseil.

* Retz, t. II, p. 75.

Loin de se livrer à ses empressemens, Gondi se tint sur la défensive. Il refusa toutes les grâces apparentes, persuadé qu'elles ne lui étoient proposées qu'afin de le faire croire ami de Mazarin, et de le rendre par là odieux au peuple. Pour éviter ce piége, le coadjuteur ne s'abouchoit jamais avec le ministre qu'en secret, presque toujours la nuit, et affectoit extérieurement toutes les manières et les discours qui pouvoient le faire regarder comme constant dans sa haine pour le cardinal. Au défaut de l'amitié de Gondi, Mazarin tâcha de gagner celle des autres frondeurs. Il leur distribua des grâces qui les contentèrent; et, sachant qu'ils se défioient du chancelier Séguier, la reine lui ôta les sceaux sans en être mécontente, et les donna au marquis de Châteauneuf, intime ami de la duchesse de Chevreuse. Tout cela se faisoit afin de tirer sans obstacles la cour de Paris, où elle se voyoit toujours avec peine sous la main des frondeurs. La régente réussit enfin, malgré les menées du coadjuteur, à faire agréer par les autres son voyage en Guienne, où la révolte de Bordeaux exigeoit la présence du roi. Elle partit les premiers jours de juillet, et laissa à Paris le duc d'Orléans et le garde des sceaux, chargés, de concert avec le premier président et Le Tellier, de veiller à la tranquillité de la capitale.

* Si le coadjuteur a appelé ce qui se passoit à Bordeaux au commencement des troubles *un galimatias inexplicable*, ce qui se passa à Paris pendant le voyage de Guienne ne mérite pas moins ce nom : c'est un enchaînement d'intérêts, de vues, de résolutions, de projets disparates, qui marquent l'embarras de tous les acteurs. Le parlement se trouva de nouveau engagé dans les affaires d'état par les instances de celui de Bordeaux, qui se flatta d'obtenir ainsi des conditions de paix plus avantageuses. Des présidens et conseillers parisiens, députés de leur corps, allèrent négocier en Guienne, où on les amusa de belles paroles, pendant que les troupes royales serroient Bordeaux. Les Espagnols, ne pouvant y porter des secours efficaces, revinrent à leur ancienne ruse, de proposer avec affectation la paix, afin de faire tomber sur le cardinal le blâme de la continuation de la guerre. Celui-ci, aussi habile en contre-ruse, battit les Espagnols de leurs armes : car non-seulement il parut voir avec plaisir leurs disposition pacifiques, mais encore il nomma avec appareil des plénipotentiaires tirés du parlement, au nombre desquels il offrit de mettre le coadjuteur, pour traiter la paix sous la direction du duc d'Orléans. En même temps il entama lui-même un traité secret avec le

* Retz, t. II, p. 83 et 118.

conseil d'Espagne, auquel il n'eut pas de peine à faire entendre qu'un ministre, maître des armées et des places, étoit plus en état de leur faire des avantages que des particuliers, eussent-ils un prince du sang à leur tête. Cette contre-batterie produisit la rupture brusque des négociations de Paris. Enfin, attentif et adroit à profiter de toutes les circonstances, Mazarin se montra très-alarmé d'une course des Espagnols en Champagne.

Turenne, après avoir pris le Catelet, la Capelle, Château-Porcien et Réthel, laissant, à la fin d'août, le gros de l'armée espagnole, s'étoit avancé sur Paris avec trois mille cavaliers, et, ayant dissipé les troupes du marquis d'Hocquincourt, qui lui disputa le passage, il campa à Dammartin, d'où il comptoit gagner le lendemain Vincennes. Les émissaires du cardinal surent si bien inspirer la terreur, que le duc d'Orléans et son conseil consentirent à laisser transférer les princes à Marcoussi, château à six lieues de Paris, sur la route d'Orléans, et que les rivières qu'il auroit fallu passer mettoient à l'abri des incursions des Espagnols. Gondi sentit bien que cette précaution étoit prise moins contre les ennemis que contre les frondeurs, dont on appréhendoit la réconciliation avec les prisonniers tant qu'ils resteroient à leur portée; aussi fit-il opiner par ses affidés à les mettre

plutôt à la Bastille, si on avoit peur d'un coup de main hors de Paris. Le prélat s'aperçut qu'il n'avoit pas mal conjecturé lorsqu'il vit diminuer les égards que le ministre avoit coutume de lui marquer, et lorsque, sur la plainte qu'il lui en fit, le garde des sceaux, qui étoit alors l'homme de la cour, répondit : « Les princes ne sont plus à la vue de Paris, il ne faut pas que le coadjuteur parle si haut. »

* C'étoit de dessus les murs de Bordeaux que Mazarin menoit toutes ces intrigues. Il falloit son astuce, sa sagacité, le goût de la chose, pour ne pas se rebuter et ne pas se perdre dans ce labyrinthe; car, outre l'attention que demandoit la substance, pour ainsi dire, des affaires, il avoit à fixer l'éternelle irrésolution du duc d'Orléans, la légèreté de la duchesse de Chevreuse, le caprice de madame de Montbazon, et la coquetterie d'une foule d'autres femmes; à pénétrer la malice profonde du coadjuteur; à s'assurer contre ce que Gondi appeloit les saccades du duc de Beaufort; à démêler le bon du mauvais, et le vrai du faux dans les offres insidieuses de Bouillon, de Lenet, de La Rochefoucauld, et des autres chefs de Bordeaux, qui ne pré-

* La Rochef., p. 130; Lenet, t. I, p. 160; et t. II, p. 10; Motteville, t. III, p. 519; Gourville, page 75.

sentoient souvent l'olive que pour cacher le poignard. Le plus fâcheux de la situation de Mazarin, c'est qu'il avoit très-peu de gens auxquels il pût véritablement se fier. Excepté Servien, Le Tellier et Lyonne, qu'on nomma depuis les sous-ministres ; excepté l'abbé Fouquet et l'évêque Ondedey, ses bas adulateurs, toute la cour étoit contre lui. Les troupes mêmes ne servoient qu'à regret, croyant que c'étoit plutôt la cause du cardinal qu'on leur faisoit soutenir que celle du roi : mais la présence de ce jeune prince les forçoit de faire leur devoir, même malgré elles : ce qui rendit l'attaque et la défense de Bordeaux assez meurtrières. La pétulance ordinaire au maréchal de La Meilleraie occasionna un événement fort triste. Il avoit reçu à discrétion un officier bordelois, et il le fit pendre. Les ducs de Bouillon et de La Rochefoucauld retenoient dans Bordeaux le baron de Canolles, capitaine royaliste, qui s'étoit rendu à la même condition. Sur la nouvelle de la cruauté exercée par le maréchal, le conseil de guerre s'assemble, il fait prendre le baron, qui étoit alors en partie de plaisir : on ne lui donne que quelques momens pour se préparer à la mort, et il est attaché à une potence, à la vue d'un peuple immense qui applaudissoit à cette exécution.

Cette cruelle représaille n'empêchoit pas que l'accommodement ne se traitât toujours. À la fin, comme le secours d'une flotte promise par les Espagnols n'arrivoit pas, il fallut que les rebelles en passassent par les conditions qu'on leur imposa. Les Bordelois reçurent une amnistie sans aucune satisfaction publique sur leurs griefs. On promit seulement en secret de les soustraire à l'empire du duc d'Épernon leur gouverneur, dont ils étoient mécontens. La princesse de Condé, son fils, Bouillon, La Rochefoucauld, et ses autres adhérens et défenseurs, eurent permission de retourner dans leurs maisons, mais on ne leur rendit pas les charges et emplois dont ils avoient été privés au commencement de la rébellion. En se retirant, la princesse fut admise à l'audience de la régente, et les ducs eurent avec le cardinal des conférences clandestines qui causèrent beaucoup de jalousie aux frondeurs. Gondi présume que c'étoit le but de Mazarin, qui cherchoit par là à jeter la mésintelligence parmi eux. « Il employoit, dit-il, volontiers ces petites finesses qui infectoient toujours sa politique, quoique habile. Il croyoit amuser par la négociation, et on le trompoit par la même voie. Ce qui en arriva c'est que ces négociations formèrent une nuée dans laquelle les frondeurs s'enveloppèrent; ils y enflam-

mèrent les exhalaisons, et y formèrent les foudres. » Ainsi sont désignées par le coadjuteur les nouvelles intrigues qui ramenèrent la fronde à sa première haine contre Mazarin, et qui lièrent à cette faction les partisans de Condé.

* Quand le cardinal se vit débarrassé de la guerre de Bordeaux, et maître des prisonniers, il ne crut plus devoir prendre la peine de cacher ses dispositions à l'égard de Gondi. Il disoit à qui vouloit l'entendre que s'il avoit éprouvé des difficultés dans l'expédition de Bordeaux c'étoit au prélat qu'il en avoit obligation ; que c'étoit lui qui avoit fait intervenir le parlement de Paris, qui avoit provoqué les offres des Espagnols, les sollicitations hautaines de Gaston en faveur des rebelles, et les obstacles à la translation des prisonniers. « Il n'a pas tenu à lui, ajoutoit malignement l'Italien, qu'on n'ait pris contre le prince un parti plus extrême ; » et en même temps que Mazarin répandoit ces insinuations odieuses, il faisoit dire au duc d'Orléans que son favori le jouoit, et sacrifioit Gaston à Condé, avec lequel il vouloit se réconcilier.

Attaqué avec tant d'animosité, le coadjuteur commença à craindre. Il lui revenoit de tous côtés que la reine étoit fort irritée contre

* Retz, t. II, p. 120.

lui ; qu'elle le regardoit, ainsi que le pensoit son ministre, comme l'auteur de tous les troubles, et qu'elle étoit résolue à le faire arrêter. Peut-être ne vouloit-on que l'épouvanter et le déterminer à fuir ; mais il se pouvoit aussi que le dessein fût véritable ; et, en y réfléchissant, le coadjuteur n'en trouvoit l'exécution que trop facile. Il ne comptoit plus que foiblement sur le peuple, dont il avoit perdu la faveur par ses tergiversations, et parce que ses liaisons avec Mazarin avoient fini par être divulguées. De ses amis les frondeurs les uns étoient charmés de se trouver réconciliés avec la cour, et ne songeoient qu'à en tirer des grâces, dont Mazarin se montroit assez libéral à leur égard ; les autres conservoient intérieurement quelque ressentiment de ce que Gondi, dans le temps de sa gloire, les avoit négligés, et ils étoient refroidis ou jaloux. Il ne lui restoit que le duc d'Orléans, foible ressource, quand on connoissoit l'inconstance de ce prince et son indifférence pour tout ce qui n'étoit pas sa personne ou son bien. Les amis intimes du coadjuteur, auxquels il fit voir sa position critique, en furent effrayés : ils cherchèrent des expédiens, une sauvegarde pour le soustraire à la vengeance du ministre, et ils n'en trouvèrent pas de meilleure que la dignité de cardinal.

Mazarin l'avoit offerte à Gondi, et l'avoit

même pressé de l'accepter, dans les conférences qui précédèrent la prison des princes. Celui-ci, toujours en garde contre les présens trop publics de son ennemi, s'en étoit défendu, en disant qu'il ne vouloit pas devoir son avancement aux besoins et aux malheurs de l'état. D'autres circonstances amenèrent d'autres idées. Gondi s'étoit fait honneur d'un refus appuyé sur un motif si noble, il ne craignoit rien du ministre, qui, au contraire, avoit besoin de lui : mais, dans ce moment, il ne voyoit que la nomination au cardinalat qui pût le sauver, soit que le ministre l'accordât ou non. S'il l'accordoit, il se donnoit un égal, qui, couvert des priviléges de sa dignité comme d'une égide, pouvoit braver sa vengeance. S'il ne l'accordoit pas, il alloit se faire autant d'ennemis qu'il y avoit de personnes prenant intérêt à cette promotion. Gondi s'appliqua à en grossir le nombre. Dans un conseil de frondeurs tenu exprès, il présenta la tentative qu'on feroit auprès de Mazarin pour obtenir son consentement comme une espèce de pierre de touche qui devoit faire connoître la confiance qu'on pourroit prendre en ses promesses. La conquête du chapeau fut envisagée sous ce point de vue ; les assistans s'enflammèrent du désir de l'emporter, comme s'il eût été pour chacun d'eux ; et Gaston, à qui on persuada qu'il

convenoit que son favori fût décoré de la pourpre, prit l'affaire très à cœur.

* La cour étoit à Fontainebleau. Elle n'y fut pas plutôt arrivée, après la paix de Bordeaux, que la régente pria le duc d'Orléans de s'y rendre. Elle vouloit obtenir son consentement pour tirer les princes de Marcoussi, où elle ne les croyoit pas trop à l'abri des surprises. Elle se flattoit aussi qu'en tenant Gaston éloigné de ses conseillers elle pourroit plus facilement détruire les préjugés qu'il montroit contre son administration, et surtout son aversion contre Mazarin, qu'elle soupçonnoit lui être inspirée par le coadjuteur. Celui-ci, par la même raison, craignoit que le duc, échappé de ses mains, ne pût résister aux insinuations de la reine, qui prenoit un grand ascendant sur lui quand elle pouvoit prolonger son séjour auprès d'elle. Cependant les instances d'Anne d'Autriche devinrent si pressantes, qu'il fallut laisser aller Gaston. On se contenta de le bien endoctriner. On lui recommanda de ne pas refuser trop opiniâtrément son consentement à la translation des prisonniers, de peur que la régente, fatiguée de ses oppositions continuelles à ses volontés, ne cherchât à s'accommoder avec eux. Le duc devoit donc ne faire de diffi-

* Joly, t. I, p. 97; Motteville, t. III, p. 529; Talon, t. VII, p. 162; Retz, t. II, p. 136.

cultés qu'autant qu'il en faudroit pour donner du prix à sa complaisance, et pour obtenir en échange la nomination désirée.

Gaston arriva à Fontainebleau le 10 novembre. Le roi, accompagné du ministre, alla au-devant de lui; la reine le reçut avec cordialité, et lui parla bientôt du dessein qu'elle avoit de faire transférer les prisonniers dans la citadelle du Hâvre, parce que leur garde y seroit plus sûre et coûteroit moins. Le duc lui dit franchement qu'il lui soupçonnoit une raison plus déterminante : savoir, l'envie de se rendre maîtresse de leur sort. « Chargez-vous de les garder, répondit fièrement la régente, » bien sûre que le duc ne voudroit pas prendre sur lui l'odieux de cette commission. Il batailla quelques momens, et fit entendre que son consentement dépendoit de la complaisance qu'on mettroit à faire obtenir à son favori la nomination au cardinalat. Sans promettre positivement, la régente donne des espérances; elle présente l'ordre au duc d'Orléans, qui signe; et aussitôt on tira les prisonniers de Marcoussi, d'où ils furent conduits au Hâvre, avec une forte escorte commandée par le duc d'Harcourt. Quand il fut question ensuite du cardinalat, la reine répondit qu'elle ne pouvoit rien décider sans son conseil. On le convoqua. Mazarin parla en faveur du coadjuteur;

mais Servien et Le Tellier s'élevèrent contre son opinion « avec une hauteur et une fermeté qu'on ne trouve pas, dit Gondi, dans les conseils, quand il s'agit de combattre les avis du premier ministre. » Le vieux Châteauneuf, qui n'auroit pas été fâché d'ombrager ses cheveux blancs du chapeau rouge, parla avec une véhémence qui marquoit plus que du zèle. Il peignit des couleurs les plus noires le caractère du coadjuteur, ses intrigues, ses liaisons, ses mœurs, et finit par se jeter au pieds de la reine, et la conjurer à genoux de ne pas se laisser arracher de grâces par un sujet rebelle, qui les demandoit, pour ainsi dire, les armes à la main. Le pauvre cardinal, arrêté par le pathétique de cette scène, se rétracta ; et le duc d'Orléans s'en revint très-peu content à Paris, où la fronde n'attendoit que son retour pour faire jouer ses ressorts.

* Il est certain que les partisans des princes auroient mieux aimé tenir leur liberté de la cour que des frondeurs : mais Mazarin ne put se persuader que Condé, si maltraité après tant de services rendus, se déterminât jamais à lui pardonner ; au lieu que le coadjuteur, qui n'avoit fait de mal au prince que pour se soustraire à sa persécution, ne le crut pas implacable, et se livra volontiers à l'idée de

* Retz, t. II, p. 141 ; La Rochef., p. 142.

rendre la liberté à ceux qu'il en avoit privés. Ce fut Anne de Gonzague, seconde fille de Charles de Gonzague, duc de Nevers et de Mantoue, et épouse d'Edouard, prince palatin, quatrième fils du malheureux électeur Frédéric V, connue, pour cette raison, sous le nom de la Palatine, qui conçut la première le projet d'employer à briser les fers de Condé les mêmes mains qui les avoient forgés. Il ne faut pas la confondre avec les autres femmes qui donnoient alors dans les affaires. La Palatine, à la vérité, se servoit d'elles. Elle employa la duchesse de Chevreuse et sa fille, mesdames de Guimené, de Rhode, de Montbazon, et toutes celles qui lui tombèrent sous la main, pour inspirer aux hommes qui leur faisoient la cour les dispositions dont elle avoit besoin; mais elle leur étoit bien supérieure en politique. Le coadjuteur, dès la première entrevue, la trouva « d'une capacité étonnante, surtout en ce qu'elle savoit se fixer; ce qui est, dit-il, une qualité rare, et qui marque un esprit éclairé au-dessus du commun. » Une qualité plus rare encore dans les personnes qui se mêlent d'intrigues, c'est la bonne foi: la Palatine la prenoit pour base dans toutes ses opérations, ne cherchoit jamais à tromper, parloit toujours vrai; de sorte que, lorsqu'elle avoit réussi dans une entreprise, ceux dont elle triomphoit, loin

de lui en savoir mauvais gré, ne se trouvoient que plus disposés à lui donner leur confiance.

* L'embarras du coadjuteur et de la Palatine roula moins sur les conditions de l'union des deux partis que sur la manière de les stipuler. Un traité seul, s'il venoit à être découvert, pouvoit mettre en évidence les moyens de la fronde et du parti des princes, qu'on commença à appeler la petite Fronde. Alors Mazarin, devenant maître du secret de l'entreprise, auroit été maître de la rompre, ne fût-ce qu'en s'accommodant. Les deux contractans jugèrent donc à propos de faire trois traités : le premier, de tous les chefs de l'ancienne Fronde avec ceux de la nouvelle, contre le ministre. Ils s'engageoient à s'aider réciproquement de toutes leurs forces; et le gage de cette union devoit être le mariage du prince de Conti avec mademoiselle de Chevreuse. Le second traité étoit du duc de Beaufort seul. Condé consentoit à lui sacrifier toutes ses prétentions à l'amirauté, à condition qu'il travailleroit, auprès du duc d'Orléans, à procurer la liberté des princes, et qu'il romproit même avec le coadjuteur, s'il s'y opposoit. Cette dernière clause fut ajoutée par Gondi, afin que le cardinal Mazarin soupçonnât entre eux de la mésintelligence, si les espions qu'il avoit auprès de Beaufort lui don-

* Retz, t. II, p. 148.

noient connoissance du traité. Enfin, le troisième étoit du duc d'Orléans, aussi seul : il promettoit délivrance et toute assistance à Condé, et communauté d'intérêts, qui seroit assurée par le mariage de mademoiselle d'Orléans, fille de Gaston, avec le duc d'Enghien, quand ils auroient l'âge, et, dès à présent, la charge de connétable, qu'on feroit revivre pour le duc d'Orléans, et le chapeau de cardinal pour Gondi son favori. La clause du mariage du prince de Conti avec mademoiselle de Chevreuse fut aussi insérée dans ce traité.

« Gaston, l'homme du monde, dit Gondi, qui aimoit le plus le commencement des affaires, » s'étoit beaucoup amusé de ces traités pendant qu'on les faisoit; mais, « comme il étoit aussi l'homme du monde qui des affaires en craignoit plus la fin, » il fit des objections, et chercha des détours quand il fallut signer. Caumartin, l'ami, le conseil et l'agent de Gondi, se chargea d'obtenir la signature désirée ; il se mit en embuscade dans les appartemens, surprit le duc entre deux portes, lui mit la plume entre les doigts, présenta son dos pour pupitre, « et Gaston signa, disoit madame de Chevreuse, comme il auroit signé la cédule du sabbat, s'il avoit eu peur d'y être surpris par son bon ange. »

Quant aux prisonniers, on avoit d'eux des procurations qui valoient des signatures.

Malgré la vigilance du farouche Debar leur geôlier, on entretenoit avec eux un commerce réglé. Ils proposoient, on répondoit, et les affaires se traitoient aussi sûrement et aussi promptement que s'ils eussent été en liberté. Dans l'argent qui leur étoit envoyé pour leur amusement, on glissoit des écus creux, si bien fabriqués qu'ils passoient par les mains de Debar sans qu'il s'aperçût jamais qu'ils pouvoient contenir quelque chose : c'est par ce moyen qu'ils écrivoient et répondoient. De plus, malgré l'attention minutieuse de l'infatigable geôlier, tant est grande l'industrie des prisonniers! Condé trouva moyen de se procurer une épée et des poignards. A l'époque où ils furent transférés de Vincennes et de Marcoussi, il y avoit eu des entreprises formées pour leur évasion : et peut-être, quelques jours plus tard, auroient-ils été délivrés. On forma aussi des projets pour les tirer de la citadelle du Havre; mais comme il auroit fallu employer la force, et que la vie des princes pouvoit être exposée, leurs partisans les plus empressés pour leur liberté jugèrent à propos de renoncer à ce moyen, et de s'en tenir au plan arrêté par les confédérés, selon lequel l'attaque étoit destinée au parlement.

* Au moment de la prison des princes, la

* Retz, t. II, p. 58; Motteville, t. III, p. 543.

compagnie avoit vu la douairière de Condé lui demander à genoux la liberté de ses enfans : plusieurs conseillers opinoient à recevoir sa requête ; mais le corps, entraîné par le duc d'Orléans, et dominé par les frondeurs, renvoya la princesse à la commisération de la reine. Cette mère désolée ne survécut pas long-temps à un coup si sensible : elle témoigna en mourant le regret de laisser dans les liens un fils dont elle s'étoit trop enorgueillie. Ce que n'avoit pu faire quelques mois auparavant le spectacle d'une princesse prosternée aux pieds des juges, une simple requête le fit alors, parce que les esprits étoient mieux disposés. Elle fut présentée le lendemain de la rentrée, par un conseiller, au nom de la princesse épouse. Elle demandoit que son mari fût tiré du Havre, lieu malsain, dont l'air pouvoit nuire à sa santé ; qu'il fût amené à la conciergerie sous la garde du parlement, et qu'on lui fît son procès. Le premier président incidenta sur un défaut de forme, savoir, que la princesse n'étoit pas autorisée de son mari. Aussitôt il parut un gentilhomme, porteur d'une lettre, écrite, disoit-on, par les princes eux-mêmes pendant leur voyage au Havre. Molé dit qu'il trouvoit la chose difficile, non pas impossible pourtant, « car, ajouta-t-il, nous avons vu pendant la guerre des lettres de la part de

l'archiduc, venant tout à propos comme celle-ci, écrites sans doute dans la rue Saint-Denys.» Malgré cette remarque ironique, on prit la lettre pour bonne; la requête fut envoyée au parquet, et on fixa un jour pour délibérer. La reine envoya défense de le faire; le parlement arrêta des remontrances : ainsi s'engagea le combat. Cette première charge n'effraya pas beaucoup le cardinal; et quand il auroit eu quelque alarme, un avantage qui lui arriva pour lors étoit bien capable de le rassurer.

*. La campagne n'avoit été rien moins qu'heureuse cette année. Faute d'avoir pu faire passer des secours en Italie, les François y avoient perdu Piombino et Porto-Longone, dont ils s'étoient emparés quatre ans auparavant. Par la même cause, le duc de Mercœur, envoyé en qualité de vice-roi en Catalogne, où il avoit fait arrêter le comte de Marsin, soupçonné de cabaler pour les princes, n'avoit pu prévenir la prise d'Urgel, de Balaguer et de Tortose. Mais ce qui étoit plus affligeant, c'étoit l'état de la Champagne, entièrement ouverte à l'ennemi. Lorsque Turenne eut manqué l'entreprise sur Vincennes, il rejoignit les Espagnols qui s'étoient avancés jusqu'à Fismes, sur la lisière du Soissonnois, et qui regagnèrent avec lui la frontière, où ils

* Mém. de Duplessis, p. 361.

s'emparèrent encore de Mouzon. Turenne vouloit que toute l'armée continuât à séjourner entre la Meuse et l'Aisne, pour protéger ses conquêtes; mais l'archiduc s'obstina à aller prendre ses quartiers d'hiver en Flandre, et laissa seulement huit mille hommes au général françois pour veiller à la sûreté des places conquises. Cette mesure ne manqua pas d'occasionner le rapprochement de l'armée françoise, accrue de renforts considérables, qu'on avoit fait venir de Guienne, où ils n'étoient plus nécessaires. Duplessis-Praslin, qui la commandoit, investit Réthel à l'improviste. Turenne, beaucoup moins fort que lui, crut devoir laisser former le siége, et n'arriva que « deux ou trois jours après, afin de trouver l'armée séparée dans ses quartiers autour de la ville, les tranchées ouvertes et le canon en batterie, ce qui, dit-il dans ses mémoires, affoiblit toujours beaucoup. » Il comptoit d'ailleurs sur les talens du gouverneur Delli Ponti, qui venoit de l'assurer par une lettre qu'il étoit en état de tenir encore quatre jours. Rien n'étoit mieux combiné que les dispositions du maréchal pour se donner la supériorité qui lui manquoit; et le quatrième jour n'étoit pas encore arrivé qu'il s'approcha de la ville, ainsi qu'il l'avoit projeté. Mais elle ne répondit point aux signaux par lesquels il lui donna avis de son arrivée, et il apprit bien-

tôt que là place étoit rendue de la veille. C'étoit l'effet de l'habileté du cardinal, qui avoit voulu être présent à cette expédition, et qui avoit acheté la défection du commandant. Turenne n'eut alors d'autre parti à prendre que celui de la retraite; mais l'armée de Praslin l'atteignit près du bourg de Sommepy, et le força le 15 décembre à un combat désavantageux. Turenne, à l'aile gauche qu'il commandoit, eut d'abord de l'avantage sur d'Aumont, qu'il fit plier; mais l'aile droite ayant été mise en déroute par Rose et par le marquis d'Hocquincourt, il se trouva enveloppé et courut risque d'être pris. Il laissa deux mille hommes sur le champ de bataille, et on lui fit trois mille prisonniers, entre autres don Estevan de Gamare, général des Espagnols. Pour lui, il se sauva, douze ou quinzième, à Montmédy, où se rassemblèrent les débris de son armée. Cette victoire importante, qui tira la France d'une position si critique, valut le bâton de maréchal de France aux lieutenans du général d'Hocquincourt, d'Aumont, La Ferté-Senneterre, et de simples félicitations et de vaines promesses d'un duché-pairie à leur chef, qui y avoit perdu un fils. Mazarin s'en attribua la gloire, parce qu'il avoit donné des conseils, qu'il fut présent à l'action, et que ses gardes y donnèrent. Ce succès enfla son cœur : il se crut général, et

demeura même après le départ de Praslin pour disposer les quartiers. Ce ne fut qu'après y avoir donné ses soins que, plein de confiance en son pouvoir, auquel il présuma que rien désormais ne pourroit résister, il regagna la capitale, où il ne doutoit pas qu'il ne dût faire une entrée triomphante ; mais le coadjuteur lui en préparoit une bien différente.

* Il y avoit déjà beaucoup de membres du parlement gagnés par les princes à l'insu du premier président. Il désiroit lui-même leur délivrance, et les frondeurs le firent servir à leurs desseins, sans qu'il s'en doutât. Ce fut chez lui qu'ils firent minuter la requête en faveur des prisonniers ; et en la dressant, Molé disoit d'un air satisfait : « Voilà servir les princes dans les formes et en gens de bien, et non pas comme des factieux. » En effet, il n'y avoit pas de mal jusque-là : ce ne fut qu'insensiblement que se développèrent les ressorts de la faction, et la résolution prise d'employer, s'il le falloit, la violence, pour arracher à la reine son consentement à l'élargissement des prisonniers et à l'éloignement du ministre.

La victoire de Réthel consterna les frondeurs du parlement et de la ville. On remarqua un air d'inquiétude sur les visages au *Te*

* Retz, t. II, p. 158 et 162.

Deum qui fut chanté ; mais le coadjuteur se servit de cet événement même pour frapper le premier coup contre le cardinal. Il s'y prit de manière à tromper le premier président, auquel il ne falloit pas laisser pénétrer l'union de la grande et de la petite Fronde, de peur qu'il ne s'opposât à leurs efforts communs, comme étant l'ouvrage d'une cabale. Gondi représenta donc à l'assemblée des chambres que jusqu'alors il n'avoit point parlé des vices de l'administration et de l'oppression des peuples, dans la crainte que les ennemis ne se prévalussent de la connoissance de nos maux et du mécontentement que cette connoissance exciteroit; mais que la dernière victoire ayant mis la France à l'abri de toute appréhension de leur part, et donnant le loisir de penser aux maladies internes, qui sont les plus dangereuses, il croyoit devoir mettre sous les yeux du parlement des objets si dignes de son attention : il conclut à ce qu'il fût fait des remontrances à la régente sur les désordres de l'état; « et la conservation des membres de la maison royale étant, dit-il, la principale ressource du royaume, il faut supplier le roi de les faire sortir du Havre, où l'air est infect et mal-sain, et de les mettre, en attendant leur liberté, dans quelque endroit où leur santé ne coure point de risque. — L'avis est artificieux, dit Molé : il est fa-

vorable aux princes ; mais on voit toujours percer à travers l'animosité du prélat contre eux. »

Cependant, par la raison que l'acquiescement du parlement devoit être utile à la liberté des prisonniers, et déplaire à la Fronde, le premier président concourut à l'arrêt par lequel il étoit ordonné que très-humbles remontrances seroient faites à la reine, pour demander la réconciliation de la famille royale et la liberté des princes ; qu'il seroit permis à leurs parens de rester publiquement à Paris pour solliciter, et qu'un président et deux conseillers iroient supplier le duc d'Orléans de s'entremettre dans cette affaire.

* Avant ce pas décisif, que la Fronde fit faire au parlement le 30 décembre, elle l'avoit accoutumé à entendre nommer Mazarin auteur des maux de l'état, et à entendre proposer que la reine fût priée de le chasser du ministère. Les mêmes discours se répandoient dans le peuple, qui commençoit à murmurer de nouveau. Le duc de Beaufort étoit toujours son idole. Son carrosse, passant un soir à dix heures dans la rue Saint-Honoré, fut arrêté : on tua un de ses gentilshommes dans la voiture. Le premier président décida d'abord que c'étoit une *joliade renforcée ;* d'autres pensèrent que les assassins étoient des voleurs ;

* Retz, t. II, p. 155.

d'autres, des gens apostés par le cardinal pour attenter à la vie de Beaufort. Les frondeurs parurent adopter cette dernière opinion, et la revêtirent de toutes les probabilités qui pouvoient la faire prévaloir dans le public. Le coadjuteur s'en crut autorisé à prendre des précautions, à ne marcher qu'escorté, à poser des sentinelles quand il alloit de nuit; et ces précautions tendoient à persuader que le cardinal étoit un scélérat, capable de tout pour se défaire de ses ennemis.

[1651] * Ou Mazarin fut bien mal averti de la haine générale qui s'allumoit contre lui, ou il fut bien imprudent de ne pas éloigner la cour de Paris : il pouvoit à chaque moment être enveloppé par les frondeurs, et forcé à faire tout ce qu'ils exigeroient. Sans doute il se flatta, à force de négociations, de diviser la cabale, et les frondeurs ne lui en ôtèrent pas tout-à-fait l'espérance, de peur qu'il ne se jetât du côté des princes, ou qu'il ne s'accommodât avec eux. On s'observa, pour ainsi dire, comme deux armées en présence, tout le mois de janvier; le parlement demandant tantôt qu'on écoutât ses remontrances, tantôt qu'on y fît réponse; et la reine s'excusant de l'un et de l'autre sur sa santé, que les peines d'esprit rendoient assez mauvaise. Néanmoins, pendant cet intervalle, il y eut des espèces

* Retz, t. II, p. 171 et 178.

d'escarmouches, dont la cour se tira mal. La *reine* et son ministre, persuadés que, sans les conseils du coadjuteur, le duc d'Orléans ne seroit ni si hardi dans ses projets ni si tenace dans ses résolutions, travailloient à inspirer à Gaston de la défiance contre lui. Le cardinal se ménagea une entrevue dans laquelle il exposa à Monsieur la conduite intrigante et déréglée de Gondi. Gaston voulut l'excuser; Anne d'Autriche renchérit, la dispute s'échauffa; et comme la reine étoit d'un caractère aigre, elle s'emporta si fort que son beau-frère eut peur; et, en sortant du Palais-Royal, il dit tout haut que jamais il ne se remettroit entre les mains de cette enragée furie. C'est ce que demandoient les frondeurs; ils désiroient qu'il se tînt éloigné de la reine, dans la crainte qu'elle ne le fît arrêter, ou ne le gagnât, deux choses également à redouter pour eux. Dans la même conversation Mazarin commit une autre imprudence : il compara le parlement à la chambre basse de Londres, et quelques-uns de ses membres à Fairfax et à Cromwell; comparaison qui lui attira, quand elle fut sue, la haine de ceux qui étoient demeurés jusqu'alors indifférens.

Cette scène mit les affaires dans leur crise. Le coadjuteur ne cessoit de remontrer au duc d'Orléans que s'il n'agissoit vigoureusement il laisseroit à Mazarin l'avantage de pouvoir

peau, et il s'est vanté qu'il mettra le feu aux quatre coins du royaume, et qu'il se tiendra auprès avec cent mille hommes qui lui étoient engagés, pour casser la tête à ceux qui se présenteront pour l'éteindre. » Une pareille déclaration pouvoit passer pour une véritable accusation, et Molé comptoit bien lui en donner les effets : il s'apercevoit enfin que Gondi s'étoit servi contre lui-même de son attachement aux formes, et qu'il avoit amené sa compagnie sur le penchant d'un précipice. Il ne désespéroit cependant pas d'embarrasser à son tour le prélat, si les opinions alloient à l'ajournement ou au décret ; mais le grand banc, intimidé par le vacarme qu'il entendoit dans les salles, ne fit que balbutier : les uns demandoient qu'on priât le duc d'Orléans de veiller au salut de l'état ; d'autres, qu'on ordonnât des prières publiques, comme dans un temps de calamité.

Le coadjuteur étoit placé entre les conseillers de la grand'chambre et les enquêtes. Quand son tour d'opiner fut arrivé, il se leva d'un air tranquille et assuré, et dit que messieurs qui venoient d'opiner, n'ayant point parlé de cette *paperasse*, sembloient l'avertir de n'en faire pas plus de cas que des brevets donné autrefois aux espions, quoique dans tous ces actes on eût également employé ou plutôt profané le nom sacré du roi : puis,

prenant le ton de Scipion, lorsque, dédaignant de répondre aux calomnies de ses ennemis, il mena le peuple au Capitole remercier les dieux de ses victoires, il forgea une citation latine, dont le sens étoit : « Dans les temps difficiles, je n'ai point abandonné la république; dans les bons, je n'ai rien appliqué à mon profit; et quand tout paroissoit désespéré, je n'ai point tremblé. Pardonnez, messieurs, ajouta-t-il, si par cette courte justification j'ai paru sortir un instant de l'objet de la délibération..... ; j'y rentre, en disant que mon avis est de faire de très-humbles remontrances au roi, et de le supplier d'envoyer incessamment une lettre de cachet pour la liberté des princes, et une déclaration en leur faveur; d'éloigner de sa personne et de ses conseils le cardinal Mazarin, et de nous ajourner à lundi, pour savoir la réponse de sa majesté. » L'arrêt ainsi conçu passa presque tout d'une voix

* Mais Gondi pensa ne pas jouir longtemps de son triomphe. A peine l'arrêt étoit-il rendu, que Brienne, secrétaire d'état, vint prier publiquement le duc d'Orléans de revenir auprès du roi, où sa présence étoit

* Motteville, t. IV, p. 5, 34 et 52; Talon, t. VII, p. 201, et deuxième partie, p. 75; Nemours, p. 83; La Rochef., p. 148; Retz, t. II, p. 185; Joly, t. I, p. 107; Monglat, t. III, p. 170.

nécessaire ; et, si le prince refusoit, Brienne étoit chargé d'engager le parlement à demander cette complaisance à Gaston. Inutilement la reine, depuis plusieurs jours, sollicitoit cette entrevue; elle avoit même offert de faire elle-même les premières démarches, et de mener le cardinal au Luxembourg pour se justifier. Le prince s'étoit toujours opiniâtrément excusé de la recevoir, comme de l'aller trouver, disant qu'il n'y avoit pas sûreté pour lui dans la seconde démarche, ni de bienséance à la reine dans la première. Il fit la même réponse dans cette occasion. Le premier président le pressa, le conjura les larmes aux yeux. Talon, avocat-général, parla avec toute l'énergie d'un vertueux citoyen vivement touché. Il mit un genou en terre, tendit vers le ciel des mains suppliantes, invoqua les mânes de saint Louis, et lui demanda sa protection pour la France près de périr. « Ah, monsieur! lui dit Molé d'un ton pénétré, ne perdez pas le royaume, vous avez toujours aimé le roi. » Tout le monde étoit ému; on gardoit le silence : Gaston chanceloit; un coup d'œil du coadjuteur le raffermit. Il suggéra au prince de dire qu'il s'en rapportoit à l'avis du parlement. « Il faut donc délibérer, reprit le prélat.—Il faut délibérer, il faut délibérer, » s'écrièrent les enquêtes; et la délibération ne

donnant rien de clair ni de décisif, Gaston, qui parloit très-bien en public, fit un court exposé de sa conduite, qu'il termina par la résolution expresse de ne point s'exposer entre les mains de la reine.

Ce fut alors peut-être que cette princesse, outrée de la violence qu'on lui faisoit, voulut, plutôt que de fléchir, risquer le tout pour le tout, appeler des troupes, se cantonner dans le quartier du Palais-Royal, et tenir tête au duc d'Orléans, qui demeuroit au Luxembourg. Mais, soit prudence, soit timidité, le cardinal s'opposa à ce dessein; et, sur des espérances qu'on lui donna que son éloigne-gnement pouvoit calmer les esprits, le soir du 6 février il quitta Paris, et se retira à Saint-Germain.

Après ce sacrifice, Anne d'Autriche renouvela ses instances pour obtenir une conférence. Monsieur y étoit assez porté : mais le coadjuteur ne prit pas le change, et il détermina le prince à répondre que le cardinal étoit trop près, qu'on savoit qu'il gouvernoit comme à l'ordinaire, et que, tant qu'il ne seroit pas plus éloigné, il ne croyoit pas qu'il y eût de sûreté pour sa personne. La reine redoubla ses prières; elle fit une assemblée de la noblesse, des grands du royaume et des maréchaux de France, qui allèrent tous s'offrir pour otages à Gaston. Il les remercia,

et persista dans son refus. Les frondeurs ne se laissèrent pas non plus prendre aux assurances verbales que la reine donnoit de délivrer les princes, quoiqu'elle poussât la condescendance jusqu'à faire partir le duc de Gramont comme porteur des ordres pour leur liberté. On continua à la harceler par des remontrances qui toutes tendoient à demander pour préalable et assurance de leur accomplissement l'éloignement sans retour du cardinal. Enfin Anne d'Autriche se rendit; et, après de violens combats, elle se laissa arracher, le 9 février, la promesse de ne jamais rappeler son ministre. Aussitôt, de peur qu'elle ne se dédît, le parlement donna un arrêt qui portoit : « Qu'en conséquence de la déclaration et volonté du roi et de la régente, dans le quinzième jour de la publication du présent arrêt, le cardinal Mazarin, ses parens et domestiques étrangers, videroient le royaume, et que, ledit temps passé, il seroit procédé contre eux extraordinairement, et permis aux communes et tous autres de leur courre sus.

* Cette promesse, que le parlement se hâta de rendre solennelle par un arrêt, la reine ne l'avoit donnée en partie que pour endormir la vigilance des frondeurs, et s'échapper de

* Talon, t. VII, deuxième partie, p. 29 et 31; Motteville, t. IV, p. 72; Retz, t. I, p. 197.

leurs mains. Il est étonnant qu'elle ne l'eût pas fait en même temps que le cardinal, et en vain tenta-t-elle alors de réparer sa faute. Comme les courtisans ne connoissent de souveraine que la prospérité, voyant que tout réussissoit aux frondeurs, ils les avertirent sous main que la régente devoit se sauver la nuit même qui suivit l'arrêt, et emmener le roi. Ce fut alors que le coadjuteur eut besoin de toute son éloquence auprès du duc d'Orléans; mais ni lui, ni Madame, qui s'y employa de toutes ses forces, ni mademoiselle de Chevreuse, ni ses serviteurs les plus accoutumés à le conduire, ne purent obtenir de lui ordre de mettre sur pied des troupes pour environner le Palais-Royal et empêcher la reine de s'évader. Madame le donna, au défaut de son mari; et Gondi, qui avoit pris ses mesures de loin, l'eut bientôt exécuté. Quoique ce fût au milieu de la nuit, il se trouva en une heure de temps des patrouilles répandues dans toute la ville, dont les unes s'emparèrent des portes, et les autres gardèrent les avenues du palais, avec un peuple nombreux, qui se mit sous les armes; de sorte qu'Anne d'Autriche, instruite de ces dispositions, renonça à son projet, et fit coucher le jeune roi, qui s'endormit profondément. Elle le montra en cet état au capitaine des gardes de Monsieur, que ce prince avoit dépêché pour lui repré-

senter le danger du parti qu'elle prenoit. Ce témoin non suspect certifia au peuple qu'on ne songeoit pas à lui enlever son roi, et que tout étoit au palais dans la plus grande tranquillité. Plusieurs demandèrent à s'en assurer par leurs propres yeux, et leur empressement produisit une scène attendrissante dans le désordre de cette nuit. La reine fit ouvrir les portes. Ils entrèrent en foule; mais s'imposant l'un à l'autre le silence et la circonspection du respect, ils regardoient avec une espèce d'avidité ce jeune prince, embelli par le calme d'un doux sommeil; ils admiroient ses grâces naissantes. Ceux qui étoient auprès de lui ne pouvoient le quitter; ceux qui l'avoient vu vouloient le revoir encore, et, en se retirant, le combloient de bénédictions. Cette mère attristée jouit alors de quelque satisfaction au milieu de ses alarmes. Elle ne dédaigna pas d'employer ces manières populaires que savent si bien prendre les grands quand ils en ont besoin, et qui leur réussissent toujours; et, pour ôter au peuple tout soupçon, elle abandonna aux bourgeois la garde de la ville.

Le lendemain de cette nuit orageuse, il fut question de faire approuver au parlement ce qui s'étoit passé. Le duc d'Orléans ne s'y présenta qu'avec une espèce de remords, et seulement quand il fut assuré que le plus grand nombre applaudissoit à ce qui s'étoit fait sous

son nom. Le coadjuteur lui donna aisément cette assurance, parce qu'il avoit disposé dans les salles une multitude de frondeurs de tous états, qui devoient, par leurs clameurs, imposer silence à ceux qui voudroient se plaindre ; mais il n'en fut pas besoin. Le seul Molé osa montrer son ressentiment de l'affront fait à la majesté royale. Le coadjuteur le trouva, dès le matin, assis à sa place dans la grand'-chambre, et jugeant les affaires ordinaires. « La tristesse, dit Gondi, paroissoit dans ses yeux, mais cette sorte de tristesse qui touche et qui émeut, parce qu'elle n'a rien de l'abattement. » En arrivant, le duc d'Orléans annonça qu'il avoit pris des mesures efficaces pour la liberté des princes. Molé dit : « Monsieur le prince est en liberté, et le roi, le roi notre maître est prisonnier. » Gaston répartit : « Le roi étoit prisonnier entre les mains de Mazarin ; mais, Dieu merci, il ne l'est plus. — Il ne l'est plus, il ne l'est plus, » s'écrièrent les enquêtes comme par écho ; et la séance finit par un discours dans lequel Monsieur prouva qu'il avoit été nécessaire de retenir le roi, dans la crainte que sa sortie n'occasionnât une guerre civile.

* Cette fermeté fit connoître au cardinal, qui étoit toujours à Saint-Germain, qu'il

* La Rochef., p. 148; Nemours, p. 87; Joly, t. I, p. 120.

n'avoit plus rien à espérer de la négociation à Paris. Le prélat voulut voir s'il seroit plus heureux au Havre, et se chargea lui-même de mettre les princes en liberté. Il y arriva le 13. Ce qui se passa dans cette entrevue est raconté diversement. Joly dit qu'il s'humilia jusqu'à embrasser les genoux de M. le prince, les larmes aux yeux, et lui demander sa protection. La Rochefoucauld, qui doit avoir été mieux instruit, raconte qu'il voulut justifier sa conduite envers eux, en leur disant le sujet qu'il avoit eu de les faire arrêter ; qu'ensuite il leur demanda leur amitié, et leur dit néanmoins avec fermeté qu'ils étoient libres de la lui accorder ou de la refuser, et que, quoi qu'ils fissent sur cela, ils pouvoient dès ce moment sortir du Havre, et aller où il leur plairoit. « Apparemment, ajoute La Rochefoucauld, ils lui promirent ce qu'il voulut ; il dîna avec eux, et partit pour Sedan, » d'où il se retira sur les terres de l'électeur de Cologne. Sans doute il vouloit que les princes lui eussent obligation de leur liberté, puisqu'il prévint les ordres, qui n'arrivèrent que lorsqu'ils étoient déjà libres. Peut-être espéroit-il, à la faveur de cette prévenance, entamer un traité, mais il étoit trop tard. On ne sait cependant si, au défaut d'un accommodement, Mazarin n'emporta pas le plaisir d'inspirer aux princes, à l'aide de l'enjoue-

ment du repos, ...
contre leurs libérateurs ...
gueville arrivèrent à Paris ...
léans alla au-devant d'eux ...
et le duc de Beaufort ...
la régente par Gaston ...
es devoirs la veille ...
également frondes : ...
même leurs ...
princes ; et le même ...
eux de joie pour ...
fit. treize mois après ...

* Tant que les ...
de ces alternatives ...
peuple, mais ...
térêts changèrent ...
absolument ...
cardinal enfanta ...
combattit pour ...
Paris : il se ...
devint la victime ...
réunis, ...
nemis réconciliés ...
du prince ...
d'une nouvelle ...
enfin, des ...
gèrent encore ...

Le triomphe de ...

* Retz, t. I, ...
Joly, t. I. p. ...

XI.

enlevés ma...
avec eux. ...
temps, et e...
les ouve...
tout-à-fait pe...
Mazarin qu...
r de la div...
fronde. ...
pagne de l'...
rigeoit tou...
ne qu'elle ...
du prince ...
entendre q...
ux pour lui ...
meurer lié a...
i approchoi...
mer sur c...
ochefoucau...
le coadjute...
enlevât la ...
quand le ...
t des grâce...
devenue p...
ucauld sou...
chesse de ...
jalouse ...
grit aussi ...
ntbazon, ...
. mystère ...
tes ces per...

zarin fuyoit chargé de la haine et du mépris public. On admiroit le prince, qui, du fond de sa prison, avoit tenu son roi assiégé dans son palais. Tous les yeux étoient fixés sur lui, comme si de sa volonté eût dû dépendre désormais le sort du royaume. Les frondeurs, qui avoient fait des conditions avec lui pour le tirer de sa prison, les lui remirent quand il en fut sorti; et Condé, sensible à leur générosité, pour ne pas être en reste d'honnêteté, leur confirma ses promesses : de sorte qu'on regarda le mariage du prince de Conti et de mademoiselle de Chevreuse comme près de se conclure. Condé s'y attendoit lui-même; mais, toujours destiné à être entraîné par les passions des autres, il changea bientôt d'idées.

Le duc de La Rochefoucauld détestoit le coadjuteur; ils s'étoient donné plusieurs fois des marques d'antipathie qui prouvoient que, quoiqu'ils fussent du même parti, jamais ils ne pourroient vivre ensemble. Il n'avoit pas même tenu au duc que le prélat ne perdît tout le fruit de ses traités pour la délivrance des princes, et que son intrigue ne tournât contre lui-même; car, au moment que les deux frondes alloient se réunir, La Rochefoucauld alla trouver Mazarin, lui raconta, sans cependant compromettre personne, tout ce qui se passoit; lui prédit affirmativement

que ses prisonniers lui seroient enlevés malgré lui, et l'exhorta à négocier avec eux. Le cardinal ne le crut pas dans le temps, et eut tout lieu de s'en repentir : mais les ouvertures du duc ne furent pas tout-à-fait perdues. Elles firent connoître à Mazarin qu'il ne seroit pas impossible de jeter de la division entre la grande et la petite fronde. Retiré à Breuil, maison de campagne de l'électeur de Cologne, d'où il dirigeoit toutes les affaires, il manda à la reine qu'elle devoit tâcher de trouver auprès du prince de Condé quelqu'un qui lui fît entendre qu'il seroit beaucoup plus avantageux pour lui de revenir à la régente que de demeurer lié avec les frondeurs. De tous ceux qui approchoient du prince, le plus aisé à entamer sur cette matière étoit le duc de La Rochefoucauld, parce qu'il appréhendoit que le coadjuteur, se rendant nécessaire, ne lui enlevât la confiance de Condé ; chose aisée quand le prélat seroit appuyé de l'esprit et des grâces de mademoiselle de Chevreuse, devenue princesse de Conti. La Rochefoucauld souleva donc contre ce mariage la duchesse de Longueville, très-disposée à être jalouse d'une belle-sœur trop aimable : il aigrit aussi le duc de Beaufort, madame de Montbazon, et les autres auxquels on avoit fait mystère de ce mariage dans les traités. Toutes ces personnes

se réunirent, et disposèrent le prince tant à s'éloigner de Gondi qu'à se rapprocher de la reine.

Condé n'aimoit pas le coadjuteur, qu'il regardoit comme un intrigant dangereux, capable de tout conseiller et de tout oser. Mais, avant même que de rompre avec lui, il commit, en pleine assemblée du parlement, l'imprudence de laisser apercevoir à cet égard le fond de son cœur. On venoit de prononcer contre Mazarin l'exclusion du ministère, comme cardinal. Broussel opina d'étendre cette espèce de proscription aux cardinaux même françois, sous prétexte du serment qu'ils prêtoient à un prince étranger. Molé savoit que cette décision ne pouvoit que déplaire très-fort au coadjuteur, parce qu'il désiroit ardemment le cardinalat, et le désiroit principalement pour s'en faire un degré au ministère. C'est pourquoi le premier président appuya fortement l'avis de Broussel. Presque tout le monde s'y joignit ; et, témoin de ce concert, Condé dit avec un sourire malin ; « Le bel écho ! » Ces trois mots ouvrirent à Gondi les yeux sur les secrètes dispositions du prince.

*Il auroit dû les apercevoir plus tôt et soupçonner la défection de Condé, lorsqu'il le vit entrer complaisamment dans les vues de la

* Joly, t. I, p. 123.

cour au sujet de l'assemblée de la noblesse. Elle s'étoit formée pour la délivrance des princes ; et, depuis leur liberté, deux ou trois cents gentilshommes continuoient de se trouver dans la grande salle des Cordeliers, où insensiblement ils s'étoient mis à traiter des affaires d'état avec beaucoup d'ordre et de bienséance. Ils menèrent les choses au point de demander la convocation des états-généraux. La régente craignit qu'à son refus ils ne les assemblassent d'eux-mêmes ; le clergé offroit de s'y rendre, et on n'avoit plus besoin que du tiers-état, pour lequel on parloit déjà d'envoyer des mandemens, tant à l'hôtel-de-ville que dans les provinces. Le duc d'Orléans voyoit avec plaisir la perspective d'une assemblée dans laquelle il pouvoit jouer un rôle très-brillant et très-avantageux. Mazarin, au contraire, trembloit d'en voir partir une décision qui lui fermeroit pour toujours l'entrée du royaume. Il écrivit d'employer pour la rompre le prince de Condé, qui ne pouvoit y paroître qu'en second, et ne devoit pas être si intéressé à sa continuation. On traita avec lui, et il se chargea de faire entendre à Gaston qu'une pareille assemblée pouvoit devenir très-préjudiciable, tant à la tranquillité du royaume qu'aux prérogatives et priviléges des princes du sang. Monsieur, persuadé, se laissa conduire par Condé à

l'assemblée ; ils pressèrent la noblesse de se séparer, et l'obtinrent, en promettant que les états-généraux seroient convoqués à la majorité du roi, qui devoit être déclarée vers la fin de l'année.

* Pour préalable de ce que la cour vouloit faire en reconnoissance de cette complaisance de Condé, on convint avec lui d'un changement dans le conseil. Le prince y voyoit avec peine le garde des sceaux Châteauneuf, qu'il regardoit comme ennemi de sa famille. La reine le sacrifia d'autant plus volontiers qu'elle le punissoit par là des atteintes secrètes qu'il ne cessoit de donner à Mazarin, dont il ambitionnoit la place, et elle s'engagea avec encore plus de plaisir à rappeler Chavigni, dont elle savoit que le retour seroit regardé par le duc d'Orléans comme un affront que Condé lui avoit ménagé. La régente promit aussi de donner les sceaux à Molé, très-affectionné au prince : mais elle lui demanda de rompre le mariage de son frère avec mademoiselle de Chevreuse, action qui devoit brouiller irrévocablement Condé avec le coadjuteur.

Il éprouva des difficultés de la part de son frère. Conti étoit très-content de l'engagement qu'on lui avoit fait prendre dans sa prison. Il aimoit mademoiselle de Chevreuse avec

* Retz, t. II, p. 155.

toute l'ardeur d'une première passion, et il étoit affermi dans son amour, tant par les grâces séduisantes de celle qui le lui inspiroit, que par les conseils de plusieurs personnes sensées de la petite Fronde, qui appréhendoient qu'en blessant la grande dans une partie aussi sensible les princes ne se fissent des ennemis qui, en se joignant à la cour, les jetteroient dans de nouveaux embarras. Ces réflexions n'arrêtèrent point Condé : il exigea de son frère le sacrifice de sa passion, et il l'aida à s'y prêter par le tableau qu'il lui fit de la conduite suspecte de mademoiselle de Chevreuse, et en général de toutes les femmes qui se mêloient alors d'intrigues politiques, et chez lesquelles presque tous les rendez-vous d'affaires se donnoient la nuit. Les assiduités du coadjuteur à l'hôtel de Chevreuse, les conjectures et les discours qui en étoient une suite, racontés à Conti par Condé lui-même, le dégoûtèrent entièrement, et ils rompirent, sans même garder les ménagemens que l'on doit à tout le monde, et surtout à une parente.

* Cet éclat fut payé par les changemens que la reine avoit promis au prince. Le 3 avril, elle envoya dire au duc d'Orléans qu'elle rappeloit Chavigni au conseil, qu'elle congédioit

* Retz, t. II, p. 218; Joly, p. 128; Nemours, page 112.

Châteauneuf, et donnoit les sceaux à Molé. Gaston, lieutenant-général du royaume, voulut se plaindre de ce que des dispositions si essentielles se faisoient sans lui. « Vous en avez bien fait d'autres sans moi, répondit fièrement Anne d'Autriche. » La grande Fronde fut étourdie de cette hauteur, et encore plus de la manière dont Condé prit cet événement. Il se rendit, avec Beaufort et les autres membres de la petite Fronde, à l'assemblée que Monsieur convoqua au Luxembourg, pour délibérer sur ce qu'il y avoit à faire dans cette circonstance. Le coadjuteur ne biaisa point : il dit qu'il falloit que le duc d'Orléans envoyât enlever de force les sceaux au premier président. « Cet avis, dit le duc de La Rochefoucauld, a l'air d'une exhortation au carnage. » Condé se défendit de le suivre, parce qu'il n'entendoit rien à la guerre des cailloux. « Je me sens même, dit-il, poltron pour toutes les occasions de tumulte populaire et de sédition. » Après ces mots, il se retira avec Conti et Beaufort dans un cabinet voisin de la salle où se tenoit le conseil, comme pour faire voir qu'il ne vouloit plus prendre part à ce qui s'y passeroit. Le coadjuteur, qui sentoit que ces mots avoient été dits pour lui, se piqua de l'emporter, et de faire agréer par Gaston le parti rejeté par Condé. Il revint à la charge auprès

de Monsieur : Madame pleura ; le duc s'ébranla, et dit : « Mais si nous prenons cette résolution, il faut les arrêter tout à l'heure, et eux et mon neveu de Beaufort. — Dites un mot, s'écria mademoiselle de Chevreuse qui avoit son injure particulière à venger, il ne faut qu'un tour de clef. Qu'une fille ait l'honneur d'arrêter un gagneur de batailles ! » En même temps elle s'élançoit vers la porte. Le duc d'Orléans la retint, et les trois princes sortirent du Luxembourg, riant de l'embarras du coadjuteur, et ignorant le danger qu'ils venoient de courir eux-mêmes.

Gondi sollicita plusieurs jours Gaston de ne pas rester tranquille sur l'affront qui lui avoit été fait. Il lui offrit le secours du peuple, celui du parlement, avec lesquels il se flattoit d'être en état, malgré Condé, malgré Molé, de faire repentir la reine de son entreprise*. Anne d'Autriche, de son côté, tâchoit d'adoucir le ressentiment de son beau-frère. Elle lui faisoit des offres et des promesses très-capables de le tenter. Le temps et les sollicitations opérèrent enfin sur l'esprit versatile de Monsieur. Le coadjuteur s'aperçut que ses conseils vigoureux commençoient à déplaire, que sa présence même gênoit quelquefois. Il eut peur d'être sacrifié par Gaston, comme tant d'autres, et arrêté.

* Retz, t. II, p. 224.

Cette crainte lui fit prendre une résolution extraordinaire, mais que l'événement justifia au-delà de ses espérances.

Il savoit l'ascendant que l'estime des curés et la vénération des dévôts pouvoient lui donner sur le peuple ; qu'il n'étoit pas difficile de l'obtenir, s'il vouloit marquer de la confiance à son clergé, et s'appliquer à ses fonctions de manière qu'il parût renoncer à tout le reste. Il se persuadoit qu'alors la cour, quelque puissante qu'elle fût, ne réussiroit jamais à l'enlever du milieu de son troupeau, et le moins, pensoit-il, qu'il pût espérer, étoit de vivre tranquille, chéri et respecté, s'il n'arrivoit pas même que la régente fû obligée de le rechercher. D'après ces observations, le prélat va trouver le duc d'Orléans ; et prenant son texte de la perplexit où se trouvoit son altesse, entre le désir d défendre son favori et l'envie de satisfaire l reine, il lui dit que pour le débarrasser i renonce aux affaires, et se consacre désormais sans partage aux fonctions de son ministère. Gaston, que ce compliment mettoi à l'aise, le reçoit très-agréablement. Il avou au coadjuteur, avec une espèce de confusion que dans les circonstances il lui fait plaisir, il lui promet de le défendre contre tout espèce d'entreprise, et concerte avec lui un commerce secret, que le prélat n'a garde d

refuser. Gondi va ensuite faire part de sa résolution au prince de Condé, qui le badine et lui souhaite un bon succès. Le prince de Conti le félicite de sa conversion, et lui dit, en le quittant: « Adieu, bon frère ermite. » La duchesse de Longueville et les autres dames ne lui épargnèrent pas non plus les plaisanteries. Il y répond de bonne grâce, et va se confiner dans le palais épiscopal, d'où il ne sort plus que pour prêcher, confirmer, dire des messes solennelles, et assister à des saluts. Cependant il ne se fioit pas tant à ces moyens qu'il ne prît d'autres mesures encore contre les surprises. Il s'attacha des officiers écossois, qui, échappés à l'épée de Cromwell, s'étoient réfugiés en France, et les posta dans les maisons qui environnoient le cloître. Plus près de lui furent placés quelques gentilshommes françois avec des soldats résolus. Il fit mettre dans une des tours de la cathédrale de la poudre et des grenades, et tous les jours on y renouveloit assez de provisions de bouche pour soutenir un blocus de quelques jours, qui donneroit au peuple le temps de se reconnoître, et de secourir le coadjuteur s'il étoit attaqué. Avec ces précautions, moitié pacifiques, moitié guerrières, Gondi attendit tranquillement la fin des mouvemens que la fermentation actuelle annonçoit.

Plusieurs semaines se passèrent, pendant lesquelles il prit assez sur lui-même pour soutenir les apparences d'une régularité exemplaire, sans s'interdire néanmoins les visites à l'hôtel de Chevreuse, et les autres plaisirs qu'il pouvoit dérober à l'attention du public. On le crut totalement séparé du monde, et on ne parla plus de lui que pour s'égayer sur cette retraite. Débarrassé de concurrens, le prince de Condé, pour me servir de l'expression du temps, tenoit le haut du pavé. Il jouissoit de l'admiration du peuple, dont il se concilioit l'affection par des démonstrations perpétuelles de mépris pour Mazarin et ses partisans. Comme on ne voyoit plus le duc d'Orléans ni le coadjuteur au parlement, cette compagnie s'accoutuma à regarder Condé comme le plus ferme appui de ses arrêts contre l'éminence proscrite. Lui, de son côté, ne cessoit, ou par lui-même, ou par ses émissaires, de fournir au parlement matière à de nouvelles délibérations. On dénonçoit aux chambres ceux qui avoient commerce avec l'exilé, ses banquiers, ses domestiques, les courtisans qui alloient le voir à Breuil, ceux même qui parloient en sa faveur ; et sur tous ces objets, il sortit du greffe des arrêts moins destinés à blesser celui qu'ils notoient qu'à entretenir la chaleur des esprits.

* La reine prenoit patience, dans l'espérance que tout finiroit par le traité qu'elle négocioit avec le prince; et peut-être lui-même ne montroit-il tant d'animosité contre le ministre, que pour forcer la régente à payer son retour par des conditions plus avantageuses; mais à mesure que cette princesse accordoit, Condé augmentoit ses prétentions. Elle tomba cependant d'accord le premier mai, tant étoit grande sa passion de rétablir Mazarin! que le prince de Conti son frère auroit le gouvernement de Provence, et lui-même celui de Guienne avec les droits régaliens, plusieurs villes et citadelles adjacentes, et des charges, des dignités, de l'argent, tant pour lui que pour ceux qui lui étoient demeurés fidèles. Ainsi Condé se seroit formé un petit royaume, que le voisinage des Espagnols, limitrophes de la Provence, auroit rendu facile à défendre, et il auroit pu aussi inquiéter la France du côté des Pays-Bas, par le moyen de Stenai, qu'on lui laissoit.

Quelques écrivains prétendent que ces conditions ne furent accordées que pour rendre l'ambition du prince odieuse, quand elles deviendroient publiques, et que jamais la reine ne les auroit exécutées. D'autres disent qu'elle les auroit accomplies, sans les remontrances

* Retz, t. II, p. 229; Motteville, t. II, p. 205.

du cardinal, qui lui écrivit de Breuil une lettre pleine de raisons solides, dont la fin, si elle est sincère, fait honneur à son désintéressement. « Vous savez, madame, lui dit-il, que le plus grand ennemi que j'aie au monde est le coadjuteur; servez-vous-en, madame, plutôt que de tomber avec M. le prince aux conditions qu'il demande. Faites-le cardinal; donnez-lui ma place; mettez-le dans mon appartement. Il sera peut-être plus à Monsieur qu'à votre majesté : mais Monsieur ne veut pas la perte de l'état. Ses intentions, dans le fond, ne sont pas mauvaises. Enfin, tout, madame, plutôt que d'accorder à M. le prince ce qu'il demande : s'il l'obtenoit, il n'y auroit plus qu'à le mener à Reims. »

Sur cette lettre, la reine n'hésita pas à mander le coadjuteur. Elle lui envoya un billet de garantie : il prit le billet, le baisa respectueusement, le jeta au feu, et se rendit auprès d'elle pendant la nuit. Elle lui proposa d'abord de se réconcilier sincèrement avec Mazarin, et elle employa, pour le gagner, les raisons, les prières, et jusqu'aux minauderies, armes bien puissantes contre le coadjuteur, entre les mains d'une femme qui joignoit encore un reste éclatant de beauté à la splendeur du trône. Gondi se défendit, non pas précisément de se réconcilier, mais de le paroître, en disant que cette apparence ne

serviroit qu'à lui faire tort, sans faire aucun bien à son ministre ; que le peuple et le parlement ne le croiroient pas plutôt moins échauffé contre le cardinal, qu'il perdroit tout crédit auprès d'eux, et qu'il deviendroit hors d'état de la servir, ce qui fortifieroit infiniment le parti du prince : qu'il falloit donc qu'il parût toujours également opposé au prélat et à son retour. « Mais vraiment, disoit la reine, je ne crois pas qu'il y ait jamais eu une chose si étrange que celle-là. Il faut que, pour me servir, vous soyez l'ennemi de celui qui a ma confiance ! Si vous le vouliez ! ajoutoit-elle affectueusement, si vous le vouliez !.... » Le coadjuteur, embarrassé, se rejeta sur le duc d'Orléans, qu'il ne pouvoit, disoit-il, ramener au cardinal, et qui passeroit plutôt du côté du prince. « Revenez à moi, reprit-elle vivement, et je me moquerai de votre Monsieur, qui est le dernier des hommes. » Elle lui offrit ensuite la nomination au cardinalat et une place au conseil; et même celle de premier ministre, qu'elle le pressa d'accepter. Il refusa cette dernière, parce qu'il sentoit bien qu'elle ne lui étoit offerte que pour remplir la niche où on replaceroit le vrai saint, sitôt qu'on pourroit. « Enfin, lui dit la régente d'un ton pressant, je fais tout pour vous : que ferez-vous pour moi? — Votre majesté, répondit-il, me per-

met-elle de lui dire une sottise, parce que ce sera manquer au respect que je dois au sang royal? — Dites, dites! reprit-elle vivement. — Eh bien! madame, j'obligerai M. le prince de sortir de Paris avant qu'il soit huit jours, et je lui enleverai Monsieur dès demain. — Touchez là, lui dit-elle en lui tendant la main; et vous êtes après cela cardinal, et de plus le second de mes amis. » Les arrangemens nécessaires à l'exécution du projet furent la matière de deux conférences. Pour les détails, la reine s'en déchargea sur la Palatine, qui fut médiatrice entre Mazarin et le coadjuteur. Anne de Gonzague avoit déclaré qu'elle ne serviroit les princes que jusqu'à leur liberté. Elle tint parole, et se rangea ensuite du côté de la reine, qu'elle n'abandonna plus; mais elle entretenoit toujours dans l'autre parti des liaisons qui servirent en cette occasion. Gondi prit en elle une entière confiance. Il fut convenu entre eux que les sceaux seroient retirés à Molé, et rendus à Châteauneuf, et que de plus ce seroit celui-ci qui rempliroit la niche de premier ministre, et qu'aussitôt que le coadjuteur auroit disposé du public par des écrits qu'il méditoit, il reparoîtroit au parlement; mais toujours, disoit-il à la reine, « à condition que ce ne sera pas pour faire rentrer le cardinal dans le ministère. — Allez, lui répon-

dit-elle en souriant, vous êtes un vrai démon.» Gondi communiqua tout cela au duc d'Orléans, qui fut très-content de voir que la morgue de Condé alloit être enchaînée. « Voilà, dit-il à ses confidens, M. le prince et le coadjuteur fort mal ensemble, et je vais avoir bien du plaisir de leurs chamailleries; » parole qui peint bien le caractère de cet *étrange seigneur*, comme l'appeloit Anne d'Autriche.

* La grande Fronde commença la guerre contre la petite par des écrits qui étoient partie sérieux, partie badins, mais tous piquans, en ce qu'ils dévoiloient malignement les vues ambitieuses du prince, et qu'ils lui en prêtoient encore. « L'importance des gouvernemens de Guienne et de Provence fut exagérée; le voisinage d'Espagne et d'Italie fut figuré; les Espagnols, qui n'étoient pas encore sortis de la ville de Stenai, quoique M. le prince en eût la citadelle, ne furent pas oubliés. Ce canevas, dit Gondi, étoit étendu sur le métier par Caumartin, et je le brodois.» Les mêmes observations furent habilement répandues dans les conversations particulières; et quand le public eut été bien imbibé pendant une partie du mois de juin, on lâcha dans Paris une cinquantaine de colporteurs, qui crioient à pleine tête : « L'Apologie de

* Retz, t. II, p. 243.

l'ancienne et légitime Fronde : la Défense du Coadjuteur, la Lettre du Marguillier au Curé; le Vraisemblable ; le Solitaire ; les Intérêts du temps ; les Intrigues de la paix, etc. ; » et en même temps *le bon père ermite* sortit de sa retraite, et parut au Palais bien accompagné.

Comme des rivaux qui vont sur le pré vider une querelle préludent par le salut, le coadjuteur, en apercevant le prince, lui fit une profonde révérence. Condé y répondit civilement. Ils se mesurèrent un moment des yeux, et entrèrent dans la grand'chambre. Le prince avoit coutume d'y déclamer contre Mazarin et ses suppôts : mais ce jour, il ajouta à ses déclamations ordinaires. Il se plaignit de ce que la fuite du prélat n'avoit rien changé à l'état des choses ; que du lieu de son exil il gouvernoit le royaume comme auparavant ; qu'on voyoit sans cesse sur le chemin de Breuil à Paris, les Berthet, Brachet, Milet, et l'abbé Fouquet, qui lui portoient les mémoires de la régence, et en rapportoient les réponses, qu'elle mettoit toutes à exécution ; que le conseil dépendoit de Mazarin plus que jamais, n'étant composé que de ses créatures, Le Tellier, Servien et Lyonne, sous-ministres, qui n'osoient s'écarter en rien de ses volontés ; qu'en vain le parlement avoit délivré la France de la tyran-

nie de l'Italien, s'il y laissoit régner ses confidens : par ces considérations, Condé concluoit à leur expulsion.

Il parut dur à beaucoup de ceux mêmes qui détestoient le cardinal, d'exiger de la reine qu'au sacrifice de son premier ministre elle ajoutât celui des autres; et bien des membres du parlement commençoient à désapprouver l'acharnement du prince à mortifier la régente. Le coadjuteur pénétra ces dispositions, et y conforma sa conduite. Loin de rabattre les coups portés à Mazarin, il appuya l'opinion du prince touchant la nécessité de fermer pour jamais au cardinal l'accès au gouvernement et la rentrée dans le royaume : quant aux sous-ministres, il ne dit rien personnellement ni pour ni contre eux. Il fit seulement entendre que la reine se prêtant aux désirs du parlement sur l'essentiel, il convenoit de ne la point presser si vivement sur les accessoires. Ce système de modération fut adopté du plus grand nombre. La chaleur des esprits s'amortit, et en peu de jours le coadjuteur prit dans l'assemblée des chambres un empire égal à celui du prince.

* Alors commencèrent les brigues pour obtenir la pluralité des suffrages. On se per-

* La Rochef., p. 165 et 181; Nemours, p. 120; Joly, t. I, p. 133 et 150; Motteville, t. IV, p. 171; Retz, t. II, p. 250, 259, 363 et 374.

mit des harangues insultantes, des imputations graves, des reproches piquans, d'où s'ensuivirent des personnalités, dont le détail est plus du ressort des mémoires particuliers que de l'histoire. C'étoit l'ardeur de se nuire en secret, qui aiguisoit les traits qu'on se lançoit en public. Condé sut enfin que le coadjuteur entroit avec chaleur dans l'animosité de la reine contre lui; qu'il avoit approuvé le projet de l'arrêter de nouveau, et qu'il en avoit fourni les moyens. Ce projet et ces moyens furent révélés au prince par des émissaires de la régente, qui sembloit n'avoir d'autre vue que de se défaire de la grande et de la petite Fronde, l'une par l'autre. Condé prit l'alarme, et s'enfuit à Saint-Maur, d'où il ne revint que sur la garantie du duc d'Orléans, qui lui-même étoit fort peu en volonté et en puissance de le défendre. La division régnoit dans la maison royale : elle éclatoit partout, principalement au Palais, dont les salles devinrent comme des champs de bataille, où il n'étoit pas rare de voir quatre ou cinq cents militaires armés, et autant de bons bourgeois avec des pistolets et de poignards sous leurs manteaux. La plupart n'avoient peut-être pas, pour s'attacher à un parti ou à l'autre, des motifs plus sérieux que les marquis de Canillac et de Rouillac. Ils se rencontrèrent chez le coadjuteur, auquel ils ve-

noient tous deux offrir leurs services. Dès que le premier aperçut le second, « il me fit, dit Gondi, une révérence en arrière, en disant : Je venois, monsieur, pour vous assurer de mes services ; mais il n'est pas juste que les deux plus grands fous du royaume soient du même côté : je m'en vais à l'hôtel de Condé. Et vous remarquerez, s'il vous plaît, ajoute l'écrivain, qu'il y alla. »

Et vous remarquerez, pourroit-on ajouter aussi, qu'entre ceux qui, sous la prétention de la raison, s'arment pour les intérêts des grands sans rien dire, et ceux qui conviennent de leur folie, il n'y a souvent que l'aveu de différence. Peu importoit aux Parisiens auquel des deux demeurât la victoire, de Condé ou du coadjuteur ; cependant ils se passionnoient avec une fureur qui ne souffroit pas de neutralité ; ils couroient en foule aux audiences, et remplissoient toutes les chambres et les avenues du Palais : les chefs se servoient de cette multitude pour faire à leurs ennemis les insultes dont ils n'osoient prendre l'odieux sur eux-mêmes. Ainsi le prince de Conti, voyant madame et mademoiselle de Chevreuse sortir du palais, où la curiosité les avoit attirées comme bien d'autres femmes, donna ordre à des criailleurs gagés de les reconduire avec des huées. Elles eurent beaucoup de peine à se dégager de cette po-

pulace, honteuses jusqu'aux larmes des injures dont on les accabla, et dans lesquelles fut mêlé le nom du coadjuteur. Dès le lendemain celui-ci aposta et cacha, dans les détours du palais, des gens armés, qui se présentèrent au prince d'un air menaçant quand il sortit : à son tour, il fut obligé de passer devant les mêmes dames, en faisant de grandes révérences qu'elles lui rendirent d'un air hautain et ironique. Ces attaques et d'autres pareilles, aussi indécentes que scandaleuses, durèrent jusqu'à la fameuse séance du 21 août.

* On devoit y agiter une affaire personnelle au prince. La haine entre lui et Anne d'Autriche étoit venue à un point d'aigreur qui ne leur permettoit plus de dissimuler ; la reine n'en dit pas clairement les motifs, mais elle faisoit entendre qu'elle en avoit de forts. « Est-il possible, disoit-elle au duc d'Orléans, que vous le ménagiez après ce qu'il m'a fait, sans ce que je n'ai pas encore dit ? » Le grief connu étoit sans doute l'aventure de Jarsay, qui ne fut jamais oubliée : ce qu'elle ne disoit pas étoit peut-être des plaisanteries que Condé, malheureusement critique et railleur, laissoit échapper sur son attachement à Mazarin, ou bien des manières peu honnêtes qu'il se permit quelquefois à son égard : comme

* Retz, t. II, p. 256, 273 et 391 ; Motteville, t. IV, p. 169.

d'arrêter les lettres qu'elle écrivoit à son ministre, de les produire en plein parlement, de vouloir les faire ouvrir et lire publiquement, indiscrétion dont cette compagnie, tout échauffée qu'elle étoit, ne voulut pas se rendre complice. Aussi Anne disoit-elle dans sa fureur : « Il périra, ou je périrai. » Si elle ne voulut pas le faire assassiner, il est certain que, lorsqu'elle eut dessein de le faire arrêter une seconde fois, elle pencha pour les moyens qui ne pouvoient guère s'employer sans mettre la vie du prince en danger ; et madame de Motteville, son apologiste, convient qu'elle consulta un casuiste pour savoir si elle pouvoit, en sûreté de conscience, prendre ces moyens.

Le prince menacé, quoiqu'il ne sût pas toute l'étendue du péril, avoit cru devoir prendre des précautions. Il n'alloit plus à la cour, et employoit toutes ses mesures pour éviter les rencontres fortuites, depuis que, s'étant un jour rencontré par hasard dans la cour, mal accompagné, avec le roi qui passoit, il avoit couru risque d'être arrêté. L'état des choses lui faisoit prévoir qu'il ne pourroit rester long-temps comme il étoit, flottant entre les brouilleries et les raccommodemens, ne jouissant que d'un crédit précaire, dépendant du caprice d'un peuple volage, et des résolutions d'une compagnie qu'il falloit

toujours tromper ou séduire. Les négociations qu'on jetoit à la traverse ne lui paroissoient que des piéges; et, dans ce préjugé, loin d'interrompre ses liaisons avec les Espagnols, il les resserroit. Il fit partir son fils et sa femme pour Montrond, place forte qui lui appartenoit en Berri, et il sépara quelques troupes qui lui étoient affidées de celles du roi, de peur qu'elles n'en fussent enveloppées. C'est sur ces actions, dont quelques-unes n'étoient pas exemptes de blâme, que la reine l'accusa du crime de lèse-majesté, par un écrit qui fut présenté aux chambres assemblées le 17 août. Le parlement ordonna que la régente seroit priée de s'expliquer plus clairement touchant plusieurs parties de sa plainte qui n'étoient pas assez développées; et c'est dans cette séance du 21 août que le parlement devoit prononcer, tant sur les griefs que sur les récriminations du prince, qui attribuoit tout à la malice des sous-ministres Le Tellier, Lionne et Servien, et qui demandoit leur expulsion, aussi bien que celle du cardinal.

Depuis long-temps les chefs des deux Frondes ne paroissoient au Palais qu'avec des escortes nombreuses. On les renforça considérablement dans cette occasion, où il étoit question de décider enfin qui l'emporteroit pour toujours du prince ou de la reine, dont

le coadjuteur n'étoit que le champion. Dès la veille, le prélat rassembla son monde, et assigna les postes à ses gens. Il en mit une grande troupe dans les salles ; il en fit couler d'autres dans les cabinets, dans les passages, sur les degrés : les uns devoient attaquer de front les partisans de Condé ; les autres, les prendre en flanc ou par derrière. La grande chambre se trouva ainsi investie ; les armoires des buvettes étoient pleines de grenades, et il donna pour mot du guet Notre-Dame. Il arriva le premier au Palais, le matin du 21 août. Condé parut une heure après, avec un cortége moins nombreux, mais composé d'officiers et de gentilshommes, tous braves et très-aguerris, qui avoient pour mot Saint-Louis. Toutes ces personnes, qui voyoient dans la troupe opposée des parens, des amis, ou du moins des connoissances, se mêlèrent et se mirent à converser, en attendant les ordres, dont la plupart ignoroient le but et le motif. Ayant pris sa place, le prince dit « qu'il ne pouvoit assez s'étonner de l'état où il trouvoit le Palais ; qu'il paroissoit plutôt un camp qu'un temple de justice ; qu'il y avoit des postes pris, des mots de ralliement donnés ; qu'il ne concevoit pas qu'il y eut dans le royaume des gens assez insolens pour lui disputer le pavé. » Cette phrase fut répétée deux fois en regardant le coadjuteur, qui lui

fit une grande révérence, et dit : « Sans doute je ne crois pas qu'il y ait dans le royaume personne assez insolent pour disputer le haut du pavé à votre altesse ; mais il y en a qui ne peuvent et qui ne doivent, par leur dignité, quitter le pavé qu'au roi. — Je vous le ferai bien quitter, répondit le prince. — Il ne sera pas aisé, répartit le coadjuteur. » Il s'éleva à l'instant une clameur des enquêtes favorable au prélat. Les présidens et les vieux conseillers se jetèrent entre les rivaux. Molé les conjura au nom de saint Louis, par le salut de la France, de suspendre leur animosité, et de ne point ensanglanter le temple de la justice. On parvint à les calmer. Condé consentit à faire sortir du palais ses amis ; Gondi alla congédier les siens. Comme il rentroit de la salle dans la grand'chambre, se coulant entre les deux battans de la porte qu'on tenoit entre-baillée, le duc de La Rochefoucauld le serra de manière qu'il avoit la tête dans la chambre et tout le corps dehors. « Qu'on le tue, » s'écria le duc. Un des partisans de Gondi, qui se trouva là heureusement, le couvrit de son manteau ; et Champlatreux, fils du premier président, survenant à propos, le dégagea, non sans peine. En même temps, quelques imprudens ayant mis l'épée à la main, il y eut en un clin d'œil plus de quatre mille épées tirées ;

« mais, par une merveille qui peut-être n'a jamais eu d'exemple, dit Gondi, ces épées, ces poignards, ces pistolets demeurèrent un moment sans action. » La présence d'esprit du marquis de Crenan, capitaine des gardes du prince de Condé, sauva tous ces braves. « Que faisons-nous, s'écria-t-il; nous allons faire égorger le prince et M. le coadjuteur? *Schelm* * qui ne remettra l'épée dans le fourreau! » Il partit à l'instant un cri de *vive le roi!* qui fut répété par les deux partis; et ils s'écoulèrent chacun de leur côté. En reprenant sa place, le coadjuteur apostropha durement le duc de La Rochefoucauld, qui ne lui répondit pas moins vivement. Leurs amis alloient prendre parti dans la querelle, lorsque les anciens interposèrent encore leurs remontrances et leurs prières. On leva la séance de dix heures, et chacun retourna chez soi, rêveur, chagrin, comme étourdi du malheur qui avoit pensé arriver. L'abattement gagna aussi la ville. Pendant la matinée, on avoit été soutenu par l'attente des événemens. La populace, répandue dans les rues, crioit, couroit, faisoit son vacarme ordinaire. Les bourgeois s'attroupoient, allant les uns chez les autres, s'excitant à l'attaque et à la

* Mot allemand, qui étoit commun alors, comme qui diroit, « infâme qui ne remettra l'épée dans le fourreau! »

défense. Le peu d'ouvriers qui travailloient avoient leurs armes auprès d'eux; il ne falloit que le feu d'un mousquet pour embraser toute la ville. «Quel feu de joie pour Mazarin, disoit Condé ! et ce sont ses deux capitaux ennemis qui ont été sur le point de l'allumer.»

Quand l'ardeur fut refroidie, on réfléchit sur les violences auxquelles on avoit pensé se porter; on en eut honte. Le plus grand nombre des conseillers ouvrit les yeux. Ils reconnurent qu'en croyant s'intéresser au bien public, ils n'avoient réellement pris feu que pour des intrigues de cour; dès lors la manière de penser changea, et les plus modérés l'emportèrent pour un temps dans le parlement. Dans les séances qui suivirent, au lieu de remettre sur le tapis les prétentions respectives, on conclut qu'il ne falloit songer qu'à réconcilier la famille royale. Le duc d'Orléans fut prié de s'entremettre de l'accommodement. Molé fit entendre au coadjuteur qu'il convenoit qu'il cédât au prince de Condé. Le prélat s'abstint de paroître aux assemblées; on fit valoir au prince cette déférence, et on partagea, pour ainsi dire, le différend au sujet des sous-ministres : Condé n'eut pas la satisfaction de les voir dégradés nommément par arrêt, déclarés indignes de posséder des charges, et exilés, comme il l'exigeoit; mais on lui accorda qu'ils ne pa-

roîtroient plus en public comme ministres.

La régente ne demandoit au prince, pour prix de sa complaisance, que de revenir à la cour, et d'y tenir sans intrigues le rang que sa naissance lui donnoit : mais Condé se défioit de tant de condescendance ; il craignoit les occasions dans lesquelles il présumoit qu'Anne d'Autriche auroit pu exercer la mauvaise volonté qu'il lui supposoit toujours. C'est pour cela qu'il ne voulut pas assister au lit de justice qui fut tenu le 7 septembre pour la majorité du roi. Dans cette cérémonie, Louis XIV reconnut solennellement l'innocence de Condé, qui avoit été attaquée par la reine dans son écrit adressé au parlement. Anne d'Autriche vouloit que le prince se contentât d'un désaveu de sa part ; mais, pour des imputations qui touchoient la sûreté de l'état, et qui entraînoient le crime de lèse-majesté, Condé remontra qu'un simple désaveu ne suffisoit pas ; et on lui accorda une déclaration revêtue de toutes les formes. Mais la reine lui donna en même temps une mortification qui contrebalança cet avantage. Selon qu'elle en étoit convenue quand elle renoua avec le coadjuteur, elle éloigna du conseil Chavigni, l'homme du prince, qui déplaisoit au duc d'Orléans, y rappela Châteauneuf, le patriarche des frondeurs, détesté par Condé ; et les sceaux, qui avoient été donnés au premier

président, puis enlevés, lui furent rendus, parce que, tout enclin qu'il étoit à favoriser le prince, on le crut assez ferme pour soutenir contre lui l'autorité royale.

* Gaston, toujours irrésolu, foible ami, et piqué d'une jalousie secrète contre le prince, avoit perpétuellement flotté, pendant le cours de ces affaires, entre lui et Anne d'Autriche. Au lieu de se servir de sa qualité d'oncle du roi et de lieutenant-général du royaume, pour tenir en bride les deux partis, il s'étoit rendu alternativement l'instrument de l'un et de l'autre, toujours de l'avis de ceux qui parloient les derniers. Au moment de la majorité, il se trouvoit lié à la reine par le coadjuteur. Ainsi le prince vit tout d'un coup contre lui le parlement, où il comptoit encore des conseillers favorables à sa cause, mais que Molé contenoit; la capitale, dont le coadjuteur disposoit; la puissance royale, à laquelle la majorité du roi donnoit toute sa plénitude, et le conseil, où il n'avoit plus ni partisans ni amis. Cette position inquiétante lui fit enfin prêter l'oreille à ceux de ses confidens qui espéroient tirer avantage des troubles. Mazarin, qui craignoit sur toutes choses Condé à la tête d'une armée, se jetoit, pour ainsi dire, au devant de sa résolution. «Tout, écrivoit-il à la reine, accordez tout: tout est

* Retz, t. II, p. 293 et 388.

bon, pourvu que vous l'empêchiez de prendre l'essor. » On lui proposa en conséquence de se retirer dans son gouvernement de Guienne, avec une puissance très-étendue, et la promesse d'assembler l'année prochaine les états-généraux, afin de remédier aux abus dont il se plaignoit. « Condé, couvert de lauriers, Condé, qui, de l'aveu du coadjuteur son ennemi, ne regardoit la qualité de chef de parti que comme un malheur, et même un malheur qui étoit au-dessous de lui, goûtoit cette retraite honorable, qui devoit le mettre à l'abri des entreprises contre sa liberté ou sa vie, qu'il craignoit à la cour : mais, pour l'effectuer, il se rencontroit des difficultés qui exigeoient toujours de nouvelles négociations.

* L'esprit se lasse quelquefois à la fin des affaires, et on aime mieux prendre un mauvais parti que de recommencer à délibérer. Depuis sa prison, le prince ne vivoit que dans un tourbillon d'intrigues : sans cesse occupé à concerter des projets, à entretenir des intelligences secrètes, à former des demandes, à repousser des accusations, à faire ce qu'on appelle la guerre de cabinet, si désagréable pour quiconque n'y est point appelé par goût ou par état. Il avoit quitté Chantilly, et il gagnoit la Guienne, dont il comp-

* La Rochef., p. 182; Nemours, p. 122; Motteville, t. IV, p. 304.

toit faire le théâtre de ses exploits ou le lieu de son repos. Il s'arrête en chemin dans une simple maison de campagne, où il attendoit, à heure dite, un courrier qui devoit apporter les résolutions conciliatoires du conseil. Pendant qu'il étoit dans l'état de perplexité qu'éprouve tout homme à la veille d'un événement qui doit décider de son sort pour toujours, on vient l'avertir qu'on voit approcher un corps de cavalerie, destiné sans doute à l'investir; et le courrier annoncé, qu'une erreur de nom conduit à Angerville en Gâtinois, au lieu d'Angerville en Beauce, n'arrive pas. Alors ses amis, dont le plus grand nombre désiroit la guerre par des vues particulières, l'excitent à ne pas se laisser amuser. Ils lui montrent les provinces méridionales de la France prêtes à se déclarer en sa faveur; les recettes royales laissées à sa discrétion, les Espagnols accourant à son secours avec une flotte et une armée formidables; dix mille François, autrefois compagnons de ses victoires, réunis dans différentes garnisons, où ils n'attendoient que l'ordre de le joindre. « La reine, lui dit-on, n'a ni argent, ni crédit, ni considération. Toutes ses troupes sont occupées sur les frontières de la France; vous allez vous trouver maître du centre du royaume. Les offres qu'on vous fait sont autant de preuves de foiblesse qu'on tâche de

vous cacher. On ne cherche qu'à refroidir votre courage. On va vous envelopper dans de nouvelles négociations. Ne vous laissez pas prendre à cette amorce; tranchez le nœud : c'est le seul moyen de réussir. »

Entre tant de conseillers qui poussoient le malheureux prince dans l'abîme, aucun ne fut assez son ami pour lui représenter les inquiétudes, les chagrins, les remords auxquels il alloit se dévouer : inquiétudes de la part de ses propres complices, dont un chef de parti est toujours le premier esclave; de la part des particuliers, de la populace, des corps, dont il faut essuyer les caprices et redouter les trahisons; chagrins dans les échecs, faute de ressources; dans les avantages, dont la gloire est obscurcie par la tache de rébellion; remords de déchirer le sein de sa patrie, de saper un trône qu'il devoit soutenir; enfin, la douloureuse nécessité de se jeter entre les bras des ennemis de sa nation, d'être peut-être forcé de mendier chez eux un asile, et de ne l'obtenir souvent que par le sacrifice de ses devoirs les plus sacrés. On ne peut douter que Condé, malgré l'enthousiasme qu'on tâchoit de lui inspirer, n'ait fait ces réflexions, et qu'il n'ait eu le cœur serré de douleur, en considérant les suites de sa démarche. « Vous le voulez, dit-il à ses amis assemblés, vous le voulez ? Eh bien ! je ferai

la guerre ; mais souvenez-vous que c'est malgré moi que je tire l'épée, et que je serai peut-être le dernier à la remettre dans le fourreau. »

* A peine l'étendard de la révolte étoit-il déployé, que les partisans du prince tentèrent, pour premier exploit, d'enlever le coadjuteur au milieu de Paris. Il avoit déjà couru des dangers à peu près semblables pendant la prison des princes, lorsqu'il travailloit contre le cardinal. Madame de Guimené, une de ces femmes chez lesquelles Gondi se hasardoit la nuit, fit meubler une grotte dans un endroit reculé de son jardin, et alla offrir au ministre d'y retenir le prélat quand il viendroit la voir, et de le soustraire à la connoissance de tout le monde, à condition qu'il ne lui seroit fait aucun mal, et qu'elle en auroit la garde. Mazarin la remercia, dans la crainte, dit-il, qu'on ne l'obligeât à le retrouver. Des rivaux d'amourettes, et des flatteurs, qui vouloient faire leur cour, formèrent aussi contre sa vie des desseins auxquels le ministre refusa son consentement. Dans la présente occasion, on n'en vouloit qu'à sa liberté. L'entreprise fut formée par Gourville, homme intelligent et intrépide, qui, par ses talens et sa fidélité, avoit passé de l'écurie du duc de La Rochefoucauld

* Mém. de Gourville, p. 150; Mém. de Retz, t. III, p 140, et t. IV, p. 5 et 16.

à l'antichambre, à la table et à l'intimité de son maître. Le coadjuteur, sans songer qu'un homme qui est l'âme d'un parti a tous les yeux ouverts sur lui, vivoit dans la capitale en pleine sécurité. Après avoir donné le jour aux affaires, il alloit passer les soirées tantôt chez la duchesse de Chevreuse, tantôt chez d'autres dames ; et ordinairement il renvoyoit ses gens. Sur cette conduite, qui étoit assez connue, Gourville forme le plan de son entreprise. Il part de l'Angoumois sans argent et sans troupes. En chemin, il rencontre un collecteur des tailles ; il lui enlève son argent et deux chevaux, et lui donne effrontément une quittance au nom du prince. Arrivé à Paris, Gourville ramasse quelques vagabonds déterminés, écrit à Damvillers, ville appartenante à Condé, demande au gouverneur des cavaliers, qu'il répand sur la route pour favoriser l'enlèvement, et place son embuscade. Des hasards que toute la sagacité humaine ne pouvoit prévoir, une pluie, des embarras, sauvèrent deux fois le coadjuteur. Gourville ne se rebutoit pas ; mais le projet, confié à trop de monde, s'ébruita. L'auteur s'enfuit, et fut obligé de laisser quelques-uns de ses complices à la discrétion du prélat, qui eut la générosité de leur pardonner.

* Il auroit été très-utile à Condé d'éloigner

* Retz, t. II, p. 379.

de Gaston le coadjuteur, qui conservoit un grand empire sur son esprit, et s'en servoit contre les intérêts du prince. Il auroit, au contraire été très-fâcheux à Gondi de se voir réduit, par la prison, à l'impuissance d'agir, au moment qu'il s'ouvroit à ses yeux une perspective fort agréable. Il jouissoit auprès de la reine d'une très-grande considération. On le flattoit que bientôt cette princesse ne s'en tiendroit pas à l'estime, et qu'il ne devoit pas désespérer de pousser sa fortune jusqu'à supplanter Mazarin. Les femmes qui croyoient connoître le cœur d'Anne d'Autriche lui donnoient des leçons pour lui apprèndre à s'y insinuer. « Faites le rêveur quand vous êtes auprès de la reine, lui disoit la duchesse de Chevreuse, pestez contre le cardinal, et laissez-moi faire le reste. » Gondi fut fidèle à ses instructions; et Anne, qui s'aperçut bientôt de ce manége, ne s'en offensa point, espérant, à l'aide de l'illusion où elle entretenoit le coadjuteur, dérober plus aisément à ses regards la marche de sa politique.

Le parti du prince se présenta d'abord avec des apparences formidables. Les Espagnols armèrent plus puissamment par terre et par mer, afin de profiter de la révolution qui sembloit se préparer; ils firent avec lui tous les traités qu'il voulut, lui promirent plus d'argent et de troupes qu'il n'en demandoit, et en

fournirent un peu au commencement, comme une amorce. Les provinces d'outre-Loire presque entières, Guienne, Poitou, Saitonge, Angoumois, et partie considérable des autres gouvernemens, avec les principaux gentilshommes qui les habitoient, se déclarèrent pour le prince. Enfin Marsin, qui avoit été rendu en même temps que lui à la liberté et à son commandement en Catalogne, lui amena une partie de son armée, et par cette défection permit aux Espagnols de se rapprocher de Barcelone, et d'en faire le siége. Mais les négociations de la cour, qui commencèrent avec la guerre, ralentirent cette première ardeur. Condé, dans sa prospérité, n'avoit pas assez ménagé ses amis. Turenne se plaignoit de quelques hauteurs; et Bouillon, devenu infirme, ne se trouvoit plus propre au mouvement des factions. Le premier, dont la conscience étoit mal à l'aise de ses engagemens contraires à la France, et invité d'ailleurs par une lettre du roi, avoit sollicité de la cour un négociateur qui pût le dégager de la parole qu'il avoit donnée aux Espagnols de demeurer à leur service jusqu'à la paix. Sur ses instances, Croissi, conseiller au parlement, avoit été envoyé à Stenai pour traiter de la pacification; et il fut même question d'aboucher ensemble Gaston et l'archiduc. Mais le défaut de pleins pouvoirs de la part du

dernier, arrêtèrent les négociations. L'Espagne, malgré son épuisement, qui, cette année, la réduisoit, ainsi que la France, à s'en tenir à la défensive sur les frontières de Flandre, vouloit attendre l'effet de la guerre civile que l'on voyoit prête à éclater. Le refus de cette puissance à coopérer aux efforts sincères du maréchal pour procurer la paix, parurent à celui-ci une décharge légitime de ses engagemens avec elle, et il se flatta d'en reprendre d'autres mieux assortis à ses inclinations vertueuses. La reine n'eut pas de peine à gagner les deux frères, qu'elle mit effectivement en possession des terres qui avoient été promises au duc en équivalent de sa principauté de Sedan. L'exemple de ces personnages en entraîna beaucoup d'autres, qui grossirent le parti royal; et bientôt, à l'aide de quelques troupes qu'on tira des frontières, le comte d'Harcourt, auquel on en donna le commandement, se trouva en état d'arrêter les progrès de Condé.

* Anne d'Autriche prit la résolution de montrer le jeune roi aux provinces ébranlées, tant pour affermir ceux qui chanceloient, que pour inspirer de la confiance aux sujets fidèles; mais elle appréhendoit qu'il ne lui fût pas libre de quitter Paris, et que des obstacles n'y fussent mis de la part du duc d'Or-

* Retz, t. III, p. 30 et 32; Joly, t. I, p. 167.

éans et du coadjuteur, qui avoient intérêt de l'y retenir.

C'est dans cette occasion que la reine recueillit les fruits de son manége envers le présomptueux prélat, qu'elle avoit laissé s'enivrer d'espérances ridicules. Il aplanit, pour lui plaire, toutes les difficultés, et maintint dans le repos toutes les oppositions que lui seul ordinairement faisoit naître. De Bourges, la reine ayant fait passer au parlement une déclaration contre le prince de Condé, et l'enregistrement essuyant des retards, parce que le duc d'Orléans faisoit espérer qu'avec le temps il rameneroit le prince à son devoir, le coadjuteur, sollicité par la reine, abrégea les délais de Gaston, et Anne d'Autriche eut la satisfaction de voir l'édit qui déclaroit Condé criminel de lèse-majesté, et qui avoit été donné dès le mois d'octobre, enregistré enfin le 4 décembre.

* Tout prospéroit à la reine. En se montrant seulement, elle avoit, pour ainsi dire, confiné la duchesse de Longueville et le prince de Conti dans Bordeaux; ses troupes tenoient bloqués la mère et le fils de Condé dans Montrond. Le prince lui-même, à qui on

* Duplessis, depuis 370 jusqu'à 427; Talon, t. VIII, partie 1re, p. 81; Nemours, p. 30; Gourville, p. 71; Retz, t. IV, p. 11; Motteville, t. IV, p. 320; Joly, t. I, p. 177; Brienne, t. III, p. 126.

avoit fait espérer que, dès qu'il auroit tiré l'épée, ses anciens soldats accourroient sous ses drapeaux, se trouva réduit à faire la guerre avec de nouvelles levées sans discipline et sans subordination. Souvent sa valeur et sa capacité suppléèrent à sa foiblesse ; souvent aussi le comte d'Harcourt lui fit sentir qu'il n'étoit pas indigne de se mesurer avec lui. Il emporta les forts de la Rochelle, fit lever au prince le siége de Cognac, le confina derrière la Charente, mais n'osa passer cette rivière. Il sentoit la supériorité de génie de son rival, et n'agissoit qu'avec la circonspection d'un général qui se défie de lui-même. La variété des événemens établit entre eux un équilibre ruineux pour les affaires du prince, qui avoit besoin de quelqûes succès éclatans. Cette alternative de revers et d'avantages dura tout l'hiver, que la cour passa à Poitiers assez tranquillement. Elle n'avoit point d'inquiétude du côté de Paris, où le pouvoir du duc d'Orléans et du coadjuteur étoit balancé par celui du chancelier Seguier et du garde des sceaux Molé qu'on y avoit laissés exprès. D'ailleurs les affaires intérieures et extérieures se conduisoient très-bien sous la direction de Châteauneuf, vieux ministre expérimenté, qui prenoit toutes les précautions pour épargner à la reine l'embarras des détails, et l'empêcher de regretter Mazarin. Il étoit bien secondé

par Bouillon, homme de tête et d'expédiens, qui ne s'emparoit pas moins adroitement de la confiance de la princesse; Villeroi s'y insinuoit aussi. Ils avoient mis de concert auprès d'elle le prince Thomas de Savoie son parent, qu'elle estimoit beaucoup, et qui jouoit, sans s'en douter, le rôle de principal ministre; de sorte qu'on fut quelque temps à croire que la reine pourroit se détacher du cardinal. Elle lui fit insinuer, dit-on, de se retirer à Rome, où elle auroit soin de lui; et elle répondit à madame de Navailles, qui lui parloit en sa faveur: « Vous pouvez juger que personne ne souhaite tant que moi qu'il revienne: mais le pauvre homme est malheureux; les affaires vont bien entre les mains de ces gens-ci. Il faut qu'avant son retour on ait poussé M. le prince. »

* Si Anne d'Autriche eut cette velléité, elle ne dura pas; peut-être même ne la montra-t-elle que pour détourner l'attention jusqu'au moment où elle jugeroit à propos de se déclarer. Elle n'attendit pas même, ainsi que, de son aveu, le conseilloit la prudence, que M. le prince fût poussé; mais, par une impatience que Talon appelle ardeur féminine, pendant que les succès étoient encore très-balancés, elle fit dire aux frondeurs de Paris que l'honneur du roi exigeoit qu'il rappelât

* Retz, t. III, p. 25.

son ministre, et leur fit demander s'ils s'y opposeroient. A cette question, le bandeau tomba des yeux du coadjuteur; il vit toute l'étendue de la faute qu'il avoit commise en laissant sortir la cour de Paris. Il avoue, avec la confusion d'un homme honteux de s'être laissé jouer, que cette faute étoit des plus lourdes, palpable, impardonnable; qu'après l'avoir faite, il n'y avoit plus d'autre parti à prendre, en bonne politique, que de se dévouer à la cour, ou de se joindre à Condé; point de milieu. Cependant il en prit un, qu'on appela le tiers-parti. On conçut que le parlement ne verroit pas tranquillement enfreindre ses arrêts par le rappel d'un proscrit; que de nouveaux arrêts, peut-être plus sanglans, viendroient à l'appui des premiers, si on pouvoit soutenir le peuple dans sa prévention, et le montrer à cette compagnie prêt à la seconder; qu'au parlement de la capitale il seroit aisé de joindre ceux des provinces, qui auroient aussi leurs arrêts à faire respecter; qu'ainsi on formeroit un parti très-considérable dans l'état: parti qui feroit profession de ne tirer aucun secours de l'étranger, et de n'avoir aucune liaison avec Condé, comme rebelle; d'être au contraire très-fidèle au roi, mais très-opposé à son ministre. Voilà ce qui devoit paroître du tiers-parti; mais Gondi se flattoit que les choses ne resteroient pas long-

temps dans cette espèce d'équilibre ; que, Mazarin rentrant dans le royaume par force, il faudroit bien que les parlemens et les grosses villes lui opposassent aussi la force, et qu'ainsi il viendroit à bout de mettre le duc d'Orléans à la tête d'un parti qui feroit la loi aux deux autres. Ce projet supposoit que la cour laisseroit former l'orage sans travailler à le dissiper avant qu'il grossît, et que le prince n'y travailleroit pas davantage ; supposition absurde qui fait dire à Gondi, « qu'alors il broussoit à l'aveugle, qu'il combattoit à la manière des Andebates, c'est-à-dire, à tâtons ; qu'enfin il prenoit le détour de courre les plus grands inconvéniens pour éviter les plus petits. » Les petits étoient de laisser la reine rappeler son ministre, et jouir d'un triomphe que Mazarin auroit noblement payé. Les grands inconvéniens étoient d'avoir beaucoup d'inquiétudes ; de s'exposer à des dangers sans nombre, et de finir par l'accomplissement de la prophétie que le coadjuteur faisoit à Gaston : « Vous serez fils de France à Blois, et moi cardinal au bois de Vincennes. »

Devenir cardinal étoit alors son principal vœu : aussi, quand les émissaires de la reine tâchèrent de l'ébranler, en menaçant de révoquer la nomination s'il s'opposoit au retour de Mazarin, il répondit sans hésiter : « Si on la révoque, dès demain je prends l'écharpe

isabelle, et je me joins à M. le prince. » Anne d'Autriche, charmée d'apprendre par là qu'elle avoit un moyen sûr d'empêcher la réconciliation de ces deux ennemis, voyant qu'elle n'avoit à craindre que des arrêts du parlement, qu'elle redoutoit peu dans l'éloignement, travailla sans relâche à aplanir au cardinal Mazarin le chemin de la France.

Elle et lui étoient dans une égale perplexité; tous deux désiroient se rejoindre, et tous deux y voyoient les plus grandes difficultés. Il n'étoit pas prudent au cardinal, chargé d'arrêts de proscription, de traverser le royaume, au risque de tomber entre les mains des suppôts de justice répandus sur la route; ni à la reine de s'exposer à ce danger. Si cependant il ne paroissoit pas à la cour, il craignoit d'être oublié. Il lui venoit des avis de ses amis, que la reine sembloit balancer entre l'honneur de faire remonter son ministre à sa place, et la crainte des peines que lui causeroit ce triomphe. Pour le jeune roi, le cardinal se croyoit plus sûr de lui. Avant son départ il l'avoit si bien environné de gens qui lui étoient attachés, qu'il désiroit son retour autant que sa mère. Louis fut de tous les conseils qui se tinrent à ce sujet : jamais il ne se laissa pénétrer, et il signa, dans le plus grand secret, les ordres qui demandoient à être cachés. Mazarin, avec cinquante mille écus qui

lui restoient des débris de sa fortune, fit des levées en Allemagne. Les courtisans, s'apercevant qu'en penchant pour lui on étoit vu de bon œil, s'empressèrent de lui mener des soldats. Il se forma ainsi une armée de huit mille hommes, dont le maréchal d'Hocquincourt alla prendre le commandement sur la frontière. Tous les officiers portoient l'écharpe verte, couleur du cardinal, et il se fit précéder d'une lettre au roi : lettre concertée, dans laquelle il disoit que, tenant de lui tous ses biens, il ne croyoit pas pouvoir en faire un emploi plus légitime que de les consacrer à la défense de sa majesté contre ses sujets rebelles.

Ces mouvemens ne purent se faire sans que le public en fût instruit. Le coadjuteur travailla, selon son système, à soulever contre le retour de Mazarin le parlement et le peuple, sans qu'on pût lui reprocher de favoriser la rébellion du prince. Il disposa les conseillers frondeurs à ne point souffrir impunément que leurs arrêts fussent violés, et on ameuta la populace, afin que ses criailleries contre Mazarin pussent raffermir les officiers chancelans, enhardir les anti-mazarinistes décidés, et intimider les autres. Tant qu'il ne fut question que de remontrances, de députations au roi, de moyens qui ne sortoient pas des bornes de la bienséance et de la soumis-

sion, le premier président laissoit couler le torrent; mais, pour peu que les avis penchassent vers la violence, il les réprimoit vigoureusement, et il avoit la consolation de se voir encore appuyé du plus grand nombre. Ainsi un conseiller ayant dit « que les gens de guerre qui s'assembloient sur la frontière, pour le service de Mazarin, se moqueroient de toutes les défenses du parlement, si elles ne leur étoient signifiées par des huissiers qui eussent de bons mousquets et de bonnes piques, » il y eut contre lui un soulèvement général. « Cependant, dit le coadjuteur, ce conseiller ne parloit pas de trop mauvais sens : » c'est-à-dire, qu'il parloit très-conformément à l'opinion de Gondi, qui, voulant paroître marcher entre la guerre et la paix, ne désiroit au fond que trouble et désordre, pourvu que d'autres en fussent crus les auteurs.

Il soudoya plusieurs de ces gens qu'on trouve aisément dans les grandes villes, gens que la fainéantise et la misère disposent à tout faire. Ils parcouroient les rues en furieux, et, s'arrêtant devant les maisons des conseillers, ils menaçoient de pillage et d'incendie ceux qui molliroient contre Mazarin. Il s'en présenta un jour une troupe à l'hôtel du premier président. Molé travailloit alors avec deux maréchaux de France, qui vouloient envoyer

chercher du secours. Déjà ses domestiques fermoient tout, et se préparoient à la défense. Le magistrat fait ouvrir les portes, montre à ces mutins un front sévère, leur demande ce qu'ils veulent, et les menace de les faire pendre. Comme s'ils avoient devant eux cent canons prêts à les foudroyer, ils fuient et se perdent dans les rues voisines. Molé revient tranquillement à son travail. La reine l'appela pour lors auprès d'elle pour exercer ses fonctions de garde des sceaux; mais on croit qu'elle avoit dessein de mettre la confusion dans le parlement, en le privant des conseils du premier président. Il quitta Paris le 27 décembre, et il dit en partant ces paroles remarquables : « Je m'en vais à la cour, et je dirai la vérité; après quoi il faudra obéir au roi. »

Après s'être essayé par des arrêts qui ordonnoient des recherches et des confiscations, qui enjoignoient, défendoient, qui attaquoient enfin Mazarin et ses adhérens par toutes les formes du palais, le parlement mit sa tête à prix le 29 décembre, le déclara perturbateur du repos public, criminel de lèse-majesté, pour avoir rompu son ban, exhorta les communes à lui courir sus, et commanda que sa bibliothèque seroit vendue. « Sur le prix de la vente, portoit l'arrêt, il sera prélevé une somme de cent cinquante mille livres pour

être délivrée à celui qui représentera ledit cardinal mort ou vif; et de quelque crime dont soit coupable celui qui le représentera, il aura sa grâce. » Cet arrêt ne fut pas approuvé de tout le monde. A la vérité, disoit-on, c'est au parlement à s'armer du glaive de la justice, à le présenter au monarque, à lui montrer qui il doit frapper, mais jamais frapper lui-même. « Et qui proscrivoit-il? un chef du conseil du roi, un premier ministre, un cardinal, un homme qui n'étoit coupable que d'avoir su plaire à son maître, à qui ses plus grands ennemis ne pouvoient reprocher la moindre cruauté : le réduire à l'état du plus scélérat d'entre les corsaires et les brigands publics; à ne plus regarder les hommes qui l'environnent que comme autant de furies et de bourreaux acharnés à sa perte, à ne savoir où trouver un asile; et à envisager désormais toute la terre comme le théâtre de son supplice!» C'étoit une extrémité qui paroissoit bien violente. Le clergé se plaignit hautement qu'on traitât ainsi un de ses membres, et Mazarin fut profondément touché d'une preuve de hane si persévérante et si cruelle.

[1652] Cependant, malgré les arrêts du parlement, il avançoit heureusement en France, environné de l'armée du maréchal d'Hocquincourt. Il étoit entré par Sedan, d'où il prit son chemin par la Champagne.

pour gagner Poitiers. Son armée avoit à traverser les rivières d'Yonne, de Seine et de Loire. Le parlement imagina de lui en disputer le passage. Il nomma trois conseillers, Bertaud, du Coudrai et Giviers, apparemment les plus valeureux, auxquels on donna commission de se transporter sur la route du cardinal. Selon leurs ordres, ils font bravement sonner le tocsin, rompre les ponts, embarrasser les chemins, et mettre cinquante soldats dans Pont-sur-Yonne, qui devoit essuyer le premier effort de l'ennemi. Ils se retirèrent ensuite du côté de Sens, d'où ils comptoient aller établir les mêmes forces sur la Loire. Mais, pendant qu'ils marchoient au plus vite, entourés de paysans, d'huissiers et de recors, un détachement d'une douzaine de cavaliers de l'avant-garde d'Hocquincourt, qui les reconnoît à leur escorte, fond sur eux : l'un se sauve; les deux autres sont pris. Bertaud, amené devant le maréchal, et interrogé sur son état et sur ses fonctions, répond en sénateur romain : « Qu'il ne lui parlera que quand il le verra sur la sellette. » Cet attentat d'un maréchal de France contre deux conseillers au parlement, qui ne tardèrent pas à être relâchés par ordre du roi, excita un frémissement d'indignation dans l'assemblée des chambres. Les uns vouloient qu'on le décrétât de prise de corps; les autres, qu'on le décla-

rât sans délai criminel de lèse-majesté. « Je vais, dit tout bas au coadjuteur le conseiller Bachaumont, fils du président Le Coigneux, et connu par son enjouement, je vais m'acquérir une merveilleuse réputation ; car j'opinerai à écarteler monsieur d'Hocquincourt, qui a été assez insolent pour charger des gens qui armoient les communes contre lui. » On se contentoit néanmoins d'ordonner qu'il ne seroit pas reconnu commandant de l'armée royale, mais fauteur et défenseur de Mazarin.

* Cette distinction étoit imaginée pour rassurer le duc d'Orléans sur l'imputation de rébellion, et obtenir qu'il laissât agir ses troupes en faveur de la Fronde. Il avoit à peu près quatre mille hommes, tant de ses gardes que des gens d'armes, et quelque infanterie qu'il mit sous le commandement du duc de Beaufort. Il y joignit des compagnies formées par plusieurs seigneurs attachés à lui, par des gentilshommes peu instruits, qui ne s'imaginoient pas qu'on pût pécher en se rangeant sous les étendards de l'oncle du roi et du parlement. Le prince de Condé crut l'occasion favorable pour engager tous les ennemis du cardinal à faire cause commune. Il dépêcha à Monsieur un gentilhomme chargé de repré-

* Retz, t. III, p. 64 ; Joly, t. I, p. 182 ; Talon, t. VIII, première partie, p. 70.

enter que le tiers-parti, en divisant leurs
orces, seroit la ruine de l'un et de l'autre.
l lui offroit ses villes, ses forteresses, ses amis,
es troupes, avec promesse de se mettre lui-
nême sous ses ordres. Gaston ne fit à ces
propositions que des réponses vagues et am-
iguës, des réponses tirées, pour ainsi dire,
la filière du coadjuteur, qui, en vue de la
pourpre, vouloit avoir auprès de la reine
'honneur d'empêcher la jonction des deux
princes, mais qui ne vouloit pas que le duc
l'Orléans se privât absolument du secours
le Condé.

Le même envoyé se présenta au parle-
nent, et demanda une surséance à l'exécu-
ion de la déclaration donnée contre le prince;
'union des principales villes du royaume et
les princes du sang, l'autorisation de la com-
pagnie, pour lever des deniers et des troupes.
Ce mot d'union, qui rappeloit le souvenir de
a ligue, souleva les esprits. « La tendresse
lu cœur pour l'autorité royale saisit toutes
les imaginations. Le président de Mesme,
qui remplaçoit Molé, exagéra avec éloquence
l'injure qu'on faisoit au parlement, de le
croire capable d'une union qui produiroit
infailliblement la guerre civile. — Mais,
disoit Gondi à l'avocat-général Talon, n'est-
ce pas une inconséquence manifeste que d'ad-
mettre ici, dans l'assemblée des chambres,

le député d'un prince que vous avez vous-mêmes déclaré criminel de lèse-majesté, et prétendre cependant ne pas désobéir au roi? — Que voulez-vous, répondit naïvement le magistrat? nous ne savons ce que nous faisons; nous sommes hors des grandes règles. » Il répétoit sans cesse : « Conservez l'autorité royale; car, ajoutoit-il, en entrant dans les préjugés du plus grand nombre, dont il n'étoit pas exempt lui-même, comme toutes sortes d'extrémités sont légitimes à l'égard du cardinal; toutes sortes de respects et de déférences sont dues à l'autorité royale, dont il n'est jamais permis de se départir. » En conséquence, le prince n'obtint que sa première demande, c'est-à-dire, qu'il seroit sursis à l'exécution de la déclaration portée contre lui, jusqu'à ce que Mazarin fût expulsé du royaume.

* Ce délai ne paroissoit pas près d'expirer, si on en jugeoit par la manière dont ce prélat fut reçu à la cour. Il y arriva le 28 février. Le roi alla au-devant de lui à deux lieues de Poitiers, avec les seigneurs les plus qualifiés; quelques ministres et des jeunes gens étoient allés plus loin. Le reste des courtisans l'attendoit avec la reine, qui se tint à la fenêtre plus d'une heure pour le voir venir. Il n'eut

* Brienne, t. III, p. 124; Joly, t. I, p. 18?; Motteville, t. III, p. 324.

pas besoin d'être instruit de la situation des affaires; on vit bien, par son aisance à décider, que son absence ne lui avoit dérobé aucun secret. Il ne chassa pas Châteauneuf; mais il le traita avec une hauteur qui le détermina à quitter le ministère. Ce vieux courtisan mourut bientôt après, « chargé d'années et d'intrigues, qui sont, dit madame de Motteville, des œuvres bien vides devant Dieu. » Mazarin se montra plus fier, en reprenant l'autorité, qu'il n'étoit auparavant; et Brienne remarque qu'il se comporta en homme « qui avoit conçu un grand mépris pour la nation françoise, de n'avoir pas pu se défaire d'un étranger qui lui étoit odieux. » Cependant il conserva son caractère timide et ennemi de la violence; et ceux qui eurent la constance de ne point céder à la première démonstration de mécontentement, et la patience de dévorer quelques petits affronts sans se plaindre, restèrent dans leurs postes : plusieurs même devinrent ses amis par la suite. Il s'appliqua à gagner la confiance du jeune roi, jusqu'à négliger la reine, à ce qu'on crut : mais il y a plus d'apparence qu'Anne d'Autriche, se regardant comme délivrée du gouvernement, qui étoit pour elle un fardeau pesant, voyoit volontiers le ministre transférer à son fils les assiduités que les soins de l'état rendoient superflues auprès d'elle. On s'aperçut en effet que le

système changea tout à coup. Il y eut plus de secret et de fermeté dans le conseil, plus de vigueur dans l'exécution. Mazarin fit résoudre le siége de plusieurs places dont l'armée s'empara. Ces conquêtes, jointes aux préparatifs qui se faisoient de tous côtés avec ardeur pour réduire le prince, commencèrent à donner de la réputation au ministère.

* Le prince de Condé suivit avec le cardinal les négociations qu'il entretenoit auparavant avec les autres ministres. Elles lui devenoient d'autant plus nécessaires que, malgré sa bravoure et son habileté, la guerre ne tournoit pas à son avantage : plusieurs villes qui avoient été d'abord pour lui volontairement, changèrent quand elles s'apperçurent qu'on prétendoit s'assurer d'elles par des garnisons. Les habitans d'Agen, que Condé voulut assujettir, dressèrent contre lui des barricades, qui mirent sa vie en danger. Ses soldats, presque tous nouvellement levés et mal pourvus, reculèrent devant les troupes royales mieux disciplinées et plus aguerries : enfin Condé se voyoit à la veille d'être chassé de l'Angoumois, et de la Saintonge, et resserré dans le Bordelois. Cette situation critique ne disposoit pas la cour à finir des traités dont la prolongation ne pouvoit que rendre les conditions

* La Rochef., p. 254; Talon, t. VIII, première partie, p. 80; Retz, t. III, p. 95.

plus onéreuses au prince. Par la raison contraire, le péril où il étoit détermina le duc d'Orléans à s'unir avec lui.

Ce fut un traité bien singulier que celui des deux princes; ils convinrent de joindre leurs intérêts, mais seulement en ce qui concernoit l'expulsion de Mazarin. Gaston consentoit de confier ses troupes à Condé, de lui en laisser la libre disposition, pourvu qu'il ne les employât pas contre celles du roi, et qu'il n'admît pas parmi elles des Espagnols, dont on savoit qu'il attendoit des renforts. Du reste, Gaston ne gêna point son parent sur la manière de penser à l'égard du coadjuteur. Il souffrit que Condé et Gondi gardassent leur haîne : « mais il stipula, dit Talon, qu'il pourroit prendre conseil de l'ennemi de M. le prince. »

* Gondi comptoit toujours que cette inimitié perpétuée lui mériteroit incessamment le chapeau, que la reine avoit mis à ce prix; mais Anne d'Autriche, voyant qu'à cet article près le prélat se permettoit de la désobliger en tout le reste, ne se crut pas tenue à être esclave de sa parole. Elle écrivit à Valençaï, ambassadeur de France à la cour du pape, de retirer la nomination du coadjuteur, et elle lui accorda de la faire valoir pour lui-même. Innocent X avoit connu Mazarin,

* Retz, t. III, p. 83.

dans sa jeunesse, et ne l'aimoit pas. Peu de personnes l'estimoient à Rome. On n'avoit pas remarqué en lui ces qualités éminentes qui mènent aux grandes fortunes, et qui les font pardonner : au contraire, on croyoit qu'il ne s'étoit élevé que par l'adulation, par des manéges obscurs, ou peut-être par des services bas et honteux. Ceux qui rougiroient d'obtenir les places par ces moyens, et ceux qui n'en rougiroient pas, se font un égal plaisir, ou de semer des obstacles sur le chemin de ces enfans de la faveur, ou de leur causer des chagrins et du dépit. C'est à ces motifs que Gondi dut son chapeau. Rome le regardoit comme bien supérieur à Mazarin en talens politiques; et on s'y persuadoit qu'en mettant le coadjuteur en droit, par sa nouvelle dignité, de s'asseoir à côté du ministre, il se placeroit bientôt au-dessus : ainsi, malgré l'imputation de jansénisme, imputation déjà grave dont on tâcha de le noircir, malgré les reproches trop fondés contre ses mœurs, malgré les efforts intéressés de Valençai, Innocent le préconisa le 28 février, dans un consistoire dont il déroba la connoissance à l'ambassadeur. La chose étant sans remède, la cour prit le parti d'en paroître contente, et Mazarin se mit au nombre de ceux qui félicitèrent son nouveau confrère. La reine avoit encore un frein qu'elle em-

ploya pour retenir le coadjuteur; savoir, la crainte de ne pas recevoir le chapeau de la main du roi, ce qui est comme le complément de la dignité de cardinal en France. Gondi cessa alors de paroître aux assemblées des chambres, qui étoient devenues, dit-il, « des cohues ennuyeuses et insupportables. » Mais il se rendit assidu à celles de l'hôtel-de-ville, qui étoient composées de la meilleure bourgeoisie, et où on commençoit à procéder avec plus d'ordre et de justesse que le prince n'auroit désiré.

* Il y avoit à Paris une espèce de conseil présidé par Chavigni : Chavigni, qui, chassé du ministère, et relégué en Touraine, « n'avoit pas su, dit Gondi, s'y ennuyer, » et étoit revenu dans la capitale chercher l'intrigue et la faction, qui étoient son élément. Lui et ses confidens s'efforçoient, par persuasion et par argent, de former à Condé un parti puissant ; et déjà ils réussissoient auprès de la populace, qui attaquoit publiquement ceux qu'elle soupçonnoit d'être contraires à Condé. Le coadjuteur lui-même ne fut pas à l'abri de ses insultes. Mais ces tentatives ne pouvoient assurer au prince un ascendant permanent dans Paris, si elles n'étoient soutenues par des succès qui donnassent de la réputation au parti; et c'est à quoi devoit

* Retz, t. III, p. 50, 60, 89 et 99.

servir l'armée de Charles de Savoie, duc de Nemours, qui approchoit. Condé, occupé à défendre la Guienne contre le comte d'Harcourt, avoit envoyé Nemours ramasser les troupes qu'il avoit autour de Stenai. Elles furent fortifiées de cinq à six mille Allemands ou Flamands, sous les ordres d'un prince cadet de Wirtemberg, qui étoit nommément à la solde du roi catholique, et qui, depuis quatre ans, faisoit pour lui la guerre en Flandre contre les François. Quand cette armée, composée d'environ douze mille hommes, entra en France, il s'éleva un cri dans le parlement contre une alliance si manifeste avec les ennemis de l'état. Monsieur soutint, en pleine assemblée des chambres, que ces troupes, auxquelles il venoit de joindre les siennes, commandées par le duc de Beaufort, n'étoient point espagnoles, mais allemandes, et qu'elles étoient à sa solde. « Je voulus, dit le coadjuteur, faire honte à Gaston d'une manière de parler si contraire aux vérités les plus connues. Il répondit, en se moquant de moi : Le monde veut être trompé. »

* Nemours entra sans résistance dans le royaume, parce que les troupes du roi étoient divisées, et pénétra jusqu'à Mantes,

* Mém. de Montpensier, t. I, p. 260, et t. II, p. 1; Retz, t. III, p. 102; Talon, t. VIII, première partie, p. 110.

décidé à prendre le chemin de la Guienne, pour mettre la cour entre deux feux : mais elle n'attendit pas l'exécution de ce dessein. Si elle avoit eu de fortes raisons de quitter la capitale, elle en avoit de plus fortes d'y revenir au moment qu'une faction, dont l'ascendant pouvoit entraîner tout le royaume, se fortifioit dans ses murs. On laissa assez de troupes au compte d'Harcourt pour circonscrire la prince dans la Guienne ; et la cour côtoya la Loire, en la remontant avec une armée inférieure en force à celle de Nemours, et dont le commandement fut partagé entre le maréchal d'Hocquincourt et Turenne qu'on lui associa. La marche de cette armée menaçoit Orléans, chef-lieu de l'apanage de Monsieur ; et la nouvelle qu'il en eut renouvela toutes ses perplexités. Dans un moment il vouloit en fermer les portes au roi ; dans un autre il trembloit des suites que pouvoit avoir pour lui une action si hardie contre son souverain. En vain lui représentoit-on qu'après tout ce qu'il avoit fait, traités avec le prince, connivence avec les ennemis de l'état, outrages au ministre, et par contre-coup à la reine, il n'y avoit plus à délibérer. « Nous autres princes, disoit-il à Gondi, nous comptons les paroles pour rien ; mais nous n'oublions jamais les actions. La reine ne se souviendroit pas demain à midi de toutes mes déclamations con-

tre le cardinal, si je voulois le souffrir demain matin : mais, si mes troupes tirent un coup de mousquet, elle ne me le pardonnera jamais. » Ces angoisses finirent par l'expédient d'envoyer Mademoiselle à Orléans soutenir les partisans de son père contre ceux qu'on savoit bien y avoir été gagnés par la cour.

Cette princesse avoit l'esprit romanesque. On lui avoit mis dans la tête que, si elle rendoit quelque service important à M. le prince, jamais il ne feroit la paix qu'il ne l'eût mariée au roi. Son père n'avoit pas grande confiance en son jugement ni en sa conduite; et, lorsqu'elle prit congé de lui, il dit en la voyant aller : « Cette chevalière seroit bien ridicule, si le bon sens de mesdames de Fiesque et de Frontenac ne la soutenoit. » Mais ce n'est pas toujours le bon sens qui est le meilleur pour les actions hasardeuses. La jeune personne, tout émerveillée de jouer un rôle, se persuada fermement qu'elle réussiroit. Elle partit le 26 mars avec cette assurance, fondée principalement, tant son esprit étoit foible, sur la prédiction d'un astrologue. Arrivée devant la ville, elle trouva les portes fermées. On lui crie d'attendre sous les murs que les habitans tiennent une assemblée pour savoir s'ils recevront le garde des sceaux et le conseil du roi, qui demandent aussi à entrer. Elle aperçoit des bateliers, leur jette

quelque argent, et s'informe s'ils ne peuvent pas l'introduire. Ils lui montrent une vieille porte mal terrassée, et s'offrent de lui faire par là un passage : elle l'accepte avec un transport de joie. Les uns brisent les planches, les autres écartent les immondices, et enfin on fait un trou par lequel ils tirent la jeune princesse avec ses deux dames. Ils la placent sur un vieux fauteuil de bois, et la portent en triomphe à l'hôtel-de-ville. Elle étoit suivie de toute la populace, que ce spectacle avoit rassemblée en un instant. Son arrivée avec ce cortége, très-imposant pour des bour geois désarmés, mit fin à la délibération. On envoya dire à Molé qu'on ne pouvoit le recevoir ; et Mademoiselle ordonna qu'on accompagnât ce message d'une salve de mousqueterie, qui fit changer de chemin au conseil.

Ce succès auroit pu ouvrir à l'armée frondeuse les provinces d'outre-Loire, pendant que l'armée royale n'étoit pas encore en état de s'opposer à ses progrès : mais la mésintelligence des chefs l'empêcha de profiter de ses avantages. Les ducs de Beaufort et de Nemours se haïssoient mortellement, quoique le second eût épousé la sœur du premier : ils se reprochoient de fausses confidences dans des affaires qui leur étoient communes, des défiances, des mépris, d'où naquit une antipathie qui se termina d'une manière très-

funeste. Comme ces chefs ne vouloient point entre eux de subordination, ils affectoient d'agir indépendamment l'un de l'autre ; et cette prétention sauva la cour d'un grand danger. N'ayant pu être reçue dans Orléans, où elle comptoit s'introduire à la suite du conseil, elle remonta la Loire, mettant toujours cette rivière entre elle et l'armée des rebelles, qu'on croyoit fort loin. La cour se déployoit tranquillement dans la plaine, et son armée se montroit par détachemens sur des hauteurs assez reculées. Tout à coup, au moment que le roi alloit passer devant Gergeau, le baron de Sirot, lieutenant-général de l'armée ennemie, fond sur le pont, qu'une trop petite garnison logée dans cette ville, et dépourvue de munitions, étoit chargée de défendre d'un coup de main. Turenne avoit mandé des troupes pour la renforcer, mais elles n'étoient point encore arrivées. Le moment étoit critique, et il y alloit de la liberté du roi, qui pouvoit être enlevé. Dans cette extrémité, Turenne, pendant qu'on construit une barricade derrière lui, se porte lui trentième à la tête du pont, et ordonne au reste de se présenter sur le rempart. Pour en imposer à l'ennemi sur sa détresse, il défend à haute voix de tirer, sous peine de la vie, et s'abandonne ainsi dans son poste à tout le feu de ses adversaires. Dix des siens avoient péri

à ses côtés, lorsque la barricade construite lui permit de s'y mettre à l'abri et de continuer à s'y défendre jusqu'à l'arrivée de ses renforts. Alors, faisant sauter la barricade, il débouche avec confiance sur le pont, et fait reculer à son tour les assaillans. Sirot ayant été tué à la seconde charge, le désordre se mit parmi ses gens, et ils prirent la fuite. Le duc de Beaufort, avec qui l'entreprise étoit concertée à l'insu du duc de Nemours, arriva trop tard pour la seconder efficacement : il fit cependant une seconde tentative, qui auroit pu être heureuse s'il s'étoit fait aider par son collègue : mais le défaut de concert la fit échouer, et Turenne, pour qu'elle ne pût se renouveler, fit rompre le pont. « Jamais, dit le maréchal Duplessis, la France n'avoit été dans un péril plus grand ; car, si Gergeau avoit été pris, jamais on n'auroit pu sauver leurs majestés. »

* Cette escarmouche fut la matière d'une explication entre les deux beaux-frères, en présence de Mademoiselle, dans le faubourg d'Orléans, où se tint un conseil de guerre pour savoir ce qu'on feroit de l'armée. Nemours reprocha à Beaufort qu'il n'agissoit pas franchement en faveur de Condé. Beau-

* Retz, t. III, p. 104 ; Montpensier, t. II, p. 17 ; Duplessis, p. 45 ; Talon, t. VIII, première partie, page 128.

fort répondit qu'il avoit ses ordres. « Un prétendu démenti, dit le coadjuteur, que M. de Beaufort prétendit assez légèrement avoir reçu, produisit un prétendu soufflet que M. de Nemours ne reçut aussi, au dire de bien des gens, qu'en imagination. » Il en résulta une querelle dont Mademoiselle suspendit les effets, mais dont les affaires publiques souffrirent. Des généraux, la discorde passa aux officiers, et des officiers aux soldats. Les troupes de Monsieur et celles du prince étoient quelquefois prêtes à se charger. Les chefs étrangers, très-scandalisés de cette division, interposoient en vain leurs bons offices. Il auroit fallu un seul général supérieur à tous les autres, et ce général ne pouvoit être que le duc d'Orléans ou le prince de Condé. Mais le premier étoit las de la guerre, même avant qu'elle commençât. Quant au second, on ne concevoit pas qu'il pût s'échapper de la Guienne, soit en battant le comte d'Harcourt, qui étoit quatre fois plus fort que lui, soit en trompant sa vigilance; et, quand il l'auroit surpris, comment faire une route de cent cinquante lieues, à travers un pays plein d'ennemis, sans être secouru ? Cependant Condé le tenta, et réussit.

* Il prit avec lui six personnes, du nombre

* La Rochef., p. 200; Brienne, t. III, p. 138;

desquelles étoient le duc de La Rochefoucauld et Gourville, recommanda la paix à son frère et à sa sœur, qui ne vivoient pas dans une grande union, et confia ses secrets et ses intérêts au général Marsin, et à Lenet : le premier fut chargé des opérations de la guerre, le second des négociations. Le prince partit le 24 mars. Les voyageurs n'avoient ni relais, ni repos fixé, ni provisions, ni asile en cas d'accident. Condé eut le temps, en marchant, de réfléchir sur la folie d'un prince qui s'expose aux suites fâcheuses d'une entreprise comme la sienne : obligé de se travestir en valet, d'affecter des mœurs triviales, de prendre des emplois bas, de mentir, de dépendre de la discrétion de ses domestiques, au hasard, après bien des peines, d'être arrêté, et de porter sa tête sur un échafaud. Il trouva dans sa route ce que souvent les princes chercheroient en vain dans leurs cours, des vérités. Il en entendit, parce qu'on ne le connoissoit pas, de peu agréables sur son caractère et sur sa conduite peu réfléchie. Enfin, après huit jours d'une marche aussi fatigante que périlleuse, il arriva à son armée, qui étoit postée aux environs de Lorri, sur la lisière de la forêt d'Orléans.

Gourville, t. II, p. 10; Joly, t. I, deuxième partie, p. 1.

* Il s'informe aussitôt de l'état des choses. On avoit décidé dans le conseil de guerre d'aller assiéger Montargis, qui avoit fermé ses portes au duc de Beaufort, et qui possédoit un gros dépôt de vivres et de munitions. Condé approuve le projet et l'exécute lui-même. Il se présente devant la ville, et avec ce mépris insultant qui lui aliéna si souvent les esprits, la montre en main, il la somme de se rendre sous une heure, sinon qu'il feroit pendre tous les bourgeois à leurs portes. Il se rend également maître du château, qui se disposoit à faire plus de résistance, mais dont une des tours s'écroula pendant la troisième sommation. Prenant ensuite l'élite de sa cavalerie, avec toutes les timbales et trompettes de son armée, il fond, par une nuit obscure, sur les quartiers du maréchal d'Hocquincourt, qui les avoit distribués autour de Bleneau. La troupe du prince, quoique petite, attaque plusieurs villages à la fois. Les fuyards des premiers portent l'épouvante dans les autres; les trompettes, sonnant de tous côtés, rendent l'alarme générale. La campagne est en un instant couverte de cavaliers qui courent au hasard, et sont poursuivis par les détachemens du prince, à la lueur des feux qui s'allument de toutes parts : mais cette lumière lui devient nuisible, parce qu'elle fait aper-

* Bussi, t. I, p. 357; Retz, t. III, p. 109.

cevoir le petit nombre de sès soldats. D'Hocquincourt rassemble ce qu'il peut des siens, prend une position propre à recevoir les autres, et à arrêter les progrès du prince. Condé, avec sa promptitude ordinaire, attaque ce corps, beaucoup plus nombreux que le sien, l'enfonce, le disperse, et assure sa victoire.

Turenne, posté à deux lieues plus loin, près de Gien, où étoit la cour, commandoit un corps de troupes séparé de celui d'Hocquincourt. Il avoit averti celui-ci que ses quartiers étoient trop étendus; mais d'Hocquincourt, plus soldat que capitaine, n'avoit pas tenu compte des conseils d'un collègue dont il étoit jaloux. Turenne apprit pendant la nuit, par des fuyards, l'attaque des quartiers; et, par la connoissance qu'il avoit de leur position, il jugea qu'ils devoient être enlevés. Il lui restoit à choisir entre deux partis, celui de se retirer vers la cour, ou d'aller au-devant de l'ennemi. Le premier étoit le plus sûr; mais il laissoit toutes les troupes d'Hocquincourt, qui étoient la plus grande partie de l'armée, à la merci du prince; le second hasardoit l'armée entière, qui étoit la dernière ressource du roi. Turenne, dans cette perplexité, avance néanmoins, remettant à prendre conseil des circonstances. Au point du jour il s'arrête sur une hauteur pour recevoir les soldats d'Hocquincourt, que Condé

suivoit de près. Celui-ci arrive en présence de Turenne. Il avoit quatorze mille hommes à ses ordres, et son adversaire seulement quatre mille. Ces deux rivaux s'observent et se jugent ; mais Turenne devina le mieux. Il supposoit que Condé prendroit pour un piége la facilité qu'il lui offroit de le défaire, et que dans cette prévention il n'oseroit profiter de cette facilité ; et c'est ce qui arriva. Turenne, qui occupoit la tête d'une chaussée étroite par laquelle il falloit passer pour arriver jusqu'à lui, ordonna à ses gens de faire retraite. Condé se défia de cette espèce d'invitation, et se contenta d'une légère attaque, qui en effet ne lui réussit pas. A peine une partie de ses escadrons se fut-elle engagée dans le passage, que Turenne fit volte-face, et qu'une batterie disposée par lui balaya en un moment la chaussée. Après une canonnade très vive, qui dura toute la journée du 8 avril, et qui ne fit pas perdre un seul homme à Turenne, les deux généraux replièrent leurs postes. Turenne alla à Gien rassurer la cour qui, pendant ce combat, avoit été dans les alarmes les plus vives et les mieux fondées. On avoit chargé les voitures, et chacun s'étoit disposé à partir, mais sans savoir de quel côté tourner ; car ce qui étoit arrivé devant Orléans, lorsque cette ville avoit refusé ses portes au roi, dont l'armée étoit entière

et florissante, faisoit présumer ce qu'il devoit attendre des autres grandes villes quand il s'y présenteroit en fugitif. Retz décide nettement « qu'il n'y eût pas eu une ville qui n'eût fermé ses portes à la cour. » Rassurée par le succès de Turenne, elle se retira tranquillement à Sens, d'où elle gagna le voisinage de Paris ; et Condé, avec Beaufort, Nemours, La Rochefoucauld, regagnant Montargis, partit aussi pour la capitale, laissant son armée sous le commandement de Tavannes.

* On dit qu'ils y allèrent pour faire trophée de leurs exploits auprès des duchesses de Montbazon et de Châtillon, et que Condé lui-même ne fut pas exempt de cette foiblesse. D'autres lui prêtent le désir de recevoir en personne les applaudissemens des Parisiens. Mais, s'il fut entraîné par ces motifs, on doit aussi avouer qu'il en eut un autre plus plausible et plus important, savoir, de s'assurer du parlement de la capitale et du duc d'Orléans. Il avoit malheureusement auprès de Gaston deux puissans ennemis : la jalousie et le coadjuteur. La première faisoit que, dût son parti être anéanti, Monsieur auroit mieux aimé voir son cousin battu et fugitif que triomphant ; et Gondi, quoiqu'il sentît

* Retz, t. III, p. 118 ; La Rochef., p. 236 ; Joly, t. I, deuxième partie, p. 2.

le tort que la mésintelligence faisoit aux deux princes, s'étant engagé avec la cour à troubler leur union, voulut tenir sa parole, pour être décoré du chapeau de la main même du roi. Il conseilla d'abord à Monsieur de se déclarer nettement contre le voyage de Paris, et de faire connoître à Condé qu'il ne l'approuvoit pas; mais, n'ayant pu inspirer à Gaston cette fermeté, il lui suggéra le moyen de rendre le séjour du prince plus court qu'il ne voudroit. Le corps de ville flottoit dans une espèce d'irrésolution, que le président Aubri, chef des assemblées, fixoit ordinairement en faveur de la cour, dont il étoit partisan. Le coadjuteur lui fit parler par des amis communs, qui l'engagèrent à convoquer une assemblée pour délibérer sur l'arrivée prochaine du prince, qu'on annonça exprès. L'assemblée ordonna une députation qui pria le duc d'Orléans d'empêcher Condé de venir à Paris, dans la crainte des dégâts que ses troupes pourroient faire dans les environs. Le duc d'Orléans répondit que son cousin viendroit peu accompagné, et pour peu de temps. Par cet engagement public, il crut imposer au prince la nécessité de ne faire, pour ainsi dire, que se montrer dans un état à ne point éclipser Gaston, et de s'en retourner au plus vite à son armée : mais cette ruse étoit moins capable d'abréger le séjour

de Condé dans la capitale, que le désagrément qu'il y essuya.

Il eut d'abord assez de peine à se faire admettre, tant au parlement que dans les autres cours souveraines, qu'il vouloit engager à agréer ses services contre Mazarin; et si, malgré le crime de lèse-majesté dont il étoit noté par arrêt, il obtint séance, ce ne fut souvent que pour entendre des choses très-mortifiantes. Bailleul, qui présidoit le parlement en l'absence de Molé, et Amelot, premier président de la cour des aides, lui dirent, presque en mêmes termes : « Qu'ils s'étonnoient de voir sur les fleurs de lis un prince qui venoit de se liguer avec les ennemis des fleurs de lis, et qui, les mains encore teintes du sang des François, venoit faire trophée de ses victoires dans le sanctuaire de la justice. » Quelques membres de la chambre des comptes ne parlèrent pas moins vigoureusement. Condé rougit de ces apostrophes; mais il n'en marqua pas le vif ressentiment qu'on devoit attendre d'un homme de son caractère : il parut même que ce fut moins pour se venger des particuliers, que pour soumettre les corps, qu'il permit d'ameuter la populace contre ceux qui lui étoient contraires. Il y eut, comme on l'avoit déjà vu arriver, beaucoup de conseillers insultés dans les rues; les salles du palais se remplissoient journellement de mercenaires

soudoyés, journaliers, artisans, domestiques, qui crioient : « Vivent les princes ! point de Mazarin. » Pareil tumulte se faisoit entendre dans la place de Grève quand le corps de ville s'assembloit. Cependant le prince, malgré la crainte qu'il inspiroit, ne put obtenir du parlement que des arrêts aggravans contre Mazarin, et non pas une autorisation à lever de l'argent et des troupes comme il désiroit. Le corps de ville, auquel il demandoit qu'il écrivît aux principales villes du royaume pour former une *union* avec la capitale, se contenta d'ordonner qu'il seroit fait une députation au roi, pour le supplier de donner la paix à son peuple. Le prince fut plus heureux auprès du duc d'Orléans : ses égards, ses déférences gagnèrent entièrement Gaston, qui lia enfin sa fortune à celle de Condé, sans cependant renoncer à la faculté de prêter quelquefois l'oreille aux conseils du coadjuteur.

* Pendant que le prince travailloit à décorer son parti des suffrages extorqués à la capitale, son armée, cantonnée autour d'Étampes dans des quartiers de rafraîchissement, diminuoit, soit par la désertion, soit par les maladies que l'inaction enfante. Turenne, au contraire, se renforçoit par les détachemens qu'on lui envoyoit de la frontière, laissée ainsi, à force de la dégarnir, en proie

* Montpensier, t. II, p. 48.

aux Espagnols. L'armée royale se plaça entre les rebelles et Paris, afin que le parti que le prince y entretenoit ne pût tirer avantage de ses forces. Cette position procura aussi à Turenne l'occasion de rétablir l'honneur des armes du roi un peu altéré à Bleneau. Mademoiselle s'ennuyoit à Orléans, quoiqu'elle n'y fût pas tout-à-fait sans amusemens. Elle écrivoit qu'elle faisoit arrêter les courriers, qu'elle ouvroit les lettres des particuliers, y lisoit les affaires de famille, les intérêts de commerce, les intrigues domestiques dont elle se divertissoit avec ses demoiselles. Néanmoins, comme elle n'avoit plus rien de brillant à faire dans cette ville, elle désira retourner à Paris; et d'Étampes, elle demanda un passe-port à Turenne. Il lui écrivit que, non-seulement il le lui enverroit, mais qu'il mettroit sur sa route son armée en bataille. Cette lettre communiquée piqua d'honneur les officiers de l'armée d'Étampes, comme il l'avoit bien prévu. Ils voulurent lui donner le même spectacle de leur armée en bataille. Presque tous jeunes et galans, ils accompagnèrent la princesse hors de leurs lignes. On y reçut mesdames de Frontenac et de Fiesque maréchales de camp, pour réaliser une plaisanterie de Gaston, qui leur avoit donné ce titre. A peine la princesse étoit partie, et on étoit encore dans le désordre de cette fête

militaire, lorsque Turenne, qu'on croyoit occupé à préparer la sienne, parut. Il avoit laissé dans son camp ses lieutenans chargés de recevoir la princesse, et lui-même, avec l'élite de son armée, vint fondre sur celle du prince qu'il surprit lorsqu'elle rentroit dans la ville. Mais il y avoit de vieilles troupes qui se formèrent sur-le-champ, soutinrent le choc avec fermeté, et se retirèrent en combattant dans le faubourg d'Étampes, où elles arrêtèrent Turenne. Comme il n'avoit ni canons ni munitions, il se retira : mais il revint, quelques jours après, mettre le siége devant cette place, pour ensevelir, comme dans un seul tombeau, les principales forces du parti.

* L'armée assiégée étoit presque aussi forte que l'armée assiégeante. Cette égalité occasionna des combats fréquens et meurtriers, dont il étoit difficile au public de prévoir l'issue ; mais les chefs avoient des espérances prochaines d'un secours qui devoit faire pencher la balance. Le duc de Lorraine Charles IV, toujours se promenant comme un orage sur les frontières de France et d'Espagne, se vendoit ordinairement à cette dernière puissance ; mais sans s'interdire le droit de se livrer à la France, si elle vouloit l'a-

* Bussi, t. I, p. 425 ; Montpensier, t. II, p. 72 ; Retz, t. III, p. 160 ; La Rochef., p. 234.

cheter plus cher. Comme on savoit qu'il étoit toujours en vente, la cour marchanda. Le duc d'Orléans, qui étoit aussi son beau-frère, mit aussi son enchère. Sans se promettre affirmativement à l'un ni à l'autre, Charles entra en France par la Champagne, qu'il parcourut et pilla tranquillement, parce que la cour, croyant l'avoir assez payé pour être sûre de lui, défendit à ses troupes de l'inquiéter; mais elle fut cruellement détrompée, lorsque, arrivé le 31 mai près de Paris, Charles se joignit aux princes.

On parla aussitôt d'aller secourir Etampes. Dans les conseils qui se tinrent sur la manière d'exécuter cette entreprise, le duc de Lorraine montra le plus grand empressement. Nulle objection, nulle difficulté de sa part; mais, quand il fut question de marcher, il survint des obstacles. L'artillerie n'étoit pas prête, la poudre manquoit. On avoit encore besoin d'informations. Charles étoit désolé de ces contre-temps; il s'en mettoit dans une espèce de fureur; il se couchoit par terre, se rouloit, se frappoit la tête de dépit d'être arrêté dans une si belle carrière, comme s'il n'eût pas lui-même suscité les embarras dont il se montroit désespéré. Pour le consoler, on lui donnoit des repas et des fêtes : quand il étoit dans les plaisirs, il paroissoit tout oublier, et l'on ne pouvoit plus l'en tirer. Si

on lui parloit d'affaires, il répondoit tantôt avec le plus grand sérieux, tantôt en plaisantant. Gondi voulut un jour l'entreprendre en présence du duc d'Orléans. « Avec les prêtres, dit-il ironiquement, il faut prier Dieu; qu'on me donne un chapelet : ils ne se doivent mêler d'autre chose que de prier et de faire prier les autres. » Il paya de la même monnoie les dames de Montbazon et de Chevreuse : « Dansons, mesdames, leur dit-il en accordant une guitare; cela vous convient mieux que de parler d'affaires. » Il ne fut pas possible au prince de Condé de lier avec lui un entretien suivi. Charles l'éluda toujours; et, quand Mademoiselle cherchoit à entamer une conversation, il lui fermoit la bouche en s'extasiant sur ses charmes, en se récriant sur son esprit. Il lui baisoit la main, se jetoit à ses genoux, et mêloit à la galanterie des idées et des manières si burlesques, qu'on finissoit par rire, et ne savoir que penser de son caractère.

Tout s'expliqua enfin, quand on sut que ces bizarreries cachoient une négociation du duc de Lorraine avec la cour. Elle savoit qu'en lui offrant de l'argent, il étoit toujours prêt à avancer la main pour le recevoir. On lui en montra, et il consentit à s'en retourner, pourvu qu'on levât le siége d'Etampes. Cette condition ne pouvoit qu'être agréable à Tu-

renne, qui se voyoit par là débarrassé d'un siége dont les suites l'inquiétoient : il exécuta fidèlement le traité, et retira ses troupes de devant Étampes. Il laissa ainsi l'armée des princes libre de concourir à une perfidie que Charles méditoit. Le Lorrain s'étoit campé à Villeneuve-Saint-Georges, et avoit établi sur la Seine un pont de bateaux, par où il comptoit recevoir les troupes qui sortiroient d'Étampes, et avec les deux armées réunies, poursuivre celle du roi. Turenne pressentit son projet; et, sans consulter la cour, qui se laissoit amuser, il force ses marches, se couvre de la forêt de Senar, débouche dans la plaine le matin du 14 juin, et envoie signifier au duc qu'il ait à décamper sur-le-champ, et à lui livrer son pont de bateaux, sinon qu'il le chargera. Charles ne s'attendoit point à cette apparition. Son camp n'avoit pas de fortifications. La plupart de ses officiers étoient à Paris, où ils se divertissoient avec le prince de Condé ; rien n'étoit préparé pour une action. Le duc hésite, promet, se rétracte, gagne du temps, se met en défense, en impose à un envoyé de la cour, qui vient dire au maréchal que le roi n'a pas de meilleur ami que le duc, et qu'il faut bien se garder de l'attaquer. « Il nous trompe, répond Turenne ; mais je n'ose prendre sur moi de l'attaquer. » Il envoie au roi, à toute

bride; l'ordre arrive : mais Charles ne juge pas à propos d'exposer au sort d'une bataille son armée, qui étoit tout son bien. Il accepte les conditions de Turenne, donne des otages, et livre son pont, qui est sur-le-champ détruit. Il étoit temps; car Condé avoit couru au devant de sa cavalerie, qu'il ramenoit à grands pas, faisant suivre son infanterie à la hâte. Du bord de la rivière, où le défaut de pont le retint, il vit le lendemain avec douleur son allié décamper honteusement. Le duc de Lorraine retourna par le même chemin, et acheva de dévaster les provinces qu'il avoit pillées en venant.

*Ces étrangers avoient fait trophée sous les yeux des Parisiens, et avec eux, des dépouilles de la France. Leur camp étoit comme une foire, ou on voyoit exposés des habits, des meubles, des effets de toute espèce, enlevés aux habitans des campagnes. Le peuple de Paris y couroit en foule acheter ces vols faits à des François. Les officiers y donnoient des fêtes aux dames, qui les ramenoient à Paris, où on les traitoit magnifiquement; les bals, les revues, les festins s'entremêloient et se succédoient, pendant que le laboureur désolé pleuroit sur son champ foulé aux pieds des chevaux, la veille de la moisson; qu'il versoit des larmes amères sur le sort de sa femme et

* Montpensier, t. II, p. 75; La Porte, p. 289.

de ses enfans, errans, dispersés ; que le berger suivoit tristement son troupeau, emmené par le soldat avide, et que les paysans, chassés de leurs foyers, cherchoient inutilement un asile dans les villes voisines, dont ils augmentoient la disette. Ils y restoient exposés aux injures de l'air, au milieu des rues et des places publiques. « J'ai vu, dit La Porte dans ses mémoires, jai vu, sur le pont de Melun, trois enfans sur leur mère morte, l'un desquels la tétoit encore.

* Ces fléaux attristoient non-seulement ceux qui les ressentoient, mais encore ceux qui n'en étoient que témoins. Le parlement faisoit à la cour et aux princes des représentations fréquentes et des prières d'éloigner les armées. La cour différoit pour lasser les Parisiens, et les princes différoient aussi afin que l'excès des désordres excitât Paris à se défendre : par la même raison ils soutenoient et animoient même la populace, qui poursuivoit avec des clameurs et des huées, tant dans les rues que dans le Palais, les conseillers qu'on leur indiquoit comme entichés de mazarinisme. C'étoit ce que Gaston appeloit égayer le parlement ; mais cette manière d'égayer les compagnies n'eut pas toujours le succès désiré. Souvent le parlement se roidit contre la vexa-

* La Rochef, p. 221 et 231 ; Retz, t. III, p. 165; Joly, deuxième partie, p. 10.

...dement. Co...
...ut excess...
... moins ...
...palace par...
... sont fam...
...édictions
...dommage...
premiers
..., tant pa...
...itre le
...ils se lassoi...
...oient d'en...
des négo...
...ndoient
...s heureux
...ent à leur
...able. Les
députés
...e, étoien...
Saint-Ge...
...atre, au m...
...ec beauc...
...evoient d...
...e vouloir
...paroisso...
...oit à n...
...soin
...oissa...
... leur
Quoique la ...

tion. Il n'accueillit qu'avec un morne silence la proposition que fit le duc d'Orléans, qu'on lui donnât des pouvoirs plus amples, plus étendus de faire la guerre, et même qualité pour cela, insinuant que celle de lieutenant-général du royaume pour lui, et celle de généralissime pour le prince, conviendroient. Le parlement détourna la question. Monsieur en fut si piqué, qu'il lâcha la bride à ses égayeurs. Il y eut, en sortant de l'assemblée, plusieurs membres de la compagnie injuriés, tirés dans la foule, renversés, frappés, et quelques-uns coururent risque de la vie. Ils vouloient quitter le service; mais les princes les apaisèrent, en promettant de punir les plus coupables des séditieux.

Ces violences en firent craindre de plus grandes : on se regarda comme menacé de la colère céleste, si on ne tâchoit de la détourner. Le peuple demanda la procession de la châsse de sainte Geneviève. Le jour même qu'elle fut ordonnée par le parlement, on y délibéra sur la manière de faire les cinquante mille écus promis à celui qui apporteroit la tête de Mazarin; ce qui fit dire au conseiller Le Clerc de Courcelle. : « Nous sommes aujourd'hui en dévotion de fête double; nous ordonnons des processions, et nous travaillons à faire assassiner un cardinal. »

La procession se fit avec le plus grand re-

cueillement. Condé y montra une dévotion qui parut excessive à bien des gens ; on lui supposa moins de foi que d'envie de gagner la populace par des démonstrations de piété qui lui sont familières. Aussi le combla-t-elle de bénédictions. Mais de pareils suffrages ne le dédommageoient pas de la perte de l'estime des premiers de la ville, qui se détachoient de lui, tant parce qu'ils commençoient à reconnoître le vide de ses projets, que parce qu'ils se lassoient de la guerre. Les princes tâchoient d'empêcher les éclats de l'impatience par des négociations avec la cour, dont ils répandoient dans le public qu'ils espéroient le plus heureux succès. Dans cette vue, ils donnoient à leurs démarches un appareil remarquable. Les porteurs des paroles des princes, les députés du parlement, ceux de l'hôtel-de-ville, étoient sans cesse sur le chemin de Paris à Saint-Germain, où résidoit la cour. Le ministre, au milieu de ce manége, se conduisoit avec beaucoup d'habileté. Tous ceux qui se jetoient dans les négociations affectoient de ne vouloir aucune relation avec lui. Pour lui, il paroissoit se prêter à leurs désirs, et consentoit à ne les voir qu'en particulier : mais il avoit soin de laisser percer dans le public la connoissance de leurs entrevues secrètes, afin de leur donner de l'odieux ou du ridicule. Quoique la première proposition qu'on faisoit

fût toujours qu'il sortiroit du ministère, qu'il quitteroit la France, pour un temps, disoient les uns, pour toujours, disoient les autres, Mazarin ne se choquoit pas de cette dure proposition. Il glissoit sur cette difficulté, discutoit les demandes principales, revenoit à la première, accordoit, refusoit, mais avec des manières dont on étoit toujours content. Prodigue d'égards et de politesses, il combloit d'attentions tous ceux qui se présentoient, de sorte qu'il n'y avoit personne qui ne voulût traiter à son tour. Il arriva de là que les négociateurs se croisoient, et qu'ils fournissoient au ministre des prétextes plausibles de suspendre les décisions.

Mazarin sut que le prince, dans l'accès d'une violente passion pour la duchesse de Châtillon, s'étoit flatté de lui procurer des distinctions. Il fit insinuer à cette dame qu'elle devroit se mêler des affaires, et que sa capacité et ses charmes en feroient plus à la cour que les finesses et les raisonnemens des autres. Pleine de cette prévention, elle obtint de Condé un pouvoir très-étendu, et partit avec un train d'ambassadrice. Elle fut très-bien reçue; on l'amusa d'honneurs et de plaisirs, pendant que les travailleurs qu'elle avoit amenés dressoient des plans, et que le rusé Italien leur laissoit croire qu'ils touchoient au but, lorsqu'ils en étoient plus éloignés que

jamais. Les gens graves trouvèrent mauvais que le prince entremêlât de galanterie des négociations qui devoient décider du sort du royaume. Ils s'apercevoient avec peine qu'il y avoit dans le chef et ses partisans les plus familiers un goût de frivolité bien contraire aux pensées sérieuses qui auroient dû occuper des hommes chargés de si grands intérêts, que le soin d'un bal et d'une fête prenoit souvent plus de temps et fixoit plus l'attention que les préparatifs d'une expédition militaire. Les émissaires que la cour entretenoit dans la capitale ne manquoient pas de relever cette conduite; et les réflexions consignées dans les écrits qu'on publioit enlevoient insensiblement à Condé l'estime des gens solides, de sorte que tous les chefs de la bourgeoisie, le prévôt des marchands, les échevins, colonels et quartiniers étoient royalistes, quoique la ville parût encore attachée à la Fronde, et on pouvoit dire que le prince, quoique dans la capitale, l'avoit déjà réellement perdue. Cependant il ne vouloit pas s'en éloigner, de peur d'être réduit au rôle d'un rebelle obscur, forcé de fuir de province en province, et de mendier à la fin un asile chez l'étranger; au lieu que, restant dans Paris, il se flattoit d'être toujours recherché de la cour, et d'obtenir enfin des conditions avantageuses. Cet espoir l'engageoit à retenir ses troupes autour

de la ville, où il ne pouvoit cependant pas les introduire, parce que les portes étoient gardées par la bourgeoisie.

* Il se logea à Saint-Cloud. Turenne occupoit la plaine de Saint-Denys ; Condé, quoique beaucoup plus foible que les royalistes depuis la retraite du Lorrain, se croyoit fort en sûreté, parce que, si l'ennemi vouloit venir à lui par un pont qu'il avoit fait construire vers Argenteuil, le prince, maître du pont de Saint-Cloud, pouvoit passer du côté du bois de Boulogne, et mettre toujours la rivière entre Turenne et lui. Mais les mesures du prince furent déconcertées par l'arrivée du maréchal de La Ferté, qui quitta la frontière de Champagne, où il tenoit les Espagnols en échec, et vint se joindre à Turenne. Condé craignit que l'une des deux armées, passant sur le pont d'Argenteuil, ne vînt l'attaquer dans son camp, pendant que l'autre, se présentant au pont de Saint-Cloud, feroit diversion, et l'exposeroit à une défaite inévitable. Il n'y avoit d'autre moyen de sauver ses troupes, que de gagner Conflans. Il se trouvoit encore, sur le terrain que les Lorrains y avoient occupé, des restes de retranchemens dont Condé espéroit couvrir la tête

* Rochefort, p. 142; Artagnan, t. II, p. 85; La Rochef., p. 239; Talon, t. VIII, deuxième partie, p. 51; Montpensier, t. II, p. 78.

de son armée, pendant que les derrières se-roient mis par la capitale à l'abri d'insulte. Pour gagner cette position avantageuse, le chemin le plus sûr étoit par la plaine de Grenelle, en rabattant le long des faubourgs Saint-Germain, Saint-Jacques, Saint-Marceau et Saint-Victor, en traversant la Seine vers l'endroit où est l'hôpital général : mais il falloit faire remonter par Paris un pont de bateaux, et Condé n'étoit pas sûr que les bourgeois le permissent. D'ailleurs, la longueur du chemin pouvoit donner aux ennemis le temps de l'atteindre. Alors Condé auroit été forcé de se replier sur le faubourg Saint-Germain ; et il étoit possible que les canonnades des royalistes, portant jusqu'au Luxembourg, effrayassent le duc d'Orléans, et le déterminassent à s'accommoder brusquement avec le cour. D'après toutes ces considérations, Condé choisit le chemin le plus périlleux, mais le plus court, qui étoit par le bois de Boulogne, le dehors des faubourgs Saint-Honoré, Montmartre, Saint-Denys, Saint-Martin, Saint-Antoine ; et il se flatta qu'avec un peu de diligence, il gagneroit Charenton avant que Turenne, placé vers Saint-Denys, pût l'attaquer. Dans cette espérance, la nuit du 1er au 2 juillet, il passe le pont de Saint-Cloud en silence, marche avec une célérité que ne ra-

lentissent ni les détours des chemins ni l'embarras des bagages. Son avant-garde touchoit presque au but, lorsque Turenne, à la tête de sa cavalerie, fond sur l'arrière-garde, qui étoit encore vers le faubourg Saint-Denys. Condé vole à son secours, la dégage, et réunit toute son armée à la tête du faubourg Saint-Antoine, derrière quelques mauvaises barricades que les Lorrains avoient laissées. Alors commença un combat fameux dans nos annales par le lieu où il se donna, par l'importance de la cause et par la célébrité des généraux. Ils y montrèrent tous deux qu'ils savoient joindre la bravoure du soldat au sang froid du capitaine. On les vit déployer dans un petit terrain toute la science des attaques, tout l'art des retraites. Aux soldats de Condé, une barrière, un pan de muraille suffisoit pour soutenir les efforts des bataillons sans cesse rafraîchis qui les prenoient en tête et en flanc. On perçoit les maisons, on s'y rencontroit, on s'y battoit à travers les brèches faites aux cloisons. Condé se trouvoit partout; son courage se multiplioit. Si ses soldats plioient, il les rappeloit, se mettoit à leur tête, les menoit à la charge. Son escadron invincible portoit toujours la terreur et la mort dans les troupes ennemies : mais souvent aussi il voyoit tomber autour de lui ses plus zélés serviteurs, ses meilleurs amis; guerriers illustres, qui mé-

ritoient de verser leur sang pour une meilleure cause.

Dès le commencement de l'action, le duc d'Orléans, après avoir vu la disposition des deux armées, s'étoit retiré dans son palais du Luxembourg. Les bourgeois de Paris, accourus sur leurs remparts, regardoient ce qui se passoit sans paroître y prendre aucun intérêt. Le prince obtint avec peine qu'on recevroit ses blessés. La vue de tant de malheureux, rapportés entre les mains de leurs domestiques, mutilés, expirans, tout sanglans et défigurés, jeta dans le peuple un commencement de compassion. En passant par les rues ces blessés remercioient les bourgeois attendris; et, comme insensibles à leur propre sort, ils ne montroient que le regret de ne pouvoir plus aider le héros qui périssoit à leurs portes. Ce spectacle fit plus que les exhortations du duc de Beaufort, l'ancienne idole de la populace. Dès le matin, Condé l'avoit envoyé haranguer le peuple dans les carrefours et les places publiques. Il cria longtemps en vain; mais enfin, sur le midi, on commença à s'attrouper. Quelques pelotons d'ouvriers et d'artisans se présentèrent devant le Luxembourg. Les femmes de qualité, dont les pères, les frères, les enfans, les maris combattoient dans l'armée du prince, s'y étoient réunies. Elles sollicitoient Gaston de faire armer le peuple et d'aller au secours de

son cousin. Il résistoit à leurs instances. Sa conduite lui avoit été tracée par le coadjuteur, qui dans ce moment critique ne paroissoit pas au Luxembourg, mais qui envoyoit de temps en temps des gens pour confirmer Monsieur dans son refus. Cependant il ne put tenir contre tant de personnes qui le sollicitoient à genoux, les mains jointes, et fondant en larmes. Enfin il se laissa arracher, plutôt qu'il ne donna à Mademoiselle, l'ordre de faire ouvrir la porte Saint-Antoine et de recevoir l'armée du prince dans Paris.

Mais il y avoit une défense contraire à l'hôtel-de-ville; défense écrite tout entière de la main du roi, et datée de Charonne, où il étoit pendant le combat. Le gouverneur, les échevins et le conseil assemblé, vouloient obéir à cette défense; et il étoit ordonné à la garde bourgeoise de tenir la porte fermée. Mademoiselle, munie de la permission de son père, se présente à l'hôtel-de-ville à la tête d'une foule de peuple qui demandoit à grands cris qu'on sauvât le prince et son armée. Le conseil n'ose mécontenter cette multitude menaçante; il accorde le consentement que Mademoiselle désiroit. Avec ces pouvoirs, elle avance vers la porte Saint-Antoine, et fait avertir Condé. Il prend le moment où Turenne suspendoit ses efforts pour en faire bientôt de plus décisifs, et vient s'aboucher avec la princesse. « Il étoit, dit-elle, tout couvert

de poussière et de sang, quoiqu'il n'eût pas été blessé; sa cuirasse étoit pleine de coups, et il tenoit son épée nue à la main, en ayant perdu le fourreau. » En entrant, il se jeta sur un siége, fondant en larmes. « Pardonnez, lui dit-il en sanglotant, pardonnez la douleur où je suis; vous voyez un homme au désespoir. J'ai perdu tous mes amis. — Non, répondit-elle : ils ne sont que blessés, et encore ne le sont-ils pas dangereusement. » Cette bonne nouvelle le consola; il remercia Mademoiselle, la pria de continuer ses bontés, de veiller au soulagement des blessés; et il retourna à son armée. La princesse vouloit le retenir, mais il s'échappa de ses mains. « Je ne rentrerai, dit-il, qu'à la dernière extrémité; et il ne me sera jamais reproché que j'aie fui en plein jour devant les Mazarins. » Réponse pareille à celle qu'il avoit faite le matin à Gaston, qui lui proposoit de laisser le commandement au duc de Nemours, et de se retirer dans la ville. « Je ne puis ni ne dois abandonner mes amis en pareille occasion; il faut vaincre ou périr avec eux. »

En effet, il n'y avoit pas de milieu, si Mademoiselle ne fût venue au secours de son cousin; comme les nombreux bataillons l'emportent à la longue sur les moindres, Condé, resserré entre l'ennemi et les mu-

railles de Paris, ne voulant pas se rendre de peur de porter sa tête sur l'échafaud, auroit péri avec ses principaux partisans ; et le carnage à la fin auroit été horrible. Ainsi, quoiqu'on ne puisse justifier la princesse d'avoir, par la ressource qu'elle procura au prince, empêché l'extinction totale de la rébellion, on doit cependant lui savoir gré de ce qu'elle sauva tant de braves guerriers, qui, jeunes la plupart, devinrent ensuite l'honneur et la force du règne de Louis XIV. Sa bienveillance s'étendit jusque sur les soldats étrangers. Ces malheureux, ignorant la langue, se traînoient dans les rues, tendant des mains suppliantes ; elle les plaça dans les hôpitaux et chez des chirurgiens.

Le duc d'Orléans, vaincu par les sollicitations de tout ce qui l'environnoit, monte enfin à cheval, fait armer le peuple, et vient favoriser la retraite du prince. Elle étoit devenue absolument nécessaire. Turenne n'avoit suspendu ses efforts que pour disposer autrement ses troupes. L'armée de La Ferté venoit de le joindre, et ils se proposoient d'enfermer Condé entre eux et Paris. Déjà les royalistes défiloient à droite et à gauche, par Conflans et Popincourt. En se rapprochant, ils devoient envelopper le faubourg Saint-Antoine, et faire une attaque générale, à laquelle Condé n'auroit pu résister. Il

le pressentit, et ne pensa plus qu'à mettre en sûreté le reste de son armée, très-diminuée, et aussi fatiguée de la marche et de la chaleur que du combat. Il fit, à la tête de ses escadrons, une charge qui repoussa l'ennemi jusqu'au-delà des barrières du faubourg. Pendant ce temps, son infanterie défila dans la ville. Il y entra des derniers, avec sa cavalerie. Les portes se refermèrent. Des mousquetaires, placés sur les remparts, arrêtèrent les royalistes qui voulurent approcher ; et Mademoiselle fit tirer le canon de la Bastille sur les plus éloignés.

L'étonnement de la cour fut extrême quand elle vit que le prince lui avoit échappé. Elle pensa d'abord, tant elle se croyoit sûre de ses intelligences dans Paris, que le canon de la Bastille tiroit, non sur ses troupes, mais sur celles de Condé. Lorsque Mazarin fut assuré du contraire, et qu'il sut que c'étoit Mademoiselle qui avoit fait ce coup hardi, il dit froidement : « Elle a tué son mari ; » faisant allusion au désir qu'elle montroit d'épouser le roi, ou quelque autre tête couronnée. Des hauteurs de Charonne, où il avoit tenu le jeune monarque pendant le combat, le cardinal le ramena à Saint-Denys, où la reine étoit restée en prières dans l'église des Carmélites; et l'armée resta dans ses anciens postes. Condé fit passer la sienne à travers

Paris, et l'établit dans la plaine d'Ivri, le long de la rivière de Bièvre. Il eut l'avantage de cette journée, parce qu'il sauva son armée; mais l'honneur doit se partager entre lui et Turenne, qui montra la même capacité, le même sang froid, la même intrépidité, et qui manqua de vaincre uniquement parce que la fortune ouvrit un asile à son rival.

* Le danger que le prince avoit couru de tomber entre les mains de Mazarin, si le peuple, plus compatissant que les chefs de l'hôtel-de-ville, ne les eût forcés d'ouvrir les portes, lui fit prendre la résolution de se rendre plus puissant dans Paris. Quelques personnes lui faisoient ombrage, entre autres le maréchal de l'Hospital (Vitri), gouverneur; Le Fèvre de La Barre, prévôt des marchands, et surtout le cardinal de Retz. Pour celui-ci, le dessein de Condé étoit d'aller, bien accompagné, lui faire une visite à l'archevêché, d'où il ne sortiroit plus, le prendre poliment dans son carrosse, le mener hors de Paris, et lui défendre d'y rentrer. La chose étant faite, le prince se flattoit que Gaston, accoutumé à sacrifier ses serviteurs, s'en seroit aisément consolé. Quant aux au-

* Artagnan, t. II, p. 114; Retz, t. III, p. 70; Joly, deuxième partie, p. 15; Talon, t. VIII, deuxième partie, p. 31; Montpensier, t. II, p. 93.

tres, on n'ose prononcer s'il voulut s'en débarrasser de vive force, et si le massacre qui arriva à l'hôtel-de-ville, le 14 juillet, fut l'effet d'un projet formé, ou d'un concours de circonstances imprévues.

Les princes avoient demandé l'assemblée générale de l'hôtel-de-ville. Après l'avoir remerciée de la retraite accordée à Condé, ils devoient y proposer des choses tendantes à faire déclarer ouvertement la ville contre le roi. Mais, prévoyant que leur projet ne passeroit pas sans difficulté, ils firent déguiser des soldats et des officiers, qui eurent ordre de se mêler avec la populace et de l'ameuter, pour effrayer les chefs de la ville s'ils refusoient d'entrer dans leurs vues. On vit, dès le matin, beaucoup de gens qui portoient de la paille à leurs chapeaux, et qui en présentoient aux passans, hommes et femmes, comme un signe de ralliement contre les Mazarins. Ils parurent surtout autour du Palais et de l'archevêché; et on dit qu'ils étoient postés en cet endroit pour favoriser le compliment de Condé au coadjuteur, et l'enlèvement qu'il devoit tenter. Mais, soit que ce ne fût pas une résolution bien fixe, soit qu'il se rencontrât de trop forts obstacles, Condé laissa le cardinal de Retz tranquille, et les deux princes s'acheminèrent à l'hôtel-de-ville. Ils trouvèrent l'assemblée formée.

On leur dit en entrant qu'il venoit d'arriver un ordre du roi, qui enjoignoit de remettre toute délibération à huitaine. « Sans doute, dit le gouverneur, on est disposé à obéir. » Les princes, ne se voyant pas les plus forts, se contentèrent d'un remercîment à l'assemblée de ce qu'elle avoit fait ouvrir les portes à leur armée, et se retirèrent sur-le-champ, comme pour laisser la liberté de délibérer sur l'ordre du roi. Ils avoient l'air très-mécontens ; et, en remontant dans leurs carrosses, ils dirent tout haut : « La salle est pleine de Mazarins. »

Ce peu de mots fit l'effet d'un tocsin ; il s'éleva dans la place de Grève, qui étoit pleine de monde, un cri général d'indignation. Aux invectives, les plus échauffés ajoutèrent une grêle de pierres qu'ils lancèrent contre l'hôtel-de-ville. Les gardes y répondirent par des coups de fusil, qui firent tomber quelques malheureux. La vue du sang augmenta la fureur; les gardes, toujours assaillis de pierres, se sauvèrent. Les mutins allèrent prendre du bois sur le port, l'amoncelèrent devant les portes de l'hôtel-de-ville, et y mirent le feu. La fumée qui se répandit dans les salles força les conseillers de les quitter, et de chercher des asiles sous les combles et dans les endroits les plus reculés ; ceux qui se présentoient aux fenêtres basses pour sor-

tir furent massacrés sans distinction de Mazarins ou de Frondeurs. On remarqua même qu'il y en eut beaucoup plus des derniers, parce que, se flattant d'être épargnés, ils accoururent en plus grand nombre. Quelques-uns se sauvèrent à force d'argent, en arborant le signe de la faction, qui étoit de la paille. Dès ce jour il devint nécessaire. Les femmes le portèrent en place de bouquets, les hommes à la boutonnière, les moines à leurs frocs, et, comme au commencement des troubles tout avoit été à la Fronde, à la fin, ajustemens, bijoux, coiffures, tout fut à la paille.

Les princes, retournés au Luxembourg, ignoroient ce qui se passoit, ou du moins ne savoient pas que les choses fussent portées à cet excès. A la première nouvelle qui leur en vint, Monsieur exhorta le prince à se transporter à l'hôtel-de-ville. Condé s'en défendit, et proposa d'y envoyer le duc de Beaufort. Celui-ci accepta, et Mademoiselle se joignit à lui. Elle se vantoit que sa seule présence calmeroit les furieux. Beaufort prétendoit que, s'ils mettoient les armes bas, ce seroit plus par égard pour lui que pour elle. Cette contestation, si déplacée quand on va au secours de gens qui s'égorgent pour notre querelle, les amusa pendant le chemin. Ils arrivèrent tard ; la place étoit déjà vide. On n'y

voyoit plus, à la lueur des feux qui brûloient encore, que quelques hommes occupés à reconnoître et à enlever les morts qui les intéressoient. Beaufort et la princesse trouvèrent la même solitude dans l'hôtel-de ville. Partout régnoient le silence et l'obscurité, rendus plus effrayans par les reflets de lumière tremblottante que causoient les feux du dehors. A la voix de Mademoiselle, plusieurs de l'assemblée, ecclésiastiques et autres, quittèrent les retraites qu'ils s'étoient choisies. Le prévôt des marchands parut devant elle *tranquille* et *serein*. Elle lui offrit une escorte, qu'il accepta. Le gouverneur ne voulut pas avoir d'obligation, et se sauva déguisé. Plusieurs autres furent conduits hors de la place, et gagnèrent leurs maisons, non sans courir de grands risques dans les rues.

Cet événement plongea dans le deuil les principales familles de Paris. Il s'y passa des choses qui firent croire que Condé n'en fut pas le seul instigateur. On remarqua, entre les séditieux, des gens qu'on savoit être secrètement attachés à la cour. Un homme, armé d'un poignard, se présenta brusquement au carrosse de Mademoiselle; et, s'appuyant sur la portière, demanda : « Le prince y est-il? — Non, répondit-elle. » Il se retira, et se perdit dans la foule. Ces particularités ont donné lieu de penser que Mazarin avoit

dans Paris des émissaires chargés, ou d'exciter des tumultes, ou de profiter des soulèvemens commencés par d'autres ; d'en profiter, soit pour le débarrasser de ses ennemis, soit pour les rendre odieux. Si, dans cette circonstance, il eut le dernier dessein, il lui réussit au-delà de ses espérances. On fut quelques jours sans savoir sur qui rejeter la cause de ce désordre. On se regardoit, on s'examinoit, on n'osoit se communiquer ses soupçons. Enfin, les confidences des conversations, et les écrits qui parurent, fixèrent l'opinion publique sur Condé.

* A l'affection dont le prince avoit joui succédèrent la haine et la crainte. Les assemblées de l'hôtel-de-ville et du parlement furent abandonnées. Le plus grand nombre des membres chercha des prétextes pour ne s'y plus trouver. Les princes firent des démarches, promirent sûreté, tâchèrent de ranimer la confiance; mais, quand on y revint, ce ne fut que dans l'appréhension d'être noté de *mazarinisme*, et de courir le danger de la proscription. Aussi les rebelles n'éprouvèrent-ils plus d'opposition à leurs volontés. Ils destituèrent le prévôt des marchands, et mirent à sa place le vieux Broussel, patriarche de la Fronde. Ils substituèrent des échevins de leur parti aux échevins royalistes ; et,

* Retz, t. III, p. 191.

comme le maréchal de l'Hospital, renfermé chez lui, ne faisoit plus les fonctions de gouverneur, ils nommèrent à cette dignité le duc de Beaufort. Gaston et Condé renouvelèrent la prétention de se faire nommer par le parlement; le premier, lieutenant-général pour le roi, qu'on disoit captif entre les mains de Mazarin; le second, généralissime de ses armées : ils créèrent aussi un conseil, auquel ils admirent deux conseillers du parlement; et la compagnie ratifia ces dispositions par des arrêts des 19 et 26 juillet. « Les hommes, dit le coadjuteur à cette occasion, ne se sentent pas, dans ces espèces de fièvres d'état qui tiennent de la frénésie. Je connoissois des gens de bien qui étoient persuadés jusqu'au martyre, s'il eût été nécessaire, de la justice de la cause des princes; j'en connoissois d'autres d'une vertu désintéressée et consommée, qui fussent morts avec joie pour la défense de celle de la cour. » Ceux-ci parloient, mais leur voix étoit étouffée par la prévention des autres, toujours plus hardie que la raison, et par le suffrage de ces hommes si communs dans les factions, et qu'on pouvoit appeler, avec un ambassadeur d'Angleterre, « serviteurs très humbles des événemens : » de sorte que, malgré les réclamations, les princes trouvoient toujours moyen de se couvrir du manteau de la justice, et d'imprimer,

pour ainsi dire, à leurs prétentions, le sceau légal de la nation.

* Mais cette adresse ne trompoit que le peuple et les personnes éloignées de la capitale et peu instruites des affaires. Dans Paris, on ne tarda pas à s'apercevoir qu'en recevant Condé avec ses troupes, on s'étoit donné un maître, et on resta comme atterré du coup. Cependant, après quelques jours d'une espèce d'étourdissement, on commença à se reconnoître. Le premier qui leva la tête fut le cardinal de Retz. Quand il réfléchit sur ce qui s'étoit passé à l'hôtel-de-ville, il s'étonna d'avoir pris si peu de précautions contre une surprise ou une insulte. Un autre auroit fui; et Gondi convient que c'étoit le parti le plus sage et le plus sûr, parce que sa sortie de Paris auroit pu le réconcilier avec la cour; mais la vanité de lutter encore contre Condé le retint. Il plaça des soldats dans l'archevêché et dans les maisons voisines; il fit des amas de vivres et de munitions, et garnit de grenades les tours de la cathédrale, comme il avoit fait lorsqu'il jouoit *le rôle de bon père ermite*. A la moindre alarme, il pouvoit se rendre dans son fort par un chemin caché; mais cette alarme ne vint pas : le prince dédaigna, craignit, ou ne jugea pas à propos de mesurer ses forces avec celles du prélat.

* Retz, t. III, p. 178.

* Paris étoit alors dans une de ces situations où le plus léger mouvement, imprudemment donné, peut occasionner un bouleversement général. Le moindre pain y valoit huit sous la livre. Le peuple, enhardi par le besoin, sembloit épier l'occasion de tomber sur les riches. L'exemple des soldats du prince, qui, après avoir pillé les villages des environs, vendoient publiquement le butin dans leur camp, donnoit aux Parisiens, qui alloient l'acheter, une vive tentation d'en faire autant dans la ville. Il n'y avoit plus ni police, ni frein, ni subordination : ceux qui auroient pu contenir la populace, bons bourgeois et magistrats, se cachoient ou fuyoient, malgré les gardes mis aux portes pour empêcher de sortir. Dans cette circonstance, le roi fit signifier au parlement, le 6 août, de cesser ses fonctions à Paris et de se rendre à Pontoise, ce qui ne fut exécuté qu'en partie. Il annula, par des arrêts du conseil, la création du gouverneur, prévôt des marchands et échevins, faite par les princes, et suspendit le paiement des rentes de l'hôtel-de-ville. Le parlement de Paris cassa ces arrêts, le parlement de Pontoise foudroya celui de Paris. Ce conflit entre les magistrats rendit la justice peu redoutable au peuple ; et il s'ensuivit des désordres que Condé auroit voulu réprimer ;

* Retz, t. III, p. 189 ; Joly, 2e partie, p. 20.

mais la nécessité de souffrir du peuple, pour le retenir dans son parti, l'obligeoit de les tolérer.

* Il avoit lui-même des chagrins personnels à dévorer, parce que, la révolte égalant tout le monde, il ne trouvoit pas dans ses officiers et ses soldats la subordination dont un chef a besoin. Le comte de Rieux, l'un de ses courtisans, lui manqua en face. Il osa, dans la chaleur de la dispute, faire un geste menaçant, que le duc d'Orléans punit par quelques jours de la Bastille, mais dont Condé, en toute autre circonstance, auroit tiré une vengeance éclatante. Malgré la défense des deux princes, les ducs de Beaufort et de Nemours, ces deux beaux-frères qui s'étoient déjà montré une inimitié scandaleuse, se battirent au pistolet; l'intraitable Nemours, qui se refusa à tout accommodement, fut tué comme il se jetoit, l'épée à la main, sur son adversaire qu'il avoit manqué. Tous les jours étoient marqués par des brouilleries et des raccommodemens qui fatiguoient Gaston, qui impatientoient Condé, qui donnoient au parti un air de cabale, et en dégoûtoient insensiblement les honnêtes gens que la prévention y avoit jusqu'alors attachés.

** Le parlement de Pontoise ne fut pas

* Talon, t. VIII, deuxième partie, p. 62 et 64; Montpensier, t. II, p. 128.

** Talon, t. VIII, deuxième partie, p. 40.

d'abord nombreux, mais il étoit composé des meilleures têtes, présidées par Molé. Ces magistrats, animés d'un vrai zèle pour le salut du royaume, se mirent à chercher les moyens de le sauver du danger pressant où il se trouvoit. On savoit que le duc de Lorraine revenoit en France. Il avoit fidèlement accompli la condition de sortir du royaume, imposée par Turenne; mais, arrivé sur ses terres, il fit tirer deux coups de canon, et reprit aussitôt le chemin de Paris. Les Espagnols en même temps envoyèrent en France douze mille hommes sous le commandement de Fuensaldagne. Toutes ces troupes devoient se joindre au prince dans la capitale, qui par là alloit devenir le centre d'une guerre ruineuse, difficile à terminer, dont les succès variés pouvoient porter des coups mortels à l'autorité royale. Le parlement de Pontoise représenta que dans la crise des affaires il seroit peut-être à propos d'accorder quelque chose à la prévention du peuple contre le ministre ; que la rébellion ne paroissoit s'autoriser que du rappel du cardinal; qu'il falloit lui ôter ce prétexte, et qu'il seroit glorieux à Mazarin de sacrifier sa fortune au repos de l'état. On lui remontra à lui-même que l'armée du roi n'étoit pas invincible; que, si jamais elle recevoit un échec considérable, haï des peuples comme il l'étoit, peu aimé

des courtisans, chargé d'arrêts contre sa liberté et sa vie, il courroit les plus grands risques. Il répondoit que la cour pouvoit se retirer au-delà de la Loire, où elle attendroit en sûreté les événemens : mais Turenne fit honte à la reine d'une pareille proposition, qui auroit donné au parti du roi un grand discrédit dans l'esprit des peuples, et ouvert la France aux étrangers. Ainsi, il fut résolu que le cardinal quitteroit encore une fois la France. Il partit le 19 août, et se retira à Sedan, d'où il continua de gouverner le royaume sous le nom du prince Thomas de Savoie, qui, italien comme lui, et entièrement étranger aux affaires d'administration, annonçoit assez par ces deux titres qu'il n'étoit qu'un remplaçant simulé.

La nouvelle de son départ fut apprise à Paris avec satisfaction. Les membres du parlement qui étoient restés ordonnèrent que le roi en seroit remercié. Les princes parurent partager sincèrement la joie publique. Ils affectèrent de renouer les négociations que les opérations militaires avoient suspendues, et ils flattèrent eux-mêmes le peuple d'une paix prochaine : mais intérieurement ils se proposèrent de la faire dépendre du sort des armes. Il étoit naturel que Condé, près d'être joint par deux armées, se promît un succès favorable, et ne se pressât point de terminer :

mais, avant la jonction, l'adresse de Mazarin lui enleva la moitié de ses espérances. Le cardinal savoit que, si les Espagnols aidoient le prince, c'étoit moins pour l'obliger que pour perpétuer la guerre. Sur cette connoissance, il imagina une ruse dont Fuensaldagne fut dupe. Mazarin écrivit, de Sedan, au duc de Lorraine, une lettre tournée en réponse, comme s'il y avoit entre eux une négociation établie. Il discutoit des propositions d'accommodement; et, après s'être défendu sur les unes, avoir accordé les autres, il finissoit par dire que, si Charles s'opiniâtroit à refuser les offres de la cour, la reine seroit forcée de finir avec Condé, qui la pressoit, et qu'elle aimeroit mieux s'abandonner à un prince du sang, que d'exposer le royaume à une invasion. Le courrier, porteur de cette dépêche, eut ordre de passer auprès de l'armée espagnole, et de se laisser prendre. Le général ouvrit la lettre. La menace qui la terminoit lui fit faire des réflexions : il en conclut, comme l'Italien l'avoit espéré, qu'il ne falloit pas rendre Condé trop formidable à la reine; et, au lieu de joindre le duc de Lorraine, Fuensaldagne, instruit d'ailleurs que Turenne étoit campé sous Compiègne, se contenta de lui envoyer quelque cavalerie, et retourna en Flandre avec son armée.

Charles cependant avançoit vers Paris, en-

tretenant des négociations avec la cour, qui se laissoit amuser comme la première fois. S'il avoit eu affaire à un général moins pénétrant, il auroit mis l'armée du roi entre deux feux, entre la sienne et celle de Condé. La reine abusée ordonna à Turenne de ne point inquiéter Charles dans sa marche. Mais Turenne répondit : « Je suis si persuadé que le duc trompe le roi, que quelque positifs que soient les ordres, j'aime mieux m'exposer à porter ma tête sur un échafaud que de risquer de tout perdre en obéissant. » Il continua à serrer l'armée du duc; mais il ne put empêcher sa jonction avec les troupes du prince. Ces deux corps réunis, montant à vingt mille hommes, campèrent sur les bords de la Seine et de la Marne, près d'Ablon; et Turenne, qui n'en avoit que huit mille à leur opposer, prit vis-à-vis d'eux une position avantageuse, près de Ville-Neuve-Saint-Georges, se retranchant derrière un bois, dans l'angle que forme la rivière d'Hyères en tombant dans la Seine. Ces deux armées s'observèrent tout le mois de septembre. Pendant ce temps on entama ou l'on continua une foule de négociations, dont la plus remarquable fut celle du cardinal de Retz.

La retraite du ministre avoit opéré une révolution totale dans les esprits. Ceux qui étoient auparavant les plus emportés contre

la cour convenoient que cette complaisance demandoit un retour d'égards. Tout le peuple se seroit volontiers jeté entre les bras de son roi. Les vœux les plus empressés des Parisiens étoient de le voir revenir au milieu d'eux. Témoin de ces dispositions, Gondi crut qu'il pouvoit se donner l'honneur du retour, et que ce service éclatant effaceroit ses démérites passés. Il fit connoître à Monsieur que tout alloit en décadence dans son parti; que, malgré le secours de l'armée lorraine, il n'y avoit plus rien à espérer, et qu'il falloit s'accommoder avec la cour, à quelque condition que ce fût. Gaston en convint, et remit ses intérêts entre les mains du coadjuteur. Il provoqua une assemblée des principaux du clergé et de la bourgeoisie, dans laquelle il fut résolu qu'on feroit au roi une grande députation pour le prier de revenir à Paris. Gondi se rendit à Compiègne à la tête de ces députés, qui lui formoient un cortége imposant. D'abord il reçut des mains du roi le chapeau de cardinal, qui étoit depuis si long-temps l'objet de ses vœux. Ensuite il se mit à négocier; mais il n'avoit point si beau jeu qu'il se l'étoit promis. Les ministres n'ignoroient pas ce qui se passoit à Paris. Ils savoient que, si les rebelles venoient à composition, c'étoit moins par amour de la paix que par nécessité. La reine, à la vérité, écouta d'abord assez favo-

rablement les premières propositions, comme une personne qui veut finir : mais les amis du cardinal, Servien, Le Tellier, Ondedey, se défiant de sa facilité, la retinrent. Ils se firent renvoyer la conclusion, et épuisèrent sans terminer toutes les offres du coadjuteur, jusqu'à celle que faisoit le duc d'Orléans de se retirer à Blois, et de ne plus se mêler de rien, pourvu qu'on assurât son état, celui des princes et de leurs partisans, par une amnistie honorable, des gouvernemens et des charges lucratives.

Ce qu'il demandoit fut accordé. Une amnistie générale proposée par la cour, sous la condition que les princes désarmeroient trois jours après sa publication, n'excepta de sa faveur que ceux qui seroient trouvés coupables de délits envers les particuliers. Mais, dans cette exception, les princes crurent apercevoir une réserve insidieuse pour rechercher leurs partisans, attendu qu'il étoit impossible que des lésions particulières n'eussent pas été la suite de l'état d'hostilité par lequel on avoit passé, et ils demandèrent une modification de l'amnistie. De là de nouvelles négociations et de nouvelles demandes, que la cour, quelques mois plus tôt, auroit sans doute accueillies avec le plus grand empressement, mais qu'elle rejetoit alors, parce qu'elle voyoit jour à rentrer dans ses droits sans grâces ni con-

ditions. Turenne, tenant toujours en échec l'armée lorraine, avoit mandé à la reine qu'elle pouvoit traîner les négociations en longueur tant qu'elle voudroit. « Les princes, disoit-il, ont beau débiter qu'ils me forceront à une bataille ou à mourir de faim, je ne crains d'eux ni violence ni surprise ; et je serai toujours maître de me retirer quand je le jugerai à propos. En effet la conduite des troupes lorraines et de leur chef n'étoit pas propre à les faire redouter. Il y avoit toujours presque autant d'officiers à Paris qu'au camp, quoique les Parisiens ne les vissent pas de bon œil. Ceux-ci se moquoient d'eux publiquement, et plaisantoient sur leurs discours au sujet de l'armée royale, qu'ils se vantoient de battre quand ils voudroient. On les défioit d'exécuter ces menaces fanfaronnes ; et bientôt Turenne les rendit aussi ridicules qu'elles étoient vaines. Après avoir rempli son objet, qui étoit de fatiguer les Parisiens par la présence des soldats étrangers, tous pillards et indisciplinés, d'amuser les princes par des négociations, de les discréditer, de détacher d'eux le peuple et ses chefs, Turenne, à l'aide des ponts qu'il avoit jetés sur la rivière d'Hyères pour faciliter ses fourrages, décampa le 4 octobre sur le soir, et gagna le lendemain Corbeil, laissant l'armée ennemie bien étonnée de sa retraite. Elle se fit avec le plus grand

ordre, et sans coup férir. Cette surprise, qui ôtoit à Condé le moyen de tenter une affaire décisive, le mit en fureur, et il s'exhala en plaintes amères et en paroles outrageantes contre Tavannes et Vallon, qu'il avoit laissés au camp pendant qu'il étoit malade à Paris. « Ce sont des ânes, disoit-il, auxquels il faut envoyer des brides. » Les Lorrains et les Espagnols furent moqués et chansonnés par les Parisiens, qui s'amusent de tout. Le peuple, de l'extrême affection pour eux, passa à la haine, et le duc de Lorraine lui-même fut insulté dans les rues. Depuis ce jour, il s'en écoula peu pendant lesquels Condé n'eût à craindre d'être livré à ses ennemis, ou forcé de mettre Paris en feu pour se défendre. Il s'ennuya de cette situation critique; et, fatigué également des formes du palais, des inconséquences du parlement, de l'importance des bourgeois, de l'insolence de la populace, plus las encore des négociations qu'on rendoit interminables, il s'abandonna entre les mains des Espagnols; et, le 18 octobre, il prit, avec le duc de Lorraine, le chemin de la Flandre par la Picardie.

* En partant, il recommanda à Monsieur de ne point rendre la ville sans avoir obtenu des conditions avantageuses pour eux deux et pour leurs partisans les plus distingués. C'é-

* Retz, t. III, p. 242.

toit présumer que Gaston seroit plus maître du peuple que ne l'avoit été Condé : mais les Parisiens, qui s'étoient passionnés contre Mazarin sans trop savoir pourquoi, et parce qu'on avoit eu l'art de leur inspirer de la haine, revinrent d'eux-mêmes à leur devoir sitôt qu'ils eurent sous les yeux des exemples de soumission. La députation du clergé en provoqua d'autres. Les six corps des marchands envoyèrent à Pontoise, où étoit la cour, des députés qui furent très-bien reçus et traités aux dépens du roi. Après eux, les colonels des quartiers, un bourgeois et un officier de chaque compagnie, au nombre de cent quarante-neuf, allèrent à Saint-Germain conjurer sa majesté de revenir *dans sa bonne ville*. Ils furent accueillis avec encore plus de distinction que les autres; non-seulement traités aux dépens du roi, mais servis par ses officiers, au bruit des timbales et des trompettes, et visités, pendant le dîner, par le jeune monarque lui-même et le duc d'Anjou son frère. Il faut être François pour concevoir l'effet de pareils égards marqués à propos. Le peuple, en apprenant l'accueil fait à ses députés, devint ivre de joie; et ils se faisoient raconter les détails, se répétoient les uns aux autres les plus petites particularités, et finissoient toujours par cette question : « Quand reviendra-t-il? »

* Le duc d'Orléans, effrayé de cet enthousiasme général, leur crioit de ne se pas hâter, de lui donner le temps de finir son traité, que leur empressement rompoit toutes ses mesures. Eh! qu'importoit à ce peuple détrompé l'intérêt des chefs qui l'avoient séduit et entraîné dans la révolte! Tous savoient qu'ils n'avoient rien à craindre du rétablissement de la puissance royale, qu'il ne pouvoit au contraire leur en revenir que de la sûreté et de la tranquillité. La partie du parlement restée à Paris, et l'hôtel-de-ville, voulurent aussi faire des députations : mais la cour tint ferme à les regarder comme interdits; et, ne pouvant être reçus en corps, les membres se mêlèrent du moins parmi les autres députés. Ils annulèrent aussi d'eux-mêmes, ou regardèrent comme non avenues et sans force, toutes leurs dispositions séditieuses : élections irrégulières d'un gouverneur et d'échevins antiroyalistes, création d'un conseil d'union, concession du titre de lieutenant-général au duc d'Orléans, et de généralissime à Condé. Gaston connut alors à quoi doivent s'attendre les sujets les plus élevés, les princes du sang même, quand ils se séparent du roi. C'est du trône qu'ils tirent tout leur éclat; et, s'ils accoutument les peuples à mépriser l'autorité, tôt ou tard ils en

* Retz, t. III, p. 245.

sont punis par le mépris où ils tombent eux-mêmes. Le duc d'Orléans avoit peine à s'avouer cette vérité humiliante, dont il faisoit partout l'expérience; il auroit voulu se persuader à lui-même, et persuader aux autres, qu'il pouvoit résister avec succès s'il s'y obstinoit, et qu'il ne cédoit que par condescendance. Le cardinal de Retz décrit assez plaisamment le combat entre la vanité de Gaston et sa crainte. « Ne ferai-je pas demain la guerre, dit-il au prélat, et plus facilement que jamais?.... — Oui, monsieur.... — Le peuple n'est-il pas toujours à moi?.... — Sans doute, monsieur.... — M. le prince ne reviendra-t-il pas à moi si je le demande? — Je le crois, monsieur.... — L'armée d'Espagne ne s'avancera-t-elle pas, si je le veux?..... — Toutes les apparences y sont, monsieur. — Gaston, ajoute le coadjuteur, sentoit le ridicule de ses questions, et il ne se les permettoit qu'afin qu'on le réfutât, et afin de pouvoir dire ensuite qu'il auroit fait merveille si on ne l'avoit retenu; à peu près, disoit Madame, moitié riant, moitié pleurant; à peu près comme Trivelin dit à Scaramouche : Que je t'aurois dit de belles choses, si tu avois eu assez d'esprit pour me contredire. » Ainsi ces grands événemens qui attirent l'attention de l'univers, considérés sous un autre point de vue, ne sont souvent que des co-

médies dont les acteurs, s'ils étoient vus de près, inspireroient plus de pitié que d'estime. La Fronde se termina comme une pièce de théâtre. Après les incidens qui formèrent l'intrigue et soutinrent l'intérêt, la venue du principal personnage opéra le dénoûment. Les autres disparurent de dessus la scène, la toile tomba, et il ne resta plus de ces troubles qu'un souvenir qui fut bientôt effacé par les années brillantes de Louis XIV.

* Le 21 octobre, toujours après le départ du prince de Condé, le monarque rentra dans sa capitale, au milieu des acclamations du peuple, dont la joie se signaloit par des transports difficiles à dépeindre. Il n'étoit lié par aucune promesse d'amnistie, et avoit la liberté de punir s'il le vouloit; mais le châtiment ne fut pas sévère : il se borna même aux plus coupables. Louis fit dire à son oncle de quitter Paris, et il obéit. Mademoiselle, prévenant l'ordre qu'elle auroit eu de se retirer dans une de ses terres, s'y exila d'elle-même. Plusieurs gens de qualité, et d'autres personnes turbulentes, de différens états, jugées et condamnées par leur propre conscience, se cachèrent et s'enfuirent. Les duchesses de Montbazon et de Châtillon auroient bien voulu paroître à la cour; mais elles

* Retz, tome III, page 247; Montpensier, t. II, page 166.

eurent défense de s'y montrer, et partirent pour leurs châteaux. Le duc de Beaufort suivit le duc d'Orléans, non sans regret d'abandonner le petit empire qu'il s'étoit formé dans les halles. Le fils de Broussel rendit la Bastille sitôt qu'on le menaça de le faire pendre s'il se laissoit assiéger. Enfin, le lendemain de son entrée, le roi tint son lit de justice au Louvre. Il y réunit les conseillers de Paris à ceux de Pontoise : les premiers n'essuyèrent ni reproches ni réprimandes. Il fut seulement défendu à dix ou douze d'entre eux, qui n'avoient pas été appelés à cette séance, de demeurer à Paris. Dans cette défense furent compris quelques membres des autres compagnies, en petit nombre; tous les officiers des princes de Condé et de Conti, et même les femmes attachées au service de la duchesse de Longueville.

Dans ce lit de justice, le roi fit lire et enregistrer un édit qui interdisoit au parlement toute délibération sur le gouvernement de l'état et des finances, toutes procédures contre les ministres qu'il lui plairoit de choisir. Il contenoit aussi des règles de discipline, faites pour l'honneur et l'indépendance de la compagnie : notamment celle de ne point permettre à ses membres de prendre des habitudes trop grandes dans les palais des princes et des grands; d'en recevoir présens,

gratifications ou pensions, et même d'assister aux conseils où se traitoient leurs affaires économiques et domestiques. Du reste, le monarque accorda une amnistie générale, qui rassura les esprits, et remit partout l'ordre et la tranquillité. * Le cardinal de Retz se trouva au Louvre quand le roi arriva. La reine dit à son fils de l'embrasser, « comme celui à qui il devoit particulièrement son retour à Paris. » Cependant il n'y avoit véritablement contribué qu'en ce qu'il ne s'y étoit point opposé. En quittant le Louvre, il alla, si l'on en croit Joly, insinuer au duc d'Orléans de se mettre en défense, et de ne se point laisser opprimer par la puissance royale; mais lui-même prétend qu'il laissa seulement entrevoir à Gaston la possibilité d'ameuter le peuple, de faire de nouvelles barricades, et de s'emparer de la personne du roi. Il dit que le duc de Beaufort conseilloit fortement cette entreprise; que, pour lui, il se contenta d'assurer Gaston que, si le prince s'y déterminoit, il l'appuieroit de tout le crédit qu'il avoit encore auprès du peuple. C'étoit certainement pousser la rébellion jusqu'où elle pouvoit aller. Cependant Anne d'Autriche voulut bien ne punir le prélat que par l'éloignement : encore ne s'y détermina-t-elle que lorsqu'elle se fut assurée, par

* Retz, t. III, p. 249; Joly, t. II, p. 30.

diverses tentatives, qu'il lui seroit impossible de faire revenir Mazarin, et d'assurer la tranquillité de son ministère, tant que Gondi resteroit à Paris. Elle lui offrit l'ambassade de Rome, où on lui promettoit de ne le laisser que trois ans; cent mille francs pour payer ses dettes, une pension de cinquante mille écus, et cinquante mille autres comptant pour se mettre en équipages.

Le coadjuteur dit qu'il ne refusa ces offres que parce qu'on ne voulut rien donner à ses partisans intimes; et il veut faire entendre qu'il fut victime de l'amitié : mais il y a plus d'apparence qu'il se crut encore en état d'intimider la cour, et de se faire acheter plus chèrement. Il continua de retenir autour de lui une espèce de garde, qui montoit quelquefois jusqu'à deux cents gentilshomme. Ce n'étoit qu'avec cette escorte qu'il quittoit son fort de l'archevêché, où il avoit toujours des munitions qui rendoient ce poste capable de résistance. Quand il alloit à la cour il y portoit un air de morgue et de hauteur, et il rejetoit dédaigneusement toutes les conditions qui n'étoient pas précisément celles qu'il prétendoit imposer. Son insolence alla si loin, que le conseil donna des ordres pour l'arrêter, et même pour l'attaquer à main armée, si on ne pouvoit le saisir autrement. Ces ordres, dit-il, n'étoient guère différens

de ceux qui furent donnés au maréchal de Vitri, lorsqu'il tua le maréchal d'Ancre. Les vrais amis de Gondi, qui voyoient qu'il se perdoit, vinrent à la fin à bout de l'engager à relâcher quelque chose de ses prétentions. Il se détermina à traiter directement avec le cardinal Mazarin, auquel il écrivit. Sur la foi de ce traité entamé, il vint au Louvre, mais accompagné. Il y fut arrêté le 19 décembre, et conduit à Vincennes, sans que le peuple, dont on craignoit le ressentiment, en témoignât aucun. Il y eut seulement quelques démonstrations de chagrin de la part du clergé : le chapitre de la cathédrale ordonna des prières de quarante heures ; mais l'archevêque, oncle du coadjuteur, les fit cesser.

* Turenne, cependant, après avoir ramené le roi à Paris, avoit volé aux frontières, qui, pendant tout le cours de la campagne, étoient restées presque entièrement dégarnies. Aussi les Espagnols avoient-ils repris Gravelines, Mardik et Dunkerque ; et Condé, malgré la séparation du duc de Lorraine, avoit signalé son arrivée au milieu d'eux, par la prise de Château-Porcien, de Réthel, de Sainte-Menehould et de Bar-le-Duc. Turenne s'attacha aux pas de ce dernier : et, laissant derrière lui toutes les villes, au moyen

* Talon, t. VIII, deuxième partie, p. 129.

desquelles le prince avoit espéré retarder sa marche, et qui n'avoient servi qu'à l'affoiblir lui-même, par les garnisons qu'il y avoit laissées, il le harcela sans relâche et le poussa jusque dans le Luxembourg, où il le força d'hiverner; puis, revenant sur ses pas, il réduisit facilement la plupart des places qu'il avoit négligées en passant, et fit leurs garnisons prisonnières. Ainsi l'ennemi, malgré ses succès et contre son attente, se vit réduit à aller prendre ses quartiers d'hiver hors de France.

L'éloignement de la Catalogne et de l'Italie n'avoit pu manquer d'y rendre la campagne encore plus malheureuse qu'en Flandre. Don Juan d'Autriche avoit fait rentrer Barcelone et une partie du Roussillon sous l'obéissance des Espagnols, et Casal, retenue depuis plus de vingt ans par les François, étoit tombée aussi en leur pouvoir, et avoit été restituée par eux au duc de Mantoue, dont la France s'estima heureuse d'obtenir la neutralité.

[1653] Pendant que le cardinal de Retz ressentoit, dans la contrainte et la solitude de la prison, tous les tourmens que peut souffrir un ambitieux enchaîné par son rival, Mazarin se promenoit sur la frontière, dans les armées françoises, et jouissoit de l'honneur des derniers succès, que les généraux lui déféroient. Il étoit redevable de ces égards à la

puissance qu'il conservoit à la cour où il disposoit de tout, quoique éloigné. Il s'en rapprocha après s'être fait quelque temps désirer, et arriva à Paris le 3 février, accompagné de Turenne et des principaux officiers de l'armée; cortége flatteur, dont l'éclat fut encore rehaussé par le monarque, qui alla au-devant de lui jusqu'à six lieues. La reine le reçut avec des transports de joie qui n'étoient pas nouveaux, mais qui étonnoient toujours; car plusieurs cherchoient encore par où il avoit mérité sa fortune. Les autres, éblouis de son bonheur, brûloient leur encens devant l'idole sans s'embarrasser si elle en étoit digne : toute la France tomba à ses genoux. Les Parisiens lui firent une espèce d'amende honorable de leurs insultes excessives, par des hommages qui ne l'étoient pas moins. Ils lui donnèrent à l'hôtel-de-ville une fête dans laquelle on lui prodigua presque tous les honneurs réservés jusqu'alors au souverain. Des édits bursaux, que le ministère présenta au parlement sous le motif ordinaire de fournir aux dépenses de la guerre, n'éprouvèrent point de difficultés. On dit que le cardinal, voyant la nation si inconstante, se confirma dans le mépris qu'il avoit déjà conçu pour elle; et que, la trouvant si docile, il ne se fit point de scrupule de la piller et d'entasser des trésors immenses, pour

n'être plus exposé, en cas de disgrâce, à la disette qu'il avoit quelquefois éprouvée pendant sa retraite forcée chez l'étranger.

Comme un bonheur en entraîne ordinairement un autre, le ministre n'eut, pour ainsi dire, besoin que de se prêter aux événemens, pour éteindre les dernières étincelles de la guerre civile. Depuis que Paris s'étoit rendu, le foyer des troubles existoit à Bordeaux *. Le duc de Vendôme, entrant avec une flotte dans la Garonne, lui coupa toute communication avec les Espagnols; et cette ville, resserrée de plus en plus, fut bientôt menacée de la famine. Le comte d'Harcourt, qui avoit commencé à la cerner, venoit, à la vérité, de fausser lui-même ses sermens, et de manquer à la fidélité dont il avoit donné tant de preuves. Saisi de l'esprit de vertige dont les meilleures têtes de ce temps n'avoient point été exemptes, et de l'idée romanesque de se faire une souveraineté en Alsace, à la faveur de l'occupation que Condé donnoit aux armées françoises, il avoit traversé la France avec la cavalerie de son armée, et surpris en effet Brisach et Philisbourg. Le duc de Candale, fils du duc d'Epernon, nommé pour le remplacer devant Bordeaux, n'avoit pas ses talens militaires; mais déjà il

* Lenet, t. II, p. 560; Retz, t. III, p. 71; Nemours, p. 140.

n'en étoit plus besoin. La faction se consumoit elle-même par la mésintelligence du prince de Conti et de la duchesse de Longueville; mésintelligence que leurs conseils et leurs domestiques fomentoient. Il y avoit entre tous ces agens une émulation intéressée à traiter avec la cour. Ceux du frère vouloient prévenir auprès du ministre ceux de la sœur, et réciproquement, afin d'avoir l'honneur de la pacification, et d'en tirer une récompense personnelle. Mazarin écoutoit tout le monde, et ne se pressoit pas de conclure, parce que le retard faisoit que les négociateurs se traversoient, et que le parti se ruinoit de lui-même.

Pendant ces délais il se passoit des scènes sanglantes à Bordeaux. Lorsque Lenet et Marsin, agens de Condé, restés dans la ville avec Conti et la duchesse de Longueville, voulurent se couvrir de l'autorité apparente du parlement, à l'exemple des frondeurs de la capitale, ils ameutèrent la populace, dont il se servirent pour intimider la compagnie. Cette populace prit l'habitude de s'assembler à l'Ormée, promenade de Bordeaux. De là, au signal des chefs partisans des princes, elle se répandoit dans la ville, insultoit, frappoit, pilloit ceux qu'on lui indiquoit comme Mazarins. Contre cette féroce cabale, dont un nommé Dure-Tête, simple artisan, étoit

chef, se forma l'association du chapeau-rouge, ainsi appelée du nom d'une des rues de la ville. Celle-ci étoit composée de la meilleure bourgeoisie. Plusieurs fois les deux troupes en vinrent aux mains : les Ormistes, plus nombreux, eurent souvent l'avantage, et signalèrent leurs victoires par toutes sortes de cruautés contre les chapeaux-rouges. Beaucoup de ceux-ci quittèrent la ville avec les principaux du parlement, que le roi transféra à Agen.

Bordeaux étoit réduit à cet état d'anarchie, lorsqu'on parla de traiter avec la cour. Au lieu de se tenir unis et de faire cause commune, les agens du prince absent, ceux de Conti, ceux de la duchesse de Longueville se brouillèrent, et brouillèrent leurs maîtres sur des prétentions qu'ils affectoient exclusivement l'un pour l'autre. Le ministre augmenta la division, en se montrant disposé à accorder des préférences. Chacun tâcha de les mériter par une soumission plus prompte et plus étendue, et le résultat de cette conduite fut que la cour imposa la loi qu'elle voulut. On accorda à la princesse de Condé la liberté de suivre son mari en Flandre ou en Espagne, avec son fils et tous ses partisans un peu notables. Marsin fut de ce nombre, et il eut la faculté d'emmener avec lui les régimens du prince et du duc d'Enghien, leurs gardes et

leurs gendarmes, en tout deux mille cinq cents hommes qui traversèrent la France avec étapes pour se rendre à Stenai. Le prince de Conti et la duchesse de Longueville sa sœur furent relégués en des séjours éloignés de la cour, jusqu'à ce que leur bonne conduite les y fît rappeler. Quelques seigneurs subirent le même sort, mêlé d'indulgence et de rigueur. On donna une amnistie générale pour Bordeaux et les petites villes adjacentes plus ou moins marquées de la tache de la révolte. Il n'y eut d'exceptés que Dure-Tête, chef de l'Ormée, et cinq de ses compagnons les plus coupables, dont on fit un exemple. Ce fut le seul sang que la vengeance royale se permit de répandre. Elle ne crut pas non plus devoir laisser sans punition, à la face de l'univers la rébellion du prince de Condé, qui, par le traité qu'il avoit fait avec les Espagnols, devoit rester maître de toutes les places qu'on enleveroit à la France. Ce même parlement de Paris, dont beaucoup de membres pouvoient se reprocher de s'être rendus ses complices, lui fit son procès comme l'avoit prédit le coadjuteur. Le jeune monarque y assista, et y porta l'extérieur d'un homme touché. On déclara Condé criminel de lèse-majesté. Il fut dépouillé de tous ses emplois, charges et gouvernemens, auxquels le roi nomma, et condamné à mort, sans spécifier le genre de sup-

plice, par respect pour le sang royal. Quant aux autres chefs de parti, ils s'éclipsèrent sans qu'on parût presque les remarquer. Le duc d'Orléans se retira à Blois, d'où il ne venoit que rarement à la cour, médiocrement caressé par le monarque et sa mère, peu regardé des courtisans, mais très-fêté par le ministre, qui se faisoit un honneur de le traîner, pour ainsi dire, à son char. Sa fille, Mademoiselle, mena long-temps une vie errante dans ses châteaux. Il se trouva toujours des obstacles aux mariages qui convenoient à sa naissance; et elle fut à la fin obligée d'acheter, par le sacrifice d'une partie de ses grands biens, le droit d'épouser un gentilhomme, qui la méprisa. La duchesse de Longueville, ne pouvant se passer d'intrigues, après avoir renoncé à celle de l'amour et de la politique, trouva à se satisfaire dans la dévotion. La guerre entre les solitaires de Port-Royal et les jésuites commençoit à s'animer. Elle se déclara pour les premiers, et se donna du moins le plaisir d'être du parti que la cour n'aimoit pas. Le prince de Conti fit sa paix en épousant dans les premiers jours de 1654 Anne-Marie Martinozzi, une des nièces du ministre, précisément à l'époque où Mazarin pressoit la condamnation de son frère au parlement. Il vécut sans éclat, bon mari, bon père, plus heureux dans cette espèce de vie privée qu'il ne

l'avoit été dans le tracas des affaires. Le duc de Beaufort, qui obtint du roi la survivance de la charge d'amiral de France que possédoit son père, se distingua dans diverses expéditions maritimes ; et en 1669, s'étant mis à la tête d'une troupe de volontaires, auxquels le roi permit d'aller au secours des Vénitiens, en Candie, il trouva une mort honorable sur la brèche de la Canée. Les grands seigneurs qui avoient participé aux troubles furent peu employés sous le règne de Louis XIV, malgré leur mérite personnel ; et leurs enfans ont quelquefois eu peine à effacer la tache de leurs pères. Quant aux brouillons inférieurs, beaucoup de leurs noms, rayés des matricules de la magistrature, en ont disparu totalement, ou n'existent plus que dans des conditions subalternes.

Le cardinal de Retz causa encore quelque inquiétude à la cour. De coadjuteur il devint, pendant sa prison de Vincennes, archevêque de Paris, par la mort de son oncle. On lui demanda sa démission, et on mit sa liberté à ce prix. Il la donna; et, en attendant la ratification de Rome, qui la refusa par haine contre Mazarin, et sur les instances même du démissionnaire, il fut transféré dans le château de Nantes, d'où il se sauva, et se rendit à Rome où il fut revêtu du pallium, décoration confirmative de son titre. En s'é-

chappant, il fit une chute, dont il demeura estropié toute sa vie. Pendant qu'il erroit en Flandre, en Espagne, à Rome, en Allemagne, un curé de la Madeleine, nommé Chassebras, qu'il avoit fait son grand-vicaire, soutenoit ses intérêts avec une intrépidité et une intelligence singulière. Il donnoit des mandemens au nom du cardinal, et interdisoit les grands-vicaires nommés par le chapitre, à la prière de la cour, lançoit des monitoires contre les persécuteurs de son archevêque, et les menaçoit d'excommunication. Ces pièces passèrent pour être l'ouvrage des solitaires de Port-Royal, que la cour commença à regarder comme possédés de l'esprit de rébellion, et acharnés à le répandre dans le peuple; soupçon dont le ministère ne s'est jamais défait. On dit qu'elles s'imprimoient dans la tour de Saint-Jacques-de-la-Boucherie; et, malgré la multitude et la vigilance des espions, elles parvenoient toujours entre les mains des personnes dont elles devoient être connues, ou elles se trouvoient affichées à propos partout où il étoit besoin, sans que les recherches et les menaces du ministère aient jamais pu intimider le grand-vicaire et ses coopérateurs, qui se cachoient, mais qui agissoient toujours.

Comme ces ouvrages étoient bien écrits, ils faisoient impression. Le clergé redeman-

doit son archevêque, le peuple murmuroit; et si Gondi eût su seconder le zèle de ses partisans, par une conduite réglée et par sa persévérance, peut-être auroit-il forcé la cour à lui laisser son archevêché; mais il se lassa de souffrir. Si on en croit Joly qui l'accompagna toujours, il avoit contracté dans ses voyages le goût d'une vie libre, exempte de devoirs, d'assujétissemens, et même de bienséance; vie qu'il désira de pouvoir continuer. Il prit donc le parti de transiger avec la cour. On lui donna de grosses abbayes en échange de son archevêché. Il fixa sa demeure en Lorraine, et paya ses dettes à la longue. Sur la fin de sa vie, il obtint la permission de revenir à Paris; et cet homme, qui ne s'étoit pas contenté du premier rang après les princes, dans la capitale, s'estima heureux de pouvoir y finir ses jours presque inconnu. Mais il ne céda son archevêché qu'après la mort de Mazarin, auquel il ne voulut pas donner la satisfaction de le rendre témoin de son humiliation.

La Fronde finit par la dispersion des chefs, et la guerre cessa dans l'intérieur du royaume; mais elle s'anima sur les frontières contre les Espagnols, aidés de la capacité et des conseils du prince de Condé, lesquels, heureusement pour la France, ne furent pas toujours suivis. Il étoit entré cette année en Picardie, au mois

de juin, à la tête de vingt-cinq à trente mille combattans, et avec le titre de généralissime des armées espagnoles. Déjà il avoit passé la Somme; et, après avoir pris et ruiné, pour l'exemple, la mauvaise place de Roye, où la noblesse de Picardie avoit osé l'attendre, il se proposoit d'établir le foyer des hostilités aux environs de la capitale, lorsque Turenne, qui venoit d'abandonner la Champagne, posant son camp à quelques lieues de lui, l'arrêta tout d'un coup avec une armée moitié moindre. Trop foible pour hasarder une bataille, Turenne ne laissa pas de proposer de passer l'Oise qui séparoit les deux armées, et de tenir perpétuellement l'ennemi en échec en le côtoyant toujours. Ainsi, observoit-il, l'armée deviendra plus que suffisante pour empêcher les progrès des Espagnols, tant parce qu'ils ne pourroient attaquer les villes sur la Somme, situées dans un terrain marécageux, sans s'affoiblir par l'éloignement nécessaire de leurs quartiers, que parce que, s'ils osoient avancer au-delà, et marcher sur la capitale, ils courroient le danger d'être coupés de Cambrai, où se trouvoient leurs magasins. Cet avis fut adopté par le conseil du roi, qui s'étoit transporté au camp avec Mazarin.

Mais, en présence d'un général tel que Condé, il ne falloit pas moins que l'habileté de Turenne pour exécuter un tel plan. Ces

deux grands hommes épuisèrent tout ce que leur expérience dans l'art de la guerre leur avoit appris, l'un pour joindre son adversaire, et l'autre pour l'éviter. Ils tâchèrent en vain de se surprendre l'un l'autre; et jamais la diversité des attaques dont Condé eut toujours le choix, comme étant le plus fort, ne put rencontrer Turenne au dépourvu, ni lui faire hasarder le moindre mouvement dont le prince pût tirer avantage. Sur la fin de la campagne, cependant, aux environs de Péronne, il y eut un moment où la prévoyance du général françois pensa être mise en défaut. Une fausse manœuvre du maréchal de La Ferté, qui commandoit l'aile gauche, fut sur le point de le commettre avec l'armée ennemie, et de l'exposer à être battu par Condé, ainsi que, dix ans auparavant, ce même La Ferté avoit pensé faire battre Condé par Melos à Rocroi. Turenne obvia à cette faute par un changement rapide de position qui lui donna le temps de se retrancher, et sa situation étoit déjà respectable quand l'armée ennemie arriva en présence, excédée de chaleur et de soif. Condé néanmoins vouloit attaquer; mais, plus ménager de la fatigue et du sang des soldats, le comte de Fuensaldagne, qui commandoit la portion espagnole de l'armée, s'y opposa; et l'action fut remise au lendemain. Turenne mit à profit ce délai,

et pendant la nuit il accrut ses défenses à tel point, que Condé lui-même jugea impossible de le forcer. Il éclata en plaintes amères contre Fuensaldagne, et ses reproches accrurent la mésintelligence qui existoit déjà entre eux, et qui ne nuisit pas peu aux opérations de cette campagne et des suivantes. Rebuté de l'inutilité de ses essais pour forcer Turenne au combat, Condé se détermina enfin à repasser la Somme; et, se dirigeant d'abord sur Arras, pour amener l'ennemi de ce côté, il tourna subitement sur la frontière de la Champagne, et investit Rocroi, théâtre de ses premiers triomphes, dont alors il travailloit lui-même à anéantir les fruits. Turenne, qui tenoit pour maxime, qu'à moins de faire des fautes, on étoit toujours sûr de forcer une armée dans ses lignes, eut l'air de le suivre; mais la campagne jusqu'alors avoit été si heureuse par l'exacte fidélité à suivre le plan qu'on s'étoit tracé, qu'il continua d'en faire la règle de sa conduite, et il évita le prince, qui auroit pu lever ses quartiers pour revenir sur lui. D'accord avec les instructions de la cour, il rabattit donc sur Mouzon, afin de se dédommager, s'il y avoit lieu, de la perte qui pourroit être faite de Rocroi. Les deux places se rendirent à deux jours de distance. Turenne tint encore quelque temps la campagne pour couvrir le siége

de Sainte-Menehould que faisoit le maréchal Duplessis-Praslin. La ville prise, la dévastation du pays, la disette du fourrage, l'humidité de la saison et le besoin naturel de repos forcèrent, comme de concert, les deux armées à prendre leurs quartiers d'hiver. Ainsi fut terminée cette savante campagne, objét de l'étude et de l'admiration des gens de l'art, et dont la France recueillit tout l'avantage, en faisant évanouir les espérances assez fondées qu'avoit pu concevoir l'ennemi.

En Italie la guerre se suivoit avec mollesse, et moins pour faire des conquêtes que pour retenir le duc de Savoie dans l'alliance de la France. Une victoire douteuse à la Roquette sur le Tanaro, remportée par le maréchal de Grancey sur le marquis de Caracène, produisit cet effet et n'en eut point d'autre. Les succès furent aussi partagés en Catalogne. Les Espagnols échouèrent devant Roses où ils furent battus par le maréchal d'Hocquincourt, et les François devant Gironne, où don Juan d'Autriche leur rendit la pareille, et rejeta le maréchal dans le Roussillon.

[1654] On profita du loisir des quartiers d'hiver qui suivirent cette campagne laborieuse, pour s'occuper du sacre du roi, que les troubles du royaume avoient fait différer jusqu'alors. Quatre princes du sang y manquèrent, le duc d'Orléans, toujours relégué à

Blois, le prince de Conti qui commandoit en Roussillon, le prince de Condé et le duc d'Enghien son fils, que la rébellion retenoit hors du royaume. Louis XIV, après son sacre, qui eut lieu au mois de juin, parut comme un soleil levant qui dissipa tous les nuages des factions. Ce n'est cependant pas de ce moment qu'on peut dire qu'a commencé son administration. Depuis 1643 qu'il parvint au trône, à l'âge de cinq ans, jusqu'à sa majorité en 1651, on a vu qu'il figura très-peu dans le gouvernement. L'histoire de ce temps n'est que celle de la régence de sa mère et de la Fronde. Depuis sa majorité, pour les événemens publics, Mazarin absorba toute l'autorité, et la conserva jusqu'à la mort. Cependant on trouve déjà dans ces deux époques des faits applicables au jeune monarque, des nuances de caractère, comme des traits qui ne sont pas encore la physionomie, mais qui annoncent ce qu'elle sera; traits qu'il ne faut pas laisser perdre.

Mazarin avoit été établi surintendant de l'éducation des deux frères Louis et Philippe. Il paroît qu'il s'appliqua, de l'aveu de la reine mère, à viriliser l'un et à efféminer l'autre. Louis, d'une taille avantageuse, déjà imposant, sans avoir rien de dédaigneux, sérieux sans air d'humeur, attiroit le respect dans un âge où l'on n'a coutume que de plaire. Phi-

lippe avoit en amabilité tout ce que son frère avoit de majestueux. On lui inspira, on lui souffrit le goût de la parure et des ajustemens, tandis qu'on accoutuma de bonne heure l'aîné à faire le roi; mais, de peur qu'il n'échappât à ses lisières, le cardinal eut soin de l'investir d'amusemens propres à le retenir dans sa dépendance.

Le prélat vit avec satisfaction le jeune monarque se renfermer presque exclusivement dans la compagnie de ses nièces, et en faire sa société habituelle. Il en avoit fait venir sept d'Italie, toutes jeunes, vives, spirituelles et enjouées. Entre elles se distinguoient les deux aînées, Laure et Olympe, qui eurent pour fils deux des plus grands capitaines de ce siècle, le duc de Vendôme et le prince Eugène, mais surtout Marie Mancini, qui fut depuis la connétable Colonne. Ce n'étoit pas une beauté; mais, âgée de quatorze à quinze ans, avec de l'esprit et une coquetterie prononcée, il ne lui fut pas difficile de toucher un cœur neuf, qui cherchoit maître, ni à l'oncle, qui avoit ses vues, de fixer le roi dans le cercle de ces jeunes et aimables personnes.

La galanterie n'empêchoit pas Louis de s'appliquer à acquérir des connoissances et des qualités, non point de celles qui font un homme instruit (à cet égard l'abbé Beaumont

de Péréfixe, son précepteur, qu'il fit archevêque de Paris, ne put s'enorgueillir de lui), mais de celles qui étoient nécessaires à son rang. Étonné de ses progrès, Mazarin, qui l'avoit approfondi, disoit au maréchal de Gramont qui le félicitoit sur les dispositions qu'il supposoit au roi à se laisser conduire : « Monsieur le maréchal, vous ne le connoissez pas. Il y a en lui de l'étoffe pour faire quatre rois et un honnête homme. » Le même disoit au maréchal de Villeroi, à l'issue d'une audience donnée par ce prince aux députés de Bourgogne : « Avez-vous pris garde, monsieur, comme le roi écoute en maître et parle en père? Il se mettra en chemin un peu tard; mais il ira plus loin qu'un autre. » Mazarin lui fit faire ses premières armes assez durement. Point d'équipage, point de table : il étoit toujours à cheval, même en route, et mangeoit chez le général. On ne le ménagea pas davantage sur les dangers. On le laissoit visiter les tranchées et courir aux escarmouches à travers les balles et les boulets, qui tomboient autour de lui, sans qu'il en parût ému.

* Au retour de ses campagnes, dans lesquelles il se passoit toujours quelques faits à l'honneur du prince, qu'on se plaisoit à citer, on peut juger comment le jeune monarque étoit reçu dans une cour idolâtre, où il rame-

* Motteville, t. IV, p. 423.

noit les plaisirs. Dans sa jeunesse, Louis XIV ne se contentoit pas d'être spectateur des fêtes, il aimoit à y figurer avec ses courtisans; par là elles devenoient plus animées, plus agréables à lui-même et au peuple. La reine et le cardinal tiroient une espèce de vanité des applaudissemens qu'excitoient toujours, quand il paroissoit en public, son grand air et sa bonne grâce. On donnoit des carrousels, on faisoit des cavalcades, des courses de bagues, dont le costume rappeloit le souvenir de l'ancienne chevalerie. Tout ce qu'il y avoit de plus galant à la cour, superbement habillé, et monté sur les plus beaux chevaux, passoit et repassoit sous le balcon des dames. Elles contribuoient par leur parure à la beauté du spectacle, et y jetoient de l'intérêt par les circonstances auxquelles les devises des chevaliers faisoient allusion.

On donnoit aussi fort souvent des bals, tantôt ouverts à tout le monde, tantôt bornés à quelques privilégiés. Pour enhardir le roi, un peu timide avec les personnes qui ne lui étoient pas familières, la reine y avoit laissé introduire une liberté étonnante pour ceux qui se rappeloient la sévérité de l'étiquette sous Louis XIII et Richelieu son ministre. Mazarin, bien différent, comme s'il eût voulu faire excuser sa puissance, appeloit la gaieté auprès du trône, et y joignoit quelquefois

une magnificence inconnue en France jusqu'à lui.

Immédiatement après son sacre, et lorsque le roi touchoit à sa seizième année, il fit sa première campagne. Le prince de Condé s'étant refusé à de nouvelles propositions d'accommodement, la cour, pour l'en punir, arrêta le siége de Stenai, qui lui appartenoit, et la prise de cette place fut le coup d'essai du monarque. Le siége, long-temps couvert par Turenne, étoit dirigé par Fabert, officier de fortune, et depuis maréchal de France, que son attachement à Mazarin, qu'il reçut dans Sedan, malgré la clameur générale, porta à ce grade qu'il méritoit. Fils d'un libraire de Metz, il refusa d'être chevalier de l'ordre, parce qu'on lui demandoit des preuves de noblesse qu'on auroit adoptées sans examen sur son serment; mais il se refusa à une dignité qu'il eût fallu acheter par un mensonge.

Quoique Condé se confiât en la force de sa place, au point d'avoir osé dire que le jeune monarque avoit fait un mauvais choix pour établir la réputation de ses premières armes, il est probable qu'il supposoit aussi que cette place ne seroit pas abandonnée aux seules ressources qu'elle pouvoit tirer d'elle-même. Mais il ne put déterminer l'archiduc à y faire passer le moindre secours. Indépendamment de la jalousie qui subsistoit en-

tre eux, à l'occasion de l'égalité dans le commandement, égalité à laquelle avoit prétendu Condé, et qu'il avoit obtenue, il avoit encore à combattre l'éloignement absolu des Lorrains pour cette expédition. Cette opposition étoit fondée sur ce que Stenai n'avoit été donnée au prince qu'après avoir été enlevée à leur duc; et ils étoient encore indisposés de la clause du traité des Espagnols avec le prince, par laquelle les conquêtes à faire en France devoient devenir sa propriété, ce qui les frustroit de l'espoir d'en faire une compensation pour la Lorraine envahie. Le duc Charles en avoit témoigné son ressentiment d'une manière si hautaine, et avoit tellement menacé de retirer ses troupes, que la cour d'Espagne, déjà blessée de ses traités avec la France pendant les troubles de la capitale, avoit donné ordre de l'arrêter au commencement de cette année, ce qui fut exécuté dans le palais même de l'archiduc. Elle eut l'adresse néanmoins de retenir ses troupes par les largesses qu'elle leur fit, et en leur donnant pour chef François, frère du duc Charles : elle ne put parvenir d'ailleurs à détruire leurs fâcheuses préventions contre Condé : et tout ce qu'il put obtenir fut une forte diversion d'un autre côté. Elle fut dirigée sur Arras, qui pouvoit encore lui ouvrir cette année l'entrée du royaume, et qui, investie

d'abord par la cavalerie lorraine, fut bientôt cernée par trente mille hommes.

Turenne abandonna dès lors Stenai; mais, fidèle à sa tactique, il laissa aux ennemis le loisir de se bien établir dans leurs quartiers, et se borna à inquiéter leurs convois. C'est à cette occasion qu'il écrit dans ses mémoires, « qu'il n'est point de l'opinion commune qu'il faut faire agir les François d'abord, persuadé qu'ils ont la même patience que les autres nations lorsqu'on les conduit bien. » Malgré ses dispositions, le marquis de Boutcville, élève de Condé, et qui annonça dès lors le maréchal de Luxembourg, trompa sa vigilance ou plutôt celle d'un de ses officiers; et, après avoir sauvé dans Aire un convoi de munitions qu'il menoit aux assiégeans, il eut encore l'habileté de l'introduire dans leurs lignes. Ce ne fut qu'après la prise de Stenai et la jonction des maréchaux d'Hocquincourt et de La Ferté, que Turenne se détermina à les forcer. Il avoit fait lui-même ses reconnoissances avec l'intrépidité d'un soldat et la sagacité d'un philosophe. S'étant approché, en effet, assez témérairement du quartier de don Ferdinand de Solis, il répondit à ceux qui l'en blâmoient : « Je me garderois bien d'en faire autant devant le quartier du prince de Condé; mais je connois les Espagnols : don Ferdinand n'entreprendra rien qu'il n'ait

demandé avis à Fuensaldagne, celui-ci à l'archiduc, et l'archiduc même au prince de Condé, qu'il invitera au conseil; et, pendant ces consultations, la reconnoissance sera faite. » Ce qu'il avoit prévu arriva précisément comme il l'avoit annoncé; et, sur les instructions qu'il eut tout le loisir de prendre, il établit son plan d'attaque. L'exécution en eut lieu dans la nuit du 24 août sur le quartier de Solis. Le succès de Turenne y fut complet, ainsi que sur ceux de Fuensaldagne et de l'archiduc. Le prince de Condé seul soutint ses efforts, et maltraita même d'Hocquincourt et La Ferté; mais, en résultat, il ne put que couvrir habilement la retraite forcée des Espagnols; genre de gloire dans lequel, toujours vainqueur jusqu'à ce jour, il fit alors son coup d'essai. Contraint de rebrousser chemin jusqu'à Mons, il reçut des renforts, et fit reculer Turenne à son tour jusqu'au Quesnoi, que ce dernier avoit pris à la suite de la délivrance d'Arras.

Tout réussit au roi dans cette campagne. Le prince de Conti s'étoit emparé en Roussillon de Villefranche, et de Puicerda dans la Cerdagne; et le maréchal de La Ferté, par la reddition de Brisach et de Philisbourg, amena à résipiscence le comte d'Harcourt, qui rentra en grâce, et qui obtint même le gouvernement d'Anjou en place du gouver-

nement indépendant qu'il avoit compté se faire en Alsace. Il n'y eut qu'en Italie que les succès furent bornés à raison du peu de forces que l'on y porta. On étoit las d'y faire la guerre, et il y eut même, au commencement de l'année, une petite trève fondée sur l'espérance que l'on avoit conçue de la paix. Cependant on y protégea encore une nouvelle insurrection de Napolitains, et le duc de Guise, récemment sorti de sa prison d'Espagne, par le crédit de Condé, et sous la promesse de ne se plus mêler des affaires de Naples, y fut néanmoins envoyé par la cour. Il débarqua à Castellamare avec [illegible]t mille hommes. Mais les Napolitains r[illegible]giés en France l'avoient abusé sur les dispositions du peuple. Personne ne vint le joindre, et la disette des vivres le força à se rembarquer. Dans le retour, une partie de sa flotte périt par la tempête.

[1655] Quelque satisfaisans que fussent tant de succès, ils ne pouvoient s'obtenir qu'avec de l'argent; et, à défaut des mesures générales et d'un grand effet, que ces temps de troubles et d'opposition ne permettoient pas d'employer, il n'est sorte d'édits bursaux et de mesures ruineuses que l'urgence des besoins ne fit inventer à Mazarin pour s'en procurer : de là un désordre qui consomma par anticipation les revenus des années sub-

séquentes, et dont l'effet toujours croissant s'est fait sentir jusqu'à nous. Au mois de mai de cette année le roi avoit fait enregistrer plusieurs de ces édits dans un lit de justice qu'il avoit été tenir au parlement. Il comptoit sur leur exécution, lorsque les magistrats, sous prétexte que la présence du monarque avoit gêné les suffrages, jugèrent à propos de se réunir pour reviser l'assentiment qu'ils avoient donné. Instruit de cette démarche, le roi part aussitôt de Vincennes où il se trouvoit alors, et, en habit de chasse, botté, éperonné et le fouet à la main, il entre dans la grand'chambre, et prenant séance : « Messieurs, dit-il aux conseillers, aussi étonnés de sa démarche que de son costume, chacun sait les malheurs qu'ont produits les assemblées du parlement : je veux les prévenir désormais. J'ordonne donc qu'on cesse celles qui sont commencées sur les édits que j'ai fait enregistrer en lit de justice. Monsieur le premier président, je vous défends de souffrir ces assemblées, et à pas un de vous de les demander. » La majesté du prince, la noblesse de ses traits, l'assurance de son ton en imposèrent dans le moment ; mais dès le lendemain, cette impression s'étant affoiblie, on parloit déjà de se rassembler de nouveau. Mazarin voulut assoupir cette affaire par les voies de la négociation, et le

sage Turenne y fut employé comme médiateur. Le respect qu'on portoit à son caractère aplanit les obstacles; et, moyennant quelques légers sacrifices qui furent faits à l'amour propre des magistrats, il obtint d'eux l'essentiel. Ainsi, dans le loisir des quartiers d'hiver, comme dans les travaux militaires des autres saisons, Turenne se rendoit utile à l'état, et se préparoit les moyens de continuer à l'être lorsque le moment des opérations seroit venu.

Il méditoit de pénétrer cette année dans les Pays-Bas; et, à cette effet, il investit Landrecies à l'ouverture de la campagne. Condé, en lui coupant la communication avec Guise, avoit cru lui ôter la ressource des vivres et des munitions. Mais le général françois n'avoit laissé prendre cette position à son adversaire que parce qu'il en pouvoit tirer du Quesnoi. La manœuvre du prince fut perdue, et pendant ce temps Landrecies capitula.

Le reste de la campagne offrit à peu près le pendant de celle de 1653, avec cette différence que Turenne et Condé y changèrent de rôle. Le premier fut l'attaquant et le second se tint sur la défensive. Retranché d'une manière formidable derrière la petite rivière d'Haine, qui donne son nom à la province, Condé défioit Turenne, quand celui-ci, prenant sa route par Bouchain, Valenciennes et

Condé, se disposa à le prendre en flanc, et à lui faire perdre l'avantage de ses longs travaux. Le prince, qui s'aperçut de sa manœuvre, changea de position, et vint au-devant de lui jusqu'à Valenciennes, où il se retrancha à la hâte. Turenne donna l'ordre de l'attaque. Mais déjà l'armée espagnole lui échappoit, et Condé couvroit sa retraite. Elle laissa les Pays-Bas ouverts à Turenne, qui s'empara de Maubeuge, de Saint-Guillain et de Condé, qui lui servirent de point de départ pour la campagne prochaine. Les Espagnols ne purent s'y opposer. Ils se trouvèrent affoiblis par la défection du prince François de Lorraine, dont le mécontentement s'étoit accru, et qui, feignant de secourir une des places menacées, passa avec son corps d'armée au service de la France.

La mauvaise santé du prince de Conti, qui n'avoit des dons militaires de son frère que la bravoure, le ramena à Paris à la fin de cette campagne. Le duc de Vendôme, qui le seconda sur mer, battit en vain la flotte espagnole près de Barcelone; don Juan d'Autriche, avec une petite armée, fit échouer presque toutes les opérations de Conti.

[1656] Le prince espagnol passa en Flandre l'année suivante pour y remplacer l'archiduc Léopold, rappelé par l'empereur son frère, depuis la perte qu'avoit faite ce monarque de

son fils aîné, qui avoit été élu roi des Romains, et dont la mort rendoit incertaine l'occupation du trône germanique après Ferdinand. Le marquis de Caracène remplaçoit pareillement Fuensaldagne dans les Pays-Bas. Turenne, profitant des lenteurs inséparables de ces changemens, leva le premier ses quartiers, menaça Tournai, et, prévenu par Condé, se rejeta sur Valenciennes, place forte, mais dont la garnison étoit foible. Don Juan s'approcha jusqu'à une demi-lieue des lignes pour dégager la place. Turenne avoit la supériorité du nombre, mais elle se trouvoit annulée par la disposition des quartiers, qui étoient séparés par l'Escaut. Le maréchal de La Ferté avoit son poste d'un côté de la rivière, et Turenne le sien de l'autre. Le dernier, instruit par ses espions que le prince de Condé se proposoit d'attaquer son collègue, le fit prévenir et lui proposa même des renforts : La Ferté s'en offensa comme d'une injure, et paya cher sa présomption, car ses quartiers furent entièrement enlevés, et lui-même fut fait prisonnier. Turenne voulut courir à son secours ; mais une inondation, procurée par le gouverneur de Valenciennes, qui avoit lâché ses écluses, couvrant les ponts de communication des quartiers, l'empêchèrent de passer outre, et arrêtèrent même les progrès de l'ennemi. Ainsi Condé prit en ce jour sa

revanche d'Arras. Le siége fut levé ; mais Turenne se retira un si bon ordre sous le Quesnoi et y présenta un front si imposant, que l'ennemi, qui l'eut toujours en vue, n'osa l'y attaquer. On fut plus heureux en Italie. Valence, située sur le Pô, et qui domine ce fleuve, cernée par les ducs de Modène et de Mercœur, de telle sorte qu'aucun secours ne pût y pénétrer, fut contrainte à se rendre après trois mois de résistance.

[1657] Ardemment appliquées à se nuire, la France et l'Espagne avoient d'abord appelé à leur aide les moyens coupables de la rébellion, qu'elles avoient réciproquement favorisée dans les états l'une de l'autre ; depuis, elles passèrent à l'oubli de toutes les bienséances, dans la recherche qu'elles firent, à l'envi, de l'alliance de Cromwell, l'assassin du roi d'Angleterre. Ce fut la France qui obtint le honteux avantage de la préférence. Un traité du 9 avril 1657 mit à sa disposition une flotte de six mille Anglois pour envahir la Flandre maritime. Dans le partage des conquêtes, l'Angleterre ne se réservoit que Dunkerque ; et la France en retour renonçoit à donner asile aux fils de Charles I : du camp de Turenne, où combattoient ces princes infortunés, ils se rendirent à celui de Condé.

Le roi alla passer en revue, à leur débarquement, les troupes de son nouvel allié ; et,

aussitôt qu'elles eurent rejoint l'armée françoise, on menaça Aire et Saint-Omer. Don Juan, pour secourir ces places, en dégarnit plusieurs, et parmi celles-ci Cambrai, où il ne resta que trois cents hommes. Turenne, qui en fut instruit, l'investit avec sa cavalerie, et fit commencer une circonvallation. Pendant qu'on y travailloit et que les Espagnols délibéroient sur cette incident, Condé, qui se trouvoit dans le voisinage, rassemble trois mille cavaliers; et, à l'aide de la nuit et de la connoissance parfaite des lieux, il trompe la vigilance de Turenne; et, passant sur le corps des postes qui lui barroient le passage, il pénètre dans la citadelle. Turenne, qui n'avoit prétendu qu'à l'effet d'une surprise, ne s'obstina point à suivre un plan qui changeoit de nature, et se porta dès lors dans le Luxembourg pour couvrir le siége de Montmédi. Condé, qui avoit des projets sur quelques villes de Flandre, ne l'y suivit pas. Montmédi fut pris, et Turenne revint assez tôt sur ses pas pour faire échouer les tentatives du prince sur Ardres et sur Calais. Il termina la campagne par la prise de Mardik, qui fut livrée aux Anglois en nantissement de Dunkerque, dont l'attaque fut remise à l'année suivante.

[1658] Le commencement de cette année ne fut point heureux. Le maréchal d'Aumont,

trompé par de fausses intelligences qu'il croyoit avoir dans Ostende, s'étoit approché des murs avec confiance. Il étoit sous le canon de la ville, et une division ennemie lui coupoit la retraite, lorsqu'il reconnut son erreur. Foudroyé par l'artillerie de la place et sans issue pour s'y soustraire, il fut contraint de se rendre.

Turenne n'en suivit pas moins ses desseins sur Dunkerque, expédition hasardeuse au milieu de plusieurs places qui appartenoient encore à l'ennemi, mais que réclamoit Cromwell, dont les sollicitations étoient pressantes, et qu'il eût été dangereux de ne pas satisfaire. La circonvallation, dans un pays couvert par les eaux, et où le vent et la marée ébranloient ou minoient les ouvrages, fut difficile à établir. Don Juan, qui ne pouvoit croire qu'on pensât sérieusement à ce siége, laissa tout le loisir de l'entreprendre, et il y avoit près d'un mois qu'on y étoit occupé, lorsque le danger de la place y fit accourir enfin les Espagnols. Passant alors de la lenteur à la précipitation, et supposant que leur présence suffiroit pour donner confiance aux assiégés, ils n'attendirent pas leur canon pour se mettre en route, et, le 13 juin, ils parurent à un quart de lieue des lignes, malgré les remontrances de Condé et du duc d'Yorck. Ils avoient aussi compté sur la circonspection

habituelle de Turenne ; mais ce général leur fit bientôt connoître qu'elle étoit subordonnée aux circonstances. Le lendemain en effet, sortant de ses lignes et n'y laissant que ce qui étoit nécessaire pour les garder contre les insultes de la place, il marche droit à l'ennemi, sans lui laisser le temps de se reconnoître, ni les moyens de refuser la bataille. Condé en prévit sur-le-champ l'issue. « Avez-vous jamais vu une bataille perdue? dit-il au duc d'Yorck. — Non. — Eh bien! vous allez en voir une. » Consternés en effet de se voir sans canon, les Espagnols tinrent à peine. Condé maintint le combat à son aile, où il poussa vivement le marquis de Créqui, et pensa pénétrer jusqu'à la ville; mais bientôt entouré de toutes parts, et au moment d'être fait prisonnier, il fut contraint de céder et de faire retraite. La perte des Espagnols fut considérable, surtout en prisonniers : celle des François fut presque nulle. Le maréchal d'Hocquincourt, qu'un mécontentement contre le cardinal avoit jeté dans le parti des Espagnols, fut tué la veille à la reconnoissance des lignes. Dunkerque devint le prix de la victoire ; mais Louis XIV n'y entra que pour la remettre aux Anglois, qui lui rendirent Mardick. Turenne repoussa les Espagnols jusque sous les murs de Bruxelles, et enleva successivement Furnes, Gravelines, Oudenarde, Menin et

Ypres, où s'étoit jeté le prince de Ligne, après avoir été battu par le général françois. Ses progrès eussent été encore plus étendus, s'il n'eût fallu affoiblir l'armée pour comprimer quelques semences de révolte en diverses provinces du royaume.

Les succès en Italie répondirent à ceux de Flandre. Mortare, enlevée dans le Milanez aux Espagnols par le duc de Modène, ouvroit un libre accès jusqu'à Milan, qu'on eût pu se flatter d'assiéger l'année suivante, si la paix, qui fut le fruit de tant d'avantages, ne l'eût rendu inutile. Cette espérauce de voir un terme prochain aux longues calamités de la guerre, avoit arrêté en Catalogne les efforts réciproques des Espagnols et des François. Mais la restitution des priviléges de la province l'avoit rendue peu à peu à Philippe.

* Peu après la bataille des Dunes, le roi étoit tombé malade à Calais. Le cardinal, qui depuis son retour paroissoit ne songer qu'à gagner et conserver les bonnes grâces de son pupille, n'avoit ménagé que ceux qui pouvoient lui être utiles pour ce but : les autres, c'est-à-dire les seigneurs qui prétendoient entrer dans la faveur du jeune monarque, ou s'y soutenir indépendamment de

* Motteville, tom. IV, pag. 516; Mademoiselle, tom. IV, pag. 60-89.

lui, il leur faisoit sentir qu'on ne lui portoit pas ombrage impunément, et leur donnoit des mortifications qui les engageoient à se retirer, ou il obtenoit du roi leur disgrâce. Aussi, à la moindre apparence de révolution dans sa fortune, il s'élevoit autour de lui une nuée d'ennemis.

Il en fit alors l'expérience. Le roi fut attaqué si vivement que, dès le premier jour, on désespéra de sa vie. Dans ce moment critique Louis montra une fermeté digne d'admiration. Sans témoigner aucun regret pour ce qu'il alloit perdre, il ne s'occupa que de l'éternité qui s'ouvroit devant lui, et des devoirs consolateurs de la religion. Mazarin, qui, content de plaire au roi, n'avoit jamais eu grande considération pour Monsieur, qu'il traitoit en enfant, ni pour ses courtisans, auxquels il montroit peu d'égards, se voyant à la veille de dépendre de ceux qu'il dédaignoit, commença à les rechercher; mais en attendant leur bienveillance, dont il se flattoit peu, il mit ses effets les plus précieux en sûreté; et, pour sa personne, il recourut à la protection du maréchal de Turenne et des autres seigneurs en petit nombre, dont le crédit, fondé sur l'estime publique, pouvoit calmer ses alarmes. Elles ne furent pas de longue durée. Par l'usage de l'émétique, remède alors peu connu, administré, contre

l'avis des médecins de la cour, par Dusaussoi, médecin d'Abbeville, il se releva aussi promptement qu'il étoit tombé, et le ministre, délivré de ses craintes, eut bientôt dissipé la cabale qui s'étoit proposé de le chasser. Les uns furent exilés de Paris, d'autres simplement de la cour, d'autres relégués dans leurs terres; et Mazarin, plus maître que jamais, disposa de tout souverainement.

L'empire déjà très-absolu qu'il avoit sur son pupille, il le rendit exclusif en écartant jusqu'à l'ombre des favoris, en lui inculquant fortement la résolution de n'en jamais avoir; mais il lui avoit souffert des inclinations galantes, dont ses nièces étoient l'objet. La reine, persuadée que ce n'étoit qu'un amusement sans conséquence, permettoit à son fils d'aller passer les soirées chez Olympe Mancini, qui avoit été mariée au comte de Soissons, fils puîné du prince Thomas de Savoie, et qui tenoit la petite cour familière où se trouvoit Marie sa sœur, la cause principale des assiduités du prince. Mazarin affecta bientôt d'en être effrayé, mais ce n'étoit que pour sonder la reine. « Je crains bien, lui dit-il un jour, que le roi ne veuille trop fortement épouser ma nièce. — Si le roi étoit capable de cette indignité, lui répondit-elle, je me mettrois avec mon second fils à la tête de toute la nation contre le roi et contre vous. »

Le cardinal, qui connoissoit sa fermeté, renonça de bonne foi à ses premières intentions, et, contribuant dès lors de tout son pouvoir à dissuader le roi d'un attachement préjudiciable à sa gloire et à ses intérêts, il travailla efficacement à conclure son mariage avec une princesse étrangère.

* La reine et le ministre, d'accord à cet égard, différoient entre eux sur le choix de la personne : ils se partageoient entre Marie-Thérèse, infante d'Espagne, et Marguerite, princesse de Savoie. Anne d'Autriche désiroit l'infante, pour le double avantage d'avoir une bru de son sang et la paix. Mazarin inclinoit pour la princesse de Savoie, parce qu'ayant déjà marié une de ses nièces au comte de Soissons, cousin germain du jeune duc de Savoie, et n'osant se flatter de mettre sa nièce Marie sur le trône de France, il souhaitoit du moins s'en approcher en y plaçant la princesse Marguerite son alliée. ** Cependant, afin de ne point paroître croiser les volontés de la reine, il faisoit semblant de n'être pas fort empressé pour ce mariage, et de ne faire que céder aux instances de la duchesse de Savoie, qui mettoit tout en œuvre pour y parvenir. Cette princesse se flatta d'y réussir infailliblement, si elle pouvoit le traiter elle-

* Motteville, t. V, p. 526.

** Mademoiselle, t. IV, p. 80 et 89.

même, et elle obtint une entrevue à Lyon, où se rendirent, à la fin de l'année 1658, les deux cours de France et de Savoie.

* Tout se passa d'abord à souhait pour la duchesse. Quoique Louis eût déclaré qu'il vouloit une femme belle, il ne fut pas choqué du peu d'attraits de la princesse Marguerite, qui compensoit ce qu'on pouvoit appeler laideur, par la jeunesse et par beaucoup d'esprit, de décence et de dignité. Louis lui marqua de l'estime, et eut auprès d'elle un empressement dont mademoiselle Mancini, qui accompagnoit son oncle dans ce voyage, et qui portoit intérieurement ses prétentions jusqu'à la main du monarque, fut assez hardie pour se montrer jalouse, sans que le roi parût s'en offenser; mais un événement imprévu, qui amena la paix, vint renverser ses espérances et celles de la duchesse de Savoie.

Dès l'année 1656, Louis XIV avoit fait porter des paroles de paix à Madrid, par le marquis de Lyonne. Il faisoit demander la main de l'infante et les Pays-Bas pour sa dot. Mais plusieurs circonstances s'opposoient alors à la réussite de cette négociation. Indépendamment de la cession demandée, à laquelle se refusoit Philippe, et des espérances qu'il concevoit des troubles de la France, il répugnoit encore, se voyant sans héritiers

* Motteville, t. IV, p. 551, et t. V, p. 3.

mâles, à voir passer les droits à sa succession dans la maison de France, ennemie de la sienne, et il préféroit pour gendre Léopold, fils de sa sœur et de l'empereur Ferdinand, et qui étoit déjà reconnu roi de Bohème et de Hongrie. Mais en 1658 les choses avoient bien changé ; l'empereur étoit mort, et Léopold, son fils, prétendoit lui succéder dans l'empire. Comme il n'avoit pas dix-sept ans accomplis, âge requis pour être élu, il ne l'étoit pas encore ; et la perspective d'une succession qui lui auroit rendu la puissance de Charles-Quint pouvoit porter ombrage aux électeurs, dont la bonne volonté étoit déjà fortement ébranlée par les ministres de Louis XIV, lesquels sollicitoient la couronne impériale pour leur maître, ou travailloient du moins à la faire sortir de la maison diAutriche. D'ailleurs, cette année même, il étoit né un fils à Philippe, et Marie-Anne d'Autriche son épouse, fille du dernier empereur Ferdinand, étoit encore enceinte. Son héritage, qu'il crut dès lors assuré dans sa propre famille, les désastres qu'il avoit éprouvés en Flandre et en Italie, dans le cours de la dernière campagne, et l'entrevue de Lyon enfin, l'amenèrent à d'autres pensées. Après s'être flatté jusqu'alors de sortir à sa volonté des embarras de la guerre par le mariage de sa fille, il commença à craindre que ce moyen ne vînt à lui man-

quer ; et, sur la connoissance qu'il eut de la négociation de la France avec la Savoie, il se hâta de dépêcher à Lyon Antonio Pimentel, un de ses conseillers privés, pour porter, de sa part, la proposition de l'alliance. Pimentel arriva à Lyon le même jour que la cour de Savoie, et fit sur-le-champ sa proposition. La reine l'accueillit avec transport, quand elle lui fut rapportée par le cardinal, qui n'avoit peut-être pas la même joie; mais, s'il eut des vues ambitieuses, il sut les sacrifier à l'intérêt public. On sonda le jeune roi, qui, malgré la première impression que lui avoit fait éprouver la princesse Marguerite, et malgré sa passion pour Marie Mancini, se montra disposé à prendre le parti qui étoit le plus convenable à lui et à son royaume.

Il ne fut plus question que de se dégager honnêtement de la cour de Savoie. Anne d'Autriche se chargea d'instruire la duchesse sa belle-sœur, et de lui faire agréer les motifs de préférence pour l'Espagne, dont la paix si nécessaire aux deux royaumes étoit le principal. La duchesse en convint, et n'en pleura pas moins. La princesse Marguerite, qui n'avoit fait ce voyage qu'à contre-cœur, et pour ne pas désobliger sa mère, souffrit ce coup avec une fermeté qui lui mérita l'estime de tout le monde. Le duc de Savoie affecta une indifférence qu'il n'avoit pas, et de là peut-être sa

conduite équivoque avec Louis XIV pendant tout leur règne. Les deux cours, en se séparant, se donnèrent tous les témoignages d'une sincère amitié, et regagnèrent chacune leur capitale.

[1659] On entama aussitôt la négociation avec l'Espagne. Elle fut livrée aux agens subalternes, jusqu'à ce que les premiers ministres des deux royaumes les jugeassent assez avancées pour se donner l'honneur de la conclusion ; et, en l'attendant, une trève fut conclue jusqu'au mois de juillet. Pendant le travail des négociateurs, travail dont le mariage avec l'infante devoit être nécessairement le fruit, Mazarin, sentant qu'il ne convenoit pas de laisser à Marie sa nièce des espérances dont elle et lui peut-être s'étoient bercés, l'envoya à Brouage, dans un couvent où il avoit placé ses autres nièces. La séparation des deux amans fut douloureuse et les adieux touchans : le jeune monarque ne put retenir ses larmes. « Vous pleurez, lui dit Marie avec un air de tendresse, vous pleurez, vous êtes roi, et je pars. » La conduite du cardinal en cette occasion plut beaucoup à la reine, qui appréhendoit que la passion de son fils, si elle étoit entretenue par la présence de l'objet qui l'inspiroit, ne préparât des chagrins à l'infante sa nièce.

A la fin de juillet, le cardinal quitta la cour,

émule; l'adresse pour en profiter et ne pas se laisser pénétrer lui-même; circonspection à proposer; répartie prompte et juste; empire sur son geste, son regard et toute sa contenance; point de changement dans sa physionomie, que celui qu'il vouloit y mettre. On peut ajouter, ce qui n'est pas inutile à un ministre, de la gaieté, le talent de la plaisanterie, l'art d'applaudir aux autres et de leur donner bonne opinion d'eux-mêmes; enfin, l'air calme et serein dans l'agitation des grandes affaires.

Au reste Mazarin, qui avoit su lire si bien dans l'avenir au sujet du mariage de l'infante, fut moins clairvoyant à l'égard du fils de Charles I. Cromwell venoit de mourir : cet événement mettoit l'Angleterre dans une extrême confusion. Charles vint aux Pyrénées demander quelques efforts de la part des deux puissances pour rentrer dans son royaume. Des mémoires du temps portent que Mazarin lui fit offrir secrètement des secours s'il vouloit épouser une de ses nièces, et que le refus dédaigneux du prince lui attira plus que de la négligence de la part du cardinal. D'autres assurent, au contraire, que Charles II s'étoit offert pour épouser une des nièces du cardinal, et que ce fut celui-ci qui refusa. Quoi qu'il en soit, toutes les attentions étoient prodiguées à lord Lockart, ambassadeur d'Angleterre, le

même qui avoit commandé les troupes angloises dans les deux dernières campagnes, et qui, interrogé un jour s'il tenoit pour la royauté ou la république, répondit : « Je suis le très-humble serviteur des événemens. » Mazarin écrivoit en ce temps à Le Tellier son confident : « Que les mauvais conseillers dont Charles étoit environné, et les mauvais partis qu'ils lui dictoient, loin de l'aider à recouvrer ce qu'il avoit perdu, seroient capables de lui faire perdre même ce qui étoit en sa possession. » C'étoit en septembre 1569 qu'il désespéroit ainsi du rétablissement de Charles II, et, dès le mois de juin 1660, ce prince étoit remonté sur son trône. Tant il est difficile en fait de révolution, même avec la plus grande sagacité, de ne se pas tromper sur les événemens futurs.

[1660] La demande de l'infante fut faite par le maréchal de Gramont, le seigneur le plus galant de la cour. Il entra à Madrid, superbement vêtu en courrier ainsi que toute sa suite, et en poste, pour marquer l'impatience de son maître. « L'amirante de Castille lui donna un festin magnifique, mais plus fait pour les yeux que pour le palais. On y servit sept cents plats aux armes de l'amirante. Tous les mets en étoient safranés et dorés. Ils furent reportés comme ils étoient venus, sans que personne en pût tâter, dit

un témoin oculaire, quoique le dîner durât plus de quatre heures, avec la plus grande gravité *. »

La rigueur de l'hiver n'ayant pas permis au valétudinaire Philippe de s'approcher de ses frontières, le mariage fut remis au retour de la belle saison. Pendant l'intervalle, le roi visita ses provinces du midi. A Marseille, il fit élever la forteresse de Saint-Jean, pour tenir en bride les habitans de cette ville, dont les coutumes et les habitudes, encore empreintes d'une certaine indépendance, étoient peu d'accord avec la subordination monarchique. Il fit aussi démolir les fortifications d'Orange, dont la garnison mal payée infestoit les environs. Cette place appartenoit au fameux Guillaume III de Nassau, alors enfant, et qui étoit petit-fils, par sa mère, du malheureux Charles. Enfin le roi passa à

* C'étoit le contraste parfait d'un dîner de cérémonie, qu'avoit donné quelques années auparavant, au même maréchal, le comte Égon de Furstemberg. « Les électeurs de Mayence et de Cologne s'y trouvèrent. Le dîner dura depuis midi jusqu'à neuf heures du soir, au bruit des timbales et des trompettes qu'on eut toujours dans les oreilles. On y but bien deux à trois mille santés. La table fut étayée; les électeurs et les autres conviés dansèrent dessus; moi-même, dit le maréchal, quoique boiteux, je menai le branle, et nous nous enivrâmes tous. »

Avignon, et y fit plusieurs actes de souveraineté. Pendant son séjour à Aix, le prince de Condé, rentré en France depuis la signature de la paix, se présenta devant lui; et, s'étant jeté à ses genoux pour le prier d'oublier le passé, le roi l'interrompit, et annonçant dès lors l'amabilité qu'il eut toujours dans le propos: « Mon cousin, lui dit-il, je n'ai garde de me souvenir d'un mal qui n'a porté dommage qu'à vous. » Le duc d'Orléans, étranger depuis long-temps aux affaires, mourut sur ces entrefaites, et le roi gratifia son frère de l'apanage de son oncle.

Pour ne pas démentir la triste fête de l'amirante, au mariage de l'infante, qui fut célébré, par procuration, à Fontarabie, le 3 juin 1660, tout se passa avec la gravité la plus sérieuse. Trois jours après se fit, dans l'île de la Conférence, l'entrevue des deux cours. Les deux rois s'embrassèrent et jurèrent la paix sur l'Evangile. L'un et l'autre étoit accompagné d'une nombreuse suite. Turenne étoit confondu dans celle de Louis. Le roi d'Espagne demanda à le voir, et, après l'avoir considéré quelque temps: « Voilà, dit-il à sa sœur, un homme qui m'a fait passer de bien mauvaises nuits. » Le 9 juin enfin, la cérémonie du mariage ayant été réitérée à Saint-Jean-de-Luz, où le roi épousa l'infante en personne, il y eut partout en France des réjouissances, qui,

en opposition avec les fêtes espagnoles, furent moins remarquables par la magnificence que par la gaieté franche du peuple. Il parut en général ivre de joie, mais surtout à l'entrée du roi et de la reine dans la capitale. La marche dura toute la journée du 26 août. Madame Scarron, dont nous aurons occasion de parler, confondue dans la foule, écrivoit le lendemain à une de ses amies, « qu'elle avoit été, pendant dix à douze heures, tout yeux et tout oreilles; qu'elle ne croit pas qu'il se puisse rien imaginer de si beau; » et elle ajoute, en femme qui portoit ses pensées au-delà du moment, « que la reine dut être assez contente du mari qu'elle avoit choisi. » Ce qu'il y eut de vraiment magnifique fut la maison du cardinal, nombreuse, riche, effaçant par son éclat celle de Monsieur; enfin une pompe royale que le comte d'Estrées, ne pouvant excuser entièrement, appeloit, par accommodement, *une fastueuse simplicité.*

[1660-61] L'époque de la paix et du mariage doit être regardée comme celle du vrai triomphe de Mazarin. Ce peuple qui l'avoit injurié et chassé le reçut avec acclamation. Ces magistrats qui l'avoient proscrit allèrent le complimenter. Sa carrière fut brillante jusqu'à la fin. Trois nièces lui restoient à pourvoir. Il avoit vu des souverains les de-

mander en mariage, et avoit refusé particulièrement les ducs de Savoie et de Lorraine. Ces princes, désintéressés à l'égard de l'argent, demandoient chacun une place forte, limitrophe de leurs états et à leur bienséance. Le ministre rejeta noblement ces conditions onéreuses à la France, et maria Marie Mancini au connétable Colonne, avec cent mille livres de rente en Italie, et sa belle maison de Rome; Hortense, la plus belle, au duc de La Meilleraie, grand-maître de la maison du roi, et fils du maréchal, à condition qu'il prendroit le nom de Mazarin, avec quinze cent mille livres de rente et un immense mobilier. Enfin, il assura à la dernière une dot suffisante pour entrer dans la maison de Bouillon, quand elle seroit en âge. Il procura encore de nouveaux avantages à celles qui étoient mariées en France : à la princesse de Conti, la surintendance de la maison de la reine mère ; et à la comtesse de Soissons, pareille place auprès de la reine régnante.

[1661] Le roi ne lui refusoit rien, ou plutôt il suivoit sa volonté avec la docilité d'un pupille, par habitude ou par reconnoissance des soins que le cardinal prenoit pour le former : car on lui rend cette justice, que si, dans l'enfance, il ne montra à Louis XIV qu'à *faire le roi*, à mesure que ce prince avança en âge, il lui apprit à l'être en effet.

Ce fut sa principale occupation pendant le peu de mois qu'il survécut à la paix et au mariage. Peu après il fut attaqué d'une maladie de langueur, se sentit dépérir sans inquiétude, et mourut sans montrer de craintes ni de regrets, et laissant des richesses immenses. Les scrupules que lui fit concevoir Joly son confesseur, curé de Saint-Nicolas-des-Champs, et les conseils que lui donna celui-ci le portèrent à remettre tous ses biens au roi, sous prétexte que, les tenant de sa libéralité, il devoit laisser à la générosité du monarque à en disposer suivant qu'il l'entendroit à l'égard de ses proches. Cet expédient tranquillisa sa conscience et ne lui fit rien perdre, car le roi, répondant à la confiance que lui témoignoit son ministre, par cette espèce de fidéi-commis, lui fit expédier, trois jours avant sa mort, un brevet par lequel il lui accordoit en pur don tout ce qu'il avoit acquis pendant son ministère.

Quelques-uns, en comparant Mazarin avec Richelieu, regardent comme équivoque sa réputation d'habileté. Le cardinal de Retz penchoit pour cet avis, et disoit : « Donnez-moi le roi de mon côté deux jours durant, et vous verrez si je suis embarrassé. » Richelieu fut sans cesse occupé à lutter contre son maître, et cependant commandoit aux événemens. Mazarin, pendant la Fronde, eut

toujours pour lui l'autorité royale, et succomba quelquefois ; mais il réussit enfin complètement : ce qui marque qu'ils avoient chacun le génie des circonstances.

FIN DU TOME ONZIÈME.

TABLE CHRONOLOGIQUE

DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

BRANCHE DES BOURBONS.

RÈGNE DE LOUIS XIV.

1643—1793.

FIN DE LA TABLE.

qui voyageoit à petites journées dans les parties méridionales de la France. Celle d'Espagne s'avançoit avec la même mesure vers le lieu choisi pour les conférences qui devoient mettre le dernier sceau au traité de paix déjà très-avancé. Ce lieu étoit une petite île, nommée l'île des Faisans, placée au milieu de la rivière de Bidassoa, qui sépare les deux royaumes. On y construisit des bâtimens propres à recevoir les plénipotentiaires Mazarin et don Louis de Haro. Ils s'y rendirent dans le mois d'août. Le rôle qu'ils avoient à y jouer étoit bien différent. Le François représentoit un jeune monarque vainqueur des factions qui avoient agité sa minorité, déjà décoré de la gloire militaire, embarrassé, non pas de se faire restituer des provinces, mais seulement de choisir entre ses conquêtes celles qu'il voudroit retenir. L'Espagnol au contraire traitoit pour un roi qui n'étoit, pour ainsi dire, assis que sur les débris du trône de ses ancêtres.

Quelle différence entre l'Espagne de Philippe IV et l'Espagne de Philippe II! Celle-ci possédoit les Pays-Bas dans leur totalité; elle dominoit dans la plus grande partie de l'Italie; aux couronnes de Naples et de Sicile, elle joignoit celle de Portugal, et comptoit les deux Indes entre ses possessions. L'Espagne de Philippe IV, attaquée avec succès par les Hollendois, ses anciens sujets, privée du

sceptre de Portugal, ne tenant plus que d'une main débile celui de Naples et de Sicile, entamée par les François sur toutes ses frontières, et morcelée enfin en Asie et en Amérique, ne présentoit plus que le cadavre de son ancienne puissance, sous un prince indolent qui n'étoit pas insensible à ses pertes, mais qui s'en consoloit en les oubliant.

On pourroit le comparer à ces prodigues qui voient sans souci les brèches faites à leur fortune, dans l'espérance qu'un riche mariage les réparera. Ainsi Philippe IV, sollicité plusieurs fois par la France d'accepter une paix qui dans quelques circonstances auroit pu n'être pas trop désavantageuse, s'y étoit toujours refusé, malgré ses revers, se flattant qu'un jour viendroit où l'on seroit trop heureux de lui restituer tout pour la main de l'infante sa fille; mais Mazarin se promettoit bien de ne pas acheter ce mariage par des sacrifices.

Si l'on peut juger de l'intention que portèrent les deux ministres à la conférence par leurs actions, on croira que le cardinal se flattoit d'embarrasser l'Espagnol dans ses propres ruses, de le forcer dans les retranchemens de sa circonspection, et de l'amener sans contrainte aux cessions qu il désiroit. Don Louis, de son côté, se promettoit de fatiguer l'activité de Mazarin par une patience

inaltérable, et de la déconcerter par sa froide *cunctation*. Tous deux en effet étoient supérieurement doués des talens qu'ils se promettoient de mettre en œuvre. Don Louis ne donnoit jamais de paroles positives, et Mazarin n'en donnoit que d'équivoques.

Les points principaux, c'est-à-dire les intérêts politiques des deux nations, étoient déjà réglés dans des articles préliminaires. La France se fit confirmer la cession de l'Alsace, prononcée par le traité de Munster; et celle de Pignerol, obtenue par le second traité de Quérasque. A ce sujet, Mazarin usa d'une supercherie dont il se vante dans ses dépêches : l'Espagne dans les temps avoit approuvé le premier traité où il n'étoit point question de Pignerol : dans celui des Pyrénées, Mazarin la fit obliger pour le second, en rappelant la première approbation, et en faisant confirmer les traités de Quérasque au pluriel, au lieu du singulier. La France obtint de plus le Roussillon et la Cerdagne jusqu'au pied des Pyrénées, et nombre de villes dans les Pays-Bas, savoir : en Artois, Arras, Hesdin, Bapaume, Lillers, Thérouane et le comté de Saint-Paul; dans le duché de Luxembourg, Montmédy, Thionville, Damvillers, Marville, Ivoy, Chavanci; dans le comté de Flandre, Bourbourg, Saint-Venant, l'Ecluse, Gravelines; et en Hainaut enfin, le

Quesnoi, Landrecies, Marienbourg, Philippeville, Avesnes, etc.

Mazarin offrit de rendre la Lorraine au duc Charles; mais en retenant le Barrois, et sous la condition encore que Nanci et deux ou trois autres villes seroient démantelées, que le roi tiendroit garnison dans quelques autres, et qu'on lui céderoit en toute souveraineté une route d'une demi-lieue de largeur pour faire passer ses troupes à volonté en Alsace et en Allemagne. L'Espagne, qui n'avoit plus besoin du duc, y consentit: mais celui-ci refusa d'y accéder. Il ne fit sa paix que quelques jours avant la mort du cardinal Mazarin, et sous les mêmes conditions qui avoient été stipulées au traité des Pyrénées, sauf la restitution du Barrois qui lui fut faite. Il ne restoit plus que deux intérêts majeurs à débattre, la réhabilitation du prince de Condé, à laquelle la cour d'Espagne attachoit un grand intérêt, et les conditions du contrat de mariage.

Pendant la Fronde, le prince s'étoit permis, à l'égard du cardinal, des plaisanteries du genre de celles qui se pardonnent difficilement, parce qu'elles rendent ridicule celui qui en est l'objet; aussi croit-on que l'obstination persévérante de Mazarin à humilier le prince, tant pendant les conférences que dans le traité, fut moins provoquée par le motif de donner un grand exemple qui dé-

tournât les rebelles de recourir aux étrangers, et de les appeler pour soutenir leur révolte, que par le désir de faire sentir sa puissance à celui qui l'avoit méprisé.

Dans la discussion qui eut lieu à cet égard entre Mazarin et don Louis de Haro, on peut comparer les deux négociateurs à deux champions qui se tiennent en garde, se mesurent des yeux, s'attaquent et parent d'une égale adresse : mais la supériorité resta au premier. Dès le commencement des conférences, Mazarin signifia à l'égard de Condé la résolution sur laquelle il seroit inexorable, savoir, que le prince ne devoit s'attendre à être rien en France, qu'en s'abandonnant à la clémence du roi, sans explications ni restrictions; qu'il pourroit seulement recevoir du roi d'Espagne quelque somme d'argent, qui l'aideroit à remplacer les biens que sa félonie lui avoit fait perdre.

* « Mais, disoit don Louis, si mon maître, après les promesses qu'il a faites, abandonne le prince, il s'exposera à n'avoir jamais d'alliés. — Des alliés! répliquoit Mazarin; nous n'avons garde d'appeler ainsi des sujets qui se révoltent contre leur maître; et si vous avez intérêt de récompenser ces sortes d'alliés, nous, au contraire, nous ferons tous nos efforts à ce qu'ils soient traités de ma-

* Lettres de Mazarin.

nière qu'il ne soit pas facile à la couronne d'Espagne d'en avoir à l'avenir. — Ne donner au prince que de l'argent, reprenoit don Louis, c'est le payer et non le récompenser. Ne seroit-il pas du moins permis à mon maître de reconnoître noblement ses services en lui offrant la principauté des Calabres, ou le royaume de Sardaigne, ou encore en lui formant un état de quelques cantons de la Flandre. » C'étoit une épreuve mise en avant par don Louis ; et certes la proposition d'une principauté à la porte de la France, et qui eût été le refuge de tous les mécontens, devoit mal sonner aux oreilles du cardinal. Il y répondit froidement : « Des souverainetés, et des royaumes tant qu'il vous plaira, mais que le prince ne songe plus à rentrer en France. D'ailleurs vous avez trop de pénétration pour ne pas sentir que M. le prince ne désire un établissement à portée de la France, que pour le remettre au roi et en faire le prix de sa réconciliation. Mais, ajouta-t-il, avec le ton de la sincérité et de la confiance, puisque vous êtes si passionné pour les avantages de M. le prince, je veux aussi y contribuer, et je supplierai le roi mon maître d'agréer une condition que je vais faire, et pour laquelle ledit prince obtiendra encore de plus grands avantages que ceux qu'il prétend. »

« A ces mots, continue Mazarin, don Louis devint tout oreille ; oui, ajoutai-je, avec une véhémence proportionnée à son attention, oui, je supplierai le roi que le prince et son fils soient rétablis dans toutes leurs charges et gouvernemens de provinces et de places, qu'on leur en donne même en échange de celles qui ont été rasées, et, si ce n'est assez, qu'on remette encore à sa majesté catholique toutes les conquêtes qu'elle est déjà convenue de nous abandonner, pourvu qu'il lui plaise de laisser le Portugal comme il étoit autrefois, et de finir ainsi la guerre de tous côtés. »

Rien de si perfide que cette proposition, qui, donnant au roi le double avantage de se faire un mérite du sacrifice de ses intérêts à ceux de la maison de Bragance, et de livrer de plus en plus don Louis aux sollicitations importunes des agens du prince, n'étoit pourtant point acceptable, parce qu'un des principaux motifs qui déterminoient le roi d'Espagne à faire la paix avec la France, étoit précisément de pouvoir réunir toutes ses forces pour les employer à reconquérir le Portugal. « Aussi, remarque Mazarin, jamais je n'ai vu don Louis si ému qu'en ce moment. Le feu, contre son naturel, lui monta au visage. » Il rompit la conférence et se retira déconcerté.

Don Louis revint à la suivante mani d'exemples de concessions stipulées par des traités, et accordées par la France à des princes qui s'étoient révoltés. Mazarin n'eut pas de peine à détruire les inductions qu'on prétendoit tirer de grâces nécessitées par les circonstances. Objections et réponses, tout se fit avec calme et tranquillité. « Mais, ajoute le cardinal, pour reconnoître au vrai le fond du cœur de don Louis, je jugeai à propos de m'emporter par adresse, et élevant la voix avec force, je lui dis : jamais le roi ne consentira que l'Espagne donne à M. le prince une récompense qui serviroit à la postérité de monument honorable de sa rébellion. Si vous persistez dans ces prétentions, dites-le franchement, on se séparera, et il restera à l'Espagne la tache d'avoir refusé, pour favoriser un rebelle, de donner la paix à l'Europe. Je ne saurois vous dire, écrit le cardinal à la reine, à quel point don Louis fila doux après cette déclaration, et se conduisit en protestations d'amitié et du désir sincère de la paix. »

D'après ces dispositions, les grâces accordées à Condé par le traité ne parurent couler à lui que par le canal du prélat. Le prince y reconnoît « qu'il a fait savoir au roi, par le cardinal Mazarin, qu'il a une extrême douleur d'avoir tenu depuis quelques années

une conduite qui a été désagréable à sa majesté; qu'il voudroit racheter de son sang tout ce qu'il a commis d'hostilités dedans et dehors le royaume.... Que, pour faire voir par les effets combien il souhaite de rentrer en l'honneur de la bienveillance de sa majesté, il ne prétend rien dans la conclusion de cette paix, pour les intérêts qu'il peut y avoir, que de la seule bonté et du mouvement dudit seigneur roi, son souverain, et désire même qu'il plaise à sa majesté de disposer, de la manière qu'elle voudra, de tous les dédommagemens que le seigneur roi catholique voudra lui accorder et lui a déjà offerts. »

Ces dédommagemens consistoient dans les villes frontières de Rocroi, le Catelet et Linchamp, que les Espagnols lui avoient abandonnées suivant les conventions de leur traité, et en celle d'Avesnes qu'ils y ajoutèrent avec une somme d'argent, et qu'il céda au roi en lui remettant les trois autres. A ce prix il rentra dans tous ses biens, et dans le gouvernement de Bourgogne. Les adhérens du prince rentrèrent en grâce comme lui, et perdirent seulement les charges que leur désertion avoit fait passer en d'autres mains. Le seul Marsin, dont la défection avoit causé la perte de la Catalogne, fut excepté. Condé, à l'amitié duquel il s'étoit sacrifié, ménagea

son retour dans la suite, et l'enleva aux Espagnols. Content de ne l'avoir plus pour ennemi, le roi ne fit point usage de ses talens, mais il accorda sa confiance à son fils, homme aimable, bon officier, et mauvais général, qui perdit les fameuses batailles d'Hochstet et de Turin, et qui périt à la dernière.

Quant au contrat de mariage, il fut convenu de prendre pour modèle celui d'Anne d'Autriche. Philippe IV, en mariant sa fille aînée, Marie-Thérèse d'Autriche, à Louis XIV, exigea d'elle une renonciation à la couronne d'Espagne et à toute autre succession provenant de la maison d'Autriche, et voulut encore que cette renonciation fût acceptée et confirmée par son époux.

Ce n'est pas qu'il eût une grande confiance en son exécution, car, selon son expression rapportée par don Louis, il n'estimoit pas cette renonciation plus qu'*una patarata* (qu'une billevesée); mais il la demandoit pour complaire à sa seconde épouse, passionnée pour la gloire de sa maison, à laquelle elle croyoit que cette renonciation pourroit profiter. Don Louis, aussi peu convaincu que son maître de l'efficacité de la renonciation, insistoit cependant comme lui pour ne pas déplaire au conseil d'Espagne, où le parti autrichien dominoit. Il ne se cachoit pas de cette manière de penser, et, dans un mo-

ment de confiance, il dit à Mazarin : « Si le roi venoit à perdre ses deux enfans, comme on doit fort appréhender, étant très-foibles, et l'aîné n'ayant pas encore vingt mois, on pourroit désirer plutôt qu'espérer que la France ne prît pas toutes les mesures et les moyens possibles pour succéder. » Cette phrase amphibologique signifioit ce que pensoit aussi Mazarin : qu'arrivant l'ouverture de la succession, l'acte de renonciation, quelque force qu'on s'appliquât à lui donner, seroit alors peu respecté. On s'en occupa sur ce principe comme d'une chose nécessaire pour le moment, et peu importante pour la suite; mais peut-être étoit-ce aussi une ruse de l'Espagnol pour l'obtenir plus sûrement.

L'article qui la renferme, et d'où sont émanées des contestations qui ont ensuite dégénéré en hostilités, est conçu en ces termes : « Moyennant le paiement effectif fait à sa majesté très-chrétienne de sa dot, consistant en cinq cent mille écus d'or sols, ou leur juste valeur, en termes ainsi stipulés, savoir : le tiers au terme de la consommation du mariage, l'autre tiers à la fin de l'année de ladite consommation, et la troisième partie six mois après, ladite sérénissime infante se tiendra pour contente et se contentera de la susdite dot, sans que ci-après elle puisse alléguer aucuns droits ni aucune ac-

tion ou demande, prétendant qu'il puisse lui appartenir autres plus grands biens, droits, raisons et actions, pour ceux des héritages et plus grandes successions de leurs majestés catholiques, ses père et mère, pour quelque titre que ce soit, soit qu'elle le sût au temps de sa renonciation, ou qu'elle l'ignorât. »

Ce qu'il y a à remarquer dans cet article, c'est 1° la renonciation elle-même, qui ne doit avoir lieu que moyennant le paiement de la dot; 2° l'étendue de la renonciation, qui atteint tous les héritages et successions, pour quelque titre que ce soit, connu ou ignoré; deux clauses qui auroient pu faire la matière d'un procès entre particuliers, et qui, entre souverains, devinrent des causes de guerre.

Ce contrat et le traité, qui terminoient toutes les contestations présentes entre les deux souverains, furent signés le 7 novembre. La cour, pendant les conférences, parcouroit les châteaux voisins. Le cardinal, dans le dessein de former le jeune roi au gouvernement, lui rendoit compte chaque jour de ses opérations. Si on juge de ce ministre par ses lettres, qui sont le miroir de l'âme, quand on n'a pas intérêt de le ternir, Mazarin avoit tous les talens désirés dans un négociateur; la science de l'histoire et des droits des nations, la connoissance du caractère de son